VOYAGE

AUX INDES ORIENTALES ET A LA CHINE.

IV.

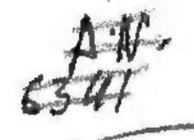


ERRATA.

Page 138, *ligne* 13, nil-gant ou nyl-ghant; *lisez :* nil-gaut ou nyl-ghaut.

Page 140, *ligne* 23, le bœuf des Indes et le zèbre; *lisez :* le bœuf des Indes et le zébu.

Page 256, *avant-dernière ligne*, cette mésange est de la taille de la mésange de Nankin; *lisez :* de Malabar.



VOYAGE

AUX INDES ORIENTALES ET A LA CHINE,

FAIT PAR ORDRE DE LOUIS XVI,

DEPUIS 1774 JUSQU'EN 1781;

Dans lequel on traite des mœurs, de la religion, des sciences et des arts des Indiens, des Chinois, des Pégouins et des Madégasses; suivi d'observations sur le Cap de Bonne-Espérance, les îles de France et de Bourbon, les Maldives Ceylan, Malacca, les Philippines et les Moluques, et de recherches sur l'histoire naturelle de ces pays, etc. etc.

PAR M. SONNERAT,

Correspondant de l'Institut national de France, etc.

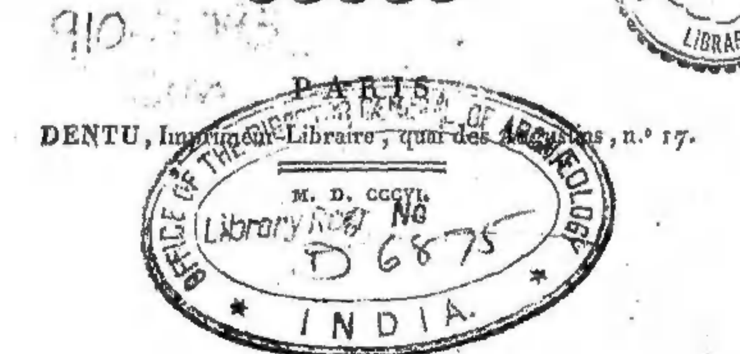
Nouvelle édition, revue et rétablie d'après le manuscrit autographe de l'auteur; augmentée d'un Précis historique sur l'Inde, depuis 1778 jusqu'à nos jours, de notes et de plusieurs Mémoires inédits, par M. SONNINI.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

DENTU, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, n.° 17.

M. D. CCCVI.



VOYAGE
AUX INDES ORIENTALES
ET
A LA CHINE.

CHAPITRE XI.

Relation d'un voyage à Rio-Janeiro.

Quoiqu'une relation de Rio-Janeiro, capitale du Brésil, ne paraisse pas devoir faire partie d'un voyage aux Indes et à la Chine, elle n'y semblera pas néanmoins déplacée, lorsqu'on se rappellera que cette ville, ou plutôt son port, l'un des plus vastes et des plus beaux du monde, est un point de relâche très-fréquenté par les vaisseaux qui vont et reviennent des Indes; et d'un autre côté, lorsqu'on considérera que la courte description de ce pays, à laquelle je donne de la publicité, est remplie de détails curieux, qui ne peuvent manquer d'exciter l'intérêt. C'est l'ouvrage d'un ancien officier de la marine française,

aussi distingué par ses talens, que par sa bravoure. Son manuscrit m'a été communiqué, et l'on me saura gré, sans doute, de l'avoir tiré de la sorte d'obscurité où il était enseveli.]

EXTRAIT d'un journal de la campagne d'un vaisseau du roi aux Indes orientales.

Relâche à Riojenaire, côte du Brésil.

« Le 15 avril ..... au matin, nous découvrîmes les montagnes du Brésil; nous approchâmes la côte à quatre ou cinq lieues, et nous entretenant là, nous comptions apercevoir, sans tarder, quelque bateau pêcheur, d'où nous pussions tirer un pratique du pays; mais nous passâmes ce jour, la nuit et une partie du lendemain dans cette attente, et ce ne fut que le 16, à deux heures après midi, que ce pêcheur tant désiré parut enfin au bout de nos lunettes. A cette vue, l'embarras de chercher le port d'une côte peu connue, fit place à la joie. Nous nous regardâmes dès-lors comme dans Riojenaire [1], au

[1] C'est ainsi que les navigateurs français prononcent le nom de *Rio-Janeiro*, qui signifie en portugais, *rivière de Janvier*. (S.)

milieu des rafraîchissemens dont nous avions tous un grand besoin; et nos malades les moins abattus, encouragés par-là, s'efforçaient de mettre la main à la manœuvre pour joindre ce bateau, tandis que les plus moribonds s'informaient, avec des marques d'impatience, s'il était encore éloigné, ou se faisaient traîner sur le pont, pour avoir le plaisir de le voir. Nous tirâmes deux coups de canons, l'un pour assurer notre pavillon en l'arborant; l'autre quelques momens après, pour faire comprendre aux gens de ce bateau que nous voulions leur parler; et nous eûmes la satisfaction d'en être entendus, et de les avoir à bord à cinq heures du soir. Le maître du bateau était le seul portugais qui y fût, et huit nègres composaient son équipage. Il avait une grande quantité d'une sorte de poissons nommés *sardes*, dont la chair, quoiqu'assez ferme et belle, est néanmoins peu délicate: mais comme nous n'avions plus aucune espèce de rafraîchissement, celui-là fut pris avec avidité, non-seulement par les gens sains, mais même par les malades.

« Cependant, ce portugais fit difficulté de nous piloter jusqu'à Riojenaire, dont nous étions encore éloignés d'environ 60 lieues,

donnant pour raison de son refus, le mécontentement qu'en témoignerait (disait-il) le gouverneur, et le châtiment que lui, pêcheur, en recevrait. Il faisait beaucoup valoir aussi le préjudice qu'il souffrirait dans sa pêche, par rapport au tems qu'il emploierait à nous piloter, le salaire et la nourriture des noirs qu'il avait : enfin, il en dit tant sur l'article de l'intérêt, que nous connûmes aisément l'envie qu'il avait de nous faire payer libéralement ses services. Nous lui promîmes donc de le bien payer, l'assurant d'ailleurs que le gouverneur ne le désapprouverait point de nous avoir servi, et qu'au contraire, s'il s'obstinait à nous refuser, nous allions le retenir à bord pour le faire punir, lorsque nous nous serions procuré nous-mêmes l'entrée de Riojenaire. Nos promesses ou nos menaces l'ébranlèrent ; il fit seulement encore quelques façons, pour colorer sa prétendue crainte du gouverneur[1] ; après lesquelles, s'étant déterminé à se charger du vaisseau, il nous fit passer par des endroits, où, sous le prétexte d'éviter une basse du cap Saint-Thomé, nous

[1] « Ce détail et la suite feront voir qu'il ne faut pas juger des personnes en place sur les discours du peuple, qui accommode tout à ses vues intéressées. »

trouvions à chaque coup de sonde des différences si extraordinaires, qu'il nous semblait à tous momens approcher cette même basse au lieu de l'éviter. En effet, le brassiage [1] de ces sondes changea quelquefois subitement, de 65 brasses à 15, avec différens fonds et couleurs d'eau. Cependant, nous fûmes délivrés de nos craintes, en trouvant bon-fond qui est marqué sur les cartes ; et n'ayant plus qu'à doubler le cap Frio, nous allâmes le 22 avril, à 7 heures du soir, mouiller à deux lieues du goulet de Riojeneiro, le quatre-vingt-dixième jour de notre traversée depuis Brest.

« Le premier soin du commandant du vaisseau, ayant été d'informer le gouverneur de notre arrivée, et de prendre avec lui des arrangemens pour le salut, avant d'entrer dans la rade, je fus du nombre des envoyés. Nous partîmes du vaisseau le lendemain matin à cinq heures, comptant y être de retour au plus tard à dix, où la marée contraignait d'appareiller, pour entrer dans la rade ce jour-là ; mais nous jugeâmes mal du trajet que nous avions à faire, et nous ignorions

[1] « C'est la quantité de brasses de ligne employées pour trouver le fond de la mer. »

les autres causes de retardement que nous devions trouver, comme on le verra; car après avoir employé un assez long tems à gagner le goulet, qui était à plus de deux lieues du vaisseau, et à vaincre une mer houleuse, qui rendait le service des rames fort pénible, nous fûmes encore retardés dans ce goulet, par le cri qui nous fut fait du fort Sainte-Croix, d'y aborder. Nous y allâmes, en faisant un grand tour, que les sentinelles nous indiquèrent de dessus les fortifications; et étant arrivés à une cale qui est du côté de l'intérieur de la rade, nous aperçûmes le commandant de ce fort (jeune et adonisé) qui, d'un belveder asses proche, où il était avec une dame, nous salua poliment, et nous vit partir avec son major, qui dès notre abord à la cale, s'était embarqué avec nous pour nous conduire à la ville, chez le gouverneur; menant un canot à la suite du nôtre, dans lequel il y avait un sergent avec sa hallebarde.

« A notre débarquement à la ville, une foule prodigieuse d'habitans, de mulâtres et de noirs, nous investirent; nous eussions eu bien de la peine à la percer, sans notre conducteur; mais cet officier usant de son autorité,

écarta cette populace curieuse, et nous [redacted] débarrassa.

« Don Fernand Freire, capitaine-général, gouverneur de la province et des mines, revenait de la messe à l'église des Carmes, qui est à un des coins de la place de son palais, lorsque nous parûmes avec le major de Sainte-Croix : il était à pied, et précédé d'une quarantaine d'officiers, derrière lesquels il marchait seul, sous un parasol porté par deux nègres. Nous le joignîmes ; et lui ayant été annoncés par le major, il nous fit un accueil fort honnête, nous priant de l'accompagner à son palais. Nous l'y suivîmes, mais l'ayant perdu de vue dans la première salle, qui était remplie d'un nombre d'officiers plus grand encore que ce que nous en avions déjà vus, on nous fit passer dans une seconde, où beaucoup de ses courtisans vinrent aussi. On nous y fit asseoir, en nous disant que le gouverneur avait quelques affaires indispensables qui l'obligeaient à retarder notre audience.

« Peut-être que l'entrée de la rade et le réglement du salut, dont on présumait bien que nous allions traiter, étaient alors en délibération dans un conseil particulier. Nous n'en avons rien su ; mais l'absence du major

de Sainte-Croix, qui avait aussi disparu, fortifiait cette opinion; et le silence profond de tous ceux qui nous environnaient, achevait de nous présager des difficultés pour nos arrangemens. Cela nous inquiétait d'autant plus qu'il était alors onze heures, et que le vaisseau devant être sous voile pour ne point manquer la marée, il pouvait arriver que le capitaine prêt à entrer dans la rade, (faute d'être prévenu) n'aurait voulu, suivant notre usage, saluer la terre qu'à l'ancre; et non en passant le fort de Sainte-Croix, comme quelqu'un nous dit qu'on l'exigerait absolument. En un mot, nous craignions un mal-entendu sur la différence des usages, entre gens délicats et jaloux respectivement, de la dignité de leur maître[1]. Nous étions inquiets, dis-je, de [illegible] pouvoir informer à tems le capitaine, des résolutions de don Fernand, lorsqu'un mouvement subit parmi tous les officiers qui remplissaient les deux salles, et l'arrivée d'un valet-de-chambre qui vint en ouvrir une troisième; (dont deux grenadiers[2] de bonne

[1] « On verra ci-après la cause de nos inquiétudes. »

[2] « Je dis grenadiers, parce que j'ai vu par la suite que des grenadiers lui servaient de gardes. »

mine gardaient l'entrée la bayonnette au bout du fusil) nous annoncèrent la venue du gouverneur. Le valet-de-chambre, qui était français, en nous faisant entrer dans cette troisième salle, nous dit que son maître venait. Il vint effectivement dans le moment, et nous ayant fait asseoir, il prit une chaise, où il se mit vis-à-vis de nous, et fort près. Il nous demanda ensuite, en assez bon français, le sujet de notre relâche et nos besoins? Nous lui répondîmes que nous avions une grande quantité de malades scorbutiques, qui, après avoir souffert long-tems de la diminution de nos rafraîchissemens, comme moutons et volailles, dont la plus grande partie avait été tuée ou noyée dans les mauvais tems, à notre sortie de France, s'en trouvaient tout-à-fait privés depuis plusieurs jours; aussi bien que le capitaine, qui, pour les soulager, s'était dénué au point de ne rien conserver pour sa table; que nous attendions par son moyen, en de pareilles circonstances, les secours que les puissances amies et alliées se doivent réciproquement; mais que notre capitaine, se proposant d'entrer ce jour-là dans la rade avec le vaisseau du roi de France, qu'il commandait, il nous avait chargés particulière-

ment d'en prévenir son excellence[1], et de lui demander ses intentions sur le salut; que dès qu'elle nous aurait fait l'honneur de répondre à ce dernier article, nous lui demanderions la permission de nous retirer, pour en aller rendre compte avec toute la diligence possible, à cause de la marée, qui pressait beaucoup à l'heure qu'il était[2].

« Don Fernand nous dit alors: « que le roi « son maître, ami et allié de sa majesté très- « chrétienne, lui commandait expressément « d'avoir des égards pour les Français qui « pourraient relâcher dans son gouverne- « ment, de les aider dans les besoins qui « causeraient leurs relâches, et d'entretenir « la paix et l'union des deux couronnes ». Après quoi, nous ayant demandé la qualité de notre commandant[3] au service; et si le

[1] « On ne donne point le nom d'*excellence* aux capitaines-généraux ni aux gouverneurs, comme aux vice-rois, quoique ces premiers aient autant d'autorité dans leurs gouvernemens ou capitaineries, que les derniers dans leurs vice-royautés; et qu'ils ne relèvent directement que du roi; mais nous ignorions alors la qualité de don Fernand et l'usage. »

[2] « Il était plus d'onze heures. »

[3] « Il avait commission de capitaine de vaisseau pour la campagne. »

vaisseau, étant au roi, était aussi armé en guerre par sa majesté ? il nous dit, après nos réponses : « que le fort Sainte-Croix, situé à « l'entrée de la rade, comme le principal du « pays, recevait en passant le salut que tous « les vaisseaux doivent aux forteresses des « rois, et le rendait; que le nombre de coups « à rendre, variait suivant la nation, la qua- « lité du capitaine et celle du vaisseau; mais « que le nôtre étant français, commandé par « un capitaine, et armé en guerre par le roi, « comme nous l'en assurions, il accordait « avec plaisir l'intention du roi son maître, « en faisant rendre le salut coup pour coup, « aux sujets d'un monarque aussi grand que « le nôtre, et qu'il allait donner des ordres « en conséquence [1] ».

Il nous pria ensuite, en qualité d'ami particulier de la nation française, de faire ses

[1] « Il est remarquable que ce salut ait été rendu coup pour coup à un vaisseau portant une simple flamme, puisque l'ordonnance de la Marine de 1689, liv. 3, titre et article premiers des *saluts*, qui caractérise si bien la grandeur de la France, n'exige l'honneur du coup pour coup des forteresses des rois, qu'en faveur des pavillons d'amiral et de vice-amiral, ne prétendant pour les autres qu'un nombre de coup proportionné à leur marque distinctive de dignité. »

civilités au commandant, et de lui offrir tous les services qui dépendaient de lui dans le pays; en l'avertissant que le mouillage le plus convenable était derrière l'île des Chèvres, où les vaisseaux de guerre portugais se mettent ordinairement. Il nous dit aussi, « qu'il « y avait une formalité indispensable à obser- « ver lorsque le vaisseau serait mouillé, qui « était pour la sûreté publique. C'était de re- « cevoir à bord les officiers de la santé, et « de leur permettre la visite de nos malades; « que cette visite ayant lieu pour tous les vais- « seaux indistinctement, sans en excepter « ceux du roi de Portugal, elle se faisait « dans un esprit qui ne donnait aucune at- « teinte aux prérogatives du roi de France ». Il ajouta à cela quelques questions polies sur les affaires d'Europe; après quoi, ayant pris congé de lui pour aller promptement informer le commandant du succès de notre négociation, don Fernand nous conduisit jusqu'à la porte de la seconde salle[1]; et nous le quittâmes fort satisfaits de son procédé.

[1] « Cette politesse est très-remarquable dans un portugais presque souverain d'un pays, et accoutumé à recevoir de sa nation les témoignages du plus profond respect, sans daigner y prendre garde. »

« A peine étions-nous rembarqués dans notre canot, que le major de Sainte-Croix, qui n'avait point été présent à notre audience, nous rejoignit, avec l'ordre qui réglait le salut coup pour coup. Nous le priâmes de s'embarquer tout de suite, afin d'aller diligemment au fort et au vaisseau porter les intentions du gouverneur ; mais dès que nous fûmes en lieu de pouvoir découvrir le goulet, nous vîmes le vaisseau sous voiles, profitant de la marée pour entrer, comme nous l'avions pensé lors de nos impatiences chez don Fernand ; et cette vue ayant fait juger au major et à nous qu'il n'y avait point de tems à perdre, il passa dans le canot qui nous avait toujours suivi, pour aller séparément prévenir nos chefs de ce qui avait été réglé, et empêcher un malheur, que la demande du salut et le refus qui en aurait été fait, pouvaient occasionner au passage du fort[1].

« Nous n'eûmes en effet que le tems nécessaire pour approcher le vaisseau à portée de la voix, quoique nous eussions excité la vi-

[1] « On tire de ce fort sur les vaisseaux qui le passent sans saluer ; et ce brusque *qui vive* est d'autant plus dangereux, qu'on est obligé de passer à moins d'une portée de mousquet du fort. »

gueur de nos canotiers par l'espoir d'une petite récompense; car il était dans ce tems-là près du fort; mais le major de Sainte-Croix y était rendu, parce qu'il avait eu moins de chemin à faire que nous; et cela, nous ayant tranquillisés sur les suites du salut, nous criâmes au commandant de saluer là, et qu'on lui rendrait coup pour coup. Il fit tirer sur-le-champ quinze coups de canons, auxquels le fort répondit d'un pareil nombre. Nous abordâmes ensuite le vaisseau; et ayant appris au capitaine tout ce qui s'était passé depuis que nous l'avions quitté, il nous mena, suivant l'avis de don Fernand, mouiller derrière l'île des Chèvres.

« Dès que nous fûmes bien affourchés, le capitaine n'ayant plus rien qui l'arrêtât à bord, nous invita à l'accompagner chez le gouverneur, où en faisant sa visite, il voulait aussi presser les secours dont nous avions besoin. Nous y allâmes plusieurs; et en y arrivant, la garde du palais ayant pris les armes, et s'étant étendue sur deux ailes, sous une grande voûte qui sert d'entrée à ce bâtiment, nous passâmes avec le commandant des troupes et beaucoup d'autres officiers qui nous avaient reçus à la porte, au

milieu de cette garde, que nous trouvâmes fort belle ; et on nous conduisit à travers les appartemens dont j'ai déjà parlé, à la même salle où nous avions eu audience le matin. Les deux grenadiers qui y étaient en faction, présentèrent les armes ; et un major nous ayant devancé pour annoncer le capitaine, don Fernand qui était au fond de cette salle, s'avança de manière qu'ils se rencontrèrent dans le milieu. On nous donna ensuite indistinctement des chaises à bras, et seulement au-dessous du gouverneur et de notre capitaine, qui étaient à côté l'un de l'autre, (le capitaine à la droite et don Fernand à la gauche). Mais les officiers portugais se retirèrent tous, par une suite de l'extrême respect où les tiennent leurs vice-rois ou gouverneurs-généraux, et dont le commandant des troupes ne nous parut point dispensé lui-même.

« Après les complimens ordinaires, et quelques discours sur notre navigation, le capitaine occupé des malades, et des ordres qui l'appelaient à l'Ile-de-France, ayant exposé la situation de son équipage, demanda l'agrément d'établir un hôpital à terre, d'y tenir une garde française, de pouvoir traiter librement

avec les habitans des vivres et rafraîchissemens nécessaires, tant pour notre séjour, que pour les approvisionnemens de la traversée que nous avions à faire en sortant de là; et enfin, comme nous nous trouvions sans argent, par notre séparation de l'escadre dans laquelle la caisse commune avait été déposée, il porta la parole au nom du roi, afin d'en emprunter pour subvenir à toutes ces choses.

« Le gouverneur acquiesça poliment à tout cela, en disant néanmoins, « que pour l'ar-« gent, il ne pourrait nous en faire donner « que quelques jours après; et qu'il fallait en « attendant, nous accommoder du crédit que « nous trouverions sûrement dans la ville, « dès qu'on saurait, comme il l'allait faire « publier, que notre vaisseau appartenait au « roi de France; et qu'il voulait qu'on nous « fournît tous nos besoins avec confiance, « aux prix des habitans. Ajoutant qu'il ferait « faire défense à tous blancs, mulâtres et « noirs, d'inquiéter nos équipages, sous « peine d'être châtiés sévèrement à la pre-« mière plainte ».

« L'article de l'argent parut d'abord embarrassant à quelqu'un de nous; par rapport aux menus achats, où il faut toujours l'avoir

à la main; mais le capitaine ayant quelques piastres, s'offrit à les changer pour faire usage de leur produit en attendant; de sorte qu'étant assez contens d'ailleurs de don Fernand, nous le quittâmes avec le même cérémonial qu'à notre entrée, pour aller jeter les fondemens de notre hôpital.

« Une longue file de maisons à rez-de-chaussée seulement qu'on nous indiqua, parut propre à ce dessein. Nous allâmes les voir sans différer; et les ayant trouvées dans une belle anse à la vue du vaisseau, et adossées à des coteaux couverts d'orangers et de citronniers d'un parfum agréable, commodes en elles-mêmes et avoisinées de plusieurs sources d'eau vive, nous en prîmes possession dans le moment; et dès que les officiers de la santé eurent fini leur visite à bord, faisant sans délai transporter en ce lieu les plus pressés des malades avec les lits et ustensiles nécessaires, les espèces de vivres que le vaisseau pouvait encore fournir, du bœuf frais dont un boucher prévoyant s'était muni le matin sur le bruit de notre arrivée, et enfin quelques poules ramassées çà et là, nous parvînmes, à force de mouvemens, à mettre ces misérables à terre le même jour, et à leur donner en cela

une satisfaction pour laquelle ils soupiraient depuis long-tems.

« Le reste des malades fut aussi envoyé à terre le lendemain; et le commandant, convertissant, comme j'ai dit, ses piastres en monnaie du pays, nous fournissions l'hôpital de volailles et légumes assez abondamment pour former, avec le bœuf qu'on nous donnait à crédit, le pain et le vin que nous avions par nous-mêmes, une nourriture restaurante à nos pauvres scorbutiques. Il y avait auprès d'eux des chirurgiens, des matelots servant d'infirmiers, et un commis du munitionnaire à la distribution des vivres; de manière qu'au moyen de la garde qu'on y avait établie, avec un officier pour les dehors, tout s'y faisait dans l'ordre et la discipline pratiqués aux hôpitaux des ports.

« De combien de maux ne nous trouvâmes-nous point soulagés alors? Il n'y a que l'épreuve d'une pareille situation qui puisse apprendre à en juger. A la vérité le grand nombre de nos malades, et celui des gens de service qui avaient été obligés de les suivre, laissaient un air désert dans le vaisseau, et le peu de monde qui y restait nous retraçait vivement le ravage cruel du scorbut; mais

du moins on n'y entendait plus les plaintes des scorbutiques, on n'y voyait plus leurs visages décharnés et de couleur plombée, exciter une compassion impuissante, et pronostiquer aux autres un état semblable. Au contraire, en allant les voir à l'hôpital, on les trouvait avec un air de contentement, dans l'abondance des alimens et des autres commodités propres à concourir, avec l'air de terre, à leur guérison. Ceux qui ont le cœur bon jugeront sainement de ce que nous firent éprouver ces différentes situations, où l'humanité se trouve si intéressée.

« Cependant ce qu'il restait à bord d'équipage, n'était point oisif, on l'employa dès la sortie des malades, à nettoyer et parfumer le vaisseau, à vider les eaux et délester pour faire l'arrimage qui était à changer, à remplacer une grande partie du grément que les mauvais tems avaient mis hors de service; enfin à lester de nouveau, et à embarquer l'eau et le bois que nous faisions faire par des portugais et leurs esclaves, faute de monde. Les charpentiers et les calfats réparaient ce qui était rompu et ouvert; les voiliers, qui n'avaient presque jamais quitté l'aiguille depuis les coups de vent qui avaient causé la

dispersion de notre escadre à la sortie de Brest [1], travaillaient encore jour et nuit à raccommoder les restes de nos voiles déchirées, et à en faire de neuves avec la toile qui avait été embarquée pour cela. Nous avions aussi des forgerons du pays, occupés à radouber diverses ferrures qui avaient manqué à la mer dans le travail du vaisseau, et il fallut en changer quelques-unes.

« Nos soins, partagés entre les malades et cette espèce de réarmement, étaient d'un détail infini; mais nous trouvions néanmoins le soir un moment pour aller voir don Fernand, et lui demander de l'argent: aussi nous en fit-il compter à la fin, par un négociant qui, dans la traite, nous fit convenir de lui accorder dix pour cent de bénéfice. Quelque onéreux que nous parût d'abord un pareil traité dans un pays où nous pensions que le trésor du roi de Portugal nous serait ouvert à titre de simple prêt, il fallut y souscrire, ayant affaire à un particulier, et étant engagés,

[1] « Le détail de ces coups de vents est rapporté au journal de toute la campagne; et ceci n'en étant qu'un extrait, fait voir seulement qu'ayant souffert dans toutes les parties, ce qu'il nous restait de monde fut employé utilement dans cette relâche. »

comme nous l'étions déjà avec le boucher ; les propriétaires de l'hôpital et des fours [1] que nous tenions à terre, les forgerons portugais et d'autres encore dont nous étions obligés de tirer des services tous les jours ; en un mot, pour nous pourvoir de toutes les choses dont nous avions besoin là, et dans la traversée de ce lieu à l'Ile-de-France. Ainsi nous primes cet argent [redacted] prix qu'on voulut, et même encore avec une sorte de satisfaction, parce qu'il nous en fallait absolument.

« Si on convient de cette nécessité sur ce que je viens de dire, on en sera encore plus persuadé quand on saura que la petite ressource du commandant était épuisée [2] ; qu'à Riojenaire, malgré l'abondance des denrées et l'aisance des habitans, on ne trouve personne (excepté les bouchers) qui se charge d'une fourniture réglée, et qu'on est obligé d'aller tous les jours au marché public, avec de l'argent comptant, acheter la volaille, les légumes, et généralement toutes les espèces

[1] « Nous faisions cuire le pain à terre, tant pour l'hôpital que pour l'équipage, à cause du travail qui [redacted] faisait dans le vaisseau. »

[2] « On se souviendra sans doute qu'il avait fourni ce qu'il avait de piastres pour les premières dépenses. »

de vivres autres que le bœuf. Il me souvient encore de cette mission, et de ces achats pour lesquels il fallait être au marché dès l'aube du jour, afin de ne rien laisser échapper des choses nécessaires à tant de malades, et pour rafraîchir les autres, que le travail forcé du vaisseau aurait bientôt excédés sans ce secours, ce qui ne pouvant même se faire que par le moyen d'un interprète, donnait de la peine à ajuster, et emportait beaucoup de tems, par les quantités qu'il y avait à tirer de différentes mains.

« Ayant donc alors de l'argent pour fournir à tous nos besoins, nos malades se rétablissant à vue d'œil, par la bonté de l'air et des alimens, par la propreté où on les tenait, ainsi que par les soins des chirurgiens; et le reste de l'équipage travaillant courageusement aux choses qui regardaient le vaisseau, sous les yeux et suivant le concert établi entre tous les officiers, nous sentîmes croître chaque jour l'espérance d'aller rejoindre les compagnons de voyages dont la fureur des vents nous avait séparés.

Le capitaine qui avait, comme quelques-uns de ses officiers, des symptômes de scorbut, avait pris à ses frais une maison située

sur une éminence, à l'extrémité de l'hôpital qui donnait sur la rade; il y avait fait mettre des lits, et il tenait là une seconde table qui nous fournissait, dans les intervalles du service, un séjour commode et utile à la santé. On jouissait dans cette maison, comme à l'hôpital, de l'odeur des orangers et citronniers dont les environs étaient chargés; on y respirait toujours une fraîcheur agréable, par la manière dont elle était percée, et par la proximité de la mer; de sorte qu'avec la vie aisée que nous y menions, ce lieu réparait nos fatigues passées, et nous préparait à soutenir celles où nous devions dans peu nous livrer encore.

« Ce fut là que le gouverneur rendit au commandant sa première visite [1]: il y vint, de la ville, sur un cheval gris pommelé, beau, et dont le harnois n'était qu'or et broderie. Ses pistolets, son épée, ses éperons et le manche de son fouet étaient d'or en tout ou en partie. Il avait un habit d'écarlate brodé d'or aussi; et une plume blanche, quoiqu'un peu plus élevée qu'on ne les porte ordinaire-

[1] « Cette maison était bien à un quart de lieue de l'endroit de la ville, où était situé le palais du gouverneur. »

ment en France, paraissait avec assez de grâce sur son chapeau. Don Fernand pouvait avoir alors cinquante-cinq ans; il avait eu des attaques de goutte qui l'avaient un peu affaibli; mais il paraissait encore, dans cet équipage, d'une taille et d'une figure d'assez belle représentation. Il arriva chez le commandant sur les quatre heures du soir, suivi d'un très-grand nombre d'officiers bien montés, dont la magnificence, sous l'uniforme, répondait à la sienne; mais sans gardes, et disant qu'il n'était point honnête d'en mener chez ses amis. Le commandant voulait le recevoir dans la salle principale de sa maison; mais don Fernand, charmé de la belle vue de la Varangue [1] où il entra d'abord, et du frais qu'il y trouvait, demanda à y rester; de manière qu'y ayant été apporté des siéges, il fut reçu

[1] « Espèce de promenoir ou galerie couverte, pratiqué devant les maisons par un avancement ou saillie de leur couverture, et qui n'étant fermé qu'à hauteur d'appui, dans sa surface et ses deux bouts, reçoit et conserve toujours de la fraîcheur.

« Ces varangues sont communes au Brésil et aux Indes, etc.; mais de celle-ci, par rapport à l'élévation du lieu, on voyait la ville, la rade et les forts de Rio-jenaire, avec une infinité de paisages qui formaient ensemble une variété rare. »

là. Cependant son goût pour la varangue n'accommodait point sa suite, qui, par son grand respect pour lui, n'osait point y entrer pour se mettre à l'abri d'un soleil qui était encore très-ardent à cette heure là, quelque instance que nous leur fissions là-dessus. Sur quoi don Fernand ayant pris garde que plusieurs d'entre nous s'exposaient au soleil pour faire honneur à cette même suite, il nous pria d'un air pressant de rentrer, et il ne tint pas à lui que nous ne laissassions tous ces officiers à eux-mêmes, et sans autre abri que quelques arbres qui étaient devant la maison. Mais notre capitaine passant légèrement sur le cérémonial rigoureux des portugais, obligea une partie de ces timides courtisans à entrer, nous fit signe d'y contraindre aussi les autres; et ayant fait servir tout de suite des rafraîchissemens que le gouverneur trouva agréables, nous en fîmes prendre à tous les autres, et nous les mîmes, peut-être pour la première fois, à leur aise devant ce chef superbe. Cet air de liberté, et la commodité qu'avaient quelques-uns d'eux de parler français passablement, rendirent cette visite assez gaie, et lorsqu'elle finit, nous nous aperçûmes que ces messieurs se trouvaient mieux de nos

manières que de celles où on les tenait assujettis.

« Quelques jours après, nous allâmes à un spectacle que l'on donnait de tems à autre pour l'édification du peuple [1], et qui nous scandalisa beaucoup. Des marionnettes de grandeur naturelle servaient à l'exécution d'une pièce théâtrale, dont le sujet était la conversion de quelques doctes payens par sainte Catherine. Ces marionnettes étaient bonnes et richement décorées ; leur voix, leurs mouvemens plaisaient, et le mécanisme en était assez heureux pour échapper à la vue ; mais toute la pièce nous parut n'être qu'une dispute fort chaude entre la sainte et les prétendus docteurs ; et ces derniers, étant enfin convertis miraculeusement, firent place, vers la fin du troisième et dernier acte, à deux fantômes (l'un moine, et l'autre diable), qui parurent aussi sur la scène pour disputer, et qui, perdant bientôt toute retenue, se battirent cruellement jusqu'à ce qu'un gouffre de feu, s'ouvrant au théâtre, les engloutit et ferma le spectacle. Cette laide car-

[1] « C'est du peuple en état de s'édifier argent comptant, car les places [illegible] spectacle coûtaient 40 sous du pays. »

tastrophe ne nous parut guère s'accorder avec la profonde vénération des portugais pour les moines ; et cela nous ayant fait examiner les mœurs de cette nation, nous y trouvâmes assez souvent de ces sortes de contrariétés choquantes.

« Le lieu de la représentation de cette pièce était d'environ quinze toises sur dix ; et le théâtre, qui en prenait cinq sur la profondeur, laissait le reste carré. Ce théâtre était un peu moins élevé que les nôtres, et cerné de fil de fer à claire-voie, à travers laquelle on distinguait fort bien, par le moyen d'un grand nombre de bougies, l'action des marionnettes. Le carré servait de parterre, et était couvert de sièges à dossiers à bras, comme nos bancs d'église, où tous les hommes étaient placés indistinctement ; car les femmes étaient dans des loges attenantes au pourtour de l'édifice, à neuf ou dix pieds d'élévation ; d'où elles voyaient commodément le spectacle, et lorgnaient les spectateurs en jouant nonchalamment avec les rideaux destinés à les cacher. L'orchestre était assez bon en violons, et il y avait un anglais qui jouait excellemment de la flûte traversière.

« Comme nous avions toujours deux ta-

bles, grace à la générosité de notre capitaine ; beaucoup de portugais de distinction se trouvaient à l'une et à l'autre ; tantôt attirés par la curiosité de voir le vaisseau, et retenus par le commandant que ses incommodités [1] n'empêchaient point de venir à bord régulièrement pour ordonner et voir l'ouvrage de chaque jour ; tantôt c'était à sa maison, à l'occasion des visites que sa politesse et son humeur liante lui procuraient. Enfin don Fernand, avec les personnes les plus considérables de Riojenaire, reçurent un dîner à bord, où l'abondance et la délicatesse [redacted] leur laissèrent rien à désirer. On y but les santés des deux rois, et celles de leurs familles royales, au bruit de nos canons répétés par ceux de l'île des Chèvres [2]. Celle du gouverneur fut aussi honorée de quelques coups, et cela l'ayant engagé à en demander une autre, avec la permission de faire tirer, il la porta au com-

[1] « Outre les symptômes de scorbut dont j'ai parlé, il avait des obstructions de foie. »

[2] « Les portugais laissent plus d'intervalle que nous entre les coups de canon de saluts ; et leur lenteur en cela a plus de dignité que notre vivacité ; mais peut-être que le tempérament influe jusque sur ces petites choses, et qu'elles caractérisent les deux nations. »

mandant du vaisseau ; et ce capitaine ne put, malgré sa modestie, s'opposer à un honneur qu'il n'aurait jamais pensé s'attribuer. Cependant tout ce bruit d'artillerie, aussi bien que les pavillons et flammes dont l'île des Chèvres et le vaisseau étaient couverts, excitèrent tellement la curiosité des portugais ce jour-là, que la rade fut chargée de bateaux pendant toute la fête, et les bords de la mer couverts d'une nombreuse populace.

[redacted] Don Fernand nous régala aussi à son palais, quelques jours après. Tout nous était ouvert chez lui, et nous y étions reçus, non-seulement avec politesse, mais même avec distinction[1]. Il aimait beaucoup à parler de la France ; et il en parlait assez bien, quoiqu'il ne l'eût pas vue. Il connaissait une partie de la Flandre, pour y avoir servi dans sa jeunesse en qualité de capitaine de cavalerie. Il avait l'idée générale des intérêts des princes, et l'esprit orné ; de manière que, parlant aisément notre langue, [redacted] conversation était intéressante; et elle attachait de façon qu'on prenait plaisir à accompagner notre capitaine,

[1] « Je rapporte ces lieux-communs d'honnêteté, parce qu'ils prouvent la différence que ce gouverneur faisait des officiers français à ceux de sa nation. »

qui allait tous les soirs passer deux heures avec lui ; et, par une suite de la conduite de nos chefs, nous vécûmes dans une liaison polie avec tous les honnêtes gens du pays que nous voyions au palais de don Fernand, ou chez le commandant français.

« Un petit incident, que je ne veux point omettre ici, nous fit croire que le gouverneur était de bonne foi notre ami, et que, malgré l'ascendant qu'on attribue aux anglais sur les portugais, celui-ci [redacted] se sentait pas de la faiblesse de sa nation à cet égard ; qu'au contraire il aurait observé religieusement la neutralité entre nos ennemis et nous, si l'occasion s'en était présentée, comme on le crut alors. Mais, pour l'intelligence de la chose, il faut parler ici de la sortie d'Angleterre, en novembre ou décembre, d'une forte escadre pour les Indes ; car ce fut là ce qui donna lieu à l'incident dont il s'agit, comme on va le voir. Le contre-amiral anglais, ayant relâché à Madère, suivant le rapport d'un capitaine marchand portugais, qui disait l'y avoir vu, en était parti les derniers jours de décembre pour suivre [redacted] destination ; et le capitaine du port de Riojenaire étant venu avec empressement, un soir que nous étions

plusieurs chez don Fernand, l'informer que trois vaisseaux, poussés par une forte brise qui soufflait alors, avaient donné dans le goulet, et ne tarderaient point à être dans la rade, don Fernand, qui avait été recevoir en particulier le compte que lui rendait cet officier, l'amena aussitôt où nous étions, et faisant part de cette nouvelle à notre commandant, il le pria qu'au cas que ces vaisseaux fussent des traîneurs de l'escadre anglaise, de vivre en ami avec eux sous le pavillon[1] du roi de portugal; l'assurant, *foi de chevalier portugais*, d'obliger nos ennemis aux mêmes égards; et que, comme notre départ pourrait précéder le leur, il les retiendrait au moins vingt-quatre heures après notre sortie, quoiqu'ils pussent se trouver aussi, dans ce tems-là, en état de faire voile. Le commandant, sentant bien la délicatesse d'une pareille rencontre, dans la situation où étaient l'équipage et le vaisseau[2], ne montra néan-

[1] « Le mot *pavillon*, dans le sens où il est employé ici, exprime l'autorité des souverains dans les lieux de leur obéissance. »

[2] « Beaucoup de nos convalescens étaient encore faibles, et il en restait quelques-uns encore incapables de servir.

moins aucune émotion ; mais, demandant sur-le-champ à voir les vaisseaux qu'on annonçait, pour agir suivant ses propres connaissances, nous passâmes tous dans un appartement qui donne sur la mer ; et, découvrant de là une partie de la rade, nous vîmes ces trois bâtimens, que nous reconnûmes à leurs pavillons et à leur petitesse, pour des marchands de la côte du Brésil. Ainsi, les fantômes du capitaine de port, en s'évanouissant, nous laissèrent, du moins, bonne opinion du gouverneur, et nous nous persuadâmes que, dans la réalité, il en aurait usé comme il avait paru le dire franchement dans l'erreur.

Cependant, nos malades qui, par une espèce de miracle, qu'on ne peut attribuer, après les soins qu'on [redacted] prenait, qu'à la bonté du climat et des denrées, étaient presque tous [redacted] convalescence au bout de dix ou douze

« D'ailleurs [redacted] embarquions alors de l'eau et du bois ; on réparait le grément, et nous n'étions point en situation de voir tranquillement auprès de nous des ennemis supérieurs, d'autant que des riens, entre les équipages, pouvaient déranger les mesures des chefs ; et faire oublier ce qui était dû au roi de Portugal dans un de [redacted] ports. »

jours, et contribuaient déjà au travail, que tant que leurs forces et le ménagement le permettaient. Les autres n'avaient plus besoin que de quelques jours pour être au même état ; de sorte que le vaisseau ayant eu, en peu de tems, une demi-bande et étant calfaté partout, l'eau et le bois embarqués, le grément et toutes les ferrures mises en place, nos voiles raccommodées ou changées, nous ne songeâmes plus qu'à employer le tems qu'il leur fallait encore, à faire nos approvisionnemens de traversée.

« Nous allâmes pour cet effet à trois ou quatre lieues de la ville, sur les bords de la rade, acheter des bœufs des troupeaux que les RR. PP. Jésuites y font entretenir, comme je le dirai dans la suite, ainsi que du foin et des troncs de bananiers, pour leur nourriture à la mer ; et ayant pris ailleurs quelques moutons, mais en petit nombre à cause de leur mauvaise qualité, beaucoup de volailles, par la raison contraire, de la farine de manioc comme anti-scorbutique, de la guildive et quantité de citrons pour les fomentations de ceux auxquels il resterait des traces du scorbut, ou pour ceux auxquels il pourrait survenir à la mer des symptômes nouveaux,

nous finîmes nos provisions par un amas de tous les légumes verds et de garde que nous pûmes trouver.

« Toutes ces choses étant faites, et le reste des malades s'étant fortifiés comme nous l'avions prévu, nous levâmes notre hôpital le 9 mai, ne laissant à terre qu'un aide-canonnier, dont le scorbut apparemment invétéré avait résisté à la bonté de l'air et aux traitemens, et que le gouverneur fit mettre à l'hôpital de la ville, sous sa protection spéciale, avec promesse de le renvoyer en Europe lorsqu'il serait rétabli.

« Nous payâmes ensuite tous ceux qui nous avaient fourni quelque chose, ou rendu des services; et finissant par l'honnête citoyen qui avait bien voulu nous vendre de l'argent, nous lui laissâmes une lettre-de-change sur le consul de France à Lisbonne[1], accompagnée d'une lettre de politesse à ce consul, sur la nécessité de tirer sur lui, d'un pays où on ne

[1] « Le négociant auquel nous eûmes affaire, ne connaissant point le munitionnaire des vivres de la marine, voulait absolument que nous tirassions sur l'ambassadeur de France à Lisbonne; mais, ne le voulant point, par respect pour le ministre, nous fûmes, à force de prières, accepter au prêteur la lettre-de-change dont il s'agit, sur le consul. »

connaissait point le munitionnaire des vivres de la marine : après quoi nous allâmes sur le soir, avec le commandant, remercier le gouverneur des secours que nous avions reçus, de l'honnêteté particulière avec laquelle il nous avait traités ; et enfin prendre congé de lui, en le prévenant que nous partions le lendemain de grand matin.

« Cette dernière entrevue fut non seulement pleine de politesse, mais même d'amitié de part et d'autre. On y parla avec satisfaction de la manière paisible dont les habitans et les gens de notre équipage avaient vécu ensemble ; on nous félicita sur le prompt rétablissement de tout notre monde, et on nous souhaita, avec toutes les démonstrations de la sincérité, des événemens heureux dans le cours de notre campagne.

« A la sortie, don Fernand nous conduisit jusqu'à la porte extérieure de son palais avec les mêmes honneurs de la première visite du commandant, et nous nous retirâmes à bord contens de lui et de nos diligences, qui nous avaient fait faire en dix-sept jours de relâche, compris celui de l'entrée, toutes les choses que j'ai dites, et remis en état d'aller à notre rendez-vous.

« Le lendemain, à cinq heures du matin, nous appareillâmes ; mais une brise du large nous ayant obligé de mouiller en-dehors du goulet, nous y fûmes salués par un bâtiment portugais, qui entra dans Riojenaire l'après-midi, et nous restâmes en cet endroit jusqu'au lendemain à deux heures du matin, qu'ayant appareillé pour la seconde fois par un petit vent de nord-est, nous courûmes au sud-est, pour aller chercher le cap de Bonne-Espérance.

« Alors, dans le loisir de la navigation, trouvant à m'amuser de ce que j'avais vu et su à Riojenaire de cette belle et riche colonie, j'assemblai toutes les notes que j'en avais prises sur le lieu, tant par moi-même, que par le moyen d'un français qui m'avait toujours servi d'interprête pour le service du vaisseau, et qui réussissait assez bien à faire parler les portugais auxquels nous avions continuellement affaire. En sorte que, de ces notes que la curiosité m'avait fait prendre avec le plus d'exactitude qu'il m'était possible, je formai en m'amusant, comme j'ai dit, l'esquisse ci-après ; et seulement dans la vue d'aider ma mémoire au sujet d'une place dont on parle souvent dans la marine, comme d'une ancienne conquête de ce corps.

ÉTAT de Riojenaire, avec une légère description du lieu.

« Les terres qui forment l'entrée de Riojenaire sont hautes et par monts; il y a entre autres, à gauche avant cette entrée, un morne en forme de pain de sucre, qui est gros et fort élevé, jusqu'au pied duquel on pourrait aller mouiller, si les vents ou quelqu'autre chose empêchaient de donner dans le goulet. Après l'avoir passé d'une demi-lieue, on se trouve dans ce goulet, plus étroit que celui de Brest, où il y a, à main droite, une petite batterie de huit pièces de canon de 12, et ensuite le fort de Sainte-Croix, qui n'en est séparé que par une saignée faite dans le roc, où on a jeté un petit pont de communication. Ce fort peut avoir 120 toises de face sur le goulet, et un peu plus de la moitié de profondeur. Il est sur un avancement de rocher vif, d'où les vaisseaux qui entrent et sortent sont obligés de passer à moins d'une portée de mousquet. Sa fortification consiste en une épaisse maçonnerie de 20 ou 25 pieds de hauteur, revêtue de pierres blanches, qui paraissent tendres, sur laquelle on a établi

60 pièces de 24 et de 18, en différentes positions, pour battre les dehors du goulet, le passage et une partie de la rade, mais avec le même défaut qui se voit en beaucoup d'autres endroits pour les batteries destinées à tirer sur la mer, qui est d'avoir enfermé ces canons dans des embrâsures, comme si un vaisseau sous voiles était un objet fixe, et qu'il ne fallût à la pièce qu'une seule direction pour lui porter plusieurs coups. Cependant ce fort de Sainte-Croix est le principal du pays; il reçoit et rend le salut des vaisseaux, comme je l'ai dit en parlant de notre entrée à Riojenaire. Il a quelques logemens où on tient état-major et garnison composés, pour le premier, d'un commandant, d'un major, d'un sergent de place ou aide-major, et d'un aumônier, avec trois bas-officiers, comme un maître canonnier, et deux aides, lesquels *y résident tous*; et, pour les troupes, il y a ordinairement un capitaine ou lieutenant d'infanterie, et trente soldats qu'on relève tous les mois, sans compter cinquante ou soixante noirs pour les corvées et le service du canon.

« De l'autre côté du goulet, vis-à-vis, il y a 20 pièces de 18 en barbette, mais trop éloi-

gnées, je crois, du passage nécessaire des grands vaisseaux, pour les incommoder beaucoup; et, sur un rocher qui est plus bas, dans l'intérieur de la rade, à environ une lieue de terre, on a construit un fort carré, d'où une trentaine de canons de 24 et de 18 peuvent, non-seulement croiser le feu du fort Sainte-Croix, et de la batterie opposée pour défendre l'entrée, mais encore, par ses différentes faces, battre les deux passages qu'il forme en cet endroit, et presque jusqu'au mouillage devant la ville.

« A terre, en avançant un peu vers la ville, il y a la batterie de Notre-Dame-de-Gloire, qui a pris ce nom d'une chapelle qui en est fort proche. Cette batterie est peu de chose, n'ayant que 9 ou 10 canons de petit calibre, ainsi qu'une autre qu'on voit sur une presqu'île, dont je ne sais pas le nom, qui forme, avec l'île des Chèvres (dont je vais parler) une anse devant Riojenaire.

L'île des Chèvres, longue de deux portées de fusil sur une portée de pistolet ou un peu plus de largeur, a été tellement fortifiée depuis la conquête de M. Duguay-Trouin [1],

[1] « Prise de Riojenaire, par M. Duguay-Trouin, en 1711. Voyez ses Mémoires. »

qu'indépendamment du fort à 4 bastions dont il parle, les ouvrages qu'on y a ajoutés la couvrent entièrement; mais il faudrait deux ou trois mille hommes pour sa défense, et je doute qu'on pût les y mettre, sans se dégarnir beaucoup ailleurs. Sa situation, à l'égard du couvent des Bénédictins, est comme M. Duguay-Trouin la donne; et le plan inséré dans ses mémoires, rend fort bien la position de trois éminences qui commandent la ville, savoir : celle des Bénédictins, celle de la Conception, occupée par le palais archiépiscopal, et celle des Jésuites, qui est à l'autre bout de la ville du côté de l'entrée de la rade. Mais il y en a une quatrième située à-peu-près, par rapport aux Jesuites, comme celle de la Conception l'est aux Bénédictins, c'est-à-dire sur les derrières de la ville, et rentrant un peu en fond de perspective, où il semble que la nature ait observé quelque symétrie. On achevait alors de bâtir, sur cette quatrième montagne [1], une maison fort belle pour des religieux, dits de Saint-Antoine, à cause du lieu qui se nomme ainsi, mais qui sont de la

[1] « Cette montagne est consacrée à Saint-Antoine, patron du Portugal; et, par une suite de dévotion à ce Saint, les religieux et leur maison en prennent le nom. »

règle de Saint-François. Ces bons pères, qui y étaient déjà établis, ont là, dans un vaste bâtiment, trois églises, qui, comme toutes celles de Riojenaire, sont d'une magnificence éblouissante par l'or dont elles sont doublées [1] (si je peux me servir de ce mot pour exprimer leurs richesses) et par les vases nombreux du même métal, ainsi que les autres ornemens qui servent aux autels.

« L'aspect de ces quatre maisons sur autant de montagnes qui dominent la ville et ses environs, a de la grandeur; et si elles doivent être pour la postérité des monumens de la piété des portugais, elles seront aussi les preuves incontestables des trésors immenses qu'ils ont trouvés dans cette partie du monde.

« Derrière les Jésuites, il y a quelques pièces de canon [2]; l'archevêché en a aussi; mais, soit négligence ou sécurité, on a laissé

[1] Expression très-significative dans la langue des marins. *Doubler* un vaisseau, c'est le revêtir d'un doublage ou d'une enveloppe qui le mette à l'abri d'être rongé par les vers. (S.)

[2] « A la position de ces canons, il semble qu'ils ne puissent servir que contre la ville, au cas qu'elle fût prise, et pour la défense particulière des Jésuites. »

tomber ces batteries [redacted] si mauvais état, que je ne crois pas qu'elles fussent redoutables dans une surprise, malgré l'avantage de commander la ville, attendu qu'il faudrait plus de tems pour les rendre de service, qu'on n'en emploie ordinairement dans un coup de main.

« La hauteur qu'occupent les Bénédictins n'a point de batterie; et deux pièces de 12 sans affûts, qui sont dans l'escarpement vis-à-vis de l'île des Chèvres, ne méritent pas ce nom. Il y a même un de ces canons qui a eu la moitié de la bouche emportée d'un coup qu'il reçut de la batterie que M. Duguay-Trouin établit sur l'île en attaquant Riojenaire.

« A l'égard de la ville, elle est sur un terrain plat, et presque carré. Sa face sur la mer a d'étendue environ un demi-mille d'Angleterre, qui est, comme j'ai dit, terminée par les montagnes des Jésuites et des Bénédictins. Sa profondeur répondrait assez au carré régulier, si elle n'était point un peu resserrée dans les derrières par les deux autres montagnes, dites *de la Conception* et *de Saint-Antoine*; de sorte qu'elle peut avoir au plus une demi-lieue de circuit. Elle est passa-

blement bien percée, et quelques-unes de ses rues la prolongent entièrement. Mais on remarque que la principale, qui est nommée par excellence *la Grande-Rue*, n'a que sept ou huit pieds de pavé de chaque côté; et que, dans le milieu, on marche sur une terre sablonneuse, qui, quoiqu'assez solide, laisse néanmoins l'incommodité de beaucoup de poussière. Les maisons qui la bordent sont médiocres et inégales; cependant elles sont au-dessus de celles des autres quartiers qui n'ont généralement qu'un étage, car celles-ci en ont deux et trois. La rue des Orfèvres, appelée ainsi, à cause de la quantité de gens de cette profession qui y demeurent, et que les mines ont attirés à Riojenaire, est droite, et de la longueur de la ville, mais mal pavée, et ses maisons sont basses. Quant aux autres rues du fond de la place et de celles de traverse, elles n'ont rien pour elles que l'avantage commun du terrain uni qui sert d'assiette à toute la ville, et enfin elles sont bornées par un canal de pierres de taille de deux pieds et demi de largeur, avec des traverses de même, à deux ou trois toises de distance, sur lesquelles on le passe aisément lorsqu'on ne veut point l'enjamber. Il a cinq pieds de profon-

deur, et il y coule un ruisseau qui a sa source au pied de la montagne de Saint-Antoine.

« La vue de ce canal m'ayant rappelé le fossé plein d'eau dont M. Duguay-Trouin parle, je le cherchai tout de suite; mais, n'ayant trouvé qu'une plaine presque sèche qui s'étend assez loin dans la campagne, je revins au canal (qui doit vraisemblablement passer pour le reste du fossé) admirer les changemens surprenans qui arrivent dans la nature, et j'y vis avec étonnement que les sources abondantes qui remplissaient plusieurs années auparavant un fossé, se trouvaient réduites à ne produire qu'un filet d'eau.

« En-dehors du canal, à une vingtaine de toises de distance, il y a une espèce de retranchement de pierres, liées avec du mortier gras et noir, qui paraît avoir peu de solidité. Ce mur est à hauteur d'appui, et il renferme la partie de la ville qui regarde la plaine. C'est l'endroit par où MM. Duclerc et Duguay-Trouin entrèrent dans Riojenaire, avec des succès si différens.

« Je n'ai pas vu une seule pièce de canon à l'enceinte de la ville. Elle n'est fermée d'aucune part, autrement que par le retranchement; et, si on en excepte les mauvaises bat-

teries des éminences [1], sa défense ne peut être fondée que sur la valeur de ses habitans, et sur les forts qui sont à l'entrée de la rade.

« Riojenaire et ses environs ne sont guères peuplés de blancs, mais il y a une multitude presqu'incroyable de mulâtres et de noirs. Le sang s'y mêle tous les jours de plus en plus par le libertinage, auquel le climat et l'oisiveté rendent les habitans enclins; et cette oisiveté vicieuse, passant malheureusement chez eux pour dignité, bien loin d'agir pour le bien commun de la société, ils n'agissent pas seulement pour leurs propres commodités, dans un pays qui leur offre tout sans beaucoup de peines : car, voulant tous être nobles, ils affectent de mépriser l'industrie, comme si un travail honnête pouvait les avilir, et ils portent cette manie si loin, que le soin même de faire et voir travailler leurs esclaves, leur paraît contraire à la grandeur et à l'opulence dont ils se piquent. Aussi ne retirent-ils presque rien de la possession de ces nègres, qui infectent et embarrassent la ville, à moins qu'ils ne les envoyent aux mines, où le gain est encore douteux, par l'espèce d'épuisement de plusieurs d'entr'elles.

[1] « Des Jésuites et de la Conception. »

En effet, beaucoup de ces terres, dépouillées de leurs riches productions, au lieu de contenter la cupidité, ruinent quelquefois ceux qui s'obstinent à y faire fouiller; car l'entrepreneur [1] est obligé de payer environ 100 liv. par an, pour chaque esclave qu'il emploie, indépendamment du quint dû au roi sur ce que le mineur peut trouver, et des autres frais nécessaires, comme matières, outils et subsistance des travailleurs; cependant la recherche des trésors étant, à ce qu'ils croient, le seul travail digne d'eux, ils y ont beaucoup d'esclaves occupés; et on pourrait juger de la quantité de ceux qui sont ordinairement commis à cette recherche, par le seul rôle de capitation des mines appelées *générales* [2], (qui ne sont plus aujourd'hui qu'une assez petite partie de celles qu'on a ouvertes

[1] « Par le mot d'*Entrepreneur*, il faut entendre chaque particulier qui veut faire miner pour son compte, ou en société solidaire; et non pas un homme qui ait un droit exclusif à ce travail. »

[2] « Ces mines ont beaucoup perdu de leur réputation; mais elles ont retenu le nom de *générales*, des grands travaux qu'on y faisait autrefois, et de leur ancienne abondance; car on en a découvert beaucoup d'autres qui donnent plus. »

jusqu'à près de 400 lieues dans le pays) lequel rôle montait à 11,000 têtes [1].

« La multitude d'esclaves de Riojenaire, et même de tout le Brésil, ferait appréhender un soulèvement funeste à leurs maîtres, si les portugais n'avaient pas la précaution d'en avoir de lieux différens, et de se servir de l'opposition de leurs caractères pour les contenir les uns par les autres. Ils les tirent de la côte vulgairement appelée *la Guinée*, et du royaume d'Angola, qui en est séparé. Les premiers sont, au jugement des portugais, déliés, fourbes et paresseux; les derniers, d'esprit lourd, mais laborieux, de bonne foi et haïssant les autres autant qu'ils en sont haïs; de manière que ces deux espèces étant mêlées par-tout, et ne se conciliant jamais, l'une ne peut rien entreprendre que l'autre ne la décèle aussitôt; et la sureté publique est fondée sur cette antipathie.

« Quant aux troupes réglées qui servent dans la place et à la garde des forts, elles consistent en huit ou neuf cents hommes d'infanterie assez bien entretenus, parmi lesquels il y a une centaine de grenadiers de belle

[1] « M. Seyon, chevalier de Christ, de qui je tiens cela, en avait fait le dénombrement sur ce rôle. »

apparence, qui montent la garde chez le gouverneur, par détachement, avec un capitaine et un lieutenant, ou bien un enseigne, pris indistinctement de toutes les compagnies, lesquelles, à leur uniforme blanc et rouge, paraissent ne former qu'un même corps. Cette troupe, fort exercée par un major qu'on lui avait nouvellement envoyé de Lisbonne, est composée, pour la plus grande partie, d'enfans du pays, blancs ou mêlés, que l'on contraint à s'y enrôler : de sorte qu'un habitant du commun, qui a trois ou quatre fils d'âge et de taille à porter les armes, peut à peine se flatter, dans certaines circonstances, d'en exempter un seul de cette milice, qu'on regarde comme le bouclier de Riojenaire.

« Les environs de la mer ont aussi leurs détachemens gardes-côtes, mais en si petit nombre, qu'on y voit aisément la disette d'hommes; et on peut dire que les officiers de l'une et de l'autre troupe en général sont gens sans service, et même de peu de considération, auxquels le gouverneur, selon ses vues, donne ou fait avoir ces emplois quand il le veut. Il y en avait alors un exemple bien sensible en la personne d'un de ses valets-de-chambre [1],

[1] « Il était en uniforme, dans la suite nombreuse et

qui, sans abandonner les fonctions viles de cet état, portait déjà l'habit d'officier, et attendait l'agrément du roi pour la levée d'une compagnie franche de cavalerie, que son maître avait demandée pour lui ; ce qui, ne pouvant manquer d'être bientôt suivi de l'ordre de Christ, fera voir en ce nouvel important, que les places honorables du service, et un ordre royal, se donnent, dans ce pays-là, aux gens les plus abjects.

« Après les troupes dont je viens de parler, mettant à part les prêtres et les moines qui sont en très-grand nombre à Riojenaire, on aurait peut-être peine à tirer du peuple que cette ville contient, deux mille hommes libres propres à sa défense, le reste n'étant qu'une foule de vieillards impuissans, de femmes, d'enfans et d'esclaves timides.

« Le gouvernement de Riojenaire et celui des Mines, qu'on a unis en faveur de Don Fernand Freïre, forment un archevêché. Il y a une cour souveraine de justice, sous le nom de présidence, qui siége dans cette ville, où ressortissent toutes les affaires de jurisprudence, dont le président porte, pour emblême

militaire qu'avait le gouverneur, lorqu'il rendit visite au capitaine du vaisseau. »

de la sévérité, des verges attachées ingénieusement sur une manche et une poche de son habit; et quelques autres officiers inférieurs, sur la manche seulement. Il y a aussi une intendance de finances, et un hôtel des monnaies, où on bat des doublons, demi-doublons d'or, etc., fort bien frappés. Des inquisiteurs, sous le titre de chevaliers de l'inquisition, y sont établis pour connaître de tout ce qui a rapport à ce redoutable tribunal; mais leur autorité est bornée à une discipline modérée, comme prison et amende, et ils sont obligés d'envoyer à Lisbonne les grands criminels, pour y être jugés à la rigueur. Ces chevaliers, qui sont des habitans de quelque considération, ont une petite croix d'or, avec une chaîne de même à la boutonnière, pour marque de leur office.

Les monnaies courantes dans le pays ont les dénominations et valeurs ci-après, savoir:

	Noms des espèces.	*Valeur en livres.*	*Valeur en réis.*
Or.	Doublon	80	12800
	Demi-doublon	40	6400
Argent.	Quart de doublon	20	3200
	Double pataque	4	640
	Pataque	2	320
	Demi-pataque	1	160
	Quart de pataque	» 10 s.	80
Cuivre.	Vingtain	» 2 6 d.	20
	Demi-vingtain	» 1 3	10

« Le réis est idéal, et vaut un denier et demi du pays, comme on le voit par la manière de compter des portugais; mais ils n'ont point d'espèce effective au-dessous du demi-vingtain.

« Ils estiment si peu l'or et l'argent étrangers, que ces deux métaux, au coin de France, n'y passent qu'à un sixième de perte; et les piastres mexicaines ou d'Espagne, même aux deux colonnes, à un septième.

« Le mépris de l'industrie, et la haine du travail répandus dans le pays, aussi bien que la recherche de l'or et des diamans qui occupe tant d'hommes, leur faisant négliger la culture des terres, on n'y voit ni café, ni cacao, ni indigo; et presque tout le commerce qui s'y fait est du côté de l'Europe. Il consiste, pour la vie, en une médiocre quantité de farine, de vin de Portugal et d'épiceries, dont leur frugalité se contente. Mais, pour le faste, ce sont des étoffes d'or et d'argent, des galons, des soieries; de beaux draps, des toiles fines, et d'autres marchandises de goût ou nécessaires, tirées, pour la plus grande partie, des manufactures de France, dont Lisbonne leur fait l'envoi une fois l'an, vers les mois de septembre ou d'octobre, par une flottille escortée ordinairement de trois ou quatre vaisseaux

de guerre, qui se répandent avec les bâtimens marchands à la baie de Tous-les-Saints, à Fernambouc, à Riojenaire, etc.; après quoi, ces vaisseaux et la flottille, chargés de l'or et de quelques diamans provenant des droits du roi, et de ceux que les particuliers font passer pour leur compte dans le Portugal ou ailleurs, se rejoignent à la baie de Tous-les-Saints, en décembre ou janvier, pour retourner en Europe, et n'emportent du pays, avec leurs matières précieuses, que du sucre, du tabac et du coton, qu'il semble produire malgré ses maîtres.

« Quoique j'aie dit quelque chose du caractère vain des portugais de Riojenaire, en parlant du grand nombre d'esclaves qu'ils laissent inutilement dans la ville, j'ajouterai ici, pour achever de faire connaître leur futilité, qu'une épée et un bel habit les flattent si fort, qu'ils en tirent l'opinion de leur importance; et ces puérilités leur font prendre un maintien grave que rien ne peut déranger. La canne, cette marque de distinction commune à l'Espagne et au Portugal, est au Brésil le ragoût le plus fin de l'amour-propre, lorsqu'on a droit d'y avoir une pomme d'or [1]; mais, si

[1] « Il n'y a que les officiers-généraux ou supérieurs,

peu de personnes ont ce privilége [1], celles qui ont des cannes garnies seulement en argent, y sont remarquables par leur autorité [2]. En sorte que les habitans n'en pouvant point porter de ces espèces, et voulant néanmoins satisfaire leur vanité aux yeux de la populace, ils cachent leur infériorité sous le brillant de leurs habits et de leur suite, sacrifiant, tellement pour cela, à l'apparence, que tel d'entr'eux, venant d'éblouir le peuple par la richesse de ses vêtemens, et par des esclaves de couleur qui lui portaient un parasol ou le suivaient, rentre à midi chez lui pour y prendre, entre quatre murailles nues, un dîner composé de pain de manioc, de poissons secs et de quelques fruits. Enfin, ces martyrs de l'ostentation s'isolent et se réduisent à la mauvaise chère et à l'ennui dans leur domestique, pourvu qu'au-dehors ils contribuent aux fastes de leur nation [3];

comme colonels et autres emplois considérables, qui ayent le droit de la pomme d'or à leur canne; les autres la portent en argent, et même avec quelque différence pour les grades. »

[1] « Les étrangers sont sans conséquence. »

[2] « Dans les émeutes ou tumulte du peuple, la vue d'une de ces cannes en impose aux plus turbulens. »

[3] « Ils ne bornent pas tout-à-fait au brillant leurs

et il ne manque plus rien à leur grandeur chimérique, dès qu'ils ont pu ajouter à leur magnificence personnelle une espèce de chaise[1], ou plutôt un lit portatif pour leurs femmes, dont le bois sculpté et doré, joint à l'étoffe de soie frangée et galonnée qui lui sert de rideaux, étale, en allant à l'église, les jours ordonnés seulement, la mollesse et la mignardise de ces déesses, presqu'autant esclaves que ceux qui les portent. Elles y sont à demi-couchées, et dans une très-grande parure d'habits et de pierreries, assez blanches, peu de couleurs, et affectant un air enfantin que beaucoup de visages démentent. D'ailleurs on ne les voit jamais chez elles ouvertement, et on n'a cette liberté que pour les femmes du peuple qui sont fort brunes, par le peu de précaution qu'elles prennent contre le soleil.

« Cependant ces portugais, malgré la frugalité dont j'ai parlé, aiment la bonne chère; et la manière avide et gourmande dont j'en ai

idées sur les fastes d'une nation. Ils les étendent sur la valeur et la politique : aussi ont-ils soin d'avertir qu'ils sont soldats, et de traiter sérieusement jusqu'aux bagatelles. »

[1] « Ces voitures ont quelque rapport aux palanquins, mais elles sont à bâtons comme nos chaises à porteurs. »

vu plusieurs boire et manger chez notre capitaine, m'en ayant convaincu, j'admirai en eux la force différente des passions. En effet, la sensualité y cède à l'avarice, tandis que celle-ci est sacrifiée à deux autres passions impérieuses, qui sont la vanité et l'amour des femmes, auxquelles ils sont fort adonnés.

« Pour ce qui sert à la vie, Riojenaire et tous les lieux circonvoisins ne manquent point de ce qui y est essentiel et agréable, avec les différences du plus ou du moins de bonté de certaines espèces, comme dans tous les lieux du monde; et comme il ne s'agit pas ici d'examiner ce qu'un peuple plus ingénieux et plus actif pourrait se procurer de commodités dans un pays comme celui-là, mais de rapporter ce que j'ai vu, je vais détailler succinctement les choses dont nos propres besoins nous ont rendu la connaissance nécessaire, avec les observations simples que j'ai pu faire sur chacune d'elles.

« Premièrement, le gros bétail y est assez commun, par le soin qu'ont pris les RR. PP. Jésuites, non-seulement de le conserver, mais même de le multiplier, en faisant prendre dans les bois les jeunes taureaux et génisses sauvages pour en former des troupeaux.

De sorte que, faisant couper une certaine quantité des premiers, et tenant le tout dans de bons pâtis qui environnent les maisons qu'ils ont fait bâtir le long des côtes du Brésil, ils en fournissent la ville et le pays, et perpétuent ces troupeaux pour la subsistance de leurs paresseux concitoyens. Cependant ce bétail, pour être acquis et entretenu à si peu de frais, n'est pas à fort bon marché, car un bœuf s'y vend 25 écus du pays (ou 30 de France) et en détail 4 sous la livre [1]. Il est beaucoup inférieur à celui de la province de Bretagne, quoiqu'élevé dans des lieux abondans en foin et en arbres bananiers, dont ils aiment les troncs et les feuilles [2].

« Le mouton n'y vaut rien; la chair en est sèche, parce qu'il n'est jamais coupé. Il est d'un goût si insipide, que, sans en faire aucune différence d'avec les brebis, on les vend ensemble et au même prix. Nous l'avions bien éprouvé pendant la relâche; mais par un reste de préjugés, voulant éviter ce

[1] « La livre n'y est que de 14 onces; et, pour les quantités, on y compte par arroubes, comme nous comptons par quintaux. L'arroube pèse 32 liv. du pays.

[2] « Le tronc ou corps du bananier est tendre et plein de suc. »

mélange dans ceux que nous devions embarquer, nous demandâmes des moutons sans brebis à celui qui se chargeait de cette commission, et nous ne fûmes pas médiocrement étonnés la veille de notre départ, lorsqu'on présenta à bord ces deux espèces encore mêlées; nous voulûmes rebuter les brebis, et qu'on nous fournît des moutons à leur place pour remplir le nombre que nous avions convenu d'en prendre; mais ce fut inutilement; on ne voulait point vendre les uns sans les autres; et comme le tems pressait d'achever nos arrangemens, nous souvenant par notre propre expérience du peu que le tout valait, nous prîmes ce qui nous était présenté, et seulement dans la vue de diversifier, autant qu'il était possible, la nourriture des malades. Ils nous revinrent indistinctement à 14 liv. 8 s. de France la pièce.

« Il y a du porc en assez grande abondance dans le pays; mais comme il y mange beaucoup de poisson, il en a lui-même le goût d'une façon si surprenante, qu'il lui faut, lorsqu'on l'a embarqué, un long usage d'autres alimens pour qu'il reprenne le goût qui lui est propre. Au reste, il n'y est pas plus cher qu'en Bretagne.

« La poule y est chère, mais belle et excellente ; on la compare pour sa grandeur et sa bonté, aux poules de Caux, et elle coûte 3 l. ; les dindons et les canards, quoique moins beaux dans leur espèce, sont néanmoins bons. On paye les premiers 6 liv. et les derniers 3 l., comme les poules [1].

« D'ailleurs on y trouve une quantité prodigieuse de fruits, comme orangers et citrons de différentes sortes, figues bananes, bananes simples, ananas, patates, melons d'eau, pistaches, etc., des salades, et en légumes, des choux, des poireaux, des giraumons et citrouilles propres à rafraîchir les équipages.

« Voilà ce que j'ai pu recueillir du gouvernement, des forces, des mœurs, du commerce et des productions de Riojenaire. Je n'ai rien dit des naturels du brésil, parce que ces malheureux se tiennent presque tous dans les bois pour y vivre à leur manière, et peut-être pour fuir un joug trop pesant. Cependant j'en ai vu quelques-uns à la ville, que les Jésuites ont convertis; et on m'a assuré que ces RR. PP. en ont un grand nombre à leurs maisons de la côte, qu'ils catéchisent avec le même succès. Ceux que j'ai vus sont rou-

[1] « Ces prix sont en argent de France, par évaluation. »

geâtres; ils ont les traits petits, les cheveux noirs, longs et plats, et la taille médiocre.

« A l'égard de la mer, elle y est si poissonneuse, que tout le monde fait sécher du poisson pour sa provision et la nourriture des esclaves, outre la quantité qu'on en abandonne aux pourceaux. La rade est peut-être la plus grande et la plus commode qu'il y ait au monde. Les montagnes qui l'environnent en rendent l'abri assuré contre la plupart des vents, et empêchent que la mer n'y soit jamais fort agitée. On peut mouiller dans toute son étendue, et par-là elle contiendrait infiniment plus de vaisseaux que celle de Brest [1]. On peut aussi y carêner des vaisseaux de tout rang en divers lieux, et nommément contre l'île des Chèvres, où cette opération se fait avec facilité aux vaisseaux de guerre portugais qui y vont escorter la flottille, quand quelques-uns d'eux en ont besoin. Je dis avec facilité, parce qu'ils y approchent si près de terre, qu'un seul radeau en fait la jonction et sert au transport des matières. Il y a encore dans cette rade d'autres îles et îlots qui fourniraient la même commodité, et sur lesquels

[1] « *C'est-à-dire* beaucoup plus qu'aucune puissance n'en pourrait envoyer. »

on pourrait établir des magasins et ateliers bien sûrs pour la conservation des effets, s'il y avait un arsenal à Riojenaire ; mais soit que les portugais ne connaissent point les avantages d'une si belle possession, ou que quelques raisons politiques les empêchent d'en tirer parti, ils négligent d'y avoir des établissemens qui les rendraient considérables dans certaines circonstances, à toutes les nations de l'Europe qui vont commercer au-delà de la ligne.

« Pour le climat, on peut juger par le prompt rétablissement de nos malades, qu'il est bon; l'eau y est bonne aussi, et on en fait aisément en plusieurs endroits des côtes de la rade ; il est vrai qu'il y fait fort chaud, car la fin d'avril et le commencement de mai que nous y avons passés (quoique de l'hiver du pays à cause de son hémisphère) étaient brûlans au point d'incommoder infiniment plus que nos étés ; et sans le secours de deux brises [1] qui viennent régulièrement le matin et le soir y rafraîchir l'air et la terre, les suites de cette excessive chaleur seraient à craindre. »]

[1] « Celle du matin vient du nord-ouest, celle du soir du sud-est. »

LIVRE V.

HISTOIRE NATURELLE DE L'INDE.

§. PREMIER.

DU CLIMAT, DU SOL ET DES QUADRUPÈDES.

[*Mémoire sur la nature de l'air, du sol et de la mer de l'Inde, traduit de la seconde édition de la* Zoologia Indica *de M. Reinhold Forster.*

Le mot *Inde*, ainsi qu'il est vraisemblable, est dérivé de *hind* ou *indu*, nom du peuple qui habite cette région. Les premiers navigateurs dans l'Inde, les espagnols et les portugais, avaient coutume de l'écrire *Gentu* [a]. Les grecs, qui pénétrèrent dans l'Inde par la Perse, reçurent des persans le nom de la nation, *hind*; mais ces mêmes grecs appel-

[a] *Gentu*, en langue sanscrite, signifie *animal*, et surtout *homme*; d'où les étrangers européens crurent que c'était le nom de ce peuple. Les indigènes s'appelaient eux-mêmes *gentu*, *hommes*.

lèrent aussi à tort, *Indus*, le fleuve que les habitans appellent *Sind* ou *Sindo*. Dans le siècle suivant, les romains nommèrent le pays, *Indu*, ses habitans, *indi*, et le fleuve, *Indus*, quoi qu'ils connussent le nom de *Sind*[1]. Les arabes et les perses ont employé les dénominations de *Sind* et d'*Hind*, qui se rencontrent très-souvent dans leurs écrits. Les portugais ayant commencé à parcourir les mers pour découvrir des régions inconnues, la plupart d'entre eux soupçonnèrent que, s'ils dirigeaient en droite ligne leur navigation vers l'occident, ils parviendraient enfin à des îles lointaines voisines de l'Inde; ils donnèrent donc à ces îles, qu'ils croyaient être situées en avant du continent de l'Inde, le nom d'*Antilles*[2], nom que les géographes, avant la découverte de l'Amérique, ont transmis dans leurs cartes; et soupçonnant que les contrées situées au-delà des Antilles, étaient celles de l'Inde, ils les appelèrent *Indes occidentales*, parce que l'on pouvait y parvenir en naviguant vers l'occident. D'où il est aisé de voir combien l'acception du mot *Inde* a d'extension de nos jours.

[1] Plin. liv. 6, cap. 10.

[2] *Ante illas*.

L'Inde, qui nourrit les animaux que nous allons décrire, est l'*Inde orientale*; mais on diffère d'opinions au sujet des pays auxquels on doit proprement attribuer cette dénomination. D'abord, les uns veulent que l'Inde soit restreinte aux contrées habitées par la nation *hindu*, et que les perses appellent *Hindostan*, c'est-à-dire celles qui sont comprises entre le fleuve Sinde, le Gange, le mont Imaüs au nord, la mer au midi; de sorte que toute la presqu'île en-deçà du Gange, appartient à l'Indostan.

D'autres veulent que la presqu'île au-delà du Gange, appartienne aussi à l'Inde, de même que l'Indostan. Mais l'Inde s'étend plus loin si, en adoptant ce second sentiment, l'on comprend toutes les îles de la mer de l'Inde, situées à l'orient et au nord de l'île de Madagascar, jusqu'à la Nouvelle-Hollande, et de là à l'orient jusqu'aux Philippines, et même la Nouvelle Guinée; c'est principalement dans ce sens que les navigateurs anglais et hollandais parlent de l'Inde, et c'est ainsi que nous l'entendons nous-mêmes dans la description des animaux de ce pays.

Il est dès-lors évident que la nature de l'air, du sol et des mers de l'Inde, prise dans

une signification si étendue, offre de grandes difficultés à décrire avec exactitude.

Le mont Imaüs, qui commence aux limites mêmes de la Perse, et dont la chaîne sépare au nord l'Inde de Bokara ou de la Bactrianne, de Cachemire ou Caspatyre, du royaume du Tibet et d'Yunnam, province de la Chine, finit au royaume de Tunkin, où il se divise en plusieurs branches. Aux pieds de ces montagnes, la température est très-variable; car en hiver, les frimas s'y font sentir, à la vérité pendant un court espace de tems; des neiges éternelles en couvrent seulement les sommets, et fournissent des eaux au Sinde et au Gange. Cependant la plaine qui s'étend à l'embouchure du Gange, n'est pas toujours exempte de gelées; aussi les habitans savent préparer de la glace pour rafraîchir leur boisson pendant la saison des chaleurs, quoique le thermomètre de Fahrenheit ne descende jamais plus bas que le 42ᵉ degré; par la même raison, les habitans éprouvent, en été, des chaleurs insupportables jusqu'aux 114 et 120ᵉ deg.; en sorte que la chaleur ôtant presque la faculté de respirer, les hommes s'enfoncent dans les eaux jusqu'à la bouche, ou montent au sommet des arbres pour

respirer un air un peu plus frais. Il n'est pas rare de voir ceux que des affaires forcent de s'exposer à cet air brûlant, suffoqués tout à coup, tomber sans respiration et sans vie; et les oiseaux mêmes, au milieu de leur vol, ou perchés sur des arbres, tomber à terre.

Le Gange qui, vers le solstice, inonde tout le pays plat, laissant çà et là, après sa retraite dans son lit, des endroits encore couverts d'eau stagnante, la chaleur du soleil en fait élever des vapeurs épaisses et très-nuisibles, qui occasionnent des fièvres putrides et dangereuses, qu'elles donnent souvent la mort en trois jours.

Passons maintenant dans la presqu'île de l'Inde en-deçà du Gange, et examinons-en la température et le sol. Cette partie de l'Inde est partagée en deux parties par la chaîne des montagnes des Gates; et tandis que l'été règne dans l'une, l'hiver se fait ressentir dans l'autre. Le vent est la cause principale de cette opposition de saison; en effet, il souffle du nord depuis le mois d'octobre jusqu'à celui d'avril, et ensuite du midi, depuis avril jusqu'en octobre. Quelques semaines avant ce changement de direction, l'air est ordinairement calme; mais à l'approche de cette révo-

lution, il s'élève souvent une grande tempête qui cause beaucoup de dommages, principalement aux navigateurs. Dans la partie orientale de la presqu'île que l'on appelle *la côte de Coromandel*, depuis avril jusqu'en octobre, le ciel est constamment serein et sans nuages ; mais depuis octobre jusqu'en avril, le tems est pluvieux. Sur la côte occidentale dite de Malabar, au contraire, le ciel est pur et sans pluie, depuis octobre jusqu'en avril, et la pluie tombe abondamment depuis mai jusqu'en septembre. Par le beau tems, une chaleur brûlante règne sur toute la contrée; mais dans la saison des pluies, un air plus tempéré se fait sentir par intervalles; alors tous les fleuves s'accroissent, et on en distribue les eaux, partie pour arroser et fertiliser les champs, et partie pour remplir les viviers, de très-grands réservoirs ou des lacs, d'où on les fait couler en tems convenable dans les campagnes.

La région de l'Inde au-delà du Gange, offre presque la même température que celle qui est en-deçà de ce fleuve. De très-grands fleuves l'arrosent : nous appelons le premier *Bahramputtera* ; il parcourt tout le Thibet depuis les confins du Cachemire, traverse le

royaume d'Assam, entre à Rangamatty, dans le Bengale, et enfin arrivé aux rivages mêmes de la mer de l'Inde, mêle ses eaux à celles du Gange, et se jette avec lui dans la mer. Ensuite les fleuves Ava, Pégu et Tenasserim, qui prennent leur source dans les montagnes du Thibet, après avoir parcouru les royaumes dont ils portent les noms, se précipitent dans le golfe du Bengale du côté occidental de la presqu'île. Menam et Menam-Kom, ou les fleuves de Siam et de Camboge, coulent des montagnes qui séparent de l'Inde l'Yunnan, province de la Chine. Tous ces fleuves, excepté Bahramputtera, coulent à travers de grandes vallées, car de toute part le pays est entouré d'une chaîne de montagnes. Le soleil approchant du signe du cancer, fait fondre par sa chaleur les neiges qui couvrent la cime des monts, et alors toutes les vallées submergées présentent l'aspect du Nil inondant toute l'Egypte. Mais lorsque le fleuve rentre dans son lit, la terre humectée se couvre de grains, sur-tout de riz, et produit de très-riches récoltes. Les royaumes de Cochinchine et du Tonquin sont bornés par la mer du côté de l'orient, et sont séparés à l'occident des royaumes de Camboge et de Laos, par

une chaîne de montagnes d'où plusieurs fleuves descendent; et après avoir arrosé quelques contrées, ils se jettent bientôt dans la mer.

Jusqu'ici tout le sol de l'Inde dont nous avons parlé, est riche et d'une fertilité admirable, à cause des peuples nombreux qui depuis très long-tems ont habité ces contrées, et s'y sont toujours livrés aux travaux de l'agriculture. Les débris de tant de peuples et d'espèces différentes d'animaux, tant de plantes diverses s'étant depuis tant de siècles mêlés et combinés avec une terre si riche, déjà arrosée et mélangée de cendres, fournissent à l'Europe d'immenses provisions de salpêtre, matière principale de la poudre à canon, premier aliment de la guerre. Le riz se cultive sur-tout dans les lieux arrosés, et offre une nourriture peu coûteuse et d'un facile apprêt, aux habitans qui vivent suivant les principes de Pythagore. Il est aussi une autre espèce de riz qui croît sur les coteaux, et dispense les cultivateurs du travail de l'irrigation. Les nations d'Europe, non contentes d'avoir pénétré dans ces contrées par la force des armes, achètent souvent, par un desir insatiable des richesses, tout le riz formant les provisions de l'année, et préparent une disette qui coûte la vie à des

myriades d'habitans, mais qui les enrichit aux dépens d'un peuple malheureux et patient, quoiqu'accablé d'impôts et sous le despotisme le plus rude; tant il est vrai que rien n'a échappé à l'avarice des européens. En outre, sous prétexte de donner des lois et des réglemens à des nations barbares, ils ont affligé le pays d'une foule de juges et de procureurs, qui osent disposer des armes contre l'autorité et le magistrat du lieu. Voilà cependant les maux apportés dans l'Inde par les peuples de l'Europe, qui se glorifient de surpasser tous les autres en civilisation, en vertu, en philosophie et en sentimens religieux!

Les lieux humides sont couverts de roseaux très-épais; et près de l'embouchure des plus grands fleuves, s'élèvent des forêts inaccessibles de rhizophores. Les endroits cultivés laissent de tems en tems entr'eux un sol aride et recouvert de buissons et d'épines. Les lieux où les hommes n'ont point étendu la culture, sont ombragés par des forêts qui recèlent et nourrissent les oiseaux les plus beaux et les moins connus, sur-tout des perroquets, des paons, des pigeons et une infinité d'autres dont le plumage brille des plus vives couleurs. Elles servent aussi de retraite à des troupeaux

d'antilopes, à des bandes de singes, aux lions et aux tigres; des éléphans et de monstrueux rhinocéros les habitent aussi. Enfin ces forêts, dont les feuilles ne semblent jamais tomber, offrent une verdure continuelle, et constamment quelques espèces de fruits.

Les îles des mers de l'Inde demandent à être considérées à part; mais pour se former une idée plus complète de la nature du ciel et de la température de l'air, il sera sur-tout utile d'examiner la cause des vents qui soufflent sur ces mers. Entre l'un et l'autre tropiques, les vents soufflent presque toujours de l'orient; et au tems des équinoxes, vers l'équateur, ils se portent entièrement de l'orient à l'occident. En effet, le soleil durant le jour, rend l'air plus chaud; et lorsque vers midi il darde verticalement ses rayons, l'air est très-échauffé; et par conséquent très-raréfié, pendant que le soleil, qui semble se porter avec rapidité d'orient en occident, à cause de la révolution diurne de la terre, passe successivement aux méridiens des différens pays. Vers le soir, lorsque le soleil est éloigné vers l'occident, l'air se pressant des deux côtés du globe terrestre, et cherchant à rétablir l'équilibre dérangé par la raréfaction d'o-

rient en occident, suit la marche du soleil; alors ce courant d'air est le vent même d'orient. Plus l'on s'éloigne de la ligne équinoxiale dans l'un et l'autre hémisphères, plus le vent incline au nord et au midi; ensuite lorsque le soleil approche du tropique du cancer, le vent est tout-à-fait d'orient et suit le soleil; mais le vent du nord s'étend au-delà du tropique du cancer dans l'hémisphère boréal; et de l'autre côté les vents d'est se font à peine sentir au-delà de l'équateur; mais quand le soleil retourne vers le tropique du capricorne, le vent d'orient l'y suit, tandis que les vents de nord soufflent à peine au-delà de l'équateur, et rarement jusqu'au tropique; les vents d'est, au contraire, pénètrent au-delà du tropique, fort loin dans l'hémisphère austral. Ces observations sur les vents qui soufflent entre les tropiques, et particulièrement sur le grand océan Atlantique et Pacifique, sont, généralement parlant, fort exactes.

De quelque côté que l'on approche les terres entre les tropiques à la distance de trois ou quatre lieues, on y remarque, depuis neuf heures du matin jusqu'au coucher du soleil, un vent qui souffle de la mer vers la terre; et

depuis environ dix heures de nuit jusqu'au lever du soleil, et à-peu-près aux mêmes distances, il souffle de la terre vers la mer. Telles sont aussi en général les observations sur les vents qui soufflent entre les tropiques dans le voisinage des terres.

Dans la mer de l'Inde, depuis octobre jusqu'en avril, les vents de nord règnent jusqu'à la ligne équinoxiale; vers le midi, jusqu'au quatorzième degré, ils se font sentir à la même époque de l'occident; et au-delà, ce sont les vents d'orient. Depuis avril jusqu'en octobre, dans l'hémisphère boréal, l'on retrouve les vents d'ouest; au-delà de l'équateur, vers le midi, ce sont les vents d'orient. Ces notions peuvent déjà donner quelqu'idée de la température de l'air : les vents qui traversent l'immense étendue de terre échauffée par un soleil brûlant, contractent un grand degré de chaleur; et plus l'espace qu'ils parcourent a d'étendue, plus ils deviennent suffocans pour les hommes. Mais par-tout où ils soufflent au-dessus des mers, ils sont rafraîchis par l'évaporation des eaux; de là vient que tous les rivages de la mer, et toutes les îles, jouissent d'une douce température, bien que situés sous un ciel de feu.

Si nous voulons dire quelque chose de la nature du sol dans les îles de l'Inde, il nous faut porter notre attention sur l'origine et la double forme de ces îles ; les unes sont élevées ; et quoique de moyenne grandeur, elles ont presque toujours une montagne qui a la figure d'un cône. Si l'on examine avec plus d'attention cette montagne, ainsi que les couches dont l'île est formée, vous reconnaîtrez bientôt que toute l'île s'est élevée du fond de la mer, par l'action d'un feu souterrain ; tout y présente, en effet, des vestiges de volcan. Il n'est pas rare d'y rencontrer des montagnes qui vomissent des flammes. Toutes les îles élevées que j'ai observées entre les tropiques, dans les mers Atlantique et Pacifique, m'ont offert des scories, des cendres, des matières fondues, indices certains d'un embrasement souterrain. Tant de montagnes, que l'on voit encore à présent jeter des flammes, montrent l'origine des îles de la mer de l'Inde. Les relations des navigateurs, et des témoins oculaires ; enfin les pierres mêmes, les scories, les laves que l'on y trouve ; sont des preuves incontestables de cette origine. Mais, chose admirable ! ces cendres lancées par les volcans, ces laves

brisées et mélangées avec la terre, forment un sol d'une fertilité et d'une abondance sans égales ; la plupart des plantes y prospèrent merveilleusement, et des arbres de tout genre y croissent, et s'y élèvent à une hauteur surprenante.

D'autres îles situées entre les tropiques, sont basses, et s'élèvent peu au-dessus de la surface de la mer. Toutes ces îles sont l'ouvrage de vers zoophites, qui construisent de toutes parts, au fond de la mer, leurs demeures entièrement formées de matières calcaires ; de là, naissent peu-à-peu des écueils, des bancs et des rochers très-dangereux pour les navigateurs. Comme les vents d'est soufflent fréquemment sur cette mer, ces petits animaux, guidés par une sorte d'instinct naturel, tâchent d'opposer une barrière aux vagues élevées et poussées par les vents, en bâtissant et prolongeant avec un art prodigieux, de grandes jetées de matière pierreuse, jusqu'à ce qu'elles se joignent, et forment une enceinte circulaire, au milieu de laquelle la mer n'est point agitée. Du côté opposé au vent, les flots détachent et poussent sans cesse des fragmens de coraux, lesquels insensiblement accumulés, forment un

rempart contre la violence de la mer, qui s'y trouve resserrée par degré ; tandis que de l'autre côté, sous les digues mêmes des zoophites, elle est d'une hauteur considérable ; et que là même, une partie de l'ouvrage demeure assez souvent ouverte pour laisser accès au flux et reflux. Sur ces amas de coraux, les vagues amassent des sables, qui reçoivent et font germer les graines que les vagues ou les oiseaux y déposent ou y apportent. Les plantes qui en proviennent, périssant en tout ou en partie, forment et accumulent peu-à-peu la terre végétale. Si par hasard le flot y apporte un fruit de palmier-cocotier, il y germe aussitôt, et devient un grand arbre, qui porte et répand çà et là des fruits ou noix, dont plusieurs venant aussi à germer à leur tour, forment bientôt un bosquet de palmiers qui donne de l'ombre aux oiseaux et aux animaux, et présentent une nourriture et une boisson agréable aux hommes que la tempête jette sur ces parages. La mer, comme enfermée entre les jetées construites par les zoophites, nourrit toujours une grande quantité de poissons qui cherchent les eaux tranquilles ; ils sont pour de nouveaux habitans, un autre aliment tiré du règne animal

En outre, ces bancs, en offrant aux mollusques et aux coquillages de tout genre des retraites calmes et favorables, contribuent beaucoup à varier la nourriture des insulaires.

Les grandes îles de la mer de l'Inde ; Ceylan, Bornéo, Java, Sumatra, les Célèbes, Luçon, Mindanao, Céram, Gilolo, Waigiou, l'île de Papou ou de la nouvelle Guinée, sont toutes montueuses et remplies de volcans encore en activité ou éteints ; elles sont plantées de forêts toujours vertes, et de roseaux ; et produisent en abondance les différens fruits qui croissent sous les tropiques, des aromates de tout genre, et diverses substances très-utiles à la médecine et aux arts, sur-tout le camphre, le benjoin, la gomme-gutte, le santal ; les amomes, les costus, le zédoaire, le galanga, les poivres, les ophiorizes, le sang de dragon, et plusieurs autres qu'il seroit superflu de nommer ici. Ces îles, enrichies de productions si nombreuses et si variées, sont par-tout habitées par des animaux de différentes espèces ; les forêts et les vergers y sont remplis d'une multitude d'oiseaux ; mais les mers sur-tout fourmillent de poissons, dont la plupart ne sont pas encore connus des naturalistes. Les rivages, les bancs,

les écueils, le fond même de la mer, contiennent de grandes richesses en coquilles; d'où l'on peut juger que ces mers, bien que fréquentées depuis au moins un siècle par les européens, offrent toujours quelque chose de nouveau à la curiosité des hommes qui recherchent avec empressement et grand soin ces sortes de trésors, pour satisfaire leur avarice ou leur vanité. On voit dans ces pays, des peuples qui diffèrent absolument entr'eux, par la couleur, les formes, les mœurs, les coutumes, la religion, le langage; les uns, retirés dans le fond des forêts et dans les cavernes des montagnes, conservant leur férocité primitive, traitent les étrangers en ennemis, les égorgent et les dévorent; d'autres, que des habitudes plus douces rendent plus heureux, sont disposés à commercer et même à rendre service, et font tous les jours un pas vers la civilisation.

J'ai pensé qu'il était nécessaire de donner cet aperçu sur la température, le sol, et la mer de l'Inde, afin de répandre quelques lumières sur ce que nous aurons à dire de tems en tems, au sujet de ces contrées.]

[M. Sonnerat n'a donné que quelques fragmens sur l'histoire naturelle de l'Inde; j'ai tâché de la compléter à très-peu-près, du moins en ce qui concerne le règne animal. J'ai suivi, pour les quadrupédes, les poissons et les réptiles, la distribution méthodique de M. Linnæus [1]; et, dans l'énumération des animaux qui se trouvent dans l'Inde, la *zoologie indienne* de M. Forster a été mon guide [2].

En tête de la première classe du règne animal, celle des *animaux à mamelles* (*mamalia*) M. Forster, de même que Linnæus, place le plus parfait ouvrage de la création, l'Homme, qui fut, pour ainsi dire, chargé de la police de la nature sur le globe terrestre.

[1] Treizième édition, par Jean-Frédéric Gmelin.

[2] Zoologia Indica, *sistens* 1.° *Descriptiones animalium*, etc. *curis* Joannis-Reinholdi Forster, *LL. Med. et Phil. D. ut et L.L. A A. M. med. et Philos. Prof. P. O. in universitate litteraria Halensi, plurium societat. Litterar. sodali. Editio secunda multò auctior.* Hallæ ad Salam. 1794.

[3] Il n'est pas inutile de rappeler que mes additions sont renfermées entre deux crochets. Je dois aussi prévenir que la Zoologie Indienne, par M. Forster, ne consiste qu'en une simple nomenclature dénuée de tout développement, à quelques exceptions près, dont j'aurai soin de prévenir.

Voici les distinctions que M. Forster établit entre les différentes races d'hommes qui habitent les Indes.

L'Homme (*Homo sapiens*).

1°. L'*européen*, en-deçà du Gange. Il est blanc et brun.

2°. L'*asiatique*, au-delà du Gange. Il est basané.

L'*africain*, qui vit dans l'intérieur des îles Moluques, des Philippines, de Bornéo et de la terre des Papous. Il est noir.

QUADRUPÈDES.

Ordre des premiers (*primates*).

Ier genre. Des singes.

L'Orang-Outang (*Simia-Satyrus*).

Singe fameux par les ressemblances de sa conformation avec celle de l'homme; aussi l'a-t-on appelé *homme sauvage*. C'est la signification d'*Orang-Outang* en malais. Il n'est pas moins haut que l'homme, marche debout, fait les mêmes mouvemens que lui, et se sert de ses mains à sa manière; mais

il ne peut articuler des paroles, et le son de sa voix, sourd et imparfait, ne diffère pas du cri de la plupart des autres singes.

L'orang-outang est plutôt sauvage que méchant; ses passions sont néanmoins fort vives. Un observateur judicieux, qui exerçait la chirurgie à Batavia, écrivait à M. Allamand, savant naturaliste hollandais, qu'il avait vu pendant quelque tems, chez un magistrat de Batavia, un couple d'orangs-outangs de grandeur humaine, qui, entr'autres singularités, témoignaient de la honte lorsqu'on les regardait avec trop d'attention. La femelle se jetait alors dans les bras du mâle, et se cachait le visage dans son sein; « ce qui, ajoute l'observateur, faisait un spectacle véritablement touchant, que j'ai vu de mes propres yeux.

Ces animaux vivent en troupes, se bâtissent des cabanes, et se nourrissent de fruits, de racines, de graines, d'œufs, de grenouilles, d'huîtres, etc. Ils aiment beaucoup leurs petits, et les corrigent en leur donnant des soufflets. En domesticité, on leur apprend à travailler, à servir à table; mais toute contrainte les rend tristes, et ils meurent bientôt d'ennui en captivité, quelque soin que l'on prenne pour l'adoucir.

Un autre orang-ontang. (*Simia-Satyrus* Schreb. tab. 2.)

Le grand gibbon. (*Simia lar* Linn. — *Simia longimana, malè homo lar Linnaei* Forst.)

Ses bras sont aussi longs que son corps; lorsqu'il est debout, ses mains touchent à terre, ensorte qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps se penche. Sa face a la couleur de la chair, mais un cercle de poils gris l'entoure; ses yeux sont enfoncés; et ses oreilles nues, noires et arrondies. Ce singe est couvert de poils noirs et rudes; il est d'un naturel doux et paresseux.

Le petit gibbon (*Simia lar, minor, Longimanus, non varietas;* Miller, tab. 7. — Forster.)

Il ne diffère guères du grand gibbon, qu'en ce qu'il est d'un tiers plus petit.

Le gibbon velu (*Simia hirsuta; in museo leeveri* Forster.)

Autant que l'on en peut juger par l'indication trop concise que M. Forster donne de ce singe, ce n'est qu'une variété du gibbon.

Le moloch. (*Simia golok?* Philos. trans. LIX. 72.) A Java, *Wou-wou* Forster.

Presque semblable en tout au petit gibbon, ses bras sont encore plus longs, et son corps est couvert d'une espèce de laine grise. Il a la face, le sommet de la tête, les pieds et les mains noirs. Il parvient souvent à la hauteur du grand gibbon, c'est-à-dire à quatre pieds. Le père Lecomte dit que ce singe marche naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme l'homme; que son visage ressemble, ou peu s'en faut, à celui d'un hottentot, qu'il est exactement comme un enfant, et qu'il exprime parfaitement ses passions et ses appétits.

Le pithèque (*Simia silvanus* Forster).

Le magot (*Simia innuus* Forster).

Le babouin à queue très-courte. (*Papio apedia* Forst. *Simia apedia*. Linn.)

Ce dernier singe est rare. Il a la grandeur et la tête arrondie du chat; sa face est brune et nue; sa queue velue n'a pas plus d'un pouce de longueur, et son corps est revêtu d'un poil noirâtre. M. Pennant a désigné le

babouin à queue très-courte, par la dénomination de *littlebaboon*.

Le maimon. (*Papio nemestrina* Forst. — *Simia nemestrina* Linn.)

Un caractère bien saillant distingue cette espèce ; c'est sa queue nue, menue, et tournée en-dessous comme celle du cochon : aussi les anglais, d'après leur peintre naturaliste Edwards, n'appellent-ils cette espèce que *singe à queue de cochon*. Son museau est grand, sa tête grosse, son nez aplati, et sa face presqu'entièrement dénuée de poil. Celui qui couvre sa tête et son corps, a une teinte mêlée de noir et d'olivâtre, moins foncée sur les flancs et les pattes que sur le dos.

Le maimon diffère encore de toutes les autres espèces de singes, par un caractère anatomique fort singulier ; il n'a ni les bourses à l'extérieur, ni la verge saillante ; ces parties ne se voient pas, la peau les cache ; dans l'érection, la verge seule paraît au-dehors. Cet animal a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur ; il marche tantôt debout, tantôt à quatre pattes. Il souffre avec peine le froid de nos climats, et on ne peut l'y con-

server long-tems. Celui que M. Edwards a décrit et peint, n'a vécu qu'un an en Angleterre; il était très-vif et plein de feu. On montrait dans le même tems, à Londres, une femelle de la même espèce; dès leur première entrevue, ces deux animaux témoignèrent beaucoup de joie de se trouver ensemble.

Le lowando, l'ouanderou, le malbrouck, (*Simia veter, simia silenus, simia faunus* Linn.)

Ces trois espèces, selon M. Forster, diffèrent à peine entr'elles.

Le porphyrogène, (*porphyrogene* Pennant, *synops.* n.° 89. — Forster.)

Singe peu connu, qui ne me paraît pas même faire une espèce particulière.

Le talapoin, (*cercopithecus talapoin* Linn. — Penn. *synopsis*, n.° 99. — Schreb. tab. 17. — Forster).

Il est de petite taille; sa tête est arrondie, et sa queue très-longue. Un verd noirâtre, colore le poil de dessus sa tête et de son corps; le dessous est d'un blanchâtre teinté de jaune; le nez, les oreilles et la plante des

pieds sont noirs ; la queue est d'un cendré grisâtre.

L'aigrette, (*simia aygula* Linn. — Pennant, *synops.* n.° 101. — Forster).

Le mona, (*simia mona* Linn. — Penn. *synops.* n.° 102. — Forster).

Le bonnet chinois, (*simia sinica* Linn. — Pennant, *synops.* n. 104. — Forster).

On [redacted] donné à ce singe, le nom de *bonnet chinois*, parce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets chinois. Sa face est aplatie, ridée, et presque nue ; l'on y remarque seulement une espèce de duvet blanc. Son nez est long et blanchâtre, sa lèvre supérieure fort épaisse, et sa queue beaucoup plus longue que le corps. Il est de couleur marron [redacted] dessus, et d'un brun pâle en-dessous.

Le douc, (*simia nemaeus* Linn. — Penn. *synops.* n.° 107. — Forster). C'est peut-être, de tous les singes, le plus singulier par la disposition de son pélage, la bigarrure et la vivacité de ses couleurs. Il est haut de plus de trois pieds et demi ou quatre pieds lorsqu'il est debout, et il marche aussi souvent de cette manière qu'à quatre pattes. Il a sur le

front un bandeau marron; le reste du front, le tour des yeux et les lèvres noirâtres; la face, couleur de chair, et parsemée de poils noirâtres, plus longs sur les tempes et à la mâchoire inférieure; une collerette de couleur marron, qui enveloppe la gorge et les côtés de la tête jusqu'aux oreilles; enfin à la racine de la queue, une espèce de plaque triangulaire et blanchâtre, avec une bordure châtaigne. Le gris, plus ou moins mêlé de jaune, fait la couleur générale de sa fourrure; ses bras et sa queue à-peu-près aussi longue que le corps, ont une teinte plus claire et blanchâtre.

Cette description diffère de celle que Buffon a donnée d'après des relations; celle-ci a été faite sur une peau de douc très-bien conservée au cabinet d'histoire naturelle de Paris; mais cette dépouille appartenait à un individu qui n'avait guère que deux pieds de haut.

Un autre singe, qui a beaucoup de rapport avec le douc, est l'*entelle*, dont M. Dufresne, aussi habile naturaliste qu'ami généreux, a bien voulu me donner la description et le dessin, pour mon édition de l'*Histoire Naturelle* de Buffon[1]:

[1] *Voyez* le tome XXXVI, p. 85.

Je présume que c'est à l'entelle ou au douc, que doit se rapporter ce que dit M. Samuel Turner[1] d'une très-grande et belle espèce de singe, connue dans l'Inde sous le nom d'*Hunnouwunt*, et que les boutaniens, ainsi que les indiens, regardent comme sacrée. « Lorsque j'étais à Mouttura, dit-il, je vis « une multitude de singes, qu'on nourris- « sait avec le plus grand soin, et l'on me dit « que le prince avait donné des fonds, « dont le revenu était destiné à leur entre- « tien. Je n'osais guère m'avancer au milieu « d'eux, parce qu'ils étaient courageux et très- « vifs, et qu'on ne pouvait guère éviter leur « malice. D'ailleurs, il eût été inutile de cher- « cher à s'en venger, car ils étaient toujours « prêts à se réunir contre ceux à qui ils en « voulaient ».

Le singe brun, (*simia fusca. — The tawny monkey* Pennant, *synops.* n.° 108.)

Il est de la grandeur d'un chat, et d'un naturel malin; son museau est un peu avancé, son nez aplati, et sa queue moins longue que le corps. Il est brun pâle sur le dos,

[1] Ambassade au Thibet et au Boutan; traduction de M. Castéra, t. 1, pag. 226.

orangé sur le croupion, blanc au ventre, et cendré aux pieds.

Le singe des Philippines, (*simia Philippina* Forst. — Pennant, *synops.*, n.° 113.)

Genre III. Les makis.

Le loris du Bengale, (*lemur tardigradus* Linn. — Penn., *synops.* n.° 129. — Forster.)

Le loris (*lemur ecaudatus.* — Pennant, *synops.* n.° 128. — Forster).

Le tarsier, (*lemur macrotarsus.* — *The woolly jerboa* Penn. *synops.* n.° 133. — Forst.)

Le galeopithèque roux, (*lemur volans* Linn. — Pennant, *synops.* n.° 135.)

Des membranes qui forment des espèces d'ailes, donnent à cet animal la puissance de se soutenir en l'air, et de voler comme les chauve-souris, avec lesquelles il a beaucoup de ressemblance; mais il est cinq ou six fois plus gros. Il a près d'un pied de long, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est à-peu-près celle du renard, et il répand la même mauvaise odeur que cet animal. Outre sa faculté de voler, il court sur la terre, et grimpe prestement sur les arbres; son poil est d'un beau roux de cannelle, vif sur le dos, un peu plus pâle sous le ventre.

Les naturels de l'île Pellew donnent au galéopithèque roux, le nom d'*olek;* c'est pour eux un mets délicat et distingué.]

Des Maquis[1].

Les maquis sembleraient tenir du singe; ils ont les pieds conformés comme eux, mais leur museau est plus alongé : comme les écureils, ces animaux se tiennent assis pour manger, et se servent de leurs pieds de devant comme d'une main, pour porter leur nourriture à leur bouche.

Les jambes de derrière des maquis sont plus longues que celles de devant; elles les aident à pousser leurs corps en avant, comme par la force d'un ressort, ce qui leur donne une grande facilité pour s'élancer très-loin; aussi les maquis, en général, sont-ils les quadrupèdes les plus lestes : on les voit sauter d'arbre en arbre avec tant de légèreté, que l'œil a peine à les suivre. Ils craignent beaucoup le froid, et dorment accroupis, la tête cachée entre les cuisses. Ils ont les dents très-aigues, et sont frugivores.

Madagascar est le seul pays où l'on trouve

[1] L'on écrit plus communément *makis*. Ce sont des animaux du genre des *Loris* (*Lemur.*) (S.)

des *maquis* ; cette île en nourrit beaucoup d'espèces, toutes faciles à apprivoiser ; elles semblent suppléer au genre des singes, qui y manque absolument, au moins n'en a-t-on point encore trouvé une seule espèce. Les *varis*, que Flacourt a appelé des singes, sont des maquis. Les madégasses les appellent tous *maques*, nom qu'ils leur ont donné à cause de leur cri qui semble articuler ce mot.

Je n'en décrirai que deux espèces, *l'indri* et le *maquis à bourres*.

L'indri est la plus grande espèce de maquis[1] ; il diffère de celles qui sont connues, en ce qu'il n'a point de queue, ou du moins celle qu'il a est si petite, qu'elle n'est sensible qu'au toucher.

Il a trois pieds et demi de haut ; quand il est debout, les jambes de derrière sont aussi longues que le corps.

Quatre dents canines réunies à la mâchoire inférieure, et deux séparées à la mâchoire supérieure ; huit dents incisives à chaque mâchoire forment son caractère.

Il a cinq doigts à chaque pied, réunis jusqu'à la première articulation ; tous les ongles sont plats, mais non arrondis à leur extré-

[1] *Lemur ecaudatus niger..... Lemur indri* Lin. (S.)

mité comme ceux de l'homme; ils se terminent en pointe très-aiguë; le pouce des pieds de derrière est très-gros, et plus long que celui des pieds de devant. Le museau n'est pas si alongé que dans les autres espèces de maquis.

Cet animal est presque tout noir; sa fourrure est soyeuse et très-fournie. Le museau, le ventre vers les parties de la génération seulement, le derrière des cuisses et le dessous des bras, sont grisâtres; le bas des reins, vers la queue, à l'endroit où il s'assied, est blanc. Le poil dans cette partie est laineux et crépu comme la laine du mouton. Son œil est blanc et a beaucoup de vivacité; son cri est celui d'un enfant qui pleure.

Le mot *indri*, en langue madégasse, signifie *homme des bois*. Ces animaux sont très-doux; les madégases, habitans de la partie du sud, les prennent jeunes, les élèvent et les forment pour la chasse, comme nous dressons les chiens.

Le maquis à bourres[1] a un pied neuf pouces

[1] *Lemur caudatus, ex flavo rufescente testaceus subtùs albus, caudâ ex rufescente fulvâ unicolore....* *Lemur laniger* Lin. *Indri à bourres* de mon édition de Buffon. (S.)

depuis la tête jusqu'au bout de la queue; celle-ci a neuf pouces de longueur.

Il a quatre dents incisives réunies à la mâchoire inférieure, et deux à la supérieure, qui sont séparées. Des mains lui tiennent lieu de pieds, et sont formées de doigts très-longs, réunis jusqu'à la première articulation; les pouces sont très-bien marqués, faits comme ceux de l'homme, et l'ongle est plat.

L'animal entier est d'un jaune roussâtre terreux; le ventre est blanc; le bas des reins, vers la queue, est d'un rougeâtre fauve très-clair; la queue est de la même couleur, mais plus chargée de rouge. Le museau est noir, l'oreille est très-petite, l'œil grand et d'un gris verdâtre. Ce maquis est couvert d'un poil fin, très-doux au toucher, crêpu et frisé comme la laine du mouton.

[Genre iv. Les chauve-souris, (*vespertilio.*)

La roussette, (*vespertilio vampyrus* Linn. — Penn. *synops.* 393. — Forster.)

On ne doit pas la confondre avec le *vampyre*, grande chauve-souris des contrées méridionales de l'Amérique. La roussette n'a

point de queue, et son pelage est communément noir. Sa langue étroite à son bout, et dentelée sur ses bords, lui donne la faculté de déchirer en léchant, et de sucer ainsi, sans les éveiller, le sang des animaux endormis.

Le spasme, ou la chauve-souris des Moluques, (*vespertilio spasma* Linn. — Penn. *synops.* 397. — Forster.)

Cette espèce porte sur le nez une membrane coupée en cœur; son poil est roux, il n'y a point de queue apparente. C'est cette chauve-souris, que la plupart des voyageurs ont appelée *rat-volant de Ternate.*

Le muscardin-volant, (*vespertilio pictus* Linn. — Pennant, *synops.* 404. — Forster.)

La céphalote, (*vespertilio cephalotes* Linn. — Pennant, *synops.* 405. — Pallas, *spicileg. zool.*, fasc. 3, pag. 10. tab. 1.)

Pallas a donné le nom de *céphalote* à cette chauve-souris, parce qu'elle a la tête plus grosse, proportion gardée, que toutes les autres. Son poil est ras, doux au toucher, et gris cendré.

ORDRE II. Les brutes, (*bruta.*)

GENRE V. Les rhinocéros, (*rhinoceros.*)

Le rhinocéros à une corne, (*rhinoceros*

unicornis Linn. — Pennant, *synops.* 67. — Forster.)

Le rhinocéros à deux cornes, (*rhinoceros bicornis*, Linn. — *Philos. transact.* — Forster.)

GENRE VI. L'éléphant, (*elephas*.)

L'éléphant, (*elephas maximus* Linn. Pennant, *synops.* — Forster.)

On doit à M. John Corse, officier anglais, qui, pendant un séjour de plus de dix années dans la partie orientale du Bengale, a eu sous son commandement des gens préposés à la chasse et la garde des éléphans; on lui doit, dis-je, des observations nouvelles sur les mœurs et les habitudes de ces animaux. Ces observations ont été insérées dans les *Transactions Philosophiques de la Société royale de Londres*; en voici l'extrait.

Les recherches de M. Corse tendaient à se procurer des éclaircissemens sur les trois points suivans de l'histoire naturelle des éléphans.

1°. Est-il vrai que la sagacité des éléphans est telle, qu'après avoir été pris une fois, et avoir recouvert leur liberté, ils ne se laissent plus reprendre?

2°. Est-il vrai qu'ils ne s'accouplent et ne procréent point dans l'état de captivité ?

3°. Quelle est la taille à laquelle ils parviennent ordinairement ?

Deux faits cités par M. Corse, semblent prouver d'une manière irrécusable, qu'un même éléphant peut être repris une seconde fois, et même une troisième.

Un éléphant femelle, nommée *Juggut-Peauvée*, avait été donnée, six mois après avoir été prise, par le rajah Kishun-Maunick, à un personnage considérable du même district ; celui-ci ne s'étant pas bien conduit, le rajah fit marcher contre lui des troupes, et le força à se réfugier dans les montagnes, ce qu'il ne fit qu'après avoir lâché tous ses éléphans dans les bois. Trois [redacted] après, en 1770, le rajah reprit Juggut-Peauvée, qu'on reconnut bien, mais qui s'évada de nouveau en 1771, profitant d'une nuit orageuse, pour [redacted] détacher du pieu auquel elle était attachée.

Le 25 décembre 1782, les éléphans-chasseurs de M. Leeke, l'amenèrent dans un keddah[1]. Un des gardiens la reconnut, l'appela

[1] Enceinte où les éléphans sauvages sont conduits par d'autres éléphans dressés à cet usage.

par son nom, qui éveillait son attention chaque fois qu'il était prononcé; elle n'avait point l'air de trouver étrange le lieu où elle était; enfin, pour constater encore mieux son identité, un des gardiens, monté sur un éléphant apprivoisé, s'en approcha, lui jeta une corde autour du corps, et sauta sur son dos; elle fit quelques difficultés, mais ne tarda pas à prendre son parti. Elle devint souple comme si elle n'avait jamais secoué ses liens. Il lui ordonna de se coucher, ce qu'elle fit, comprenant fort bien tous les mots du commandement, et elle ne se releva que lorsqu'on le lui ordonna; elle prit à manger de la main du gardien, tint son bâton avec sa trompe, le prit dans [redacted] gueule, le rendit suivant les ordres qu'on lui donnait, et comme elle faisait précédemment; on alla même jusqu'à croire, que s'il y avait eu dans le keddah des éléphans sauvages à apprivoiser, elle aurait pu, dès ce moment, servir à cet usage. Enfin, il fut bien constaté que c'était la même bête qui avait été prise déjà deux fois.

M. Corse lui-même [redacted] été témoin du second fait, qu'il raconte ainsi : [redacted] En juin 1787, Jâtra-Mungul, éléphant mâle, pris l'année

précédente, voyageait en compagnie avec plusieurs autres, et portait une tente et quelque bagage, nous allions à Chittigong; ayant passé par hasard sur les traces d'un tigre, ce dont les éléphans s'aperçoivent fort bien à l'odorat, celui-ci s'effraya, et en dépit des efforts de son conducteur, se sauva dans les bois. Le conducteur se tira d'affaire, en s'accrochant lestement à une branche, pendant que l'animal passait près d'un arbre. L'éléphant se sentant libre, se débarrassa du reste de son fardeau. On envoya bien après lui une femelle dressée, mais elle ne put le joindre, et servit seulement à rapporter le conducteur et le bagage du fuyard, qu'on perdit tout espoir de rattraper.

« Dix-huit mois après on prit plusieurs éléphans; et comme on les faisait passer par adresse de l'enceinte dans le passage où l'on s'en rend maître, un des gardiens reconnut Jâtra-Mungul. Tout le monde vint pour s'en assurer; mais quand quelqu'un l'approchait, il menaçait de sa trompe, et à tous égards paraissait aussi sauvage et aussi furieux que les autres. Cela faisait douter de l'identité, lorsqu'un des plus vieux chasseurs affirma que c'était le même, et pour en fournir la

preuve, monta sur un éléphant privé, entra dans l'enceinte, alla droit à lui, et lui dit de se coucher, en le prenant par l'oreille, comme cela se pratique avec les éléphans apprivoisés. L'animal étonné n'osa pas soutenir son rôle d'éléphant sauvage, et se soumit, poussant en même tems avec sa trompe un son aigu qui lui était particulier, et qui acheva de le faire reconnaître. »

Dans les deux cas cités, les éléphans furent repris par les mêmes moyens qui les avaient mis en esclavage; ils n'ont donc pas assez de sagacité pour éviter un piége auquel ils ont été déjà pris.

Quant à leur accouplement dans l'état de domesticité, il est constaté par des expériences encore plus authentiques, et qui démentent positivement l'opinion généralement répandue, qu'ils ne s'accouplent point sous les yeux et en la puissance de l'homme.

M. Corse, éclairé par deux événemens qui, s'ils ne furent pas complets, lui avaient du moins prouvé que les éléphans sauvages ou domestiques n'étaient pas retenus par la modestie ou par la crainte dans des momens de passion, fit choix pour son expérience, d'un jeune et bel éléphant mâle, d'un caractère

doux. Il promit à son gardien une récompense considérable, s'il parvenait à le mettre dans un état de force et de santé qui pût développer ses desirs.

« En mars 1793, continue M. Corse, le conducteur d'une femelle de choix m'avertit qu'elle était en chaleur, et que si le mâle et elle étaient réunis et pourvus d'une excellente nourriture, leur intimité pourrait avoir des suites. Je les fis conduire en conséquence sous un angar spacieux que j'avais fait préparer. Le jour ils marchaient ensemble et rapportaient tout ce que leurs conducteurs pouvaient recueillir de mieux en alimens; revenus sous leur habitation, ils n'étaient point séparés, dormaient l'un à côté de l'autre. Tous les soirs on leur donnait à chacun dix à douze livres de riz macéré dans de l'eau avec un peu de sel. On y joignit même quelques stimulans, comme des oignons, de l'ail, du gingembre. Déjà ils s'étaient donné des marques de préférence, se caressant avec leurs trompes, ne voulant point se quitter, même pour recouvrer leur liberté, s'il fallait abandonner l'objet de leur affection.

« Le 27 de juin, ayant observé quelques signes de desirs, je fis détacher le mâle et

ordonnai que la femelle restât attachée seulement par une des jambes de devant, et fort à l'aise. En même tems, afin de ne point alarmer la délicatesse que je leur supposais, je fis tenir les gardiens cachés et tranquilles, dans une cabane extérieure au angar, et d'où ils pouvaient voir tout ce qui arriverait. Ils virent en effet ce jour-là le mâle couvrir la femelle, et il se laissa ensuite reconduire tranquillement dans son étable. Le lendemain il devint si inquiet et remuant, que les gardiens le conduisirent à la femelle, qu'il couvrit une seconde fois, non-seulement en leur présence, mais devant beaucoup d'autres curieux. Je n'étais point encore satisfait, n'ayant pu m'assurer du fait par mes yeux; mais vers deux heures de l'après-midi, on vint m'avertir de me rendre auprès des éléphans; j'y allai accompagné de mon ami le capitaine Grégory, et nous fûmes témoins oculaires de l'accouplement. Après quelques jeux et quelques caresses, le mâle monta des deux pattes de devant sur la femelle, étreignant ses épaules avec ses pieds, et pressant son front avec sa trompe.

« Le surplus se passa à-peu-près de la même manière et dans le même tems que le même

acte entre un cheval et une jument. Quand celui-ci fut achevé, le mâle se tint tranquille auprès de la femelle, qui le caressait avec sa trompe. L'un et l'autre paraissaient de si bonne humeur, que je ne craignis point de les approcher et de les flatter avec la main.

« Le soir ils voulurent recommencer; mais malgré la foule des curieux qui étaient venus pour avoir ce spectacle, je m'y opposai avec d'autant plus de fermeté, que j'appris que le matin, [illegible] allant au pâturage, ils s'étaient joints contre mes ordres et en dépit des conducteurs, qui alléguèrent, pour leur excuse, qu'il leur avait été impossible de s'y opposer.

« Deux jours après, M. Imhoff, à qui appartenait la femelle, arriva et voulut en vain satisfaire [illegible] curiosité. La femelle n'étant plus en chaleur, eut l'impolitesse de donner au mâle un coup de pied dans la figure, lorsqu'il voulut prendre avec elle ce qu'alors seulement elle jugea être des libertés déplacées. »

On voit dans la suite du mémoire, que trois mois étaient à peine écoulés, que la femelle montra, par des signes certains, qu'elle était pleine; sa chair devint moins ferme, ses mamelles enflèrent.

Ce fut le 16 mars qu'elle mit bas, c'est-à-

dire vingt mois dix-huit jours après celui où elle fut couverte. Son petit avait trente-cinq pouces et demi de haut, et vraisemblablement il était venu à terme, étant plus grand qu'aucun autre que l'on eût vu naître à Tipevah; car parmi les femelles qu'on prend, il y en a quelquefois de pleines qui mettent bas durant leur captivité, et il est bon d'observer à cette occasion qu'elles accouchent indifféremment dans tous les mois de l'année, ce qui prouve qu'elles n'ont point de saison fixe pour entrer en chaleur.

Les petits, dit M. Corse, commencent à sucer le sein avec la bouche, et aussitôt après leur naissance, le pressent de la trompe pour faire couler le lait plus abondamment. Les mères ne se couchent point pour donner à teter, ce qui les oblige même quelquefois, lorsqu'elles sont trop grandes, de se baisser pour permettre au petit d'atteindre le pis. Si jamais la trompe servait à ceux-ci pour pomper le lait, ce serait dans cette circonstance, puisqu'elle atteindrait aisément le sein; mais ils ne l'emploient point à cet usage. Les gardiens attentifs ont soin de préparer, sous les mères, un monticule de quelques pouces d'élévation pour faciliter l'allaitement. Il est

probable que lorsqu'elles sont libres dans les bois, elles choisissent elles-mêmes un endroit convenable.

Le pis sort du sein horizontalement, et le petit le saisit par le côté de sa bouche. On ne laisse pas les mères plus libres de leurs liens pendant qu'elles allaitent, car l'expérience a prouvé que l'amour de la liberté est chez elles plus fort que celui de leurs petits, et qu'elles les abandonnent pour fuir dans les bois, chaque fois qu'elles en trouvent l'occasion.

Une femelle éléphant, sauvage, ne reconnaît plus son petit si elle en est séparée seulement deux jours; ce qui arrive inévitablement quand ils sont pris séparément dans le keddah. Quelquefois le jeune éléphant reconnaît sa mère; mais il la trouve insensible à ses supplications.

Moins de six mois après qu'elle eut mis bas, la même femelle dont il a été question rentra en chaleur. M. Corse fit demander au rajah de Cudwah, qui avait un fort beau mâle très-apprivoisé, de le lui envoyer; à quoi le rajah consentit sans difficulté. La femelle fut attachée par un pied, et son petit retenu à quelque distance, de peur qu'il ne reçût quelque offense. Après des caresses de

la part de la femelle, le mâle la couvrit deux fois dans le même soir, malgré le nombre des spectateurs, qui était fort grand, en raison de ce que l'annonce de cet essai avait fait quelque bruit. Trois jours après on lui ramena le mâle, qui la couvrit encore plusieurs fois, quoiqu'elle l'eût refusé après un intervalle de deux jours seulement dans la première expérience. Elle conçut cette fois comme l'autre. M. Corse eut le tems de renouveler plusieurs fois les mêmes expériences; et au moyen des précautions qu'il prit, elles eurent toutes le même succès. Mais il observe qu'il faut que le mâle soit hardi, fort, et de très-bonne condition, et en même tems qu'il soit extrêmement bien apprivoisé, car il ne se livre point à ses goûts s'il a la moindre crainte, la moindre défiance de ceux qui l'entourent.

Cependant il rapporte que le 3 avril 1795, un très-bel éléphant sauvage attiré dans l'enceinte du koddah, par une femelle apprivoisée, la couvrit deux fois avec une sorte de rage, en présence de tous les chasseurs et de plusieurs autres éléphans du même troupeau; mais l'excès de sa passion était tel, qu'il tua quatre éléphans et en blessa plusieurs autres. Au bout de quarante jours, il mourut lui-

même du chagrin d'être captif. Quant à la taille de ces nobles animaux, on [redacted] a, même dans l'Inde, des notions très-diverses. Voici les observations rapportées par M. Corse, et sur l'exactitude desquelles on peut compter.

Un jeune éléphant appartenant à M. Havois, fut mesuré avec soin à sa naissance, et ensuite d'époque en époque. Voici les mesures de sa hauteur :

A sa naissance il avait [1]	2 pieds	11 p.
Au bout d'un an	3	10
De 2 ans	4	6
De 3 ans	5	»
De 4 ans	5	5
De 5 ans	5	10
De 6 ans	6	1 ½
De 7 ans	6	4

L'accroissement devient plus lent, comme on voit, à mesure que l'animal grandit. On n'eut plus d'occasion de mesurer celui-ci, passé la septième année.

« L'éléphant femelle dont il [redacted] déjà été question, ajoute M. Corse, avait, lorsqu'elle vint en ma possession, six pieds neuf pouces,

[1] Ce sont des pieds anglais dont il est question. On sait qu'ils ont environ un quatorzième de moins que les pieds français.

et les chasseurs lui donnaient quatorze ans. Pendant les cinq premières années, elle grandit seulement de six pouces; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'étant pleine, elle grandit en vingt-un mois de cinq pouces. Dans les dix-sept mois qui suivirent, quoique redevenue pleine une seconde fois, elle grandit d'un demi-pouce seulement. Son petit, âgé de vingt mois à peine quand je quittai l'Inde, avait à cette époque quatre pieds cinq pouces et demi, et avait grandi de dix-huit pouces depuis [redacted] naissance.

« Les mâles sont en général plus grands que les femelles, soit qu'ils grandissent plus vite, soit qu'ils grandissent plus long-tems. Un mâle appartenant à Cudwah-Rajah, avait vingt-deux ans quand je partis, et grandissait encore; mais comme la plupart des autres quadrupèdes, l'éléphant, mâle ou femelle, peut engendrer avant d'avoir atteint toute [redacted] croissance.

« La grosseur de l'éléphant a été souvent exagérée; dans l'Inde, la hauteur des femelles est en général de sept à huit pieds, et celle des mâles de huit à dix, mesurés à l'épaule comme les chevaux. Je n'ai jamais ouï parler, avec pleine certitude, que d'un seul éléphant

qui ait excédé ces proportions : c'était un mâle appartenant à Asophul Dowlah, visir d'Oude ; ses dimensions, prises le 18 juin 1796, m'ont été communiquées par M. Chevry, résident à Luchnow ; les voici :

« D'un pied à l'autre par-dessus l'épaule, ving-deux pieds dix pouces et demi (environ 21 pieds 3 pouces français).

Hauteur perpendiculaire jusqu'à l'épaule, dix pieds six pouces (9 pieds 7 pouces).

Hauteur jusqu'au sommet de la tête, comme on leur enseigne à la porter en cérémonie, douze pieds deux pouces (11 pieds 3 pouces).

« Du front à l'origine de la queue, quinze pieds onze pouces (14 pieds 9 pouces).

« Le capitaine Sandys, de l'établissement du Bengale, m'a montré un état de près de 150 éléphans, dont il a eu la direction pendant la dernière guerre avec Typoo-Sultan ; il n'y en avait pas un seul qui eût dix pieds, et quelques mâles seulement avaient 9 pieds et demi (8 pieds 9 pouces français environ). »

On a prétendu que les éléphans de Madras avaient jusqu'à vingt pieds de hauteur, cela est absolument faux ; et pour montrer combien les indiens sont portés à l'exagération, M. Corse raconte que d'après ce qui lui avait

été rapporté de l'étonnante grosseur d'un éléphant du nabab de Dacca, il alla le voir. Le gardien, en présence de l'animal, lui dit affirmativement qu'il avait dix-huit pieds; M. Corse le mesura, avec la permission du nabab, il n'avait que dix pieds (9 pieds 3 pouces).

La grandeur requise par la compagnie des Indes, pour les éléphans de service, est neuf pieds au moins (6 pieds et demi de France). Au milieu du dos, ils sont bien plus élevés; la courbure fait, principalement dans les jeunes, une différence de plusieurs pouces. L'aplatissement de cette courbe est un signe certain de l'avancement de leur âge; quand le dos est plat ou presque plat, ils sont très-vieux.

[Genre vii. Les morses, (*trichechus*).

Le lamentin, (*trichechus manatus* Lin. — Pennant, *synops.* 390. — Forster).

Le dugong, (*trichecus dugong* Lin. — Pennant, *synops.* 374. — Forster).

Genre viii. Les paresseux, (*bradypus*).

Le paresseux-ours, (*bradypus ursina*, *nova species* Forster).

L'unau, (*bradypus didactylus* Lin. — Pennant, *synops.* 360. — Forster).

C'est à tort que M. Forster range cet animal au nombre de ceux qui se trouvent dans l'Inde; il est particulier à l'Amérique.

GENRE IX. Les fourmiliers, (*myrmecophaga*).

Le fourmilier du Cap, (*myrmecophaga capensis* Lin. — Pallas, *Miscel. zool.* p. 64. — Forster.

Le talgoi, (*myrmecophaga ceylanica*, Philosoph. transact. abridg. v. 180. *Talgoi.* — Forster).

Des nomenclateurs modernes ont mieux aimé décorer ce quadrupède d'une dénomination grecque, que de lui conserver celle sous laquelle il est connu dans son pays natal; *oryctérope* leur a paru plus noble et mieux sonnant, pour paraître érudit, que *talgoi*. L'oryctérope est aussi devenu pour eux un genre nouveau dont les caractères ont été réglés ainsi: des poils sur tout le corps, de grandes oreilles et des ongles plats.

Le talgoi, comme les autres fourmiliers, prend les fourmis, en introduisant sa langue gluante dans les fourmilières, et en la retirant

dans sa bouche lorsqu'elle est suffisamment chargée de ces insectes.

GENRE X. Les pangolins, (*manis*).

Le pangolin, (*manis pendactyla* Lin. — Pennant, *Synops*. 368. — Forster).

Le phatagin, (*manis tetradactyla* Lin. — Forster, act. Berol. 1788 et 1789, tom. V).

ORDRE III. Les bêtes fauves, (*ferae*).

GENRE XII. Les phoques, (*phoca*).

L'ours marin, (*phoca ursina* Lin. — Forster). Commun sur les côtes des îles de la mer des Indes.

GENRE XIII. Les chiens, (*canis*).

Le chien domestique, (*canis familiaris* Lin. — Pennant, *synops*. 136. — Forster).

L'hiœne, (*canis hiœna* Lin. — Forster).

Le chacal, (*canis aureus* Lin. — Pennant, *synops*. 145. — Forster).

Le renard, (*canis vulpes* Lin. —Forster).

Le loup, (*canis lupus* Lin.) M. Forster paraît douter que le loup existe réellement aux Indes. Il est certain que cet animal se trouve dans plusieurs contrées de l'Asie.

Genre xiv. Les chats, (*felis*).

Le lion, (*felis leo* Lin. — Pennant, *synops.* 151. — Forster).

Le tigre, (*felis tigris* Lin. — Pennant, *synops.* 152. — Forster).

La panthère, (*felis pardalis* Lin. — Pennant, *synops.* 156. — Forster).

Le léopard, (*felis leopardus* Lin. — Pennant, *synops.* 154. — Forster).

L'once, (*felis uncia* Lin. — *Leopardus minor*, Pennant, *synops.* 155. — Forster).

Le guépard, (*tschitta*) (*felis jubata* Lin. —Pennant, *synops.* 156.)

Il porte une espèce de longue crinière; sa peau, qui fait partie du commerce des fourrures, est d'un fauve pâle, parsemé de petites taches noires, rapprochées l'une de l'autre. On apprivoise assez facilement le jeune guépard, on parvient même à le dresser pour la chasse.

Le tigre du Bengale, (*felis Bengalensis* Pennant, *synops.* 174. — Forster).

Le lynx, (*felis lynx* Lin. — Pennant, *synops.* 170. — Forster).

Le caracal, (*felis caracal* Lin. — Pennant, *synops.* 173. — Forster).

Le serval, (*felis serval* Lin. — Pennant, *synops.* 169. — Forster).

Il porte, à la côte de Malabar, le nom de *marapouté ;* Perrault l'a décrit sous celui de *chat-pard.* De petites taches noires et très-distinctes sont semées sur sa robe, qui est fauve sur toutes les parties supérieures, et blanches sur les inférieures. Il est plus petit que le lynx, dont il a la grosseur de tête, le brillant des yeux et la force des pattes.

Le serval se tient presque toujours sur les arbres pour faire, avec beaucoup d'adresse et d'agilité, la guerre aux oiseaux.]

Le chat sauvage à bandes noires des Indes.

Il a deux pieds depuis la tête jusqu'au bout de la queue ; celle-ci a neuf pouces de longueur.

Deux dents canines à chaque mâchoire, celles de l'inférieure plus fortes ; quatorze dents incisives à chaque mâchoire ; cinq doigts garnis d'ongles à chaque pied ; ces ongles sont forts et crochus ; le corps est alongé, couvert d'un poil ras et couché ; les pieds sont courts ; la queue est grêle, presque aussi longue que

le corps, et se terminant [redacted] pointe comme celle du chat; elle est garnie de poils noirs et de poils roussâtres, beaucoup plus longs que ceux du corps.

Ce chat est de couleur grise, lavé de roux à la partie inférieure de la tête et du cou, sur les cuisses et les pieds; le ventre est blanc; il a six bandes noires sur le corps; quatre sont droites, commencent derrière la tête, se prolongent sur le corps, et se terminent vers la queue. Les deux autres qui sont sur les côtés du ventre, sont comme ondulées; elles commencent sur les épaules, et se terminent en s'arrondissant sur la cuisse de derrière; il y a une autre bande de la même couleur sur la cuisse de derrière, qui se partage ensuite en deux du côté de la queue; les yeux sont vifs, d'un jaune lavé de roux; la prunelle, sous un certain aspect, paraît oblongue.

[Le chat commun, (*felis catus* Lin. — Forster).

GENRE XV. Les civettes, (*viverra*).

L'ichneumon, (*viverra ichneumon* Lin. — Pennant, *synops.* 211. — Forster).

La civette proprement dite, (*viverra civetta* Lin. — Penn., *synops.* 223. — Forster.)

Le zibet, (*viverra zibetha* Lin. — Penn. *synops.* 348. — Forster.)

La fossane, (*viverra fossa* Lin. — Penn. *synops.* 225. — Forster).

La civette de Ceylan, (*viverra zeilanica* Lin. — Camelli Philos. transact. — Forster.)]

La civette de Malacca [1].

Cette civette n'est point la même que l'animal décrit sous ce nom dans les Mémoires, pour servir à l'Histoire des animaux, par MM. de l'Académie royale des Sciences, et elle n'a de rapport avec le zibet de M. de Buffon, que par les caractères génériques.

Elle est de la grosseur de notre chat domestique, et en a les caractères et les inclinations.

La queue est plus longue que le corps; elle est grêle et se termine en pointe comme celle du chat.

Le museau est alongé; les oreilles sont petites, rondes et droites; les jambes courtes.

Cinq doigts garnis d'ongles aigus et crochus, qu'elle couche et retire dans ses doigts.

L'œil est petit, noirâtre; sa prunelle, sous certain aspect, paraît oblongue.

[1] *Viverra malaccensis* Lin. — Forster. (S.)

L'animal entier est d'un gris perlé, plus foncé sur la partie supérieure du corps; le dessus de la tête est noir; il a quatre taches rondes de la même couleur au-dessus des yeux, et sur le cou trois bandes noires qui commencent derrière la tête, et se terminent sur les épaules; il y en a trois autres qui naissent sur les reins, et vont se perdre à la queue; une autre placée sous le ventre, s'étend jusqu'aux parties de la génération; sur le corps et les cuisses, il y a soixante et une taches noires rondes, assez grandes, rangées symétriquement sur sept lignes; la queue est composée alternativement d'anneaux noirs et gris; les jambes et les pieds sont noirs.

Cet animal vit de chasse; il est agile et saute avec facilité d'arbre en arbre; il est farouche, et revient sur le coup de fusil s'il n'est que blessé; il répand une odeur très-forte de musc, produite par une liqueur qui découle d'une ouverture placée vers les parties de la génération. Les malais recueillent cette liqueur, et prétendent qu'elle fortifie l'estomac et qu'elle excite à l'amour. Cette dernière propriété la fait estimer des chinois, qui viennent l'enlever aux malais.

Le zénik des hottentots[1].

Cet animal est de la grosseur du rat d'eau. Il a le museau alongé ; chacune de ses mâchoires est composée de deux dents canines, et de seize dents incisives.

Il a quatre doigts à chaque pied, garnis d'ongles ; les ongles des pieds de devant sont très-longs et presque droits, ceux des pieds de derrière sont petits et crochus.

L'animal entier est d'un gris rougeâtre ; il y a sur le corps dix bandes noires transversales ; la queue n'est pas si longue que le corps, elle est grêle et d'un roux mordoré jusqu'aux trois quarts, et noire dans le reste de sa longueur.

[La civette des Indes, (*viverra Indica* Pennant, *synops.* 180. — Forster).

Elle est plus grande que la fossane ; trois bandes transversales d'un brun marron clair lui forment une espèce de collier ; des raies de la même couleur s'étendent le long du dos et des lignes de points bruns sur les flancs.

[1] *Viverra zenik* Lin. (S.)

Le fond du pelage de cette civette est d'un gris teinté de jaune, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre.

GENRE XVII. Ours, (*ursus*).

L'ours brun, (*ursus arctos*, var. *b. fuscus* Lin. — Pennant, *synops.* 174. — Forster).

GENRE XVIII. Sarigue, (*didelphis*).

L'opossum des Moluques, (*didelphis opossum*, var. *q. Molucca* Lin. — Pennant, *synops.* 302.

Le sarigue de Java, (*didelphis Javana* de Bruyn. *it.* — Penn., *synops.* 183. — Forster).

Le phalanger, (*didelphis orientalis* Lin. — Pallas, *miscel. zoolog.* pag. 59).

GENRE XIX. Les musaraignes, (*sorex*).

La musaraigne musquée de l'Inde, (*sorex murinus* Lin. — Pennant, *synops.* 182. — Forster).

Elle n'est pas plus grosse que la souris commune; son museau est alongé, ses moustaches sont longues, et ses oreilles arrondies et presque sans poil; sa queue est un peu plus courte que le corps. Le poil qui le recouvre

est d'un brun foncé; la teinte du museau, des pieds et de sa queue, est cendrée.

C'est principalement à l'île de Java que [redacted] trouve cette musaraigne.

GENRE XXI. Les hérissons, (*erinaceus.*)]

Le petit tandrek de Madagascar[1].

Cet animal est le même que celui que M. de Buffon a décrit sous le nom de *tanrec*; mais la description et la figure qu'il en a données, ont été faites sur un tandrek trop jeune, pour qu'on pût y reconnaître aucun caractère.

Le petit tandrek ayant pris tout son accroissement, a sept pouces de longueur, deux dents canines à chaque mâchoire, et cinq doigts garnis d'ongles à chaque pied : les ongles des pieds de devant sont beaucoup plus longs que ceux de derrière.

Les jambes sont courtes, le museau alongé, et se termine presque en pointe.

Les yeux sont petits et ne paraissent que comme un point.

Il n'a point de queue.

[1] *Erinaceus setosus* Lin. — *Hystrix setosus* Pennant, *synops*, 357. — Forster. (S.)

Il est de couleur noire, et a cinq bandes longitudinales sur le corps; tout ce qui est noir est couvert d'un poil dur; les bandes blanches sont de petits piquans analogues à ceux du porc-épic. Des bandes noires du dos, il sort quelques longs poils isolés qui tombent jusqu'à terre; la tête est garnie de petits poils noirs, le museau est blanc, l'œil est entouré d'un cercle blanc, les pieds sont roussâtres.

Les tandreks marchent lentement, ils grognent comme les pourceaux, ce qui leur a fait donner le nom de *cochons de terre*, *cochons porc-épics*, par les européens. Ils terrent et restent engourdis trois mois de l'année; ils se cachent le jour, et ne paraissent que lorsque le soleil est couché, pour chercher leur nourriture; ils vivent de fruits et d'herbes, leur corps n'est qu'un peloton de graisse. Les habitans de Madagascar les mangent, mais ils ne regardent pas leur chair comme un mets délicat. Madagascar est le seul pays où l'on ait encore trouvé des tandreks.

[Le hérisson de Malaca, (*erinaceus Malaccensis* Linn. — Seba, *mus*, 1, tab. 51, fig. 1. — Forster.)

GENRE XXII. Les porc-épics, (*hystrix.*)

Le porc-épic proprement dit, (*hystrix cristata* Linn. — Pennant, *synops.* 253. — Forster.)

Le porc-épic à longue queue, (*hystrix macroura* Linn. — Pennant, *synops.* 254. — Forster.)

GENRE XXIII. Les cabiais, (*cavia.*)

L'agouti proprement dit, variété de Java, (*cavia aguti*, var. *b. cavia leporina* Linn. — Penn. *synops.* 238.)

GENRE XXV. Les rats, (*mus.*)

Le surmulot, (*mus decumanus* Linn. — Pallas, *nov. spec. glirium.* — Forster.)

La souris commune, (*mus musculus* Linn. — Penn. *synops.* 301. — Forster.)

Le rat strié, (*mus striatus* Linn. — Penn. *synops.* 304. — Forster.)

Jolie espèce, de moitié plus petite que la souris commune, et remarquable par douze rangées parallèles de points blancs, qui égaient le fond brun sombre de son pelage; le ventre est blanc sale.

La queue de ce rat est presque nue, et aussi longue que le corps; ses oreilles sont courtes et peu velues.

Le piloris, (*mus pilorides* Linn. — Pallas; *glirr* pag. 91.)

Plus grand que le surmulot, ce quadrupède a de longues oreilles dénuées de poil, la queue menue, tronquée et écailleuse; la couleur blanchâtre, qui prend sur le dos une légère nuance de gris roussâtre, et une teinte cendrée sous le ventre. Cette espèce, qui se trouve à l'île de Ceylan, ressemble presque parfaitement à celle que les voyageurs ont observée en Amérique.

Le rat commun, (*mus rattus* Linn. — Penn. *synops.* 297. — Forster.)

Genus xxvii. Les écureuils, (*sciurus.*)]

Le Aye-Aye [1].

Ce quadrupède se rapproche beaucoup de l'écureuil; cependant, comme on le verra, il en diffère par des caractères essentiels: il tient aussi du maquis et du singe.

[1] *Sciurus Madagascariensis* Linn. — *Cheiromis*, de quelques nomenclateurs modernes. (S.)

Le aye-aye a dix-huit pouces six lignes depuis la tête jusqu'au commencement de la queue; celle-ci est longue d'un pied et demi.

Il a cinq doigts à chaque pied; ceux de devant sont très-longs, un peu crochus, ce qui doit le rendre fort lent dans sa marche; ils sont garnis d'ongles crochus; les deux dernières articulations du doigt du milieu sont longues, grêles, dénuées de poils; il s'en sert pour tirer des trous des arbres, les vers, qui sont sa nourriture: il s'en sert aussi pour les pousser dans son gosier; elles paraissent de même lui être utiles pour s'accrocher aux branches des arbres. Les pieds de derrière ont quatre doigts garnis d'ongles crochus, et n'ont chacun que deux articulations: le cinquième ou intérieur forme le pouce, et a un ongle plat semblable à ceux de l'homme.

Le Aye-aye a deux dents incisives à chaque mâchoire; elles sont très-rapprochées, et ressemblent à un bec de perroquet; les inférieures sont beaucoup plus fortes que les supérieures.

Ses oreilles sont grandes, larges et plates; elles sont noires, lisses, reluisantes, et parsemées extérieurement de poils longs.

Il [redacted] des touffes de longs poils au-dessus des yeux et du nez, [redacted] les yeux et au menton.

L'animal entier est couvert d'un duvet ou poil fin d'un blanc fauve, d'où sortent de grands poils noirs. Le masque et le devant du cou sont d'un blanc fauve; la queue est plate, touffue et garnie de longs poils : quoiqu'elle paraisse toute noire, cependant les poils qui la couvrent sont blancs, depuis leur naissance jusqu'à la moitié de leur longueur.

Cet animal paraît terrier : il ne voit pas le jour; son œil est roussâtre et fixe comme celui du chat-huant. Il est très-paresseux, et par conséquent très-doux ; j'ai eu le mâle et la femelle, ils n'ont vécu que deux mois; je les nourrissais avec du riz cuit, et ils se servaient pour le manger, des deux doigts grêles des pieds de devant, comme les chinois se servent de baguettes. Ils étaient peureux, craintifs, aimaient beaucoup la chaleur, [redacted] tenaient toujours ramassés pour dormir, se couchaient sur le côté, et cachaient leur tête entre les jambes de devant. Ils étaient toujours couchés ; ce n'est qu'en les secouant plusieurs fois, qu'on venait à bout de les faire remuer.

Quoique cet animal soit très-lent dans sa marche, et qu'il semble engourdi pendant le jour, il n'a aucun rapport avec l'*Unau* et l'*Aï* de M. Buffon.

Le nom de aye-aye que je lui ai conservé, est un cri d'exclamation et d'étonnement des habitans de Madagascar ; nous ne le connaissons que depuis peu d'années, parce que nous fréquentons peu la côte de l'Ouest, partie de cette île qu'il habite ; les habitans de la côte de l'Est m'assurèrent que c'était le premier qu'ils avaient vu.

(L'écureuil commun, variété noire, (*sciurus vulgaris, var. g. sciurus niger* Linn. — Pennant, *synops.* 266. — Forster.

Le rukkai, (*sciurus macrourus* Linn. — *Sciurus zeilanicus pilis in dorso nigricantibus* Rai, *synops.* quadrup. p. 215. — *Sciurus caudâ maximâ griseo nigrescens*, Hill, *anim.* pag. 523. — *Das gelbauchige indian, eichhœrnchen*, Hall Vierf. p. 417. — *The ceylon squirrel*, Pennant, *synops.* quadrup. p. 281, n.° 207. — *Das gelbauchige indian, eichhœrnchen* Berl. Samml. II, p. 612. — *Sciurus caudâ corpore duplo longiore griseâ*.... *Sciurus macrourus*, Erxleben, *mammal.* p. 420 — *Sciurus macrourus*, *langgeschwantes*

eichhorn, Buffon's, *naturgesch*, 8 éd. Band. VI. G. Forst., Zufatze, p. 146. — *Langgeschwanzte eichhorn*, E. A. W. Zimmermann, *Geog.* Gesch. d. Mensch. u. 4 Fuss. Thiere 546.

Les chingulais donnent à cet écureuil les noms de *dandulana* et de *rukea*.

On le trouve dans l'île de Ceylan et à la côte de Malabar. Il est trois fois plus grand que l'écureuil commun ; [redacted] pinceau de poils noirs termine ses oreilles. Il a le bout du museau couleur de rose, les joues, les pieds et le ventre d'un jaune pâle, une tache jaune entre les oreilles, le dessus de la tête et des cuisses ; le dos aussi bien qu'une ligne fourchue qui, depuis les oreilles, descend sur les joues, de couleur noire ; le bas des pieds nu et rouge ; enfin, la queue du double plus longue que le corps, cendrée, entièrement revêtue de poil, qui se sépare vers le bout de la queue. (M. FORSTER, avec une bonne figure coloriée.)

Le rukkai, que des voyageurs ont appelé l'*écureil noir de Ceylan*, fait beaucoup de dégâts dans les jardins.

L'écureuil bicolor, (*sciurus bicolor* Linn. — Pennant, *synops.* 269. — Sparmann, *act. Gothemb.* — Forster.)

L'écureuil de Bombaie, (*sciurus indicus* Linn. — Penn. *synops.* 270. — Forster.)

L'écureuil erythrée, (*sciurus erythreus* Linn. — Pennant, *synops.* 271. — Pallas, *glir.* pag 377. — Forster.)

Il est à-peu-près de la grandeur de l'écureuil commun; la couleur de son pelage est un mélange de jaune et de roux sur les parties supérieures, et d'un fauve sanguin sur les inférieures; une bande noire s'étend le long de la queue.

Cette espèce d'écureuil de l'Inde est encore peu connue.

L'écureuil jaune, (*sciurus flavus* Linn. — Penn. *synops.* 276. — Forster.)

Le palmiste, (*sciurus palmarum* Linn. — Penn. *synops.* 279. — Forster.)

L'écureuil du bananier, (*sciurus musæ*, Pennant, *synops.* 280. *g.*)

C'est l'écureuil palmiste lui-même, ou tout au plus une variété de cette espèce.]

Le grand écureuil de la côte de Malabar[1].

Cette espèce est la plus grande connue;

[1] *Sciurus maximus* Lin. — Forster. (S.)

elle est de la grosseur du chat domestique, et a pour caractères,

Deux dents canines à chaque mâchoire; celles de la mâchoire inférieure, plus fortes et plus longues.

Cinq doigts à chaque pied; quatre doigts des pieds de devant sont garnis d'ongles crochus; le cinquième ou intérieur, est comme un moignon ou espèce de pouce qui a un ongle plat; les doigts des pieds de derrière sont tous garnis d'ongles crochus et très-forts;

La queue est touffue, plus longue que le corps, et aussi grosse quand il l'hérisse; il la relève avec une agilité surprenante jusque sur sa tête. En courant dans les bois, il la tient presque perpendiculaire.

Ses oreilles sont droites et terminées par une houppe de poil.

Tout son corps est fourni de poils très-longs; le dessus de la tête, les oreilles, le manteau et les côtés du ventre sont d'un roux mordoré; une petite bande de la même couleur commence au-dessous de l'oreille, se prolonge sur le cou, et se recourbe du côté du corps; une partie du cou en arrière, le commencement du corps et le derrière

des cuisses de devant sont noirs. Tout le derrière de l'animal, ainsi que la queue, sont noirs. La tête, le devant du cou et les cuisses, les jambes, les pieds et le ventre, sont d'un jaune rouillé, un peu plus clair sur la poitrine. L'iris est d'un jaune terne.

Ce quadrupède s'apprivoise facilement, et vit de fruits ; il se tient ordinairement assis, presque debout, et se sert de ses pieds de devant comme d'une main, pour porter sa nourriture à la bouche ; son cri est perçant et aigu.

Cet animal aime beaucoup le lait de coco ; et lorsque ce fruit est mûr, il le perce sur l'arbre, pour en boire seulement la liqueur.

Il se trouve à la côte de Malabar, où on l'appelle *grand rat des bois* ; mais il habite plus ordinairement les montagnes de Cardamome, qui font partie des Gates.

L'écureuil de Gingi [1].

Il est un peu plus gros que l'écureuil d'Europe ; tout l'animal est d'un gris terreux, plus clair sur le ventre, les jambes et les pieds. Il a sur le ventre, de chaque côté, une

[1] *Sciurus dschinschicus* Linn. — Forst. (S.)

bande blanche, qui prend de la cuisse de devant à celle de derrière; les yeux sont entourés d'une bande blanche circulaire; la queue paraît toute noire, quoiqu'elle soit parsemée de poils blancs.

[Le taguan, (*sciurus petaurista* Linn. — Pennant, *synops.* 281, *taguan.* — Forster.)

L'écureuil volant de Java, (*sciurus sagitta* Linn. — Forster.)

Cette espèce, qui n'est peut-être pas distincte du taguan, a été décrite par Linnæus, d'après un voyageur, comme il suit :

Il a entièrement la forme de l'écureuil commun; sa longueur est d'une paume sans la queue; sa couleur est d'un brun ferrugineux en-dessus, d'un ferrugineux pâle en-dessous; tête ovale, oreilles ovales, obtuses, velues; moustaches aussi longues que la tête, une soie à chaque côté de la mâchoire; lèvre supérieure fendue, l'inférieure courte; dents brunes, un peu obtuses; pieds antérieurs à quatre doigts, les postérieurs à cinq doigts; l'éperon des pieds de devant sétacé, cartilagineux, de la longueur même du bras, en-dessous de la peau membraneuse; elle s'étend de la tête au carpe, et du carpe au genou; elle est couverte de poils de la

couleur du corps, et ciliée en son bord; cuisses aussi ciliées par-derrière; pieds tirant sur la couleur de brique; tous les doigts un peu saillans à leur dernière jointure; ongles comprimés; scrotum ovale, grand, couvert de poils; prépuce alongé, aussi revêtu de poils; queue de la longueur du corps, très-aplatie et obtuse; enfin, la peau des côtés du corps, très-étendue.

GENRE XXIX. Les gerboises, (*dipus.*)

Le mongul, (*dipus jaculus* Linn. — Pennant, *synops.* 290, var. *b.* — Forster.)

Le jird, (*dipus meridianus* Linn. — Pallas, *glir.* tab. 18. — Forster.)

GENRE XXX. Les lièvres, (*lepus.*)

Le lièvre commun, (*lepus timidus* Linn. — Pennant, *synops.* 241. — Forster.)

Le lapin, (*lepus cuniculus* Linn. — Pennant, *synops.* 144. — Forster.)

L'ogoton, (*lepus ogotona* Linn. — Pallas, *glir.* pag. 59, tab. 3. — Forster.)

ORDRE V. Les bestiaux, (*pecora.*)

GENRE XXXII. Les chameaux, (*camelus.*)

Le dromadaire, (*camelus dromedarius* Linn. — Pennant, *synops.* 58. — Forster.)

Le chameau proprement dit, (*camelus bactrianus* Linn. — Forster.)

GENRE XXXIII. Les porte-musc, (*moschus.*)

Le porte-musc proprement dit, (*moschus moschiferus* Linn. — Pallas, *spicileg. zoolog.* fasc. 13, tab. 4-6. — Forster.)

Cet animal célèbre, à cause du parfum qu'il fournit, et qui est un objet de revenu considérable dans plusieurs contrées de l'Asie orientale, n'est bien connu que depuis peu de tems. Il a la taille et la forme d'un chevreuil, mais [redacted] tête est sans cornes et sans bois. Deux dents canines, longues et recourbées, sortent de sa mâchoire supérieure, et lui servent, dit-on, à déterrer les racines, à accrocher les branches des arbres et à les abaisser, afin de pouvoir en brouter les feuilles.

Les couleurs de son poil, long, épais, et

toujours hérissé, n'offrent que des teintes peu décidées, de brun, de fauve et de blanchâtre, qui semblent changer suivant les différentes positions de l'observateur.

Il existe une variété très-rare du porte-musc, qui est entièrement blanche, et que l'on ne rencontre que dans les contrées d'Abakanks.

Le musc se trouve dans une poche semblable, extérieurement, à une loupe qui se forme sous le ventre de l'animal, près du nombril. Le mâle seul donne cette matière odorante. Les chasseurs vendent le musc au poids, et souvent ils l'altèrent, en y mêlant du sang du porte-musc, ou diverses drogues. On reconnaît cette fraude à la texture de la matière, qui est alors brune et grenue; quand le musc est pur, il a une couleur noire, et des pellicules très-minces le divisent. Une manière encore plus prompte d'en vérifier la qualité, c'est de le percer avec une aiguille. Si on le jette sur le feu, on s'assure encore qu'il n'est point altéré, s'il brûle entièrement en fondant et bouillonnant.

Le porte-musc vit solitaire; sa légèreté à la course est incroyable. Il monte et descend les montagnes et les rochers les plus escarpés;

il franchit les précipices avec autant d'agilité qu'un cerf parcourant les plaines. Comme la timidité et la défiance forment son caractère, il a l'ouïe très-fine, et disparaît avec une rapidité inconcevable.

C'est aux mois de novembre et de décembre, que les animaux du musc entrent en rut; ils sortent alors de leurs âpres solitudes, et se montrent dans des endroits moins inaccessibles; mais, quelque part qu'ils se trouvent, ils ne se réunissent jamais en troupes; on voit seulement, quelquefois, le mâle et la femelle errer de compagnie. La gestation, dans cette espèce, est d'environ six mois; et la portée d'un petit, quelquefois de deux et très-rarement de trois. Le porte-musc cache avec soin sa fiente en la couvrant de terre, et il ne manque pas de lécher toute son urine.

En Chine, on chasse ces légers quadrupèdes de plusieurs manières : les chasseurs qui veulent les tirer au fusil, s'enfoncent dans les montagnes, pénètrent dans les endroits les plus inaccessibles, dans le tems que ces animaux sont en rut et se cherchent : cette chasse est très-pénible, parce qu'ils sont, comme je l'ai remarqué, d'une rapidité et

une petite corde, les pellicules et conduits par où la bourse, ou poche de son musc tient à son ventre, un peu au-dessous du nombril. Cette précaution est essentielle pour avoir cette matière dans toute sa bonté. Si l'animal même a été trop chassé avant d'être pris dans les filets, son musc en est altéré. Quoique l'on se hâte de couper cette poche aux animaux qu'on a tués au fusil, le musc est d'un degré bien inférieur à celui dont je viens de parler; mais en même tems, bien supérieur à celui que donnent les animaux pris dans des piéges, et qui y sont morts. La chair de ces derniers est quelquefois si musquée, qu'on ne peut pas la manger; au lieu que les autres n'ont presque point d'odeur, et même n'en ont point du tout.

Les chasseurs s'accordent à dire que le musc des jeunes bêtes est faible, et que celui des vieilles est le meilleur. Ils prétendent que le musc le plus odorant et le plus exquis se trouve en masse compacte dans la poche où il est renfermé; cette qualité est la plus rare. Le musc de seconde qualité est mêlé de grains de la grosseur d'un pois. Plus il contient de ces grains, plus il est estimé. La dernière sorte de musc a une consistance molle et onctueuse.

Il n'est pas hors de propos d'observer que le musc fait, en Chine, la base d'un parfum décoré du beau titre d'*éternel*, et qui passe comme le plus efficace que l'on ait découvert contre l'air vicié, dans les tems de peste et d'épdémie.

Le chevrotain, (*moschus pygmaeus* Linn. — Forster.)

Le memina, (*moschus meminna* Linn. — Knox, *Ceylan*. — Forster.)

GENRE XXXV. Les cerfs, (*cervus*.)

L'élan, (*cervus alces* Linn. — D'Obsonville, *mœurs des animaux*. — Forster.)

L'axis, (*cervus axis*, var. *a.*, *b* et *g*, Lin. — Pennant, *synops.* 50. — Forster.)

Le cerf-cochon, (*cervus - porcinus* Linn. — Pennant, *synops.* 49. — Forster.)

Cet animal, encore peu connu, n'est peut-être qu'une variété du cerf commun.

Le muntjac, (*cervus muntjac* Linn. — Pennant, *synops.* 50. — Forster.)

GENRE XXXVI. Les gazelles, (*antilope.*)

L'algazel proprement dite, (*antilope ga-*

zella Linn. — Pennant, *synops.* 21. — Forster.)

Le pasan, (*antilope oryx* Linn. — Penn. *synops.* 22. — Forster.)

Le biggel, (*antilope tragocamelus* Linn. — Parsons, *philosoph. transact.* n.° 476, tab. 3, fig. 9. — Forster.)

Cette gazelle, qui se trouve au Bengale, porte une tache blanche au front; son pelage est cendré sur les parties supérieures, et blanc sur les inférieures. Elle a cinq pieds de hauteur.

Le nil-gant ou nyl-ghant, (*antilope picta* Linn. — Hunter, *philosoph. transact.* vol. 61. — Forster.)

L'antilope, (*antilope cervicapra* Linn. — Penn. *synops.* 31. — Forster.)

Le coudous, (*antilope orcas* Linn. — Pennant, *synops.* 22. — Forster.)

La gazelle goitre, (*antilope gutturosa* Linn. — Pennant, *synops.* 34. — Forster.)

Dans le tems du rut, la gorge du mâle se gonfle extraordinairement, et prend l'apparence d'un goitrée. Cette gazelle est haute de deux pieds; son ventre est blanc; le reste du pelage est gris de fer.

GENRE XXXVII. Les chèvres, (*capra.*)

La chèvre sauvage, (*capra agagrus*, var. *a* Linn. — Penn. *synops.* 54. — Forster.)
Le bouquetin du Caucase, (*capra Caucasica* Linn. — Penn. *synops.* 14. — Forster.)

GENRE XXXVIII. Les moutons, (*ovis.*)

Le belier, les brebis, (*ovis aries* Linn. — Penn. *synops.* 11. — Forster.)
Le mouflon, (*ovis ammon* Linn. — Penn. *synops.* 42. — Forster.)

GENRE XXXIX. Les bœufs, (*bos.*)

Le yak ou le bœuf grognant, (*bos grunniens* Linn. — Pallas, *nord. Beytr.* tom. 1. tab. 1. — Forster.)

Yak est le nom que le mâle de cette espèce porte au Thibet ; la femelle y est appelée *dhé*. J. G. Gmelin, le premier naturaliste qui ait donné la description de ce bœuf, l'a désigné par l'épithète *grunniens*, grognant ; parce qu'en effet, au lieu du mugissement propre aux bœufs, il fait entendre, lorsqu'il est inquiet ou irrité, une sorte de grognement

qui approche de celui du cochon ; une laine épaisse et douce couvre ses épaules, ses reins et sa croupe ; mais de ses flancs et de son ventre, tombent de longs poils qui descendent jusqu'à ses jarrets, et quelquefois jusqu'à terre. Sa queue est garnie d'un bout à l'autre, de très-longs poils soyeux et lustrés, de couleur blanche ou argentée.

Les orientaux attachent un grand prix à ces queues d'yaks ; ils en font des étendards et divers ornemens.

Les yacks vivent en domesticité chez plusieurs nations de l'Asie ; et ils y sont d'une grande utilité, tant par les services qu'ils rendent, comme bêtes de somme, et la quantité de lait que donnent les femelles, que par les matières qui proviennent de leurs dépouilles. L'acquisition de cette espèce serait précieuse pour notre économie publique et privée ; elle ne me paraît pas offrir de grandes difficultés, et je suis étonné que l'on n'ait pas encore songé à la faire.

Le bœuf des Indes et le zèbre, (*bos indicus major*, et *bos indicus minor* Linn. — Pennant, *synops.* A. B. — Forster.)

La race des zèbus est si petite à l'île de Cylan, qu'elle ne surpasse pas en grosseur

un veau d'un an. On y emploie néanmoins ces bœufs nains à toutes sortes de travaux. Les chariots auxquels on les attelle, sont faits de manière que toute la charge porte sur la tête et les épaules de ces petits animaux.

Le buffle, (*bos bubalus* Linn. — Penn. *synops.* 8. — *Ejus tres varietates, minuta, anoa, guavera*, Forster.)

L'arni ou buffle sauvage des Indes, (*bos giganteus arni*, Anderson, *the bee. dec.* 1792. — Pallas, *nord. beytr.* 6. — Forster.)

ORDRE VI. Les grands quadrupèdes. (*Belluae.*)

GENRE XL. Les chevaux, (*equus.*)

Le cheval commun, (*equus caballus* Linn. — Pennant, *synops.* 1. — Forster.)

Le czigitai ou dshiggeteï, (*equus hemionus* Linn. — Pallas, *nord. beytr.* 2, tab. 1. — Forster.)

Le mot *dshiggeteï*, chez les tartares mongoux, signifie *grande oreille*, et ces peuples en ont fait la dénomination d'une race de chevaux sauvages, qui errent en troupeaux

nombreux dans les vastes plaines désertes où ils errent eux-mêmes. Ces chevaux ont en effet les oreilles aussi longues, mais mieux faites que celles des mulets. C'est une race intermédiaire entre deux espèces déjà très-rapprochées, celles du cheval et de l'âne ; mais elle n'est pas tombée, comme ses alliées, au pouvoir de l'homme, la nature se l'est réservée ; jusqu'à présent elle est restée indomptée, et selon toute apparence, indomptable.

L'âne, (*equus asinus* Linn. — Pallas, *acta petropol.* vol. II. — Forster.)

GENRE XLIII. Les cochons, (*sus.*)

Le cochon de Siam, (*sus scrofa*, var. *Siamensis* Penn. *synops.* 61. — Forster.)

Le babiroussa, (*sus babyrussa* Linn. — Pennant, *synops.* 65. — Forster.)

ORDRE VII. Les cétacées, (*cete.*)

GENRE XLVII. Les dauphins, (*delphis.*)

Le dauphin proprement dit, (*delphinus delphis* Linn. — Forster.)

§. II.

Des oiseaux, amphibies, poissons, insectes et vers.

ORDRE I. Les oiseaux de proie, (*accipitres.*]

Je suivrai dans la description des oiseaux, que je vais donner, les principes de M. Brisson, le plus moderne des auteurs qui ont traité des caractères distinctifs des oiseaux. Son ornithologie est d'ailleurs la plus complète, la plus exacte et la plus étendue que l'on ait publiée.....[1].

[GENRE I. Les vautours, (*vultur.*)

Le vautour de Bengale, (*vultur leucocephalus*, var. *b.* Latham, *Ind. ornithol.* n.° 4. — *vultur Bengalensis* Linn. — Forster.)

Le cheriway, *vultur cheriway* Latham, n°. 20, — *falco cheriway* — Linn. *vul-*

[1] Quant à moi, je suivrai la distribution méthodique de M. Latham, dans son *Index ornithologicus*. C'est, sans contredit, la plus simple et la meilleure de toutes les méthodes. (S.)

tur tscheriway, Jacquin, *Beytr.* tab. 4. — Forster.)

En plaçant cet oiseau au nombre de ceux qui se trouvent aux Indes orientales, M. Forster marque quelque doute, par le point d'interrogation qu'il met à la suite du mot *tscheriway*. Le doute est fondé ; je ne pense pas, en effet, que le cheriway observé par Jacquin, sur les côtes de l'Amérique méridionale, existe en même tems dans l'Inde.

Au reste, cet oiseau, encore peu connu, est plutôt un vautour qu'un faucon.]

Le vautour royal de Pondichéry [1].

Cet oiseau a le bec court, très-crochu, la base du bec couverte d'une peau nue, les narines découvertes, quatre doigts séparés jusqu'à leur origine, trois devant, un derrière; les pieds courts et forts, les ongles crochus, la tête et le cou nuds, et en partie couverts d'un petit duvet, le front plat, la tête très-grosse; sur le cou, il y a une membrane fort mince, dénuée de plumes, de couleur rouge, qui commence au-dessous des

[1] *Vultur Ponticerianus* Latham, *index ornith.* n.° 14. — *Vultur Pondicheranus.* — Forster. (S.)

oreilles, s'élargit en s'arrondissant dans le milieu, et s'étend jusqu'au bas du cou.

C'est un des plus grands oiseaux de l'Inde; il est de la taille de nos plus fortes oies. La tête, le cou et la poitrine sont couleur de chair; le derrière de la tête et l'espace entre les narines et les yeux, sont garnis d'un petit duvet couleur de chair : le cou en devant et la poitrine, sont aussi garnis, de distance en distance, de petites plumes fines de la même couleur, placées par petits paquets. Le dos, le ventre, les ailes et la queue sont noirs; l'iris est rouge, le bec est noir et les pieds sont jaunes.

Le grand vautour des Indes[1].

Cet oiseau est un peu moins gros que le précédent : la tête, le cou et la poitrine sont nuds, d'une couleur roussâtre; la tête est couverte d'un petit duvet séparé qui ressemble à du poil; le cou est très-long pour le corps; il est garni de distance en distance de plumes très-fines, placées par petits paquets. Les plumes de la poitrine sont courtes,

[1] *Vultur Indicus* Latham, n.° 15. — *Vultur Indus* Forster. (S.)

rudes, et ressemblent à un poil raz; celles du bas du cou en arrière sont longues, étroites, terminées en pointes, et d'un roux presque mordoré; les petites plumes des aîles, celles du dos et du croupion, sont couleur de terre d'ombre, terminées par une bande d'une couleur beaucoup plus claire: les grandes plumes des ailes et la queue sont noires; l'iris est rouge, le bec et les pieds sont noirs.

Ces oiseaux sont très-voraces; ils habitent pendant le jour les bords de la mer, pour prendre les poissons morts que les vagues jettent sur le rivage; ils vivent généralement de pourriture et déterrent les cadavres; ils ont le vol lourd, quoiqu'ils aient l'aile forte.

Le vautour de Gingi[1].

Si on n'avait égard qu'au caractère du bec, on ne pourrait placer cet oiseau dans le genre des vautours; mais si son bec ressemble absolument à celui du dinde, il a tous les autres caractères du vautour; les narines sont découvertes, la base du bec est couverte d'une peau nue; l'espace qui est entre les na-

[1] *Vultur Gingianus* Latham, n.° 16. — *Vultur dschindschicus* Forster. (S.)

rines et les yeux, est garni d'un petit duvet qui ressemble à du poil.

Il est de la taille d'un dinde; le front, les joues et la gorge sont nuds : ils sont, ainsi que la base du bec, d'une couleur de chair un peu rougeâtre. Les plumes du derrière de la tête et du cou sont longues, étroites, et de couleur blanche; les petites plumes des ailes, le dos, le ventre et la queue sont de la même couleur; les grandes plumes des ailes sont noires; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont grisâtres.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel, où les habitans n'ayant eu égard qu'à la forme du bec, lui ont donné le nom de *dinde sauvage*.

[Le secrétaire, (*vultur serpentarius* Lath. — Miller; *icon.* tab. 28. — Forster. — *Falco serpentarius* Linn.)

C'est un de ces êtres assez nombreux, qui échappent aux combinaisons des nomenclateurs, et à toutes leurs méthodes d'arrangement systématique. Aux yeux de quelques-uns, le secrétaire a paru un faucon, à d'autres un vautour; ceux-ci lui trouvaient des rapports avec les gallinacés, tandis que d'autres le rapprochaient des grands oiseaux de rivage.

C'est ainsi que la nature semble se jouer de nos faibles conceptions et de nos puériles efforts, pour assujétir ses œuvres à des coupures régulières, qui les circonscrivent dans des cercles plus ou moins étendus, et tracés avec une exactitude géométrique. L'oiseau dont il s'agit, est un exemple frappant de la futilité de pareils arrangemens. Si on le place dans l'enceinte systématique destinée aux faucons, par exemple, on le verra avancer sa face à demi-nue vers les vautours, son bec vers les gallinacés, et ses longues jambes vers les oiseaux aquatiques. Quelque part qu'on le range, il aura toujours une ou plusieurs parties qui se trouveront déplacées, et qui déconcerteront l'auteur méthodiste le plus déterminé. Les habitudes naturelles offrent à-peu-près les mêmes prétendues irrégularités, qui sont, au contraire, les preuves de la puissance, et des trésors infinis de l'intelligence créatrice.

Le secrétaire est donc un secrétaire; il n'est ni un faucon, ni un vautour, ni une grue, ni un gallinacé. M. Sonnerat est le premier naturaliste voyageur qui l'ait décrit dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, (pag. 87, fig. planch. 50.)

« Le secrétaire, dit-il, ne se trouve pas seulement aux Philippines, il habite encore l'Afrique. On le connaît au Cap de Bonne-Espérance. C'est un oiseau de la taille d'un coq d'Inde; il a le bec des gallinacés, il en a les pieds; mais les jambes sont dégarnies de plumes jusqu'au-dessus du genou. Cet oiseau a cela de particulier, qu'il est excessivement haut monté. Cependant, sa cuisse n'est pas très longue; mais l'os de la jambe semble avoir une longueur démesurée. Le dessus du corps, le cou, le ventre, les petites plumes des ailes, sont d'un gris bleuâtre, plus clair en dessous qu'en dessus; les grandes plumes des ailes, et celles qui revêtissent le bas de la cuisse, sont noires; la queue déborde peu les ailes; mais, de chaque côté de la queue, naissent deux plumes étroites, cendrées, aussi longues que le corps entier de l'animal. Du sommet de la tête, en arrière jusqu'au bas du cou, naissent de distance en distance, à des intervalles inégaux, deux plumes parallèles, qui deviennent plus longues, à mesure qu'elles prennent leur origine plus bas. Ces plumes sont noires, leur tige est ferme, aplatie, élastique, courbée dans son milieu du côté du corps; les barbes en sont étroites,

égales des deux côtés, et frisées. Ces plumes forment toutes ensemble une huppe, qui s'élève et se baisse à la volonté de l'animal. Quant à ses mœurs, il est sociable, et vit en domesticité; il donne la chasse aux rats, et pourrait, sous ce point de vue, devenir utile dans nos colonies, où probablement il ne serait pas difficile de le multiplier. Il se nourrit de chair, et doit, par conséquent, être mis au rang des oiseaux de proie, parmi lesquels il forme un genre tout-à-fait isolé. Son œil est entouré d'une peau nue, d'un rouge foncé, et recouvert par des poils qui forment un véritable sourcil; l'iris est gris, ainsi que le bec et les pieds. »

Le nom de *secrétaire*, donné à cet oiseau, par les hollandais du cap de Bonne-Espérance, n'est pas moins bizarre que la réunion des caractères singuliers de sa conformation extérieure. La touffe de plumes dont sa tête est ornée par-derrière, a paru offrir quelque rapport avec la tête d'un écrivain hollandais, qui, lorsqu'il est interrompu dans son travail, passe sa plume dans sa perruque, derrière son oreille droite. M. Vosmaer, directeur de la ménagerie de Leyde, peu content de cette comparaison, entre une tête d'oiseau et une

tête à perruque, a changé la dénomination de *secrétaire* en celle de *sagittaire*, qui n'est guère mieux fondée. D'autres ont nommé le même oiseau, *messager*, parce qu'il a l'habitude de marcher à grands pas, de côté et d'autre, pendant long-tems, sans s'arrêter.

Quoique le secrétaire ait quelque chose de l'aigle dans l'attitude et la physionomie, son naturel est doux et paisible; son bec n'est menaçant qu'en apparence; non-seulement l'oiseau n'en fait aucun usage pour attaquer, mais il ne s'en sert pas même pour sa défense. A l'aspect d'un ennemi plus fort que lui, le secrétaire se hâte de prendre la fuite; dans sa course, extrêmement rapide, il fait des pas d'une grandeur démesurée et des sauts de huit ou neuf pieds de hauteur. Quand on l'a pris jeune, il s'apprivoise facilement, et s'habitue volontiers dans les basses-cours, avec les espèces d'oiseaux dont la domesticité est ancienne; il y montre de l'enjouement, et sur-tout un grand amour de l'ordre et de la paix; car on l'y voit s'empresser d'appaiser les querelles qui s'élèvent entre les volailles, et de séparer les combattans, auxquels il en impose par sa haute stature et la fierté de sa contenance. Ce n'est pas à cette seule fonc-

tion de paix que se borne l'utilité du secrétaire dans les basses-cours : les habitans du cap de Bonne-Espérance le placent dans les enclos destinés aux animaux domestiques, afin de les purger des rats, des lézards, des serpens et des autres animaux qui, dans les climats chauds sur-tout, sont un fléau très à craindre pour les volailles et leurs œufs.

GENRE II. Les faucons, (*falco.*)

Le cheela, (*falco cheela* Lath. sp. 14. — *falco tschila* Forster.)

Le milan, (*falco milvus* Lath. sp. 37. — Lin. — Forster.)

L'aigle des Indes, (*falco Indicus* Lath. sp. 45. — Lin. — Forster.)

L'aigle de Pondichéry, (*falco Ponticerianus* Lath. sp. 46. — Lin. — *falco Pondicheranus* Forster. — Daubenton, planches enluminées, n.° 416.)

Le faucon maritime, (*falco maritimus* Lath. sp. 35. — Lin. — Wurmb. *Lichtemb. magaz. fur das neueste aus der Phys.* IV. 2. 6. — Forster.)

Le faucon commun, (*falco communis*

Lath. sp. 67, var. K. — Lin. — Willougby, var. K. tab. 9. — Forster,)

Le faucon huppé des Indes, (*falco cirrhatus* Lath. sp. 83. — Lin. — Ray *avi.* p. 14. — Forster.)

Le faucon de Ceylan, (*falco Ceylanensis* Lath. sp. 84. — Lin. — Forster.)]

L'autour gris à ventre rayé de Madagascar [1].

Tous les caractères de cet oiseau indiquent qu'il appartient au genre de l'épervier; la courbure du bec commence à sa base, les pieds sont longs et grêles, les doigts sont forts et les ongles crochus. Il est de la taille du faisan d'Europe; le dessus de la tête, le cou, le dos sont d'un gris cendré clair; l'œil est entouré d'une peau nue de couleur jaune, et qui s'étend depuis la racine du bec presque jusque derrière la tête; les petites couvertures des ailes sont d'un gris cendré clair, les suivantes ou les moyennes sont de la même couleur; mais sur chaque plume il y a une

[1] *Falco Madagascariensis* Lath.

Cet oiseau me paraît avoir des rapports plus nombreux avec les éperviers qu'avec les autours. (S.)

tache presque ronde de couleur noire : les moins longues des grandes plumes des ailes du côté extérieur sont cendrées jusqu'à la moitié, et du côté intérieur elles sont blanches de même jusqu'à la moitié, et coupées par des bandes obliques ; elles sont noires dans le reste de leur longueur, et bordées de blanc à leur extrémité ; les grandes plumes des ailes sont blanches jusqu'au tiers, traversées obliquement de bandes noires ; elles sont noires dans le reste de leur longueur ; les petites plumes des ailes en-dessous sont blanches, traversées de bandes noires ; les plumes de la poitrine, du ventre, des cuisses et du croupion sont blanches, coupées par des lignes transversales noires demi-circulaires ; la queue est noire : sur le milieu il y a une bande blanche transversale semée de petites lignes noires ; le bec est noir ; l'iris et les pieds sont jaunes.

On l'appelle, à Madagascar, l'*aigle rayé.*

Le faucon à collier des Indes [1].

Cet oiseau a un pied quatre pouces depuis

[1] *Falco melanoleucus* Lath. sp. 85. — Lin. — Forster, *Zoolog. indi.* pag. 12, n.° 5.

C'est, à mon avis, une espèce d'épervier.

le bec jusqu'au bout de la queue; les ailes ont treize pouces, les pieds, quatre pouces de hauteur. La tête, la gorge, le cou en arrière et le dos sont noirs; la poitrine, le ventre et les cuisses sont blancs; les premières petites plumes des ailes sont blanches; les suivantes sont noires; les moyennes, ainsi que les moins longues des grandes, sont d'un gris cendré argenté; les plus grandes sont noires; le croupion est blanc; la queue est d'un gris argenté clair; le bec est noir; l'iris et les pieds sont d'un jaune roussâtre.

La femelle est un peu moins grosse que le mâle; sa couleur dominante est le gris argenté; il y a trois taches noires et rondes sur les petites plumes des ailes, et trois autres sur les côtés extérieurs des moins longues des grandes; les grandes plumes des ailes sont noires; les côtés du ventre, les cuisses et les couvertures de la queue en-dessous sont blancs; sur le milieu de chaque plume il y a une bande longitudinale d'un roux mordoré; le bec est noir; l'iris et les pieds sont d'un jaune roussâtre.

[Les cingulais donnent à cette espèce le nom de *kalu kurulgoya*. C'est, selon toute apparence, un des oiseaux dont ces peuples se servent pour la chasse du vol.]

La petite buze criarde [1].

Cet oiseau a le bec court, crochu, convexe en-dessus et large à sa base, sa courbure commençant dès son origine, les plumes de la base du bec dirigées en avant, les jambes courtes, les pieds forts, les ailes presque aussi longues que la queue ; l'œil est entouré d'une peau nue de couleur rouge; la paupière soutient un cercle de poils ou crins durs qui forment de véritables cils.

Il est de la taille du pigeon ramier; le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes de la queue en-dessus sont d'un gris cendré ; les petites plumes des ailes sont noires, les suivantes ou les moyennes sont d'un gris cendré clair, les plus grandes sont d'un noir grisâtre; la gorge, la poitrine, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont blancs ; l'iris et les pieds sont jaunes; les ongles sont noirs, longs et crochus; l'ongle du doigt du milieu s'élargit en-dedans en lame avancée très-coupante.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel; il se tient dans les champs de riz, où il y

[1] *Falco vociferus* Lath. Sp. 112. (S.)

a quantité de petites grenouilles : on l'approche difficilement ; du plus loin qu'il aperçoit quelqu'un, il crie à plusieurs reprises avant de s'envoler ; ces cris réitérés lui ont fait donner le nom de *criard*.

[Le faucon de Java, (*falco Javanicus* Lath. sp. 58. — Wurmb *apud Lichtemberg. magaz.* IV. 2. 8. — Lin. — Forster.)

Il ne paraît pas différer du faucon testacé, (*falco testaceus*) que M. Latham indique dans le supplément à son *index ornithologicus*. C'est un faucon pêcheur qui ne s'éloigne pas des rivages de la mer.

Le behrée, (*falco calidus* Lath. sp. 96. — *Falco behri* Forster.)

Le faucon brun, (*falco badius* Lath. sp. 102. — Brown, *zool. illust.* pag. 6, tab. 3. — Forster.)

Le faucon glapissant, (*falco clangorosus* Lath. — Forster.)

Le faucon bleuâtre, (*falco cærulescens* Lath. sp. 120. — Edwards *avi.* 3, tab. 108. — Forster.)

Le faucon à tête de couleur d'ocre, (*falco ochrocephalus* Lath. — Forster.)

GENRE III. Les chats-huans, (*strix.*)

Le chat-huant de Ceylan, (*strix Ceylonensis* Lath. sp. 3. — Brown, *zool. illust.* pag. 8, tab. 4. — Forster.)]

Le petit hibou de la côte de Coromandel[1].

Il est un tiers moins gros que le hibou de la Chine; la tête, le cou en arrière, le dos, les petites plumes des ailes et le croupion sont d'un gris roussâtre avec des taches d'un blanc roussâtre sur le bord extérieur de chaque plume; ces taches sont plus petites sur la tête et le cou; les moins longues des grandes plumes des ailes sont de la même couleur; elles sont coupées par des bandes transversales d'un blanc roussâtre, et terminées par une bande rougeâtre; les plus grandes sont un peu plus foncées, avec des taches rondes d'un blanc roussâtre sur leur bord extérieur; la queue est de la même couleur, traversée par trois bandes d'un blanc roussâtre; les joues sont blanches; le cou en devant, la poitrine, le

[1] *Strix Coromanda* Lath. *Ind. ornith.* Sp. 5. — *Strix coromandelica* Forster. (S.)

ventre, les cuisses et les couvertures de la queue en-dessous, sont rougeâtres, coupées par des bandes transversales noires demi-circulaires; les pieds sont rougeâtres et garnis de plumes jusqu'au bout des doigts; le bec est noir et l'iris jaune.

Le hibou de la Chine [1].

Il est de la taille du hibou d'Europe; le dessus de la tête, le cou en arrière, le dos, le croupion, la queue et les petites plumes des ailes sont d'un brun roussâtre, semées de petites lignes noires ondulées; les grandes plumes des ailes sont de cette même couleur; mais outre qu'elles sont semées comme les petites, de lignes noires ondulées, on y remarque encore, dans les premières ou les moins longues, quatre bandes transversales d'un roux plus clair, et sur les côtés extérieurs des plus longues, des taches d'un blanc roussâtre; les plumes du front sont blanches; la tête en-devant et la gorge sont d'un roux clair; mais sur chaque plume de la gorge il y a une bande noire longitudinale très-fine à sa naissance, et qui s'élargit à son extrémité; la

[1] *Strix Sinensis* Lath. *Ind. ornithol.* sp. 4. (S.)

poitrine, le ventre et les cuisses sont d'un roux plus foncé, avec une bande noire longitudinale, et coupée transversalement par d'autres bandes blanches; le bec et les pieds sont noirs.

[Le bakamuna, (*strix bakkamuna* Lath. sp. 14. — *strix indica* Lin.)

Les chingulais distinguent cette espèce par la dénomination de *bakkamuna*[1]. On la trouve à l'île de Ceylan; où elle est rare. Son bec est brun et entouré à la base de lon-

[1] Le célèbre Lotenius, qui d'abord s'était chargé des dessins de ces oiseaux, ainsi que des animaux que nous décrivons, a écrit leurs noms d'après la prononciation et l'orthographe hollandaise. Ainsi, il ne s'est pas servi, comme Pennant, de l'expression *bakkamœna*, ni comme Latham, de celle de *bakkamaena*; mais il a écrit *bakkamuna*, suivant notre prononciation. Nous avons cru devoir faire cette observation, dans la crainte que quelqu'un ne conçoive quelque doute sur la justesse des dénominations que nous rapportons. En négligeant la vraie orthographe des noms, on induit les autres en erreur; d'où naissent des désignations en quelque sorte monstrueuses. Les étrangers peu attentifs sur cet objet, qu'ils traitent de minutie, ont occasioné plusieurs méprises. C'est ainsi que Latham, à l'imitation de Pennant, a écrit le nom du faucon à collier des Indes, (*falco melanoleucus*) *kaloe koeso elgoya*, au lieu de *kalu-ku-rulgoya*; et que le très-célèbre M. Murr, dans

gues soies. L'iris a la couleur de la pourpre ; les pieds sont couverts à demi d'un duvet laineux, et la partie nue est teinte d'un mélange de rouge et de jaune.

Sur la tête, qui est d'un cendré vif à l'endroit de l'insertion du bec, s'élèvent deux cornes ou aigrettes, blanches en-dehors et brunes en-dedans. Un cendré pâle renfermé dans un cercle brun jaunâtre, occupe le tour des yeux. Le dos est brun ; la poitrine jaune paille et parsemée de taches noires, qui ont la forme d'un fer de flèche. De petits traits noirs couvrent le fond cendré des couvertures supérieures des ailes, et les pennes ont des bandes alternativement noires et blanches. (*M. Forster, zool. ind.*)

Le chat-huant blanc, (*strix alba* Lath. — Lin. — Forster.)

Le chat-huant de Java, (*strix Javanica* Lath. — Lin. — Wurmb. *Lichtemb. magaz.* IV. 2. 10. — Forster.)

sa traduction allemande de Pennant, (*naturforscher* 1 st. pag. 264) a changé les vrais noms du rukkal (*sciurus macrourus*) en ceux de *dandœlana* et de *rœkea*. Le savant Erxleben a soupçonné avec sagacité l'erreur de l'anglais Pennant, en écrivant *dandulana*.

(*Note de M. Forster.*)

GENRE IV. Les pie-grièches, (*lanius.*)]

Le grand gobe-mouche de la côte de Malabar[1].

J'ai conservé à cet oiseau le nom de *gobe-mouche* qu'il porte à la côte de Malabar, quoique ses caractères diffèrent un peu de ceux des véritables gobe-mouches. Le bec est fort épais, et les doigts sont forts. Il est un peu plus gros que la grive d'Europe; son corps est plus alongé; la tête, le cou, le dos, le croupion et les plumes des ailes sont noirs, changeant en bleuâtre d'acier poli. Les grandes plumes des ailes, la queue et le ventre sont noirs sans reflets; aux deux plumes extérieures de la queue partent deux longs brins; ces brins sont presque nus sur six pouces de longueur; et vers leur extrémité, ils sont garnis de barbes du côté extérieur seulement; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau vole lourdement; il se tient caché le jour, et ne paraît que lorsque le soleil

[1] *Lanius forficatus* Lath. *index ornith.* gen. 4, *sp.* 1. Cet oiseau est généralement reconnu, par les ornithologistes, pour faire partie du genre des pie-grièches. (S.)

est couché. Il est le même que celui dont M. de Buffon parle sous le nom de *drongo de la côte de Malabar ;* mais il n'en a pas donné la figure.

[*Nota.* Le *lanius forficatus* de Latham et de Forster, est le même oiseau que le drongo.

La pie-grièche de Manille, (*lanius leucorynchos* Lath. — *lanius Mallinensis* Brisson. — Forster.)

La pie-grièche de Luçon, (*lanius Lucionensis* Lath. — Lin. — Forster.)

La pie-grièche d'Antigue, (*lanius Antiguanus* Lath. — Lin. — Forster.)

« La pie-grièche d'Antigue est de la taille de la pie-grièche d'Europe : sa tête est noire ; son dos est d'un roux jaunâtre ; la gorge et le haut de la poitrine sont blancs ; le ventre est d'un blanc sale ; les grandes plumes des ailes et celles qui recouvrent l'aile bâtarde, sont noires. Les ailes ne viennent que jusqu'à l'origine de la queue ; elle est très-longue et étagée. Les plumes du milieu sont plus longues et toutes noires ; les autres sont noires en-dessus, rougeâtres en-dessous, terminées par une tache roussâtre ; le bec est noir et très-gros ; la partie supérieure en est très-longue, et sa courbure paraît si excessive, qu'on pour-

rait croire que c'est un défaut de conformation dans l'individu, qui a servi pour la description. Les pieds sont d'un noir lavé; l'iris est de même couleur. (M. Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 114, fig. pl. 70.)

La pie-grièche rouge de l'île Panay, (*lanius Panayensis* Lath. — Lin. — Forster.) Elle est de la taille de celle que je viens de décrire; elle a la tête, le devant du cou et le ventre rouges; le derrière du cou, les ailes et la queue sont bruns; les pieds et le bec sont noirs; l'iris est couleur de feu. (Sonnerat, *ibid.* p. 114, pl. 71.)

La pie-grièche blanche de l'île Panay, (*lanius albus* Lath. — Lin. — Forster.) Elle est du double plus grosse que la précédente; elle a la tête, le cou, le dos, le ventre et le commencement des ailes blancs; le reste des ailes et la queue sont noires. Il y a sur les plus grandes plumes des ailes une bande blanche; le bec et les pieds sont noirs. (Sonnerat, *ibid.* p. 115, pl. 72.)

La pie-grièche huppée du Bengale, (*lanius cristatus* Lath. — Lin. — Edwards *avi.* tab. 54. — Forster.)]

Le petit merle huppé des Indes [1].

Cet oiseau est de la taille de notre becfigue d'Europe; la tête est noire; les plumes du sommet sont longues, étroites, et forment une huppe que l'oiseau peut lever à volonté; lorsque cette huppe est relevée, elle forme une courbure du côté du bec; le derrière du cou, le dos, le croupion, les ailes et les premières plumes de la queue sont d'un gris terre d'ombre; les plumes de la queue en-dessous sont d'un gris clair terminées par une bande transversale blanche; de chaque côté au-dessous des yeux, il y a une tache d'un beau rouge de carmin; les joues et la gorge sont blanches; entre la gorge et la poitrine, il y a une bande d'un gris terre d'ombre; le ventre est blanc; les couvertures de la queue en-dessous sont d'un rouge de carmin; l'iris est couleur d'or; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve aux côtes de Malabar et de Coromandel, et au Bengale; à la côte de Coromandel on l'appelle *boulboul*.

[1] Cet oiseau n'est point un merle; il est du genre des pie-grièches.

Lanius jocosus Lath. — Linn. — Daubenton, pl. enluminées, n.° 508. — Forster. (S.)

[Cette pie-grièche se trouve aussi à la Chine, où elle s'appelle *koo-kai-koon*.

Le rouge-queue, (*lanius emeria* Lath. — Lin. — Forster.)

La pie-grièche à bec blanc, (*lanius albirostris* Daubenton, planch. enluminées, n.° 9, fig. 1. — Forster.)

M. Forster fait ici un double emploi; cet oiseau est le même que la pie-grièche de Manille.

La pie-grièche dominicaine, (*lanius leucorynchos* Lath. sp. 38, var. *b*. — Forster.)

C'est encore la même, ou tout au plus une légère variété de la pie-grièche de Manille.

Le boulboul, (*lanius boulboul* Lath. sp. 49. — Forster.)

La pie-grièche à gouttes, (*lanius guttatus* J. R. Forster.)

GENRE V. Les perroquets, (*psittacus*.)

La grande perruche à ailes rouges, (*psittacus eupatria* Lath. sp. 11. — Lin. — Forst.)

La perruche verte et rouge, (*psittacus Japonicus* Lath. sp. 12. — Lin. — Forster.)

Le lori-perruche tricolor, (*psittacus am-

boinensis Lath. sp. 13. — Lin. — Forster.)

La perruche à tête bleue, (*psittacus cyanocephalus* Lath. sp. 14. — Lin. — Forster.)

La perruche à tête d'azur, (*psittacus indicus* Lath. sp. 15. — *Psittacus Alexandri* Lin. — Daubenton, planch. enluminées, n.° 551. — Forster.)

La perruche d'Osbeck, (*psittacus Osbekii* Lath. sp. 16. — *psittacus Javanicus* Lin. — *Psittacus Alexandri* var. *d.* Osbeck, *iter.* p. 116. — Forster.)

La perruche à face bleue, *psittacus hæmatotus* Lath. sp. 17. — Edwards tab. 232. — Lin. — Forster.)

La grande perruche à bandeau noir, (*psittacus atricapillus* Lath. sp. 18. —Seba, t. 1, tab. 63, fig. 4. — Lin. — Forster.)

Le petit lori-papou, (*psittacus papuensis* Lath. sp. 20. — Lin. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pl. 111. — Forster.)

Le lori-perruche rouge, (*psittacus borneus* Lath. sp. 21. — Lin. — Edwards tab. 173. — Forster.)

Le lori-perruche violet et rouge, (*psittacus coccineus* Lath. — *psittacus indicus* Lin. — Daubenton, planch. enlum. n.° 143. — Forst.)

Le lori-tricolor, (*psittacus lory* Lath. sp.

98. — *Psittacus lory* Lin. — Edwards, tab. 170. — Forster.)

Le lori élégant, (*psittacus elegans* Lath. sp. 25. — Lin. — Forster.)

Le lori cramoisi, (*psittacus puniceus* Lath. sp. 99. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. n.° 518. — Forster.)

Le lori rouge et violet, (*psittacus guebiensis* Lath. — Lin. — Daubenton, planch. enlum. 684. — Forster.)

Le lori de Céram, (*psittacus garrulus* Lath. — Lin. — Forster.)

Le lori varié, (*psittacus variegatus* Lath. — Lin. — Forster.)

Le lori des Indes à collier, (*psittacus domicella* Lath. sp. 97. — Lin. — Edwards, tab. 171. — Daub. pl. enl. 119. — Forst.)

La perruche-lori, (*psittacus ornatus* Lath. sp. 28. — Lin. — Edwards, tab. 174. — Forst.)

Le lori des Moluques, (*psittacus Moluccensis* Lath. sp. 101. — *Psittacus ruber* Lin. — Daubenton, pl. enlum. 519. — Forster.)

La perruche à croupion rouge, (*psittacus erythropygius* Lath. sp. 35. — *Psittacus leverianus* Lin. — Forster.)

La perruche de l'île de Luçon, (*psittacus marginatus* Lath. sp. 42. — Lin. — Sonnerat,

Voyage à la Nouvelle Guinée, p. 80. pl. 44. — Forster.)

La perruche à ailes chamarrées, (*psittacus olivaceus* Lath. sp. 45. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 287. — Forster.)

La grande perruche à collier rouge vif, *psittacus Alexandri* Lath. sp. 46. — Lin. — Edwards, tab. 292. — Forster.)

La perruche à moustaches, (*psittacus pondicerianus* Lath. sp. 27. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 517. — Forster.)

La perruche à tête rouge, (*psittacus ginginianus* Lath. sp. 50. — *Psittacus erythrocephalus* Lin. — Forster.)

La perruche à gorge rouge, (*psittacus incarnatus* Lath. sp. 54. — Lin. — Edwards, tab. 236. — Forster.)

La perruche multicolor, (*psittacus semicollaris* Lath. sp. 62. — *Psittacus multicolor* Lin. — Pennant, *gener. avi.* p. 59, tab. 2. — Forster.)

La perruche de Banks, (*psittacus Banksii* Lath. sp. 76. — Forster.)

M. Forster a cité par méprise, dans sa Synonymie, la planche 516 d'Edwards, qui ne représente point la perruche à laquelle les anglais ont imposé le nom de l'illustre M. Banks;

Le lori noira, (*psittacus garrulus* Lath. sp. 96, var. *g.* — *Lorius Moluccensis* Lin. — Edwards, tab. 247. — Forster.)

Le petit kakatoës à bec couleur de chair, (*psittacus Philippinarum* Lath. — Lin. — Brown *illustr.* p. 10, tab. 5. — Forster.)

Le kakatoës à huppe blanche, (*psittacus cristatus* Lath. sp. 77. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 263. — Forster.)

Le kakatoës à ailes et queue rouges, (*psittacus erythroleucus* Lath. sp. 82. — Lin. — Forster.)

Le perroquet varié, (*psittacus accipitrinus* Lath. sp. 89. — Lin. — Edwards, tab. 165. — Forster.)

Le lori rouge, (*psittacus ruber* Lath. sp. 100. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 519. — Forster.)

Le grand lori, (*psittacus grandis* Lath. sp. 102. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 683. — Forster.)

Le lori de la Cochinchine, (*psittacus Cochinsinensis* Lath. sp. 103. — Forster.)

Le perroquet vert de la Chine, (*psittacus Sinensis* Lath. sp. 107. — Lin. — Edwards, tab. 231. — Forster.)

Le perroquet à bec couleur de sang, (*psit-*

tacus macrorynchos Lath. sp. 108. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 713. — Forster.)

Le grand perroquet vert à tête bleue, (*psittacus gramineus* Lath. sp. 110. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 862. — Forster.)

Le perroquet de Luçon, (*psittacus Lucionensis* Lath. sp. 116. — Lin. — Brisson, ornithol. tom. 4, pl. 22, fig. 2. — Forster.)

Le perroquet oriental, (*psittacus orientalis* Lath. sp. 126. — Forster.)

Le perroquet de Batavia, (*psittacus Batavensis* Lath. sp. 128. — Forster.)

La perruche aux ailes d'or, (*psittacus chrysopterus* Lath. sp. 142. — Lin. — Edwar. tab. 293. — Forster.)]

Le petit perroquet de Malacca [1].

Cet oiseau est de la grosseur de la perruche ordinaire; le front est bleu; la tête, le cou et le dos sont d'un vert de pré; les petites plumes des ailes sont d'un vert plus clair, bordées de jaune; les moins longues des grandes plumes des ailes sont d'un vert plus foncé, les plus grandes ont leurs barbes extérieures

[1] *Psittacus Malaccensis* Lath. *ind. ornithol.* gen. V, sp. 144. — *Psittacus cyanurus* Forster. (S.)

d'un bleu foncé jusqu'à la moitié, et d'un vert foncé dans le reste de leur longueur; les petites plumes en-dessous sont d'un beau rouge de carmin; la queue en-dessus est d'un vert foncé, et d'un vert jaunâtre en-dessous; la poitrine et le ventre sont aussi d'un vert jaunâtre; le croupion est bleu; l'iris est rouge, le bec d'un gris violet, et les pieds sont bruns.

La grande perruche de la Chine[1].

Cet oiseau est un peu moins gros que le perroquet amazone commun; le cou en arrière, le dos, les ailes et la queue en-dessous sont d'un vert de pré; les premières petites plumes des ailes sont jaunes; la tête, la poitrine et le ventre sont d'un gris clair verdâtre; la queue en-dessous est de la même couleur, mais plus foncée; le bec est aussi gros que la tête, de couleur rouge; l'iris est bleuâtre; les pieds sont gris.

[Le perroquet asiatique, (*psittacus asiaticus* Lath. sp. 146. — *Psittacus indicus* Lin. — *Psittacus Indus* Edwards, tab. 6. — Forst.)

La perruche à tête bleue, (*psittacus gal-*

[1] *Psittacus nasutus* Lath. *ind. ornithol.* gen. V, sp. 109. (S.)

gulus Lath. sp. 148. — Lin. — Edwards, tab. 293. — Daubenton, pl. enlum. 520. — Forst.)

La perruche à ailes variées, (*psittacus melanopterus* Lath. sp. 152. — Lin. — Brown. *illustr.* tab. 8. — Forster.)

La perruche à collier, (*psittacus torquatus* Lath. sp. 154. — Lin. — La petite perruche à collier de Luçon, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 77, pl. 39. — Forster.)

La perruche à ailes noires, (*psittacus minor* Lath. sp. 155. — Lin. — La petite perruche de Luçon, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 77, pl. 39. — Forster.)

GENRE IX. Les calaos, (*buceros.*)

Le calao rhinoceros, (*buceros rhinoceros* Lath. sp. 1 — Lin. — Edwards, tab. 281. B. — Forster.)

Le calao à casque rond, (*buceros galeatus* Lath. sp. 2. — Lin. — Edwards, tab. 281. C. — Forster.)

Le calao bicorne, (*buceros bicornis* Lath. sp. 3. — Lin. — Petiver *gazoph.* 28, fig. 6, et tab. 31, fig. 1. — Forster).]

Le calao de la côte de Malabar[1].

Cet oiseau diffère peu de celui que M. de Buffon a décrit sous le nom de *calao de Malabar*. Comme il n'en a pas donné la figure, je l'ai jointe à la description : il a deux pouces depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue ; les ailes ont neuf pouces six lignes. Le bec est blanc, il est très-gros, presque aussi large à sa base que la tête, dentelé le long de ses bords en-dessus et en-dessous. A la racine du bec en-dessus, s'élève une excroissance de même substance que le bec, arrondie sur les côtés ; cette excroissance s'étend le long du bec jusque vers sa moitié, où elle finit en s'arrondissant, et est de moitié aussi haute dans sa longueur que le bec est large ; elle est noire à son origine et à son extrémité ; près de l'origine, il y a une bande blanche assez large ; la paupière soutient un cercle de poils ou crins durs, courts et roides, qui forment de véritables cils ; l'espace entre les yeux et le bec est une peau nue de cou-

[1] *Buceros Malabaricus* Lath. *ind. ornith.* gen. IX, sp. 6. Lin. — Forster. (S.)

leur noire; sur la gorge, il y a une bande blanche dénuée de plumes, qui se prolonge d'un œil à l'autre. La tête, le cou, la gorge, le dos, le croupion, les petites plumes des ailes sont noires; parmi les petites plumes des ailes, il y en a deux qui sont blanches; les moins longues des grandes sont noires jusqu'à la moitié, et blanches dans le reste de leur longueur; les plus noires; les plumes de la queue en-dessus sont noires à la racine, et blanches dans le reste de leur longueur; les latérales sont entièrement blanches; le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont d'un blanc sale; l'iris est d'un rouge brun; les pieds sont noirs.

[Le calao des Moluques, (*buceros hydrocorax* Lath. sp. 7. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 283. — Forster.)

Le calao à bec ciselé de l'île de Panay, (*buceros Panayensis* Lath. sp. 8. — Lin. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 122, pl. 82-83. — Daubenton, pl. enlum. 780-781. — Forster.)

Le calao de Manille, *buceros Manillensis* Lath. sp. 9.— Lin — Daubenton, pl. enlum. 891. — Forster.)

Le calao blanc, (*buceros albus* Lath. sp. 11.

— Lin. — Hawkesworth, *iter.* tom. 1, p. 123. — Forster.)

Le calao obscur, (*buceros plicatus* Lath. sp. 12. — *Buceros obscurus* Lin. — *Indian raven*, Dampier, Voy. tom. 3, part. 2, p. 165, pl. 3. —Forster).]

Le calao de Gingi [1].

Cet oiseau a deux pieds depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue; la queue a onze pouces; le bec est très-long, courbé en arc ou représentant le fer d'une faulx, dentelé le long de ses bords en-dessus et en-dessous, terminé par une pointe aigue et déprimé sur les côtés. A la racine du bec en-dessus, s'élève une excroissance de même substance que le bec, qui se recourbe aussi en arc; cette excroissance l'a fait nommer par les indiens, l'oiseau à deux becs. La tête, le cou, le dos, les petites plumes des ailes sont d'un gris terreux; à l'angle supérieur du bec, il naît une large bande longitudinale noire, qui passe au-dessous de l'œil, et se termine un peu au-delà. Les moins longues des grandes plumes

[1] *Buceros Gingianicus*. Lath. *Index ornithol.* gen. IX, sp. 13. — *Buceros dschindschicus* Forster. (S.)

des ailes sont de la même couleur, les plus grandes sont noires; la poitrine et le ventre sont blancs; la queue est composée de dix plumes, les deux premières sont les plus longues; elles sont d'un gris terreux roussâtre, terminées par une bande transversale noire; les latérales sont noires jusqu'aux trois quarts, ensuite leur couleur est brune, et elles sont terminées par une bande transversale blanche; le bec est noir dans le milieu, et blanc sur ses bords supérieurs et inférieurs; les pieds sont noirs; ils sont composés de quatre doigts, dont un dirigé en arrière, et trois dirigés en avant, celui du milieu est uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la première.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel.

[GENRE XIII. Les corbeaux (*corvus*).

Le choucas des Philippines, (*corvus balicassius* Lath. sp. 13. — Lin. — Daubenton; pl. enlum. 603. — Forster.)

Le choucas de la Nouvelle Guinée, (*corvus novae Guineae* Lath. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 629. — Forster).]

La pie de Macao[1].

Elle est d'un tiers moins grosse que notre pie d'Europe; le front est noir; le sommet de la tête est d'un gris cendré; le cou et la poitrine sont d'un gris terreux; le ventre et les cuisses sont de la même couleur, mais plus claire; le dos et les petites couvertures des ailes sont rousses; les premières des grandes ou les moins longues sont d'un noir éclatant et ont un reflet vert; les plus grandes sont noires; sur les quatre plus longues il y a deux taches blanches, une intérieurement et l'autre extérieurement, ce qui laisse apercevoir une tache blanche lorsque les ailes sont fermées; le croupion est d'un gris cendré; la queue est noire; les couvertures de la queue en-dessous sont rousses; l'iris est jaunâtre; le bec et les pieds sont noirs.

[La brève de Bengale, (*corvus brachyurus* Lath. sp. 43. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 258. — Forster.)

La brève des Philippines, (*corvus brachyu-*

[1] *Corvus Sinensis* Lath. *ind. ornithol.* gen. XIII, sp. 27. — Forster. (S.)

rus Lath. sp. 43, var. *b.* — Daubenton, pl. enlum. 89. — Forster.)

La brève, (*corvus brachyurus* Lath. sp. 43, var. *g.* — Edwards, tab. 324. — Forster.)

La brève de Madagascar, (*corvus Madagascariensis* Lath. sp. 43, var. *d.* — Daubent. pl. enlum. 257. — Forster).]

La brève de Malacca [1].

Cet oiseau a tous les caractères du merle, dont il diffère cependant par la longueur de ses pieds, et par sa queue beaucoup plus courte au contraire que celle des merles. Il est de la grosseur du merle d'Europe; la tête et le cou en arrière jusqu'à la moitié sont noirs; à l'angle supérieur du bec, il naît une large bande longitudinale verdâtre qui se prolonge presque jusque derrière la tête; dessous cette bande, il y en a une autre très-étroite d'un bleu de ciel très-clair, qui se prolonge depuis l'œil en formant l'arc jusque derrière le cou; la gorge est blanche; le bas du cou et le dos sont verts; les petites plumes des ailes sont d'un bleu de ciel brillant; les moyennes,

[1] *Corvus brachyurus* Lath. *ind. ornithol.* gen. XIII, sp. 43, var. *e.* — Forster. (S.)

ainsi que les moins longues des grandes, sont vertes, les suivantes sont noires du côté intérieur, et vertes du côté extérieur; elles sont terminées par une tache blanche; les plus grandes sont noires, terminées par une tache grise; sur ces dernières, il y a une bande transversale blanche, ce qui forme une tache de cette couleur sur le bord des ailes lorsqu'elles sont étendues sur le corps; le croupion est bleu de ciel; les plumes de la queue sont noires jusqu'à la moitié, et d'un vert foncé bleuâtre dans le reste de leur longueur; la poitrine et le ventre sont d'un roux clair; les couvertures de la queue en-dessous sont d'un rouge de carmin; l'iris est de la même couleur; le bec est roussâtre; les pieds sont jaunes.

La brève de la côte de Malabar [1].

Cet oiseau diffère peu du précédent; la tête et le cou en arrière sont noirs; à l'angle supérieur du bec il naît une large bande roussâtre qui se prolonge jusque derrière la tête; la gorge est blanche, la poitrine est d'un roux

[1] *Corvus Brachyurus* Latham, gen. XIII, sp. 43, var. *th.* — Forster. (*S.*)

clair; le ventre, les cuisses et les couvertures de la queue en-dessous sont rouges; le dos est d'un vert foncé terne; les petites plumes des ailes sont d'un bleu de ciel chatoyant; elles ont l'éclat et le poli d'un métal; les moins longues des grandes plumes des ailes sont noires du côté intérieur, et d'un vert bleuâtre du côté extérieur; les plus grandes sont noires; sur ces dernières, il y a une bande transversale blanche assez large, ce qui forme une tache de cette couleur sur le bord des ailes lorsqu'elles sont étendues sur le corps; le croupion est du même bleu que les petites plumes des ailes; les plumes de la queue sont noires jusqu'à la moitié, et d'un vert foncé dans le reste de leur longueur; l'iris est rouge; le bec est roussâtre; les pieds sont jaunes.

La pie rousse de la Chine[1].

Cet oiseau a tous les caractères de la pie; son bec est fort, en cône alongé et un peu courbé; les plumes de la base du bec dirigées en avant; il a quatre doigts à chaque pied, trois dirigés en avant et un en arrière; les

[1] *Corvus rufus* Lath., *ind. ornithol.* gen. XIII, sp. 28. (S.)

doigts forts, les ongles crochus; dix plumes à la queue, qui est aussi longue que le corps et par étage; les deux premières beaucoup plus longues que les latérales.

Cette pie est de la taille du merle d'Europe; la tête est brune; le cou est de la même couleur, mais beaucoup plus claire; la poitrine et le ventre sont d'un blanc roussâtre; le dos et le croupion sont d'un roux jaunâtre; les petites plumes des ailes sont d'un roux terreux, les suivantes ou les moyennes sont d'un gris clair; les moins longues des grandes sont grises du côté extérieur, et brunes du côté intérieur; les plus grandes sont en entier d'un noir brunâtre; les deux premières plumes de la queue ou les plus longues sont grises, terminées par une bande transversale brune; les latérales sont grises jusqu'à la moitié, brunes dans le reste de leur longueur, et terminées par une bande transversale blanche; l'iris est d'un jaune roussâtre; le bec et les pieds sont noirs.

Le petit geai de la Chine[1].

Cet oiseau a tous les caractères du geai,

[1] *Corvus auritus* Lath. *ind. ornithol.* gen. XIII, sp. 25. (S.)

quoiqu'il n'ait pas le brillant des couleurs ordinaires dans cette espèce. Son bec est droit, long, comprimé sur les côtés; les plumes de la base du bec sont dirigées en avant et couvrent les narines. Il a les pieds forts, les ongles crochus, propres à saisir de petits oiseaux; dix plumes à la queue, les deux premières plus longues que les latérales.

Il est d'un tiers moins gros que le geai d'Europe; la tête [illegible] devant et la gorge sont noires; le front est blanc; le dessus de la tête et le cou sont d'un gris cendré foncé, les joues sont blanches; le dos, le croupion et les petites plumes des ailes sont d'un gris terreux; la poitrine et le ventre sont de la même couleur, mais plus claire; les grandes plumes des ailes et de la queue sont brunes; l'iris est d'un jaune roussâtre; le bec et les pieds sont noirs.

GENRE XIV. Les rolliers, (*coracias.*)

Le rollier de Mindanao, (*coracias Bengalensis* Lath. sp. 2. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 285. — Forster.)

Le rollier du Sénégal, (*coracias Senegala* Lath. sp. 4 —. *Coracias Senegalensis* Lin. — Edwards, tab. 327. — Forster.)

Cette espèce n'est point confinée dans le Sénégal ni même dans l'Afrique, comme pourrait le faire croire la mauvaise dénomination spécifique que les naturalistes lui ont donnée. On la trouve également dans plusieurs contrées de l'Asie, et particulièrement à l'île de Ceylan.

Le rollier des Indes, (*coracias orientalis* Lath. sp. 6. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 619. — Forster.)

Le rollier indien, (*coracias indicus* Lath. sp. 7. — Lin. — Edwards, tab. 326. — Forst.)

Le rollier de la Chine, (*coracias Sinensis* Lath. sp. 14. — Lin. — Daubenton, pl. enl. 619. — Forster.)

Le cassican de la Nouvelle Guinée, (*coracias varia* Lath. sp. 22. — Lin. — Daubent. pl. enlum. 628. — Forster.)

Le rollier gentil, (*coracias puella* Lath. sp. 12. — *Coracias saga.* — Forster.)

Le plumage de cette espèce est des plus agréables. Un très-beau bleu brille sur la tête, au milieu du cou, et par taches sur les ailes, ainsi que le long du dos et au haut des ailes. Cette couleur reçoit encore plus d'éclat par son opposition avec le noir du cou, des ailes et du dessous du corps.

Le rollier à queue grise, (*coracias vagabunda* Lath. sp. 15. — Forster.)

GENRE XV. Les loriots, (*oriolus.*)

Le loriot, *oriolus galbula* Lath. sp. 45. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 26. — Forst.)

Le loriot de la Chine, (*oriolus galbula* sp. 45, var. *b.* — *Oriolus melanocephalus* Lin. — Edwards, tab. 77. — Forster.)

Le loriot du Bengale, (*oriolus galbula* sp. 45, var. *g.* — *Icterus maderaspatanus naevius* Brisson, *ornithol.* t. 2, p. 91. — Edwards, tab. 186. — Forster.)

Le loriot des Indes, (*oriolus galbula* sp. 45, var. *e.* — Aldrovand. *avi.* tom. 1, p. 181. — Forster.)

Le couliavan, (*oriolus galbula* Lath. sp. 45, var. *d.* — Daubenton, pl. enlum. 570. — Forster. — *oriolus chinensis* Lin.)

Le kink, (*oriolus sinensis* Lath. sp. 44. — Lin. — Daubenton, pl. enl. 613. — Forster.)

GENRE XVI. Les mainates, (*gracula.*)

Le mainate, (*gracula religiosa* Lath. sp. 1. — Lin. — Edwards, tab. 17. — Forster.)

Le grand mainate, (*gracula religiosa* Lath. sp. 1. var. *b.* — Edwards, tab. 181. — Forst.)

Le goulin, (*gracula calva* Lath. sp. 2. — Lin. — Forster. — Le merle chauve des Philippines, Daubenton, pl. enlum. 200.)

Le martin, (*gracula tristis* Lath. sp. 3. — *Paradisea tristis* Lin. — Forster. —Le merle des Philippines, Daubenton, pl. enlum. 219.

La pie-grièche noire du Bengale, (*gracula saularis* Lath. sp. 9. — Lin. — Edwards, tab. 181. — Forster.)

Genre xvii. Les oiseaux de paradis, (*paradisea.*)

L'oiseau de paradis, (*paradisea apoda* Lath. sp. 1. — Lin. — Edwards, tab. 110. — Forster.)

Le manucode, (*paradisea regia* Lath. sp. 2. — Lin. —. Edwards, tab. 219. — Forster. — Le roi des oiseaux de paradis, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 156, pl. 95.)

Le magnifique de la Nouvelle Guinée, (*paradisea magnifica* Lath. sp. 4. — Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. 631.)

L'oiseau de paradis huppé, (*paradisea cir-

rhata Lath. — *Paradisea cristata* Forster. — Willugb. *ornithol.* pag. 92.)

L'oiseau de paradis, noir, (*paradisea gularis* Lath. sp. 5. — *Paradisea nigra* Lin. — Forster.)

L'oiseau de paradis à ailes blanches, (*paradisea leucoptera* Lath. sp. 6. — Forster.)

Le manucode, dit le superbe, (*paradisea superba* Lath. sp. 7. — Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. 632.)

Le sifilet, ou manucode à six filets, (*paradisea sexsetacea* Lath. sp. 9. — *Paradisea aurea* Lin. — *Paradisea sefilata* Forster. — L'oiseau de paradis à gorge dorée, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pag. 158, pl. 97.)

L'oiseau de paradis doré, (*paradisea aurea* Lath. sp. 11. — Forster. — Edwards, tab. 112. — *Oriolus aureus* Lin.

Le calybé de la Nouvelle Guinée, (*paradisea chalybea* Lath. sp. 10. — *Paradisea viridis* Lin. — *Paradisea chalybata* Forst. — L'oiseau de paradis vert, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pag. 164, pl. 99. — Daubenton, pl. enlum. 634.)

L'oiseau de paradis, blanc, (*paradisea alba* Lath. sp. 12. — Forster.)

L'oiseau de paradis soyeux, (*paradisea setacea* Forster. — *Paradisea alba* Lath. sp. 12, var. *b*. — Gerini, *ornithol.* tab. 65, fig. 12.)

Sur les oiseaux de paradis et le phœnix, traduction de la Zoologia indica *de M. Forster.*

« Lin. *Syst. nat.* I, p. 166-167. *Paradisea apoda. . . . . . . regia.*

Franc Valentyn, *beschryving van onde end nieuwe ost-indien.* vol. III, p. 316-317.

Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux.*

L'oiseau de paradis.

Le manucode.

Le magnifique de la Nouvelle Guinée.

Le manucode noir de la Nouvelle Guinée, dit *le superbe.*

Le sifilet ou manucode à six filets.

Le calybé de la Nouvelle Guinée.

Daubenton, *planches enluminées.*

N.os 254. L'oiseau de paradis.
496. Le manucode.
631. L'oiseau de paradis de la Nouvelle Guinée, dit *le magnifique.*
632. — dit *le superbe.*
633. Le sifilet de la Nouvelle Guinée.
634. Le calybé de la Nouvelle Guinée.

Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pag. 155-164, planch. 95-99.

Tho. Forrest, *Voyage to New Guinea*, p. 134-143.

« Les oiseaux de paradis forment un genre qui est à peine assez connu des ornithologistes, parce que l'on apporte rarement ces oiseaux en Europe, et que ceux que l'on y voit sont tantôt mutilés de leurs pieds, de leurs ailes ou de quelque autre partie, tantôt déformés et singulièrement alongés par la manière dont leurs peaux sont roulées sur un bâton pour être envoyées. Il n'est pas encore arrivé à aucun naturaliste de voir un de ces oiseaux vivant, ou d'observer avec soin leurs habitudes. Ils habitent en effet dans des contrées fort peu fréquentées par les européens, et il n'est guère permis qu'au navigateur et au commerçant de pénétrer dans le pays natal des oiseaux de paradis. Aussi leur histoire a-t-elle été et est-elle encore tellement mêlée d'exagération, ou enveloppée de tant d'obscurité, qu'à peine peut-on espérer de donner quelques faits précis et vrais au sujet de ce genre d'oiseaux, jusqu'à ce qu'un homme éclairé ait entrepris un voyage dans les pays où ils vivent, et se soit trouvé à

portée de recueillir et de publier des observations nouvelles et certaines.

« Il est très-certain que les oiseaux de paradis n'ont pas été connus des anciens, et tout ce que les prêtres de l'Egypte ont rapporté de leur phœnix, ne se rapporte point à ces oiseaux. Afin qu'il ne puisse rester le plus léger doute à cet égard, nous citerons quelques traits que les anciens nous ont transmis sur le phœnix, et nous les examinerons succinctement.

« Hérodote, le père de l'histoire, dit (*lib.* 2. 73) que « le phœnix est un oiseau de la forme et de la grandeur de l'aigle, et que l'or et le pourpre brillent sur son plumage. » Il avoue néanmoins qu'il n'a jamais vu ce phœnix, et qu'il ne le connaît que par des peintures. Pline (*lib.* x, *cap.* 2) est d'accord avec Hérodote sur la grandeur du phœnix, qu'il compare à celle d'un aigle, et sur ses couleurs, au sujet desquelles il ajoute quelques détails. « Son cou, dit-il, a l'éclat rayonnant de l'or ;
« le reste du plumage est pourpre. Quelques
« pennes incarnates se déploient sur sa queue
« d'azur ; une crête flotte sous sa gorge, et sa
« tête est surmontée d'une touffe de plumes[1]. »

[1] « On voit sur la table isiaque (fragment I, lettre D.)

« Telle est l'idée que les anciens s'étaient formée de la conformation et des couleurs du phœnix. « Manilius, sénateur célèbre par ses « vastes connaissances, qu'il n'a dues qu'à lui « seul, continue Pline, est le premier romain « qui nous ait donné quelques détails sur le « phœnix. Ce laborieux observateur dit qu'on « ne l'a jamais vu manger; que c'est un oiseau « de l'Arabie, consacré au soleil; qu'il vit « cinq cent soixante ans; que parvenu à la « vieillesse, il construit un nid avec des bran- « ches de cannelle et d'encens; il le remplit « de parfums; c'est là qu'il meurt. De ses os « et de sa moëlle se forme une espèce de ver, « qui bientôt devient un petit oiseau. Le pre- « mier soin de ce nouveau phœnix est de « rendre les devoirs funèbres à son prédé- « cesseur, et de porter le nid tout entier dans « la ville du soleil, près de la Panchaïe. Là il « le dépose sur un autel.

« Le même Manilius écrit que la révolution

la figure d'un jeune homme armé d'une lance, et qui tient un oiseau à la main. Le jeune homme est certainement Hercule et l'oiseau le Phœnix. *Consultez* les recherches de P. E. Jablouski, *panthéon des égyptiens*, chapitre de l'*Hercule des égyptiens* »

(Note de M. Forster.)

« de la grande année se coordonne avec la « vie du phœnix, et que, lorsqu'elle s'achève, « les saisons et les constellations se retrou-« vent au même point. Il fixe l'époque de ce « renouvellement vers l'heure de midi, le « jour même où le soleil entre au signe du « bélier. Il ajoute que l'année où il a écrit ces « observations, sous le consulat de P. Luci-« nius et de Cn. Cornelius, l'an de Rome 655, « est la 215e de la révolution. Cornelius Vale-« rianus écrit que le phœnix passa en Egypte « sous le consulat de Q. Plautius et de Sex. « Papinius. Cet oiseau a été apporté jusque « dans nos murs, sous la censure de l'empe-« reur Claude, l'an de Rome 800. On le fit « voir au peuple dans le comice. Le fait est « attesté par les actes; mais personne ne dou-« tait que ce ne fût un phœnix supposé [1]. »

« Horus Apollon s'accorde avec Pline au sujet du phœnix. « Les prêtres égyptiens, « dit-il, représentent un phœnix, lorsqu'ils « veulent donner l'idée d'une longue révolu-« tion. (*Lib.* II, *cap.* 57.) » Ces points de

[1] J'emploie la traduction de M. Gueroult. (*Histoire nat. des animaux* par Pline, traduction nouvelle, t. 2, page 209.) (S.)

la théologie des égyptiens doivent être expliqués.

« Chez les égyptiens, le *soleil*, qui *fait le tems*, est Osiris, dieu dont le nom a la même signification; car [redacted] égyptien, *oeisch-iri* veut dire *qui fait le tems*. Mais presque tous les dieux mâles, sur-tout en Egypte, exprimaient les qualités et la puissance du soleil. De là, le soleil du printems, à l'époque où il a le plus de force et qu'il agit avec le plus d'énergie sur la terre, était, dans la doctrine des prêtres d'Egypte, Hercule, qu'ils appelaient, par cette raison, *Dsemennuti*, c'est-à-dire, *la force du dieu* ou *des dieux*. Le même Hercule, selon le témoignage d'Athenagoras, (*pro christianis*, pag. 18) était le tems, ou, comme le veut Damascius, (*ap. Wolffium anecdotorum* III, p. 254) « ce principe que « l'on appelle *le tems*, qui ne vieillit jamais, « est la même chose qu'Hercule. » Je ne dois pas omettre que sur l'obélisque élevé par le roi Ramessès, le soleil est appelé le *roi des tems*, ce que les égyptiens rendaient par *sesoeisch* ou *sesoosis*.

« La révolution annuelle du soleil forme une année de douze mois; mais l'année des égyptiens ne fut long-tems que de trois cent

soixante-cinq jours, d'où il résultait qu'au bout de chaque quatrième année, quatre des années solaires excédaient d'un jour le même nombre des années égyptiennes, jour que l'on négligeait d'intercaler. Ainsi toutes les saisons parcouraient les différentes périodes de l'année égyptienne. Ainsi quatorze cent soixante-dix années solaires, telles que Jules-César, dictateur, les employa le premier, équivalent à quatorze cent soixante-une années des égyptiens. Leurs prêtres appelaient la quatrième année avec le jour à intercaler, l'*année de Dieu*, et la période de quatorze cent soixante-un ans, *la grande année de Dieu*. Ils enseignaient que de cette longue période se formait la révolution de la grande année, pendant laquelle le nouveau phœnix arrivait de l'Arabie dans la ville du soleil, et déposait sur l'autel le corps de son père.

« On peut déjà reconnaître le sens de ce passage des Orphiques, (hymne XI, *in Herculem* 3) adressé à Hercule : *Forma varie temporis pater*; et celui de Plutarque (*de Isid. et Osir.*) : « Les égyptiens content qu'Hercule placé dans le soleil, est emporté avec cet astre dans son cours. » Cela posé, l'on pourra dire avec Nonnus Panopolite, « qu'Hercule

tourne autour de la terre dans le globe éclatant du soleil, et que, fils du tems, il forme l'année [1]. » Chacune des années communes, divines ou grandes, est donc *fille du tems*; c'est ce que les égyptiens exprimaient par le mot *dsphenooisch*, que les grecs ont changé en celui de *phœnix*, à cause de la dureté de la première lettre. Cette origine du mot *phœnix* paraît d'autant plus juste, qu'elle se rapporte parfaitement à la doctrine des égyptiens sur ce sujet, et qu'elle s'accorde exactement avec les fables sacrées que les prêtres d'Egypte débitaient à l'occasion du phœnix.

« Il est clair, d'après ce qui vient d'être dit, que l'oiseau fabuleux auquel les égyptiens donnaient le nom de *phœnix*, n'a rien de commun avec les oiseaux de paradis. Ce n'est cependant pas sans raison que j'ai parlé du phœnix à leur occasion; car les premiers navigateurs portugais qui visitèrent les îles de la mer de l'Inde, appelèrent les oiseaux de paradis, *passaros da sol*, oiseaux du soleil; de même que les égyptiens pensaient que le phœnix était le symbole de l'année solaire et de la révolution de la grande année Les in-

[1] Ce Nonnus est un poëte qui a mis en vers hexamètres tout l'évangile de Saint-Jean. (S.)

sulaires de Ternate nomment ces oiseaux *manuco-dewata*, oiseaux de Dieu; mais les français, les anglais et les allemands, ont adopté la dénomination d'*oiseaux de paradis*[1]. Tous ces noms semblent désigner en quelque sorte un oiseau céleste; le nom de *manu-co-dawata* a fourni celui de *manucodiata* à quelques auteurs d'histoire naturelle. (Edwards, tab. 110. — Marcgrav. *Brasil.* pag. 207. — Rai, *synops avi.* 21, n.° 7. — Brisson, *ornithol.* tom. II, p. 130.) L'illustre comte de Buffon a abrégé ce mot en celui de *manucode*. Valentyn (vol. III, pag. 306-315) a beaucoup parlé des oiseaux de paradis. Les portugais les virent d'abord à Dshilolo, dans les îles des Papoux et à la Nouvelle Guinée. Des fables absurdes ont été fréquemment répétées au sujet de ces oiseaux; l'on a dit,

[1] *Oiseau de paradis*, *bird of paradise*, *paradiesvogel* sont les noms français anglais et allemand de ces oiseaux. Le nom malais *manu-co-dewata* employé à Ternate, serait sans doute aussi compris à Taheiti et à Tongatabu, îles de la mer Pacifique; car *manu* signifie *oiseau*; *co* est l'article à Tongatabu et dans les autres îles; enfin le mot *dewata* ne diffère pas beaucoup de *t'eatuba* ou *t'eatuka*, nom de la divinité à Taheiti et à Tongatabu. *(Note de M. Forster)*

par exemple, qu'ils n'avaient point de pieds, qu'ils volaient sans cesse, qu'ils passaient leur vie en l'air, et que cet élément seul formait leur nourriture. Ce qui favorisait la propagation de ces fables, c'est que les naturels des contrées où se trouvent les oiseaux de paradis, avaient coutume de leur couper les pattes. Mais les insulaires d'Aru communiquèrent des renseignemens plus certains aux hollandais établis à Banda : on reconnut que la mutilation des pieds de ces oiseaux avait lieu à cause de la dessication et de la conservation plus faciles de l'animal. D'ailleurs les indiens n'attachent aucune importance à ces parties, et ils n'emploient que la peau et les plumes pour orner leur tête dans leurs jeux et leurs combats simulés. Les habitans d'Aru apportèrent dès 1724, aux européens, des oiseaux de paradis qui n'avaient subi aucune mutilation. Pigafetta, qui fut le compagnon de voyage de Ferdinand Magellan, avait déjà raconté, comme témoin oculaire en 1725 environ, que les oiseaux de paradis n'étaient pas privés de pieds. Mais la longueur et la forme particulière de leurs plumes scapulaires les empêchent de se tenir sur les arbres lorsque le vent souffle avec impétuosité; et

ils ne pourraient se relever de terre si une fois ils y avaient été jetés. Aussitôt que les indiens ont un de ces oiseaux, ils le tuent, afin d'éviter les coups de bec par lesquels ils se défendent avec fureur.

« Voici à-peu-près toutes les espèces d'oiseaux de paradis :

1.° Le grand oiseau de paradis d'Aru, (*paradisea major Aruana.*)

2.° Le petit oiseau de paradis des Papoux, (*paradisea minor Papuana.*)

3.° et 4.° Deux espèces noires d'oiseaux de paradis, (*paradiseae species duae nigrae.*)

5.° L'oiseau de paradis, blanc, (*paradisea candida.*)

6.° Une espèce peu connue, (*paradisea ignota.*)

7.° Le petit oiseau de paradis royal, (*paradisea minor regia,*) que l'on doit ajouter à ces espèces.

« I. Le grand oiseau de paradis a, pour l'ordinaire, deux pieds de longueur; sa tête est petite et son bec dur, aussi long que la tête et d'une couleur blanchâtre; le sommet de la tête est jaune, le tour des yeux noir, le cou paré de plumes douces et soyeuses, qui ont la couleur et le feu de l'émeraude; les

plumes de la poitrine, également soyeuses, sont d'un gris légèrement jaunâtre. Les ailes, qui sont grandes, sont colorées en marron. Le dos est recouvert par les longues plumes scapulaires, serrées, étroites, d'un brun pâle, et très-ressemblantes aux plumes décomposées de l'autruche. Ces plumes se déploient lorsque l'oiseau vole, ce qui lui donne la facilité de se soutenir long-tems dans les airs. Au-dessous des flancs sont des faisceaux de plumes beaucoup plus courtes, mais roides et brillantes de l'éclat de l'or. De l'extrémité du bas-ventre naissent deux plumes roides, très-longues, à tuyau sans barbes jusque vers leur bout, qui s'épanouit en rayons. Plusieurs oiseaux des mêmes contrées ont de pareilles plumes.

« Cette espèce ne surpasse guère le merle en grandeur; ses pieds sont courts et terminés par quatre doigts robustes. Les naturels de Ternate l'appellent *burong papua*, oiseau des Papoux, et quelquefois *manu co-dewata*, et aussi *soffu* ou *sioffu*. A Amboine, il porte le nom de *manu-key-aru*, oiseau des îles Key et Aru, parce que [redacted] sont les habitans de ces îles qui le viennent vendre à Banda et à Amboine. Les aruans l'appellent *fanaan*.

« Dans le vrai, le grand oiseau de paradis ne se trouve point dans l'île de Key, qui est à cinquante milles environ à l'orient de Banda ; mais il est commun aux îles d'Aru, plus reculées de quinze milles vers l'orient que l'île de Key, dans la saison la plus sèche de l'année, pendant laquelle règne le vent d'ouest ; il retourne à la Nouvelle Guinée dès que le vent d'orient commence à souffler, à l'approche de la saison des pluies. Les grands oiseaux de paradis volent en troupes de trente ou quarante, conduites par un chef que les habitans d'Aru nomment *roi*, et qui diffère du petit oiseau de paradis royal.

« Ce chef ou roi est noir, tacheté de rouge ; il vole constamment plus haut que les autres oiseaux du même genre, qui ne se séparent jamais de lui, et qui se posent dès qu'il s'arrête. Cette sorte de subordination leur devient funeste et cause souvent leur perte ; car s'il prend fantaisie au roi de se poser à terre, ses sujets qui veulent l'imiter, ne peuvent plus s'enlever, à cause de la forme particulière de leurs plumes. Ils ne peuvent pas non plus voler dans la direction du vent, à cause de leurs molles et très-grandes plumes, qui se bouleversent, s'enchevêtrent et se brisent en-

tièrement. Aussi les voit-on toujours diriger leur vol contre le vent, et éviter avec beaucoup de soin de se tenir en l'air pendant les bourasques, de peur d'en être renversés. Quand ils volent, ils font entendre un cri qui approche du croassement du corbeau, surtout lorsque l'impétuosité du vent les met en danger d'être abattus.

« Dans l'île d'Aru, les oiseaux de paradis se posent sur les arbres les plus élevés, et particulièrement sur les *waringas* à petites feuilles et à fruits rouges dont ces animaux se nourrissent [1]. Les naturels leur font la chasse et les prennent avec de la glu ou des lacets; ils les tuent avec des flèches à bout obtus. Quoique plusieurs tombent vivans entre les mains des chasseurs, ceux-ci les tuent aussitôt, et après les avoir vidés, ils les exposent à la fumée du soufre, les font sécher, et les vendent à Banda environ trois francs la pièce; mais à Aru on peut se procurer la dépouille d'un de ces animaux, pour un grand clou ou un morceau de fer. Les vaisseaux hollandais qui naviguent dans le canal entre la Nouvelle

[1] An *fiscus benjamina*, hort. Malabar. vol. 3, f. 55. Rumph. Amboyn. vol. 3, f. 90?

(*Note de M. Forster.*)

Guinée et Aru [1], rencontrent assez souvent des bandes d'oiseaux de paradis qui traversent ce bras de mer, et toujours contre la direction du vent. Si pendant ce trajet ils sont surpris d'une bourasque, ils se hâtent de s'élever perpendiculairement dans une région d'air moins agitée, et ils continuent leur route.

« Les indiens se servent des peaux emplumées des oiseaux de paradis, pour orner leurs casques, en guise d'aigrettes, soit à la guerre, soit dans leurs joutes. Ils les attachent aussi quelquefois, entières ou par portions, à leurs poignards. Dans la mousson de l'est, ces oiseaux perdent leurs très-longues plumes, qui, dans l'espace de quatre mois, au rapport des aruans, sont remplacées par d'autres.

« II. Le petit oiseau de paradis, des Papoux, (*paradisea minor Papuana*). Il a environ vingt pouces de long, le bec de couleur de plomb, plus claire à son bout, les yeux petits et entourés de noir, le cou semblable à l'émeraude, la tête et le cou d'un jaune pâle, les ailes d'un marron clair, le corps en-dessous brun, et le dos d'un gris mêlé de jaune. Les grandes plumes ont à-peu-près un pied de

[1] Cet espace est d'environ dix-huit à vingt milles.
(*Note de M. Forster.*)

longueur, et leur teinte, de même que celle des autres parties du plumage, est moins éclatante que sur le grand oiseau de paradis. Les plumes soyeuses de la queue sont toujours arrachées et rejetées par les papoux. Dans tout le reste, cette espèce ressemble à la précédente.

« Ces oiseaux ont aussi un chef qu'ils suivent constamment, et dont le plumage est noir et les ailes sont pourprées. Cependant ce conducteur noir diffère de la troisième et de la quatrième espèce.

« Les papoux habitans de l'île *Missowal*, *Mixoal* ou *Maysol*, racontent que ces petits oiseaux de paradis ne voyagent point, et qu'ils nichent sur de très-hauts arbres; c'est là que les alfuris les prennent. Le mâle a le bec et le cou plus longs que la femelle. Cette espèce est appelée à Ternate et à Tydor, *toffu*, ou *burong Papuwa*, oiseau des papoux. Chez les papoux eux-mêmes, elle porte le nom de *shag* ou *shague*; dans la partie orientale de Ceram, celui de *samaleik*, et dans l'île Serghile de la Nouvelle Guinée, celui de *tshakke*. On croyait autrefois que ces oiseaux se trouvaient à Dshilolo ou Halamahera, et dans les îles voisines vers le midi; mais il est à présent

bien reconnu qu'ils n'existent que dans les seules îles des Papoux. Ces îles s'étendent depuis la pointe méridionale de Dshilolo et la partie septentrionale de Céram, jusqu'à la côte occidentale de la Nouvelle Guinée. Les plus grandes sont *Missowal* ou *Maysol*, vers la côte du nord de Céram, *Salawatti* ou *Salawat*, qui est près de Serghile, dans la Nouvelle Guinée. Cette dernière est mal-à-propos appelée Ceram, et séparée de la Nouvelle Guinée, dans les premières cartes de ces parages, dressées par les portugais.

[redacted] Les petits oiseaux de paradis, des papoux, [redacted] tiennent habituellement sur de très-grands arbres, dans les cantons montagneux. Les habitans de Missowal les tuent avec des flèches sans pointe. D'autres disent que les papoux empoisonnent les eaux, où les oiseaux de paradis ont coutume d'aller boire, avec des coques du levant, (*menispermunt cocculus* Lin.) qui les enivre au point de [redacted] laisser prendre à la main. Leur nourriture ordinaire est le fruit du *tshampeda*, qu'ils percent de leur bec pour en tirer l'amande. Une des fables que l'on débite au sujet de ces oiseaux, c'est qu'affaiblis par une extrême vieillesse, ils s'élèvent directement vers le soleil, jus-

qu'à ce qu'ils tombent morts. Pour conserver leurs dépouilles et les rendre propres aux usages auxquels on les destine, les papoux leur arrachent les entrailles, les percent dans toute leur longueur avec un fer rouge, et les enferment dans un bambou creux.

« III et IV. Les oiseaux de paradis, noirs, (*paradiseae nigrae*). Le plus grand est toujours vendu par les indiens, sans ailes et sans pieds, ce qui rend très-difficile la description de cette race ou variété. D'ailleurs, sa dépouille mutilée est tellement alongée par la préparation, qu'elle a jusqu'à deux pieds et quelquefois plus de longueur. Les plumes du cou, de la tête et du ventre sont noires, soyeuses, magnifiquement parées d'or et d'azur. Le bec est noir et long d'un pouce. De chaque côté sur les épaules, sont deux touffes de plumes, semblables en quelque sorte aux ailes; cependant elles en sont très-distinctes, car ces oiseaux ne sont jamais vendus avec leurs ailes. Les plumes qui composent ces touffes sont très-molles et très-douces, à barbes larges comme celles du paon, brillantes du plus beau vert doré et toutes contournées. Valentyn soupçonne que cette espèce de renversement provient de la gêne que les plumes éprouvent

dans l'étui de bambou dans lequel on les renferme étroitement. La queue est en forme de coin; les plumes les plus proches du ventre sont décomposées, et les supérieures alongées et pointues; au-dessous de celles-ci on en voit d'autres de près de cinq pouces de long, à rayons lâches et désunis, noires en-dessus et luisantes en-dessous.

« Ce n'est que de la partie de la Nouvelle Guinée, connue sous le nom de *Serghile*, que l'on apporte ces oiseaux de paradis. Les habitans les portent à l'île Salawat, desséchés à la fumée et renfermés dans des nœuds de bambou, et ils les échangent contre des haches et des étoffes les plus grossières. Les papoux les appellent *shagawa*, et aussi *oiseaux de paradis de Serghile*; et les insulaires de Ternate et de Tidor, *saffu-kokotu*, oiseau de paradis noir. Serghile est la partie la plus septentrionale de la Nouvelle Guinée, formant un promontoire avancé au-delà ou à l'orient de Dshilolo et des autres îles des Papoux.

« Indépendamment de ce grand oiseau de paradis noir, il en existe un autre plus petit dont les plumes sont également longues, mais moins épaisses et moins luisantes. Il manque

aussi de ces belles plumes de paon qui ornent avec tant d'éclat la grande variété, ainsi que des trois plumes longues et pointues de la queue. Les alfuris qui habitent les montagnes de l'île Missowal, tuent ces oiseaux à coups de flèche et vont les vendre à Tidor.

« V. L'oiseau de paradis, blanc, (*paradisea alba*). C'est l'espèce la plus rare ; elle se compose de deux variétés : l'une blanche, l'autre variée de blanc et de noir. La première est extrêmement rare et a les mêmes habitudes naturelles que l'oiseau de paradis des Papoux.

« La seconde variété est noire sur les parties antérieures, et blanche sur le reste. Elle est remarquable par ses douze filets contournés en spirale, et couverts de barbes seulement en quelques endroits.

« Cette espèce est extrêmement rare, et ce n'est que par les habitans de Tidor que l'on peut se procurer quelques-uns de ces oiseaux, parce qu'ils ne se trouvent que dans les îles des Papoux les moins fréquentées, comme *Wayghihu*, *Wadju*, *Wardju* ou *Waygiu*. Quelques personnes pensent que ces oiseaux de paradis viennent de Serghile, dans la Nouvelle Guinée.

« VI. En 1689, une nouvelle espèce d'oi-

seau de paradis, noire, parut pour la première *fois* à Amboine, où elle avait été apportée de Missowal. Sa longueur est d'environ un pied, et l'éclat du pourpre resplendit sur son plumage; son bec est droit et son dos orné, comme dans les autres espèces, de plumes d'un bleu pourpre; mais celles du ventre et du dessous des ailes sont jaunes comme celles de l'oiseau de paradis proprement dit. Le cou en-dessus est d'un gris de souris, un peu verdâtre.

« Les attributs les plus saillans de cette espèce consistent, 1.° en deux touffes arrondies de plumes à bordure verte, placées sur les épaules et que l'oiseau peut élever et déployer à volonté, de même que de véritables ailes; 2.° en douze filets noirs, sans barbes, qui pendent les uns à côté des autres et tiennent lieu de queue. Les pieds sont robustes et les ongles aigus. La tête est petite, ainsi que les yeux, qui sont entourés de noir.

« VII. La dernière espèce est l'oiseau royal, que quelques naturalistes rangent avec les oiseaux de paradis. Mais, selon Valentyn, il s'éloigne beaucoup de ce genre. Le célèbre Linnæus et le comte de Buffon l'ont considéré comme un oiseau de paradis, à cause de

l'échancrure de son bec et des plumes qui sont particulières aux oiseaux de paradis.

« La longueur de cet oiseau est d'environ sept pouces, et il surpasse un peu la mésange en grandeur. Il a la tête et les yeux petits, ceux-ci entourés de noir, le bec droit, le dessus de la tête d'un bel orangé velouté, le cou et la poitrine d'un mordoré brillant, avec un collier qui paraît être d'émeraude. Les ailes sont grandes, en comparaison de la petitesse du corps; leurs pennes sont noires, rayées et tachetées de rouge éclatant. La queue est courte, droite et brune; au milieu sont deux longs filets noirs, qui dépassent les autres pennes de l'étendue de la main, et se replient sur eux-mêmes en-dedans à leur extrémité; ils sont garnis dans cette partie de barbes assez longues, et forment un rond dont le centre est vide et le contour d'un vert d'émeraude à reflets dorés; ils sont bruns en-dessous.

Le ventre est tacheté; du dessous des ailes, de chaque côté du ventre naissent de larges plumes, vertes d'un côté et brunes de l'autre. Le dos est d'un brun mêlé de rouge et velouté. Les pieds ont la forme de ceux des alouettes; trois doigts en avant et un derrière.

Cet oiseau ne se mêle jamais avec les oiseaux

de paradis; il vit solitaire dans les lieux couverts de broussailles; il ne se perche jamais sur les grands arbres, et il se nourrit de baies rouges que produisent certains arbrisseaux.

Les habitans d'Aru le nomment *wowiwowi*, les papoux, *sopelo-o*, et les hollandais, *konings-vogel*, oiseau royal. On l'apporte principalement de Wodjir, lieu bien connu de l'île d'Aru. Les habitans assurent n'avoir jamais trouvé son nid; mais ils soupçonnent que l'oiseau vient chez eux de la Nouvelle Guinée, où il niche; il ne paraît, en effet, à Aru, que pendant les sécheresses, lorsque règne le vent d'ouest. Les insulaires le prennent avec des lacets faits d'une plante qu'ils appellent *gummatty*, et aussi avec de la glu qu'ils tirent du *sukkam*, l'arbre à pain commun.

« Après avoir été vidés, ces oiseaux desséchés sont apportés à Banda. La dépouille sert d'ornement aux casques des arouans, dans leurs guerres et leurs jeux, qu'ils appellent *tohakalis*.

« L'illustre comte de Buffon, ou plutôt son ami Guenau de Montbeillard, décrit six espèces d'oiseaux de paradis dans son *Histoire naturelle des oiseaux*. Elles sont représen-

tées dans les belles planches enluminées de cet ouvrage, n.os 244, 496, 631, 632, 633 et 634. Enfin M. Sonnerat a décrit et dessiné ces mêmes six espèces. Je les rapporterai succinctement à celles que j'ai décrites plus au long, d'après Valentyn, tom. III.

« 1. L'*oiseau de paradis* est le *grand oiseau de paradis d'Aru* de Valentyn, et le *paradisea apoda* de Linnæus.

« 2. Le *manucode* est l'*oiseau royal* de Valentyn, et le *paradisea regia* de Linnæus.

« 3. Le *magnifique* ou *manucode à bouquets* paraît être le *petit oiseau de paradis des papoux*, de Valentyn; quoique ces deux oiseaux, j'en conviens, offrent entr'eux d'assez nombreuses dissemblances.

« 4. Le *superbe* ou *manucode noir*, tel qu'il est représenté dans les planches enluminées, est, selon toute apparence, ou un oiseau jeune, ou une femelle, ou un individu dans la mue; car le *grand oiseau de paradis noir* de Valentyn, a de longs filets à la queue, tandis qu'ils manquent au *superbe* de l'Histoire des oiseaux et des planches de Daubenton. Il est juste néanmoins d'observer que Guenau de Montbelliard soupçonne que ces filets ont été arrachés par accident ou par la

faute du préparateur, sur l'individu que l'on conservait au cabinet du roi.

« 5. Le *sifilet* ou *manucode à six filets*. Je suis très porté à le regarder comme la même espèce que le *petit oiseau de paradis* de Valentyn, privé, par quelque événement, des longs filets qui partent des côtés de la tête.

« 6. Le *calybé* est une espèce obscure.

« Les autres espèces d'oiseaux de paradis dont Valentyn fait mention, ne sont pas encore assez connues. Il est donc à désirer que des hommes instruits puissent entreprendre des voyages à la Nouvelle Guinée et aux îles des Papoux; ces pays paraissent en effet remplis d'objets nouveaux et de merveilles qui n'ont pas encore été examinés. Cela me fait espérer que les remarques que je viens de donner au sujet des oiseaux de paradis, seront utiles et agréables à ceux qui ont à cœur les progrès de l'histoire naturelle. »

GENRE XVIII. Les couroucous, (*trogon.*)

Nota. Les couroucous sont des oiseaux qui paraissent être propres et particuliers aux climats chauds de l'Amérique, et je doute fort que les oiseaux des Indes, décrits comme

des couroucous par les ornithologistes anglais, appartiennent réellement à ce genre.

Le couroucou à bandes blanches, (*trogon fasciatus* Lath. sp. 6. — Couroucou de Ceylan Brisson, *ornith.*)

Cet oiseau porte à Ceylan le nom de *rant-van-condea;* on le voit rarement dans cette île. Brisson (tom. IV, p. 165) a décrit un couroucou qu'il appelle *couroucou cendré*, et qui a des rapports avec le couroucou à bandes blanches. Celui-ci est long d'environ dix pouces. Il a le bec noir, épais, robuste, arqué, crochu et entouré de soies à sa base; l'orbite des yeux nue et d'un bleu foncé; l'iris jaune; les pieds courts et noirâtres.

La tête et le cou sont d'un noirâtre mêlé de bleu, qui s'éclaircit vers la poitrine, sur laquelle est une bande transversale et blanche; au-dessous règne une teinte orangée rougeâtre. Le dos est brun, noirâtre, le croupion cendré. Les couvertures des ailes aussi bien que les plumes scapulaires, sont agréablement variées de lignes ondulées de blanc et de noir. Les pennes sont brunes, bordées de blanc à l'extérieur; celles de la queue, dont la longueur égale celles du corps, sont blanches et tachetées de noir à leur extrémité, à

l'exception des intermédiaires, qui sont d'un brun pâle. (M. Forst., *Zool. ind.*, fig. tab. 5).

Le couroucou tacheté, (*trogon maculatus* Lath. sp. 7. — Lin. — Brown *illustr.* tab. 13. — Forster.)

Le couroucou à face bleue, (*trogon asiaticus* Lath. sp. 8. — Forster.)

Le couroucou de l'Inde, (*trogon indicus* Lath. sp. 9. — Forster.)

GENRE XIX. Les barbus, (*bucco.*)

Le barbu à gorge jaune, (*bucco Philippensis* Lath. sp. 7. — Lin. — *Bucco Philippinarum* Forster. — Daubenton, pl. enl. 331.)

Le barbu à gorge noire, (*bucco niger* Lath. sp. 8. — Lin. — Forster. — Le barbu de l'île de Luçon, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 68, pl 34.)

Le grand barbu, (*bucco grandis* Lath. sp. 10. — Lin. — Forster. — Daubenton, planch. enlum. 871.)

Le barbu vert, (*bucco viridis* Lath. sp. 11. — Lin. — Forster. — Le barbu de Mahé, Daubenton, pl. enlum. 870.)

Le barbu à couronne rouge, (*bucco rubricapillus* Lath. sp. 13. — Lin. — Forster. — Brown, *illustr.* tab. 14.)

Le barbu des Indes, (*bucco Indicus* Lath. sp. 14. — *Bucco Indus* Forster.)

Le barbu de Ceylan, (*bucco zeylanicus* Lath. sp. 15. — Forster. — Brown, *illustrat.* tab. 14.)

Le barbu gerini, (*bucco gerini* Lath. sp. 19. — Forster. — Gerini, *ornith.* tom. 2, pag. 51, tab. 181.)

GENRE XX. Les coucous, (*cuculus.*)

Le boutsallik, (*cuculus scolopanus* Lath. sp. 6. — Lin. — Edwards, tab. 59. — Forster. — Coucou tacheté de Bengale, Daubenton, pl. enlum. 586.)

Le coucou tacheté de la Chine, (*cuculus maculatus* Lath. sp. 7. — Linn. — Coucou tacheté de la Chine, Daubenton, pl. enl. 764. — Forster.)

Le coukeel, (*cuculus orientalis* Lath. sp. 10, var. *g.* — *Cuculus niger* Lin. — Forster. — Le coucou noir des Indes, Daubenton, pl. enlum. 274, fig. 1.)

Le jacobin huppé de Coromandel, (*cuculus melanoleucus* Lath. sp. 13. — Linn. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. 872.)

Le rufalbin, (*cuculus Bengalensis* Lath.

sp. 19. — Lin. — Forster. — Brown, *illustr.* tab. 13.)

Le cuil, (*cuculus honoratus* Lath. sp. 21. — Lin. — Forster. — Le coucou tacheté de Malabar, Daubenton, pl. enlum. 294.)

Le coucou tacheté de l'île de Panay, (*cuculus Panayus* Lath. sp. 9. — Lin. — Sonner. *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 120, pl. 78. *Cuculus Panayanus* Forster.)

Le coucou à tête grise, (*cuculus poliocephalus* Lath. sp. 23. — *Cuculus poliocar* Forster).]

Le petit coucou des Indes [1].

Cet oiseau est de la taille du merle, mais moins corsé et plus alongé; la tête, le cou en arrière; le dos et les ailes sont d'un rouge brun, rayés transversalement de noir; les plumes de la queue sont de la même couleur, semées le long du tuyau de quelques taches noires irrégulières; le cou en-devant, la poitrine et le ventre sont blancs, traversés par des raies noires; l'iris, le bec et les pieds sont jaunes.

[1] *Cuculus Sonneratii* Lath. *index ornithol.* sp. 24.— Forster. (S.)

[Le petit coucou à tête grise et ventre jaune, (*cuculus flavus* Lath. sp. 26. — Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. 814.)

Le coucou à longs brins, (*cuculus paradiseus* Lath. sp. 29. — Linn. — Brisson, *ornit.* tom. 4, p. 151, pl. 14, A, fig. 1. — Forster.)

Le coucou huppé à collier, (*cuculus Coromandus* Lath. sp. 30. — Lin. — Forster. — Coucou huppé de Coromandel, Daubenton, pl. enlum. 274, fig. 2.)

Le coucou à tête rouge, (*cuculus pyrrocephalus* Lath. sp. 47. — Lin.)

Les naturels de l'île de Ceylan donnent à cette espèce le nom de *malkoha*. Les forêts sont sa demeure, et les fruits sauvages sa nourriture.

Le bec de ce coucou est très-arqué, robuste et de couleur jaune verdâtre. Les pieds sont d'un bleu faible.

Le sommet et les côtés de la tête sont d'un rouge écarlate, entouré d'un cercle blanc. La nuque et le dessus du cou ont des taches blanches sur un fond noir; ce fond est aussi celui du dos et du devant du cou. La queue est très-longue et très-étagée; les pennes sont noires à leur base et blanches à leur extré-

milé. La poitrine et le ventre sont blancs. (M. Forster, *Zoolog. ind.*, fig. tab. 6).

Le coukeel, (*cuculus orientalis* Lath. sp. 10. — Lin. — Forster. — Coucou noir des Indes, Brisson, *ornithol.* tom. 4, pag. 142, pl. 10, fig. 1.)

Le coucou varié de Mindanao, (*cuculus Mindanensis* Lath. sp. 5. — Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. 277.)

Le coucou brun piqueté de roux, (*cuculus punctatus* Lath. sp. 8. — Lin. — Le coucou tacheté des Indes orientales, Daubenton, pl. enlum. 771.)

Le sanhia de la Chine, (*cuculus Sinensis* Lath. sp. 52. — Lin. — Forster. — Brisson, *ornithol.* tom. 4, p. 157, pl. 14, A, fig. 2.)

Le coucou brun et jaune à ventre rayé, (*cuculus radiatus* Lath. sp. 22. — Lin. — Forst. — Le coucou à ventre rayé de Panay, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 120, pl. 79.)

GENRE XXI. Les torcols, (*yunx.*)

Le torcol, (*yunx torquilla* Lath. sp. 1. — Lin. — Zoolog. Britann. — Forster.)

GENRE XXII. Les pics, (*picus.*)

La petite épeiche, (*picus minor* Lath. sp. 15. — Lin. — Zoolog. Britann. t. 1, p. 209, édit. in-4.° — Forster.)

Le grand pic varié de Luçon, (*picus cardinalis* Lath. sp. 23. — Lin. — Forster. — Le pic cardinal de Luçon, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 72, pl. 35.)

La petite épeiche brune des Moluques, (*picus Moluccensis* Lath. sp. 25. — Lin. — Forster. — Le petit pic des Moluques, Daubenton, pl. enlum. 748, fig. 2.)

Le pic vert de Goa, (*picus Goensis* Lath. sp. 28. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 696. — Forster.)

Le pic vert de Bengale, (*picus Bengalensis* Lath. sp. 29. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 695. — Forster.)

Le pic vert de l'île de Luçon, (*picus manilensis* Lath. sp. 31. — Linn. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 73, pl. 36. — Forster.)

Le pic à demi-bec, (*picus semirostris* Lath. sp. 38. — Lin. *Syst. nat.* et *Mus adolph. frid.* p. 16. — Forster.)

Le pic teint de vermillon, (*picus miniatus* Lath. sp. 50. — Lin.)

Le nom de ce pic, en langue malaise, est *tucan*, c'est-à-dire *charpentier*. C'est, parmi les insulaires de Java, le nom de tous les pics en général, à cause du bruit que ces oiseaux font en frappant les arbres de leur bec. Le savant Lotenius a tué un oiseau de cette espèce dans la partie montueuse de Java.

Le bec est d'un brun bleuâtre, et la tête d'un vermillon vif, ainsi que la huppe couchée en arrière, le dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures et les pennes moyennes des ailes; il a le devant du cou couleur de rose, le ventre blanc, les grandes pennes des ailes noires, avec de longues taches blanches, le croupion vert, les pennes de la queue roides, se terminant en pointe et d'un bleu foncé comme dans les espèces d'Europe. (M. Forster, *Zoolog. ind.*, fig. tab. 4).]

Le pic de Malacca [1].

Cet oiseau est moins gros que notre pivert d'Europe; le dessus de la tête est d'un rouge

[1] *Picus Malaccensis* Lath. *index ornithol.* gen. 22, sp. 51. — Forster. (S.)

de carmin terne; les plumes sont longues, étroites et rangées comme une huppe couchée; la gorge et le cou en-devant sont d'un jaune roussâtre; les petites plumes des ailes sont d'un rouge carmin; les grandes sont d'un rouge lavé de noir du côté extérieur, et brunes, marquées de taches blanches presque rondes du côté intérieur; les plumes de la poitrine, du ventre et des couvertures de la queue en-dessous sont d'un blanc roussâtre, coupées par des bandes transversales noires; le dos est d'un gris terreux rougeâtre, le croupion d'un vert jaunâtre clair avec des bandes transversales noires; la queue est composée de dix plumes dont les deux du milieu sont les plus longues; elles sont noires, leurs tuyaux sont très-forts, relevés en bosse et beaucoup plus marqués que dans les autres plumes; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont noirs.

[GENRE XXIV. Les martin-pêcheurs, (*alcedo.*)

Le martin-pêcheur à gros bec, (*alcedo Capensis* Lath. sp. 2. — Lin. — Forster. — Martin-pêcheur du cap de Bonne-Espérance, Daubenton, pl. enlum. 590.)

Le martin-pêcheur pic, (*alcedo rudis* Lath. sp. 4. — Lin. — Forster. — Edwards, tab. 9.)

Le martin-pêcheur de Smyrne, (*alcedo Smyrnensis* Lath. sp. 7, var. *g.* — Linn. — Forster. — Martin-pêcheur de la côte de Malabar, Daubenton, pl. enlum. 894.)

Le martin-pêcheur à tête et cou couleur de paille, (*alcedo leucocephala* Lath. sp. 8. — Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enl. 757.)

Le martin-pêcheur bleu, (*alcedo caerulea* Lath. — Lin. — Forster. — Brisson, *ornithol.* tom. IV, p. 481, pl. 37, fig. 2, A.)

Le martin-pêcheur sacré, (*alcedo sacra* Lath. sp. 15. — Lin. — Forster. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pl. 33.)

Le martin-pêcheur de l'île de Luçon, (*alcedo atricapilla* Lath. sp. 18, var. *b.* — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 65, planche 31).]

Le martin-pêcheur violet des Indes[1].

Cet oiseau est de la grosseur du merle; la tête, le cou en arrière, le dos, les ailes et la

[1] *Alcedo Coromanda* Lath. *index ornithol.* sp. 19. — Forster. (S.)

queue sont d'un lilas rougeâtre changeant en violet; les grandes plumes des ailes ne sont de cette couleur que du côté extérieur, elles sont d'un roux jaunâtre du côté intérieur; sur le croupion, il y a une bande longitudinale blanche lavée de bleu; la gorge est blanche; le cou en devant, le ventre et les couvertures de la queue en-dessus sont d'un roux clair; les ailes en-dessous sont de la même couleur; l'iris, le bec et les pieds sont rougeâtres.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel.

[Le martin-pêcheur à front jaune, (*alcedo erithaca* Lath. sp. 21. — Linn. — Pennant, *gen. avi.* tab. 5. — Forster.)

Le martin-pêcheur pourpré, (*alcedo purpurea* Lath. — Lin. — Forster. — Martin-pêcheur de Pondichéry, Daubenton, pl. enl. 778, fig. 2.)

Le martin-pêcheur de Bengale, (*alcedo Bengalensis* Lath. sp. 25. — Lin. — Edwards, I, tab. 2, fig. *inferior* et *superior*. — Forst.)

Le vintsi, *alcedo cristata* Lath. sp. 26. — Lin. — Forster. — Petit martin-pêcheur huppé de l'île de Luçon, Daubenton, pl. enlum. 756, fig. 1.)

Le martin-pêcheur d'orient, (*alcedo orien-*

talis Lath. — Linn. — Forster. — Brisson, *ornithol.* tom. IV, p. 479, pl. 37, fig. 1, A.)

Le martin-pêcheur à longs brins, (*alcedo dea* Lath. sp. 28. — Lin. — Forster. — Martin-pêcheur de Ternate, Daubenton, planch. enlum. 116.)

Le martin-pêcheur tridactyle, (*alcedo tridactyla* Lath. sp. 41. — Lin. — Pallas, *spicileg. fasc.* VI, p. 10, tab. 2, fig. 1. — Forster.)

GENRE XXV. Les sittelles, (*sitta.*)

La sittelle à long bec, (*sitta longirostra* Lath. sp. 10. — *Sitta longirostris* Forster.)

La sittelle de la Chine, (*sitta Sinensis* Forst. — Osbeck, *iter.*)

GENRE XXVI. Les todiers, (*todus.*)

Le todier varié, (*todus varius* Lath. sp. 5. — Lin. — Forster. — Brisson, *ornithol.* tom. IV, p. 531, n.° 2.)

Le todier à ventre jaune, *todus flavigaster* Lath. sp. 15. — Forster.)

GENRE XXVII. Les guêpiers, (*merops.*)

Le guêpier vert à gorge bleue, (*merops*

viridis Lath. sp. 2. — Lin. — Edwards, tab. 183. — Forster.)

Le guêpier vert à queue d'azur, (*merops Philippina* Lath. sp. 5. — Lin. — Forster. — Grand guêpier des Philippines, Daubenton, pl. enlum. 57.)

Le guêpier à tête jaune et blanche, (*merops flavicans* Lath. sp. 6. — Lin. — Willugb. *ornith.* tab. 21. — Forster.)

Le grand guêpier vert et bleu à gorge jaune, (*merops chrysocephalus* Lath. sp. 11. — Lin. — Forster.)

Le polochion, (*merops moluccensis* Lath. sp. 2. — Lin. — Forster).]

Le guêpier jaune de la côte de Coromandel[1].

Les guêpiers sembleraient se rapprocher des martins-pêcheurs, par la conformation de leurs pieds; des grimpereaux, par la forme de leur bec et de leur langue; et de l'hirondelle, par le vol. Ils ont pour caractères le bec long, pointu, un peu arqué, la langue mince, ter-

[1] *Merops Coromandus* Lath. *index ornithol.* sp. 8. — *Merops Coromanda* Forster. (S.)

minée par de longs filets, les plumes de la base du bec faites comme des poils, et dirigées en avant, les pieds petits, courts et menus, quatre doigts à chaque pied, un dirigé en arrière, les trois autres dirigés en avant, l'extérieur uni à celui du milieu jusqu'à la première articulation ; pour l'ordinaire les deux pennes intermédiaires de la queue dépassent de beaucoup les latérales : ce dernier caractère manque absolument dans le guêpier jaune de la côte de Coromandel.

Cet oiseau a la tête, le cou en arrière, d'un jaune pâle ; à l'angle supérieur du bec, il naît une bande longitudinale noire qui se prolonge et se termine un peu au-delà de l'œil ; la gorge est verdâtre ; le cou en avant, la poitrine et le ventre sont jaunes, légèrement lavés de vert ; les côtés du cou sont d'un jaune foncé ; les petites plumes des ailes, celles du dos et du croupion sont jaune pâle, marquées par des bandes transversales ondulées qui sont légèrement colorées de bleu verdâtre ; les grandes plumes des ailes et la queue sont d'un jaune foncé, mais les moins longues sont terminées de noir ; l'iris est roussâtre ; le bec et les pieds sont noirs.

[Genre xxviii. Les huppes, (*upupa.*)

La huppe, (*upupa epops* Lath. sp. 1. — Lin. — Pennant, *Zoolog. britan.* I. n.° 90, tab. 39. — Forster.)

Le promerops, (*upupa paradisea* Lath. sp. 3. — Lin. — *Upupa cristata, seu paradisea* Seba, I, p. 48, tab. 30, fig. 5.)

Le grand promerops à paremens frisés, (*upupa superba* Lath. sp. 7. — *Upupa magna* Lin. — Forster.)

Le promerops à bec rouge, (*upupa throcaythrorhyncos* Lath. sp. 9. — *Upupa rubrirostris* Forster.)

Le promerops bleu, (*upupa indica* Lath. sp. 10. — *Upupa caerulea* Forster.)

Genre xxiv. Les grimpereaux, (*certhia.*)

Le grimpereau, (*certhia familiaris* Lath. sp. 1. — Lin. — Penn. *Zool. brit.* — Forster.)

Le soui-manga marron pourpré à poitrine rouge, (*certhia sperata* Lath. sp. 8. — Lin. — Forster. — Grimpereau des Philippines, Daubenton, pl. enlum. 246, fig. 1 et 2.)

Le soui-manga brun et blanc, (*certhia sperata* Lath. sp. 8, var. *b.* — *Certhia pusilla* Lin. — Edwards, tab. 26. — Forster.)

Le soui-manga à gorge violette et poitrine rouge, (*certhia sperata* Lath. sp. 8, var. *g*. — Lin. — Forster. — Grimpereau troisième de l'île de Luçon, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 63, pl. 30. D.)

Le grimpereau des Philippines, (*certhia Philippina* Lath. sp. 9. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 576, fig 1. — Forster.)

Le soui-manga à collier, (*certhia chalybea* Lath. sp. 11. — Lin. — Edwards, tab. 265. — Forster.)

Le soui-manga à gorge pourprée, (*certhia zeylonica* Lath. sp. 15. — Linn. — *Certhia ceylanensis* Forster.)

Le grimpereau gris des Philippines, (*certhia currucaria* Lath. sp. 15. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 576, fig. 2. — Forster.)

Le petit grimpereau des Philippines, (*certhia jugularis* Lath. sp. 15, var. *b*. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 576, fig. 3. — Forster.)

L'angala-dian, (*certhia lotonia* Lath. sp. 16. — Lin. — Forster. — Grimpereau vert de Madagascar, Daubenton, planc. enlum. 575, fig. 2 et 3.)

Le grimpereau de toutes couleurs, (*certhia omnicolor* Lath. sp. 17. — Lin. — Seba, Mus. I. tab. 69, fig. 5. — Forster)

Le grimpereau d'Asie, (*certhia Asiatica* Lath. sp. 22. — Forster.)

Le soui-manga rouge, noir et blanc, (*certhia cruentata* Lath. sp. 51. — Lin. — Edwar. tab. 81. — Forster.)

Le soui-manga de Luçon, (*certhia Madagascariensis* Lath. sp. 7, var. *b*. — *Certhia Manillensis* Lin. — Forster).]

Le grimpereau vert du cap de Bonne-Espérance[1].

Cet oiseau est de la taille du serin ; la tête, le cou, le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un vert clair chatoyant ; les grandes plumes des ailes et la queue sont mordorées ; le croupion est bleu de ciel ; la gorge est rouge ; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau a un chant très-agréable.

Le grimpereau de Malacca[2].

Cet oiseau est un peu plus gros que le précédent ; le front est d'un vert foncé chatoyant ; à l'angle supérieur du bec, il naît

[1] *Certhia viridis* Lath. *index ornithol.* sp. 59. (S.)

[2] *Certhia lepida* Lath. *index ornithol.* sp. 60. (S.)

une bande longitudinale d'un verdâtre terreux qui passe au-dessous de l'œil, et s'étend jusqu'à la moitié du cou, où elle se termine en s'arrondissant ; à l'angle des deux mâchoires prend naissance une autre raie longitudinale d'un beau violet chatoyant, qui se prolonge jusqu'à l'aile ; la gorge est d'un rouge brun ; les petites couvertures des ailes sont d'une couleur violette, ayant le poli et le brillant d'un métal ; les suivantes ou les moyennes sont mordorées ; les grandes sont d'un brun terreux ; le dos, le croupion et la queue sont d'un beau violet changeant ; la poitrine, le ventre et les cuisses sont jaunes ; l'iris est rouge ; le bec est noir et les pieds sont bruns.

Le grimpereau à dos rouge de la Chine [1].

Ce grimpereau est la plus petite espèce connue dans ce genre ; son bec est peu courbé ; le dessus de la tête, le cou en arrière, le dos et le croupion sont d'un beau rouge de carmin ; à l'angle supérieur du bec il naît une bande noire qui se prolonge jusqu'à l'aile ; la

[1] *Certhia erythronotos* Lath. *index ornithol.* sp. 28. — *Certhia porphyronotos* Forster, *Zool indic.* (S.)

gorge, la poitrine et le ventre d'un blanc roussâtre; les petites plumes des ailes sont d'un vert foncé presque noir; les grandes ainsi que la queue sont noires; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont noirs.

Le grimpereau siffleur de la Chine[1].

Cet oiseau est de la grosseur du précédent; la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue sont d'un gris cendré bleuâtre; la gorge et le cou en devant sont de la même couleur, mais beaucoup plus claire; sur le dos il y a une tache triangulaire d'un jaune orangé; la poitrine et le ventre sont aussi d'un jaune orangé; les couvertures de la queue en-dessous sont d'un jaune clair; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont noirs.

Le grimpereau gris de la Chine[2].

Cet oiseau est de la taille de la mésange de France; le dessus de la tête, le cou

[1] *Certhia cantillans* Lath. *index ornithol.* sp. 61. — *Certhia glauca* Forster, *Zool. ind.* (S.)

[2] *Certhia grisea* Lath. *ind. ornithol.* sp. 66. — *Certhia crocogaster* Forster *Zool. ind.* (S.)

arrière, le dos et les petites plumes des ailes sont d'un gris cendré; la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un roux très-clair; les grandes plumes des ailes sont d'un brun terreux; la queue est composée de dix plumes, dont les deux du milieu sont les plus longues, et les latérales vont toujours en diminuant jusqu'aux deux dernières, qui sont les plus courtes; les deux premières sont brunes, terminées par une bande transversale noire, les latérales sont grises; sur ces dernières, un peu avant leur extrémité, il y a une bande noire longitudinale demi-circulaire; l'iris est rouge; le bec est noir et les pieds sont jaunes.

Le rossignol de murailles des Indes[1].

Cet oiseau est de la taille du becfigue de France; le sommet de la tête, le cou en arrière, le dos, les ailes et la queue sont d'un bleu d'indigo clair; à la base du bec en-dessus, il y a une bande blanche qui se prolonge depuis le front, passe au-dessus de l'œil, et se termine un peu au-delà; à l'angle supérieur du bec, il naît une autre bande noire qui passe au-dessous de l'œil, et se prolonge presque

[1] *Certhia parietum* Lath. *index ornithol.* sp. 58. (S.)

jusque derrière la tête; la gorge est blanche; le cou en devant, la poitrine, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont roux; le bec est noir; l'iris et les pieds sont d'un jaune roux.

[Le grimpereau huppé, (*certia cirrhata* Latham sp. 62. — *Certhia cristatella* Forster.)

Le grimpereau à bec rouge, (*certhia erythroryuchos* Lath. sp. 60. — *Certhia rubrirostris* Forster.)

Le grimpereau à ailes jaunes, (*certhia chrysoptera* Lath. sp. 64. — *Certhia chloroptera* Forster.)

Le grimpereau à long bec, (*certhia longirostris* Lath. sp. 65. — Forster.)

Le grimpereau de Macassar, (*certhia Macassariensis* Lath. — Linn. — Seba, tom. I, p. 100, tab. 63, fig. 2. — Forster.)

Le grimpereau de l'Inde, (*certhia Indica* Lath. sp. 73. — Lin. — Seba, tom. II, p. 20, tab. 19, fig. 2. — Forster.)

Le grimpereau d'Amboine, (*certhia Amboinensis* Lath. sp. 74. — Lin. — Forster. — *Tsioei* vel *Kakopit*, Seba, tom. II, pag. 62, tab. 62, fig. 2.)

Le grimpereau à longue queue, (*certhia*

macrourus Karften, *Mus.* Leskean. I, tab. 1, fig. 2. — Forster.)

ORDRE III. Les passereaux, (*passeres.*)

Genre xxxii. Les étourneaux, (*sturnus.*)

Le contra, (*sturnus contra* Lath. sp. 2, var. *a.* — Lin. — Edwar. tab. 187. — Forst.)

L'étourneau soyeux, (*sturnus sericeus* Lath. sp. 2. — Lin. — Brown, *illustr.* tab. 21. — Forster.)

L'étourneau vert, (*sturnus viridis* Lath. sp. 9. — Lin. — Osbeck, *iter*, II, p. 327. — Forster.)

L'étourneau olive, (*sturnus olivaceus* Lath. sp. 10. — *Sturnus fuscus* Linn. — Osbeck, *iter*, II, p. 328. — Forster.)]

L'étourneau de Ceylan, (*sturnus Ceylanicus* Forster.)

Genre xxxii. Les grives, (*turdus.*)

Le baniahbou de Bengale, (*turdus canorus* Lath. sp. 34. — Lin. — Edwards, tab. 184. — Forster.)

L'hoamy de la Chine, (*turdus Sinensis*

Lath. sp. 35. — Linn. — Brisson, *ornithol.* tom. II, p. 221, pl. 23, fig. 1. — Forster.)

Le shanhu, (*turdus shanhu* Lath. sp. 38. — *Turdus shanhu vel melanops* Lin. — Forst.)

La petite grive des Philippines, (*turdus Philippensis* Lath. sp. 39. — Linn. — *Turdus Philippinus* Forster.)

Le merle solitaire de Manille, (*turdus Manillensis* Lath. sp. 62. — Lin. — Daubent. pl. enlum. 636 et 564, fig. 2. — Forster.)

Le solitaire des Philippines, (*turdus eronita* Lath. sp. 63. — Lin. — Forster — Daubenton, pl. enlum. 339.)

Le merle de roche, (*turdus saxatilis* Lath. sp. 33. — Forster. — *Lanius infaustus minor* Linn.)

Le merle des colombiers, (*turdus columbinus* Lath. sp. 70. — Lin. — Forster.)

Le merle dominicain des Philippines, (*turdus dominicanus* Lath. sp. 72. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 627, fig. 2. — Forster.)]

Le merle dominicain de la Chine [1].

Cet oiseau est moins gros que le merle

[1] *Turdus leucocephalus* Lath. *index ornithol.* sp. 73. — Lin. — Forster, *Zoolog. ind.* (S.)

d'Europe; les plumes de la tête et du cou sont longues, étroites et de couleur blanche, celles du cou en arrière sont de même longues et étroites, mais elles sont d'un gris cendré foncé; le dos, le croupion, la poitrine et le ventre sont d'un gris cendré clair; les petites plumes des ailes et les moins longues des grandes, sont d'un vert cuivré chatoyant et changeant en violet; parmi les petites plumes des ailes, il y en a une dont le côté extérieur est blanc; et parmi les suivantes ou les moyennes, celles qui sont sur le bord des ailes sont noires; la queue est de la même couleur que les petites plumes des ailes; les couvertures de la queue en-dessous sont blanches, le bec est noirâtre, lavé de rouge et de jaune; l'iris et les pieds sont d'un jaune d'orpin.

Le merle bleu de la Chine [1].

Il est de la taille du merle d'Europe; tout l'oiseau est d'un bleu violet changeant; les plumes de la tête, du cou, de la poitrine, et les petites couvertures des ailes sont termi-

[1] *Turdus violaceus* Lath. *index ornithol.* sp. 69. — Lin. (S.)

nées par une bande d'un bleu violet chatoyant, qui a l'éclat et le poli d'un métal : parmi les petites plumes des ailes, deux sont terminées par une bande blanche ; les plumes des cuisses sont blanches du côté intérieur, et d'un bleu foncé du côté extérieur ; l'iris est rouge ; le bec et les pieds sont noires.

Le petit merle de la côte de Malabar[1].

Cet oiseau est de la taille du moineau franc, mais beaucoup plus alongé ; il est presque en entier d'un beau vert brillant ; le front est d'un jaune orpin ; la gorge est noire ; à l'angle inférieur du bec il naît une bande longitudinale d'un beau bleu d'outremer ; les premières petites plumes des ailes sont d'un bleu clair brillant et chatoyant ; l'iris est d'un jaune d'orpin ; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle diffère peu du mâle ; elle est plus petite ; tout son corps est d'un vert gai et agréable, foncé sur le dos, éclairci sous le ventre et nuancé de jaune ; la gorge est d'un bleu de ciel très-clair.

[1] *Turdus Malabaricus* Lath. *index ornithol.* sp. 77. — Lin. — Forster, *Zool. ind.* (S.)

Le boubil de la Chine[1].

Cet oiseau est du genre des merles; il est un peu moins gros que celui d'Europe; tout son corps est couleur de terre d'ombre; derrière l'œil, il y a une bande longitudinale noire qui se prolonge jusque sur la moitié du cou; l'iris est brunâtre; le bec et les pieds sont d'un gris jaunâtre.

Il se trouve dans les provinces méridionales de la Chine; il est le seul oiseau de ce vaste empire qui ait du chant, et c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom de *rossignol;* à Canton on l'appelle *boubil.*

Le merle gris de Gingi[2].

Cet oiseau est de la taille du précédent; le dessus de la tête et le cou en arrière sont blanchâtres; la gorge, le cou en devant, le dos, les ailes et la queue sont d'un gris foncé; la poitrine, le ventre, les cuisses et les cou-

[1] *Turdus boubil* Lath. *index ornithol.* sp. 78. — Lin. — Forster, *Zool. ind.* (S.)

[2] *Turdus griseus* Lath. *index ornithol.* sp. 91. — Lin. — Forster, *Zoolog. ind.* (S.)

vertures de la queue en-dessous, sont d'un gris très-clair, un peu rougeâtre; le bec et les pieds sont d'un blanc jaunâtre.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel : on le voit rarement perché, il est presque toujours à terre sautillant sans cesse; Il vit des vers et des insectes qui se trouvent dans les excrémens, ce qui lui a fait donner le nom de *fouille-merde*.

Le petit martin de Gingi[1].

Il est de la taille de notre grive d'Europe; la tête est noire, les plumes en sont longues et étroites, et forment une espèce de huppe; à l'angle supérieur du bec, il naît une bande jaune dénuée de plumes qui se prolonge un peu au-delà de l'œil; le cou, le dos, le croupion et le ventre sont gris; les petites plumes des ailes et les moins longues des grandes sont verdâtres; les plus grandes sont d'un roux clair jusqu'à la moitié, et noires dans le reste de leur longueur, ce qui forme une tache roussâtre sur les ailes lorsqu'elles sont étendues sur le corps; les petites plumes des

[1] *Turdus Ginginianus* Lath. *index ornithol.* sp. 133. — *Turdus dschindschicus* Forster, *Zoolog. ind.* (S.)

ailes en-dessous sont d'un roux très-clair, les grandes sont blanches jusqu'à la moitié, et d'un gris foncé dans le reste de leur longueur; la queue est noire, terminée par une tache rousse; cette tache est plus grande dans les plumes latérales; les couvertures de la queue en-dessous sont d'un roux clair; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont d'un jaune d'orpin.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel.

Le merle huppé de Surate[1].

Cet oiseau a huit pouces depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue; les ailes ont quatre pouces et demi. La tête et le cou sont noirs; les plumes du sommet de la tête sont longues, étroites et couchées le long du cou; elles sont d'un noir brillant; la poitrine, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont d'un gris terreux; les plumes du dos et du croupion sont couleur de terre d'ombre; les petites plumes des ailes sont d'un vert foncé chatoyant; la moins longue des grandes

[1] *Turdus Suratensis* Lath. *index ornithol.* sp. 40. — Lin. — Forster. (S.)

plumes des ailes est de la même couleur ; les deux suivantes sont d'un gris terreux ; les plus grandes, ainsi que la queue, sont noires ; l'iris est rouge ; le bec est roussâtre, et les pieds sont noirs.

Le martin vieillard de la côte de Malabar [1].

Cet oiseau est un peu moins gros que le précédent ; les plumes de la tête et du cou sont longues, étroites, d'un gris cendré, marquées par une ligne longitudinale blanche ; le dos, le croupion, les petites plumes des ailes et la queue sont d'un gris cendré ; les grandes plumes des ailes sont noires ; la poitrine, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont d'un rouge brun roussâtre ; le bec est noir, lavé de jaune à son extrémité ; l'iris et les pieds sont jaunes.

Cet oiseau se trouve à la côte de Malabar.

Le merle jaune de la Chine [2].

Cet oiseau est de la taille du merle d'Eu-

[1] *Turdus Malabaricus* Lath. *index ornithol.* sp. 21. — Lin. — Forster, *Zoolog. ind.* (S.)

[2] *Turdus flavus* Lath. *index ornithol.* sp. 82. — Lin. (S.)

rope; tout son corps est d'un jaune foncé sur le dos, éclairci sous le ventre; le tuyau des plumes est blanc; l'œil est entouré de petites plumes blanches; à l'angle supérieur du bec, il naît une bande noire qui se prolonge et se termine en pointe, un peu au-delà de l'œil; l'iris est grisâtre; le bec et les pieds sont rouges.

Le martin brame[1].

Cet oiseau est du genre des merles; il est un peu plus gros que le moineau franc; les plumes de sa tête sont très-longues, étroites, de couleur noire, et forment une huppe que l'oiseau peut lever à sa volonté; celles de la gorge, du cou, de la poitrine et du ventre, sont aussi longues et étroites; elles sont d'un jaune roussâtre et marquées par une ligne longitudinale blanche; le dos, le croupion et les petites plumes des ailes sont gris; les grandes plumes des ailes et la queue sont noires; les couvertures de la queue en-dessous sont blanches; le bec est noir depuis la racine jusqu'à la moitié, et jaune dans le reste de sa

[1] *Turdus pagodarum* Lath. *index ornithol.* sp. 20. — Lin. — *Turdus delubrorum* Forster, *Zool. ind.* (S.)

longueur; l'iris est bleu; les pieds et les ongles sont jaunes.

Cet oiseau se trouve aux côtes de Malabar et de Coromandel, où on l'appelle *martin brame*, parce qu'il habite les tours des pagodes.

[Le petit merle de l'île de Panay, (*turdus cantor* Lath. sp. 74. — Linn. — Forster. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 115, planche 73.)

Le merle de la Chine, (*turdus perspicillatus* Lath. sp. 79. — Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. 604.)

Le merle de Ceylan, (*turdus Zeylonus* Lath. sp. 80. — Lin. — Edwards, tab. 321. — *Turdus Ceylanus* Forster.)

Le merle à tête d'or, (*turdus ochrocephalus* Lath. sp. 103. — Lin. — *Turdus chrysocephalus* Forster.)

Le merle olive des Indes, (*turdus Indicus* Lath. sp. 89. — Lin. — Forster. — Daubent. pl. enlum. 564, fig. 1.)

Le merle cendré des Indes, (*turdus cinerascens* Lath. sp. 90. — *Turdus cinereus* Lin. — Brisson, *ornithol.* tom. II, p. 286, pl. 25, fig. 3. — Forster.)

Le merle de Mindanao, (*turdus Minda-*

nensis Lath. sp. 95. — Linn. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. 627, fig. 1. — Forster.)

Le merle d'Amboine, (*turdus Amboinensis* Lath. sp. 101. — Lin. — Seba, tom. I, p. 99, tab. 62, fig. 4. — Forster.)

Le merle des Indes, (*turdus orientalis* Lath. sp. 104. — Lin. — Daubenton, pl. enl. 273, fig. 2. — Forster.)

Le cowal, (*cowal* Lath. *synops.* 128. — *Turdus cowal* Forster.)

Le merle à tête noire du cap de Bonne-Espérance, (*turdus atricapillus* Lath. sp. 96. Lin. — *Turdus melanopyrrhus* Forster.)

Le merle couleur de rose, (*turdus roseus* Lath. sp. 59. — Lin. — Edwards, tab. 20. — Forster).]

Le gobe-mouche à longue queue de Gingi[1].

Cet oiseau est de la taille du moinçau franc; la tête, le cou, le dos et les ailes sont noirs;

[1] Ce n'est point un gobe-mouche, comme l'a pensé M. Sonnerat. Tous les caractères de cet oiseau doivent le faire ranger au nombre des merles.

Turdus macrourus Lath. *index ornithol.* sp. 100. — Lin. — Forster, *Zoolog. ind.*

On a trouvé aussi ce merle à longue queue à Pulo-Condor. (S.)

les petites plumes des ailes en-dessous sont rousses, les grandes sont grises; la poitrine, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont rousses; le croupion est blanc; la queue est plus longue que le corps; elle est composée de douze plumes, dont les deux premières sont les plus longues, les latérales sont de même par paire, et vont en diminuant jusqu'aux dernières, qui sont très-courtes; les quatre plus grandes sont noires; les huit autres sont noires jusqu'à la moitié, et blanches dans le reste de leur longueur; l'iris est roux; le bec est noir, et les pieds sont jaunâtres.

Cet oiseau se trouve à la côte de Malabar.

[GENRE XXXIV. Les colious, (*colius*.)

Le coliou de l'île de Panay, (*colius Panayensis* Lath. sp. 5. — Lin. — Forster.)

Le coliou de l'île de Panay est de la taille du gros-bec d'Europe; la tête, le cou et le dos, les ailes et la queue sont d'un gris cendré, avec une teinte jaune; la poitrine est de la même couleur, traversée de raies noires; le bas du ventre et le dessus de la queue sont roussâtres; les ailes s'étendent un peu au-delà de l'origine de la queue, qui est extrêmement

longue, composée de douze plumes d'inégale longueur; les deux premières sont très-courtes; les deux suivantes de chaque côté sont plus longues, et ainsi de paire en paire jusqu'aux deux dernières plumes, qui excèdent toutes les autres. Les quatrième et cinquième paires diffèrent peu de longueur entr'elles. Le bec est noir; les pieds sont couleur de chair pâle; les plumes qui couvrent la tête sont étroites et assez longues; elles forment une huppe, que l'oiseau baisse ou élève à volonté. (Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 116, planche 74.)

Le coliou des Indes, (*colius Indicus* Lath. sp. 9. — *Colius Indus* Forster.)

Le coliou de la côte de Coromandel, (*colius Coromandus* Forster. — Lath. *synops.* n.° 7.)

GENRE XXXV. Les gros-bec, (*loxia.*)

Le gros-bec doré, (*loxia aurea* Lath. sp. 8. — Lin. — Brown, *illustr.* tab. 25. — Forst.)

Le gros-bec cardinal, (*loxia cardinalis* Lath. sp. 14, var. *b.* — Mus. Carls. fasc. II, tab. 41. — Forster.)

Le gros-bec des Indes, (*loxia bœtanensis*

Lath. sp. 15. — Sebà, tom. I, tab. 60, fig. 4. — *Loxia indica* Lin. — *Loxia butanensis* Forster.)

Le foudis, (*loxia Madagascariensis* Lath. sp. 16. — Lin. — Forst. — Moineau de Madagascar, Daubenton, pl. enlum. 134, fig. 2).]

Le padda ou l'oiseau de riz, (*loxia oryzivora* Lath. sp. 31, — Linn. — Forster. — Edwards, tab. 41-42. — Gros-bec de la Chine, Daubenton, pl. enlum. 152, fig. 1.)

Le toucnam-corvi des Philippines, (*loxia Philippina* Lath. sp. 32. — Lin. — Daubent. pl. enlum. 135, fig. 2. — Forster.)

Toucnam-corvi est le nom que cet oiseau porte aux Philippines; dans l'Inde, on l'appelle *baya*, et, en tamoul, *corowis*. Son plumage est brun sur les parties supérieures, et d'un blanc jaunâtre sur les inférieures; sa gorge est brune; le dessus de sa tête et la poitrine sont jaunes.

La femelle se distingue du mâle par le brun qui règne sur tout le dessous de son corps.

Si ce gros-bec n'offre pas les couleurs éclatantes dont sont parées plusieurs espèces d'oiseaux qui forment une riche portion du luxe que la nature s'est plu à répandre dans les contrées où cette espèce se trouve, il n'en est point

qui se fasse remarquer par des habitudes plus singulières et en même tems plus intéressantes. Aimant naturellement la société de ses semblables, cet oiseau ne craint ni ne fuit celle de l'homme. On l'apprivoise aisément, et sa familiarité a des charmes, c'est celle de l'attachement. Docile autant qu'intelligent, on le dresse à saisir au vol et à rapporter les petits objets qu'on lance en l'air devant lui. Si l'on jette un anneau dans un puits profond, et que l'on fasse un signe au toucnam-corvi, il fond avec une rapidité étonnante sur l'anneau, qu'il atteint avant sa chute dans l'eau, et qu'il rapporte avec les démonstrations de la joie. A Benarès, ainsi que dans plusieurs autres villes de l'Indostan, les jeunes femmes portent des plaques d'or très-minces nommées *ticas*, légèrement fixées entre les sourcils ; lorsqu'elles passent dans les rues, il est assez ordinaire parmi les jeunes gens qui jouent avec les toucnam-corvis apprivoisés, de leur faire un signe qu'ils comprennent, et de les envoyer enlever les petites plaques d'or du front de leurs maîtresses, et ces oiseaux les rapporter en triomphe aux jeunes gens.

Le nid du toucnam-corvi a la forme d'un sac renflé dans son milieu ; il est tissu de fila-

mens de plantes ; l'oiseau le suspend à l'extrémité de quelque branche d'un arbre élevé. Un des côtés de ce nid est une sorte de tube alongé, se dirigeant vers la terre et se terminant par une ouverture peu apparente, qui conduit à l'intérieur de ce petit édifice construit avec une admirable industrie.

L'orchef, (*loxia Bengalensis* Lath. sp. 36. — Lin. — Edwards, tab. 189. — Forster.)

Le gros-bec nonette, (*loxia collaria* Lath. — Lin. — Daubenton, pl. enl. 393, fig. 3).]

Le gros-bec de la Chine [1].

Cet oiseau est de la taille du gros-bec d'Europe ; la tête est noire ; le cou en arrière est d'un brun terreux, en-devant il est gris ; les petites plumes des ailes sont d'un noir changeant en bleuâtre ; les moyennes sont terminées par une tache blanche ; les moins longues des grandes plumes des ailes sont noires, bordées de blanc du côté intérieur ; les plus grandes sont noires jusqu'aux deux tiers, et blanches dans le reste de leur longueur ; le croupion est gris, la queue est noire, le ventre

[1] *Loxia melanura* Lath. *index ornithol.* sp. 63. — Lin. — *Loxia Sinensis* Forster. (S.)

est d'un roux clair ; les couvertures de la queue en-dessous sont blanches ; l'iris, le bec et les pieds sont d'un jaune d'orpin.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la tête grise, et que les grandes plumes des ailes sont noires et simplement bordées de blanc.

Le nélicourvi de Madagascar[1].

Cet oiseau est une espèce de gros-bec ; il est de la taille du moineau franc ; la tête, la gorge et le cou en-devant sont jaunes ; à l'angle supérieur du bec, il naît une bande longitudinale d'un vert terne, qui se prolonge un peu au-delà de l'œil ; le derrière de la tête est de la même couleur ; le cou en arrière, le dos, le croupion, les petites plumes des ailes et les moins longues des grandes sont de la même couleur ; les plus grandes sont noires, bordées de vert du côté extérieur ; les ailes en-dessous sont grises ; le ventre est d'un gris foncé ; les couvertures de la queue en-dessous sont d'un roux mordoré ; la queue est noire ; l'iris est jaune ; le bec et les pieds sont noirs.

[1] *Loxia pensilis* Lath. *index ornithol.* sp. 34. — Lin. (S.)

Cet oiseau n'est point le même que celui dont M. Brisson a donné la figure sous le nom de gros-bec des Philippines; leurs nids ont seulement quelque rapport entre eux : le nélicourvi fait son nid sur le bord des ruisseaux, et l'attache le plus souvent à des feuilles de caldeir ou vaquois; il est composé de pailles et de joncs artistement entrelacés, et forme par le haut une poche où l'oiseau fait sa demeure; sur l'un des côtés de cette poche est adapté un long tuyau de même nature que le nid, tourné vers le bas : l'ouverture du nid est au bout du tuyau; il met ainsi ses petits à l'abri de la pluie et de la voracité des couleuvres et autres reptiles : l'année suivante il fait son nid au bout de celui-là; j'en ai vu jusqu'à cinq attachés les uns au bout des autres. Ces oiseaux font leurs nids en société, et il n'est pas rare d'en voir cinq à six cents sur le même arbre; ils ne font que trois petits par ponte.

Le verdier de la Chine [1].

Cet oiseau a quelque rapport, pour les

[1] *Loxia Sinensis* Lath. *index ornithol.* sp. 40. — Lin. — Forster. (S.)

couleurs et la grosseur, avec le verdier de M. Brisson ou le bruant des oiseleurs; la tête et le cou sont d'un gris verdâtre; le dos et les petites plumes des ailes sont d'un brun clair, excepté celles qui sont sur le bord des ailes, qui sont noires; les moins longues des grandes plumes des ailes sont noires du côté intérieur, et d'un gris roux du côté extérieur; les plus grandes sont jaunes jusqu'à la moitié, noires dans le reste de leur longueur, et terminées par une bande grise demi-circulaire; le ventre est d'un roux terreux; les couvertures de la queue en-dessous sont jaunes; les plumes de la queue sont noires, terminées par une bande blanche; le bec et les pieds sont d'un jaune verdâtre.

[Le gros-bec de Sumatra, (*loxia Sumatrana* Mus. Carls. *fasc.* III, tab. 71. — Forst.)

Le gros-bec jaunâtre, (*loxia flavicans* Lath. sp. 48. — Lin. — Forster.)

Le gros-bec à croupion jaune, (*loxia hordacea* Lath. sp. 49. — Lin. — Mus. Adolph. frid. II, p. 29. — Forster.)

Le gros-bec de Malacca, (*loxia Malaccensis* Lath. sp. 51. — Linn. — Edwards, tab. 355. — Forster.)

Le gros-bec des Moluques, (*loxia Mo-*

lucca Lath. sp. 52. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 139, fig. 2. — Forster.)

Le gros-bec tacheté de Java, (*loxia punctularia* Lath. sp. 54. — Linn. — Edwards, tab. 40. — Forster.)

Le gros-bec brun, (*loxia fusca* Lath. sp. 64. — Lin. — Forster.)

Le bouveron, (*loxia lincola* Lath. sp. 68. — Linn. — Forster. — Petit gros-bec noir d'Afrique, Brisson, *ornith.* tom. III, pag. 319, pl. 17, fig. 1.)

Nota. M. Forster a placé un point d'interrogation à la suite du nom des deux oiseaux précédens, pour exprimer son doute sur la réalité de l'existence de ces espèces dans l'Inde.

Le maian, (*loxia maia* Lath. sp. 72. — Lin. — Edwards, tab. 306. — Forster.)

Le gros-bec à bec couleur de sang, (*loxia sanguinirostris* Lath. sp. 73. — Lin. — Edw. tab. 271, fig. 2. — Forster.)

La linotte gris-de-fer, (*loxia cana* Lath. sp. 77. — Lin. — Edwards, tab. 179, fig. 2. — Forster.)

Le gros-bec d'Asie, (*loxia Asiatica* Lath. sp. 83. — Lin. — Forster.)

Le gros-bec de Malabar, (*loxia Malabarica* Lath. sp. 81. — Lin. — Forster.)

Le brunor, (*loxia bicolor* Lath. sp. 89. — Lin. — Edwards, tab. 83. — Forster.)

Le gros-bec vert, (*loxia prasina* Lath. sp. 91. — Mus. Carls. *fasc.* III, tab. 72. — Forst.)

Le très-petit gros-bec, (*loxia minima* Lath. sp. 92. — Lin. — Jacq. *Vog.* p. 33, tab. 13. — Forster.)

Le poliocar, (*loxia poliocar* Lath. *synops.* — Forster.)

L'hypoxanthe, (*loxia hypoxantha* Lath. sp. 44. — Mus. Carls. *fasc.* III. tab. 71. — Forster.)

Le gros-bec de Java, (*loxia Javensis* Mus. Carls. *fasc.* IV, tab. 89. — Forster.)

Le gros-bec ferrugineux, (*loxia ferruginea* Lath. sp. 62. — Lin. — Mus. Carls. *fasc.* IV, tab. 90. — Forster.)

GENRE XXXVI. Les bruants, (*emberiza.*)]

L'ortolan de la Chine[1].

Cet oiseau est de la taille du becfigue de France; le dessus de la tête, le cou en arrière, le dos et le croupion sont d'un roux mordoré;

[1] *Emberiza Sinensis* Lath. *index ornith.* sp. 6. — Lin. — Forster. (S.)

chaque plume est bordée d'une couleur jaunâtre; les premières petites plumes des ailes sont d'un jaune très-clair, les suivantes ou les moyennes sont d'un roux mordoré jusqu'aux deux tiers, et jaunes dans le reste de leur longueur; les premières des grandes sont d'un brun foncé, bordées d'une couleur roussâtre lavée de gris; les plus grandes sont couleur de terre d'ombre, avec un léger bord de jaune terne. La gorge, la poitrine, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont d'un beau jaune; sur le milieu des plumes du côté du ventre, il y a une bande longitudinale brune; les plumes de la queue sont brunes, bordées de gris roussâtre; l'iris est jaune; le bec et les pieds sont d'un roux clair.

Cet oiseau ne paraît dans les provinces méridionales de la Chine, que dans les mois d'octobre, novembre et décembre.

[La grande veuve, (*emberiza vidua* Lath. sp. 22. — Lin. — Willougby, *ornith.* p. 184, tab. 45. — Forster.)

La veuve en feu, (*emberiza Panayensis* Lath. sp. 26. — Linn. — Forster. — Veuve à poitrine rouge, Daubenton, pl. enlum. 647.)

Le bruant familier, (*emberiza familiaris* Lath. sp. 35. — Lin. — Forster.)

Le quadricolor, (*emberiza quadricolor* Lath. sp. 63. — Lin. — Forster. — Gros-bec de Java, Daubenton, pl. enlum. 101, fig. 2.)

Le toupet bleu, (*emberiza cyanopis* Lath. sp. 64. — Linn. — Brissou, *ornith.* tom. III, p. 198, tab. 7, fig. 4. — Forster.)

Le parement bleu, (*emberiza viridis* Lath. sp. 65. — Lin. — Brisson, *ornith.* t. III, p. 197. — Forster.)

Le bruant asiatique, (*emberiza asiatica* Lath. sp. 72. — *Emberiza gaura* Forster.)

Le bruant brun, (*emberiza brumalis* Lath. sp. 47. — Lin. — *Emberiza fusca* Forster.)

Genre xxxvii. Des tangaras, (*tanagra.*)

Nota. Il n'existe point de vrais tangaras dans aucune partie de l'ancien continent, et les oiseaux que les ornithologistes ont pris pour des tangaras de l'Asie ou de l'Afrique, appartiennent à tout autre genre.

Le tangara d'Amboine, (*tanagra Amboinensis* Lath. sp. 41. — Seba, tom. 1, pag. 63, tab. 38, fig. 6. — Forster).]

La mésange de Nankin [1].

Cette mésange est de la taille de la mésange

[1] *Tanagra Sinensis* Lath. sp. 22. — Lin. — Forst. (S.)

de Nankin; la tête, le derrière du cou, le dos et les petites plumes des ailes sont d'un gris verdâtre, mais lavé de jaune sur le sommet de la tête; à l'angle supérieur du bec, il naît une bande longitudinale blanche qui se prolonge et se termine un peu au-delà de l'œil; la gorge est d'un beau jaune; le cou en-devant et la poitrine sont d'un jaune orpin un peu rembruni; le ventre est jaunâtre, et les côtés d'un gris terreux; les moins longues des grandes plumes des ailes sont grises à leur naissance, ensuite d'un jaune orpin, et noires dans le reste de leur longueur, ce qui forme une tache jaune sur l'aile; les plus grandes ont leur côté intérieur noir; du côté extérieur, les barbes sont très-étroites; elles sont dans leur commencement d'un beau mordoré clair qui s'éclaircit insensiblement, et devient tout-à-fait jaune vers l'extrémité de la plume, ce qui forme un petit bord jaune sur chaque plume; les deux premières plumes de la queue sont d'un gris verdâtre, terminées par une bande blanche; les latérales sont noires.

[GENRE XXXVIII. Les pinsons, (*fringilla.*)]

Le beau pinson, (*fringilla formosa* Lath.

sp. 23. — *Fringilla pulchella* Forster.)

Le maracaxao, (*fringilla melba* Lath. sp. 59. — Lin. — Edwards, tab. 272 et 128. — Forster.)

Le bengali à oreilles blanches, (*fringilla leucotis* Lath. sp. 94. — Lin. — Forster.)

Le moineau de Macao, (*fringilla melanictera* Lath. sp. 26. — Lin. — Moineau de Macao, Daubenton, pl. enlum. 224, fig. 1. — Forster.)

L'olivette, (*fringilla sinica* Lath. sp. 49. — Lin. — Brisson, *ornith.* tom. III, p. 175, tab. 7, fig. 2. — Forster.)

Le tarnin brun, (*fringilla fusca* Lath. sp. 53. — Lin. — Forster.)]

Le tarrain de la Chine[1].

Cet oiseau est un peu moins gros que le moineau franc ; la tête est noire ; le cou en arrière et le dos sont d'un vert olive ; le cou en-devant, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont jaunes ; les petites plumes des ailes sont de la même couleur ; sur le commencement des ailes, il y a deux bandes

[1] *Fringilla Asiatica* Lath. — Lin. — *Fringilla Cantonensis seu Sinensis* Forster. (S.)

noires transversales indéterminées, et dont la forme varie sur différens individus; les moyennes plumes des ailes sont jaunes, terminées par une tache noire; les moins longues des grandes sont noires, les plus grandes sont jaunes jusqu'à la moitié, et noires dans le reste de leur longueur; les plumes de la queue sont de même jaunes jusqu'à la moitié, et noires dans le reste de leur longueur; le bec et les pieds sont noirs.

Le pinson jaune, (*fringilla butyracea* Lath. sp. 74. — Lin. — Forster.)

Le bengali piqueté, (*fringilla amandava* Lath. sp. 92. — Lin. — Edwards, tab. 355. — Forster.)

Le maia, (*fringilla maia* Lath. sp. 96. — Lin. — *Fringilla maia seu cuba* Forster.)

Le pinson de Ceylan, (*fringilla zeylonica* Lath. sp. 98. — Lin. — Forster.)

Le pinson à cou brun, (*fringilla fuscicollis* Lath. sp. 99. — Lin. — Forster.)

Le pinson à collier, (*fringilla torquata* Lath. sp. 105. — Lin. — Forster.)

Le pinson multicolor, (*fringilla multicolor* Lath. sp. 106. — Lin. — Forster.)

Le pinson à double collier, (*fringilla indica* Lath. sp. 57. — Lin. — *Fringilla inda* Forster.)

GENRE XL. Les gobe-mouches, (*muscicapa.*)

Le traquet d'Angleterre, (*muscicapa atricapilla* Lath. sp. 2. — Lin. — Edwards, tab. 30. — Forster.)]

Le gobe-mouche verdâtre de la Chine[1].

Cet oiseau est un peu plus gros que le précédent; la tête est noire; à l'angle supérieur du bec il naît une bande blanche qui se prolonge au-delà des yeux, et fait le tour derrière la tête, ce qui forme une espèce de couronne; le cou en arrière, le dos, le croupion, les petites plumes des ailes et la queue sont d'un gris verdâtre; les grandes plumes des ailes sont d'un vert jaunâtre; la gorge est blanche; le cou en-devant et la poitrine sont grisâtres; le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont d'un jaune pale; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont noirs.

Le gobe-mouche à tête noire de la Chine.

Cet oiseau est de la taille du merle d'Europe; la tête est noire, les plumes du sommet, sans former précisément une huppe, sont étroites et plus longues que les autres;

[1] *Muscicapa Sinensis* Lath. sp. 30.—Lin.—Forst. (S.)

son plumage est d'un gris terreux foncé sur le dos, éclairci sur le ventre, et presque blanc sur la gorge; les grandes plumes des ailes sont brunes; la queue est de la même couleur, mais les premières plumes sont terminées par une petite bande transversale grisâtre; les latérales sont terminées par une bande beaucoup plus grande et de couleur blanche; les couvertures de la queue en-dessous sont d'un beau rouge; le croupion est d'un blanc terne; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont noirs.

Le gobe-mouche de Pondichéry[1].

Cet oiseau est un peu moins gros qu'un moineau; la tête est d'un gris cendré foncé; il naît à l'angle supérieur du bec une ligne blanche longitudinale qui passe au-dessus de l'œil, et s'étend presque jusque derrière la tête; le cou en arrière, le dos, les ailes et la queue en-dessus sont d'un gris cendré foncé; les petites plumes des ailes sont terminées par une tache blanche qui a la forme d'un triangle; les plumes latérales de la queue sont

[1] *Muscicapa Ponticeriana* Lath. sp. 14. — Lin. — Forster. (S.)

d'un gris foncé jusqu'à la moitié, et blanches dans le reste de leur longueur; le cou en-devant, la poitrine et le ventre sont blancs; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel; son chant est très-agréable, ce qui lui a fait donner le nom de *rossignol des Indes*.

Le vira-ombé de Madagascar[1].

Cet oiseau semble être le même que le grand figuier de Madagascar, de Brisson, (planche 24, fig. 5, tom. III); mais ses caractères sont trop éloignés de celui du figuier, pour le mettre dans ce genre; il doit former un genre nouveau à la suite des gobe-mouches: son bec est long, le bout supérieur est crochu à son extrémité et a une échancrure; les plumes de la base du bec sont dirigées en avant, elles sont très-longues et ressemblent à des poils; la tête, le cou en arrière, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes et celles du dessus de la queue sont d'un vert d'olive foncé; la gorge est jaune; la partie inférieure

[1] *Muscicapa Madagascariensis* Lath. sp. 18. — Lin. (S.)

du cou, la poitrine, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont d'un vert d'olive très-clair teint de jaune; les grandes plumes des ailes sont, du côté extérieur, du même vert d'olive que le dessus du corps, et leur côté intérieur est brun; la queue est composée de douze plumes toutes du même vert d'olive que le dos; l'iris est jaune, et les pieds sont roussâtres.

[Le gobe-mouche enflammé, (*muscicapa flammea*, sp. 23. — Lin.)

Il a le bec, les pieds, le cou, les jambes, les couvertures moyennes et les pennes des ailes et de la queue de couleur noire; le dos, les grandes couvertures de l'aile, la poitrine et le bas du ventre d'un orangé vif; des taches orangées sur les pennes moyennes de l'aile et à l'extrémité de celles de la queue.

Sur le plumage de la femelle, la gorge est noire, le ventre blanc, teinté de jaune, le croupion orangé, la queue noire en-dessus et jaune en-dessous. La tête et le dos sont cendrés, les ailes noires et traversées par une bande orangée. (M. Forster, *Zoolog. indica*, n.° xv; avec une figure du mâle et de la femelle.)

Le gobe-mouche cannelle, (*muscicapa cin-*

namomea Lath. sp. 66. — Lin. — Forster.)

Le gobe-mouche huppé, (*muscicapa comata* Lath. sp. 25. — Lin. — Forster.)

Le gobe-mouche à ventre rouge, (*muscicapa haemorrhousa* Lath. sp. 24. — Lin. — Brown, *illustr.* p. 78, tab. 31. — Forster.)

Le petit goiavier de Manille, (*muscicapa psidii* Lath. sp. 27. — Linn. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 59, fig. planche 28. — Forster.)

Le gobe-mouche à poitrine jaune, (*muscicapa melanictera* Lath. sp. 28. — Linn. — Brown, *illustr.* p. 80, tab. 82. — Forster.)

Le gobe-mouche luisant, (*muscicapa nitens* Lath. sp. 29. — Lin. — Forster.)

Le gobe-mouche gris, (*muscicapa grisea* Lath. sp. 31. — Lin. — Forster.)

Le gobe-mouche à cou jaune, (*muscicapa flavicollis* Lath. sp. 32. — Lin. — Forster.)

Le gobe-mouche brunâtre, (*muscicapa fucescens* Lath. sp. 33. — Lin. — Forster.)

Le gobe-mouche noir de Luçon, (*muscicapa Lucionensis* Lath. sp. 34. — Linn. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 58, pl. 27, fig. 2. — Forster.)

Le moucherolle des Philippines, (*muscicapa Philippensis* Lath. sp. 35. — Linn. — Forster.)

Le petit azur, (*muscicapa caerulea* Lath. sp. 36. — Lin. — Forster. — Gobe-mouche bleu des Philippines, (Daubenton, pl. enlum. 666, fig. 1.)

Le gobe-mouche à tête bleuâtre de Luçon, (*muscicapa cyanocephala* Lath. sp. 37. — Lin. — Forster. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 57, pl. 26, fig. 1.)

Le gobe-mouche à gorge jaune de Luçon, (*muscicapa manillensis* Lath. sp. 38. — Lin. — Forster. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 57, fig. planche 26.)

Le moucherolle huppé à couleur d'acier poli, (*muscicapa paradisi* Lath. sp. 54. — Lin. — Forster. — Edwards, tab. 113.)

Le gobe-mouche brillant, (*muscicapa nitida* Lath. 90. — Lin. — Forster.)

Le gobe-mouche de Java, (*muscicapa Javanica* Lath. sp. 95. — Linn. — Mus. Carls. *fasc.* III, tab. 75. — Forster.)

Le gobe-mouche de Cambaye, (*muscicapa Cambayensis* Lath. sp. 97. *Muscicapa Cambaya* Forster.)

GENRE XLI. Les alouettes, (*alauda.*)

L'alouette commune, (*alauda arvensis*

Lath. sp. 1. — *Zoolog. brit.* I, n.° 136. — Forster.)

Nota. M. Forster paraît douter que notre alouette des champs se trouve véritablement dans les Indes.]

L'alouette huppée de la côte de Malabar[1].

Les alouettes ont pour caractères les doigts dénués de membranes, les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, quatre doigts tous séparés jusqu'à leur origine, trois devant et un derrière ; le bec en alêne, les narines découvertes, l'ongle du doigt de derrière presque droit et plus long que le doigt.

Celle-ci a cinq pouces neuf lignes depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue ; les ailes ont trois pouces quatre lignes ; les plumes du sommet de la tête sont longues et forment une huppe que l'oiseau peut lever à volonté ; elles sont brunes, terminées par une bande blanche ; les plumes du cou sont d'un roux clair, marquées par une bande longitudinale noire qui est plus large par le bas ; la gorge et le ventre sont d'un blanc rous-

[1] *Alauda Malabarica* Lath. sp. 13. — Lin. — Forster. (S.)

sâtre ; les plumes du dos et les petites des ailes sont brunes, terminées par un bord roussâtre très-clair; sur l'extrémité de chaque plume il y a une tache blanche; les grandes plumes des ailes et celles de la queue sont d'un brun terreux, terminées par un bord roussâtre; le bec est noir; les pieds sont roussâtres.

La petite alouette grise de Gingi[1].

Cet oiseau est de la taille du chardonneret; la tête est d'un gris cendré; à l'angle supérieur du bec, il naît une bande noire longitudinale qui se prolonge et se termine un peu au-delà de l'œil; le cou en arrière, le dos, le croupion, les ailes et la queue sont d'un gris terre-d'ombre; la gorge, le cou en-devant, les petites plumes des ailes en-dessous, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont noirs; le bec et les pieds sont d'un gris roussâtre; la longueur totale de l'oiseau est de quatre pouces six lignes depuis le haut du bec jusqu'au bout de la queue; les ailes ont deux pouces neuf lignes.

[1] *Alauda Gingica* Lath. sp. 14. — *Alauda dschindschica* Forster, *ind. ornithol. Zoolog.* (S.)

[Genre xlii. Les hoche-queues, (*motacilla.*)

La lavandière (*motacilla alba* Lath. sp. 1. — Lin. — *Zoolog. brit.* I. 142, tab. 55. — Forster.)

Nota. M. Forster n'assure pas positivement que cette espèce vit dans l'Inde.

La bergeronnette de Madras (*motacilla maderaspatensis* Latham, sp. 2. — Lin. — Forster.)

La bergeronnette grise (*motacilla cinerea* Lath. sp. 3. — Lin. — *Zoolog. brit.* Forst.)]

La bergeronnette grise des Indes [1].

Les bergeronnettes ont pour caractères le bec effilé, une échancrure à la partie supérieure du bec, et la queue horizontale. Celle-ci a la tête, le cou en-arrière, le dos et le croupion d'un gris terreux verdâtre; la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un jaune très-clair; sur la poitrine, il y a deux bandes noires circulaires qui se joignent à leur extrémité, et qui sont unis ensemble dans le milieu par une autre ligne de la même couleur; les

[1] *Motacilla Indica* Lath. *index ornithol.* sp. 7 — Lin. — Forster. (S.)

premières petites plumes des ailes sont d'un gris terreux verdâtre, les suivantes sont jaunes; les moyennes sont d'un noir brunâtre jusqu'aux trois quarts, et d'un jaune très-clair dans le reste de leur longueur; les plus grandes sont d'un brun terreux, tachées de jaune sur leur bord extérieur; la première plume de la queue est d'un gris verdâtre, les latérales sont d'un brun noirâtre; les deux plumes extérieures sont blanches; les cuisses et les couvertures de la queue en-dessous sont blanches; l'iris est jaune; le bec et les pieds sont d'un roux clair.

[La bergeronnette de printems (*motacilla flava* Lath. sp. 8. — Lin. — Forster.)

La bergeronnette verte (*motacilla viridis* Lath. sp. 13. — Lin. — Brown, *illustr.* pag. 86, tab. 35. — Forster.)

GENRE XLIII. Les fauvettes, (*sylvia.*)]

Le petit traquet des Indes[1].

Cet oiseau est de la taille de la mésange d'Europe; la tête, le cou, le dos, la poitrine et les petites plumes des ailes sont noirs; sur

[1] *Sylvia Coromandelica* Lath. *index ornithol.* sp. 55. — *Motacilla Coromandelica* Lin. — Forster. (S.)

chaque plume il y a une tache jaunâtre; les moyennes plumes des ailes sont noires, terminées par un bord jaunâtre; il y a sur chaque aile dans son milieu une tache blanche; les grandes plumes des ailes et la queue sont noires; le croupion est d'un roux clair; le ventre est roux, marqué par des bandes noires transversales indéterminées; l'iris est d'un jaune roux; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel.

Le petit figuier à longue queue de la Chine[1].

Cet oiseau est un peu plus corsé que la mésange du cap de Bonne-Espérance; le dessus de la tête est d'un roux clair; le cou en arrière, le dos, le croupion, les petites plumes des ailes et la queue sont d'un vert d'olive clair; les grandes plumes des ailes sont d'un brun olivâtre; la queue est grêle, étroite et mince, composée de plumes très-étroites; les deux premières plumes sont aussi longues que le corps.

[1] *Sylvia longicauda* Lath. sp. 141. — *Motacilla longicauda* Lin. — Forster. (S.)

Cet oiseau n'est point farouche; il habite les arbres que les chinois placent dans leurs petites cours pour donner de l'ombrage : il a un petit cri assez doux.

[Le figuier vert et jaune (*sylvia zeylonica* Lath. sp. 91. — Edwards, tab. 79 et 15. — *Motacilla tiphia* Lin. — Forster.)

Le figuier de la Chine, (*sylvia Sinensis* Lath. sp. 93. — *Motacilla Sinensis* Lin. — Forster.)

La fauvette verte de Ceylan, (*sylvia Cingalensis* Lath. sp. 95. — *Motacilla Cingalensis* Lin. — Forster. — Brown, *illust.* pag. 82, tab. 32.)

La fauvette olive, (*sylvia olivacea* Lath. sp. 90. — Brown *illustr.* pag. 53, tab. 14. — *Motacilla olivacea* Lin. — Forster.)

La fauvette à calotte blanche, (*sylvia albicapilla* Lath. sp. 87. — *Motacilla albicapilla* Lin. — Forster.)

Le cul-blanc, vitrec ou motteux, (*sylvia œnanthe* Lath. sp. 79. — *Zool. brit.*, tom. I, 157. — *Motacilla œnanthe* Lin. — Forst.)

Le grand traquet des Philippines, (*sylvia Philippensis* Lath. sp. 56. — Daubenton, pl. enlum. 185, fig. 2. — *Motacilla Philippensis* Lin. — *Motacilla Philippina* Forster.)

La fauvette verte à tête noire de Ceylan ; (*motacilla Zeylonica* Lin. — *Motacilla Ceylanica* Forster.)

La fauvette couleur de girofle, (*sylvia caryophillacea* Lath. sp. 89. — *Motacilla caryophillacea* Lin — Forster. — Brown, *illust.* pag. 84, tab. 33.)

Le traquet de l'île de Luçon, (*sylvia caprata* Lath. sp. 52. — Daubenton, pl. enlum., 235, fig. 1 et 2. — *Motacilla caprata* Lin. — Forster.)

Le traquet noir des Philippines, (*sylvia fulicata* Lath. — Daubenton, pl. enlum., 185, figure 1. — *Motacilla fulicata* Lin. — Forst.)

La fauvette bleue, (*sylvia cyanea* Lath. sp. 142. — *Motacilla cyanea* Lin. — Forst.)

Le roitelet, (*sylvia regulus* Lath. sp. 152. — *Zool. brit.*, 153. — *Motacilla regulus* Lin. — Forster.)

Le pouillot, (*sylvia trochylus* Lath. sp. 155. — *Zool. brit.* t. 1, 171. — *Motacilla regulus* Lin. — Forster.)

Le tati, (*sylvia sutoria* Lath. sp. 159. — *Motacilla sutoria* Lin. — Tati ou oiseau-mouche, Walter Schouten, *voyage aux Indes orientales*, tome 2, page 513, pl. 15.

Si la providence n'avait pas doué les oiseaux

de quelque intelligence, ceux qui habitent la zone torride n'auraient pas apporté plus de soin et d'industrie dans la construction de leur nid, que la plupart de nos oiseaux d'Europe. Mais, entre les tropiques, les plus petits animaux de cette classe connaissant leur faiblesse et les nombreux dangers qui les menacent de toutes parts, suspendent leur nid à l'extrémité des branches d'arbres; et ils ne paraissent pas ignorer que le pays où la nature les a placés, est infesté par des ennemis aussi redoutables pour eux que pour leurs petits, de serpens qui s'entortillent autour des arbres, et de singes également agiles et infatigables dans la recherche de leur proie. Mais les oiseaux, avertis par un instinct admirable, savent se mettre à l'abri de leur prestesse, et de toute surprise de leur part.

Il n'est point de plus beau spectacle que celui des forêts de l'Inde. Les arbres semblent être animés; leurs branches les plus fortes servent de théâtre aux gambades des singes, tandis que les autres branches plus faibles sont agitées par les troupes innombrables d'oiseaux qui sautillent de l'une à l'autre. C'est s'écarter évidemment de la réalité, que de croire que, dans les contrées où règne une grande cha-

leur, la nature qui [redacted] versé les couleurs les plus riches et les plus éclatantes sur le plumage des oiseaux, leur ait en même tems refusé les agrémens du ramage. L'île de Ceylan est particulièrement célèbre par le chant harmonieux d'un oiseau que les portugais ont nommé *dominguillo*, dominicain, et qui ne le cède à aucun oiseau d'Europe. De toutes parts, les forêts y retentissent des sons les plus doux; et l'on y voit, dans les cantons les moins fourrés, des oiseaux peints des plus vives couleurs, voltiger sans cesse de branche en branche. Des troupes nombreuses de paons y étalent les longues plumes de leur queue resplendissante de cent yeux, et qui reçoit un éclat plus vif lorsque les rayons du soleil de l'Inde viennent se mêler à leurs reflets déjà éblouissans.

La plupart des contrées de l'Inde offrent des sites charmans et très-favorables à la beauté et aux habitudes des oiseaux. La cime très-élevée et très-escarpée des montagnes, domine sur les forêts, et les eaux qui en sortent, forment, en [redacted] précipitant, des cascades admirables. Telles sont les cataractes des îles Célèbes, dont le très-célèbre M. Lotenius conserve la description et la peinture.

Cependant il n'est pas possible de jouir tranquillement de ces charmes de la nature. En effet, dans une année, l'ardeur du soleil brûle tout; et dans l'autre, des pluies continuelles inondent ou humectent la terre outre mesure. Des nuées d'insectes avides de sang humain, bourdonnent dans les airs, et font souffrir aux étrangers un nouveau genre de supplice. Quelque part que vous portiez vos pas, vous avez à craindre l'effrayante rapidité du tigre, ou la morsure mortelle de la vipère naja [1].

Tous les animaux de cette contrée se font une guerre acharnée; et les oiseaux ont besoin de beaucoup d'industrie et de précautions, pour mettre leurs petits à l'abri de la rapacité de leurs ennemis. Chaque espèce emploie des moyens différens pour [illegible] sûreté et celle de sa famille naissante; celle-ci suspend son nid et lui donne la forme d'une longue bourse, dont l'entrée est à la partie supérieure ou sur le côté; celle-là, plus prévoyante encore, pra-

[1] Cette vipère, que les portugais appelent *cobra de capello*, est très-connue par la subtilité de son venin. Elle a une membrane de chaque côté du cou, qui forme un chaperon dans lequel sa tête toute entière peut se cacher. (*Note de M. Forster.*)

tique l'entrée de son nid au bas même de la bourse, et prépare dans le haut la couche de ses petits. Le même instinct guide les oiseaux qui habitent les rives de la Gambie en Afrique, où ils ont également à craindre une multitude de singes et de serpens. D'autres cherchent à éviter le danger, en établissant leurs nids dans les fentes des rives escarpées, ou dans des trous qu'ils creusent exprès en terre. *Purchas Pilgr.* II, pag. 1576.

Mais le petit oiseau dont nous nous occupons, et que dans quelque partie de l'Inde on nomme *tati* ou *oiseau-mouche*, pousse les précautions plus loin que les autres. Il n'ose pas en effet exposer son nid à l'extrémité d'une branche; mais il le croit plus en sûreté en l'attachant à une feuille. Pour cela, il ramasse une feuille tombée, et la coud à une autre, qui tient à l'arbre, et qui est saine et vigoureuse [1].

Le bec très-menu de cet oiseau lui sert d'aiguille, et les premiers filamens de plantes

[1] On conserve dans le *Museum britannique* à Londres, un nid de ce petit oiseau. Un curieux a vu à la Chine, trois feuilles de pampelmouse (*citrus decumanus* Lin.) ajustées et cousues ensemble, au milieu desquelles il trouva le nid d'un tati. (*Note de M. Forst.*)

que le hasard lui offre, pourvu qu'ils aient beaucoup de finesse, sont le fil qu'il emploie. L'intérieur du nid est garni de petites plumes douces, et du duvet des plantes. Les œufs sont blancs, et n'excèdent pas en grosseur les œufs ou larves des fourmis.

Le jaune est la couleur générale du plumage de l'oiseau. Sa longueur est de trois pouces, et son poids de quatre-vingt-dix grains. Sa petitesse et sa légèreté mettent son nid à l'abri de tout accident que pourrait occasioner la rupture des fils qui en lient les différentes pièces. (M. Forster, *Zoolog. ind.*, avec une figure de l'oiseau et du nid, pl. 9.)

Ce charmant petit oiseau, encore peu connu, se trouve aussi dans l'île de Ceylan, où M. Robert Percival a pu l'observer.

« Parmi les oiseaux de la plus petite espèce, « dit-il, l'oiseau-tailleur est remarquable par « l'art avec lequel il construit son nid. Cet « animal, dont le plumage est jaune, a le « corps proportionné à sa longueur, qui n'est « pas de plus de trois pouces. Pour que son « petit nid ne soit pas renversé, il l'attache « de telle sorte aux feuilles de l'arbre, que « s'il tombe, elles doivent tomber aussi. Il le « forme avec d'autres feuilles qu'il ramasse

« à terre, et qu'au moyen de son bec délié, « qui lui sert d'aiguille, et de quelques fibres « très-fines, qui lui servent de fil, il coud, « avec la plus grande adresse, aux feuilles qui « tiennent à l'arbre. C'est pour cela qu'on l'ap- « pelle *oiseau-tailleur.* Le dedans est ordi- « nairement en duvet, et n'ajoute que faible- « ment au poids du nid, qui fait rarement « plier la jeune branche à laquelle il est atta- « ché [1]. »

La fauvette à cou noir, (*sylvia nigricollis* Lath. sp. 170. — Forster.)

La fauvette de Cambaye, (*sylvia Cambaya* Lath. sp. 172. — Forster.)

Cette espèce fort rare [redacted] trouve, comme les deux espèces suivantes, dans le royaume de Guzurate. Sa grosseur est celle du rossignol, et [redacted] longueur de six pouces. Son bec est noir; c'est aussi la couleur dominante de son plumage; mais du brun s'y mêle sur les parties supérieures; le bas-ventre prend une teinte d'un roux tirant sur la couleur de rouille; les couvertures des ailes sont blanches et les pieds bruns.

La fauvette de Guzurate, (*sylvia Guzurata* Lath. sp. 173. — Forster.)

[1] *Voyage à Ceylan*, traduit de l'anglais par M. Henry; (Paris, Dentu.) t. 2, page 93.

La fauvette d'Asie, (*sylvia Asiatica* Lath. sp. 174. — Forster.)

GENRE XLIV. Les manakins, (*pipra.*)

Le petit manakin, (*pipra minuta* Lath. sp. 12. — Lin. — *Mus. Adolph. frid.* II. p. 34. — Forster.

Le manikor, (*pipra papuensis* Lath. sp. 23. — Lin. — Forster.)

GENRE XLV. Les mésanges, (*parus.*)

La mésange de la Chine, (*parus Sinensis* Lath. sp. 24. — Lin. — Forster.)

La mésange des Indes, (*parus Indicus* Lath. sp. 29. — Lin. — *Mus. Carls. fasc.* II. tab. 50. — Forster.)]

La mésange de la côte de Malabar[1].

Les mésanges sont de petits oiseaux qui se nourrissent d'insectes, de chenilles et de crysalides; elles sont aussi très-friandes de certains fruits, et sur-tout des amandes; elles

[1] *Parus Malabaricus* Lath. *ind. ornithol.* gen. 45, sp. 5. — Lin. — Forster. (S.)

voltigent avec une vivacité surprenante de branche en branche et de fleur en fleur, pour y chercher les petits insectes presque imperceptibles que le gluant de la fleur retient prisonniers ; cette manière de voltiger a fait croire qu'elles ne vivaient que du suc des fleurs; elles grimpent le long des troncs et des branches des arbres, ce qui a donné lieu à quelques naturalistes de les ranger dans la classe des pics, mais leurs caractères n'ont aucun rapport entre eux. Ce genre d'oiseaux a pour caractères quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés jusqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, le bec en alêne, les narines couvertes par les plumes de la base du bec.

Celle-ci a cinq pouces huit lignes depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue ; les ailes ont deux pouces huit lignes ; la tête, le cou en-arrière et le dos sont d'un gris foncé ; la gorge est noire ; la poitrine, le ventre et le croupion sont d'un rouge orpin ; les petites plumes des ailes sont noires, les suivantes ou les moyennes sont de la même couleur, quelques-unes sont terminées par une tache d'un rouge clair ; les moins longues des grandes

sont noires; celles qui suivent sont rouges jusqu'à la moitié, et noires dans le reste de leur longueur, ce qui forme une tache de cette couleur sur les ailes lorsqu'elles sont étendues sur le corps; les plus grandes sont noires. Les premières plumes de la queue sont noires, les latérales sont noires jusqu'à la moitié, et d'un rouge clair dans le reste de leur longueur; les couvertures de la queue en-dessous sont d'un roux clair; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont noirs.

Les couleurs de la femelle sont moins vives; la gorge, le cou en-devant, la poitrine, le ventre, et la queue en-dessous, sont d'un jaune clair un peu roussâtre; la tache qui est sur l'aile et le croupion, est du même rouge que dans le mâle.

La petite mésange du cap de Bonne-Espérance[1].

Elle est plus petite que notre mésange d'Europe; la tête, le cou, le dos, le ventre et les petites plumes des ailes sont d'un gris cendré clair; les grandes plumes des ailes sont noires, bordées de blanc; la queue est

[1] *Parus Capensis* Lath. gen. 45, sp. 22. — Lin. — *Le petit deuil*, Buffon. (S.)

noire en-dessus, et blanche en-dessous; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau place son nid dans les buissons les plus épais, et le fait avec une espece de coton qui n'est point connu dans le pays; il ressemble assez à une bouteille, le cou en est étroit; sur le côté en-dehors il y a une poche qui sert de logement au mâle; lorsque la femelle est sortie du nid, le mâle, en suivant sa compagne, frappe avec force de ses ailes sur les côtés du nid, et les bords, en se touchant, se lient ensèmble, et ferment entièrement l'entrée; par cette industrie singulière, ces petits oiseaux mettent leurs petits à l'abri de la voracité des insectes et des animaux qui pourraient leur nuire.

[GENRE XLVI. Les hirondelles, (*hirundo*)

L'hirondelle à gorge couleur de rouille, (*hirundo panayanna* Lath. sp. 4. — Lin. — Forster. — L'hirondelle d'Antigue, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pag. 118, fig. planch. 76.)]

Le grand martinet de la Chine[1].

Cet oiseau a onze pouces six lignes depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue; les ailes ont cinq pouces; son bec est court, large à sa base; les ailes sont longues, les pieds courts; la queue est fourchue et aussi longue que les ailes; le sommet de la tête est d'un roux clair; la gorge est blanche; le cou en-arrière, le dos, les ailes et la queue sont bruns : à l'angle supérieur du bec, il naît une bande longitudinale brune qui se prolonge au-delà de l'œil et se fond avec la couleur du cou; la poitrine et le ventre sont d'un gris roussâtre très-clair; l'œil est entouré de petites plumes blanches; l'iris, le bec et les pieds sont d'un gris bleuâtre.

[L'hirondelle à tête rouge, (*hirundo erythrocephala* Lath. sp. 14. — Lin. — Forster.)

L'hirondelle des Indes, (*hirundo Indica* Lath. sp. 14. — Lin. — Forster.)

La salangane, (*hirundo esculenta* Lath. sp. 26. — Lin. — Rumph. *herb.* VI, pag. 183, tab. 75, fig. 4. — Forster.)

Le commerce que, dans plusieurs contrées

[1] *Hirundo Sinensis* Lath. *index ornith.* gen. 46, sp. 35. — Lin. — Forster. (S.)

des Indes, l'on fait des nids de cette espèce d'hirondelle, l'a rendue célèbre. Je vais donner sa description avec des détails sur la manière de se procurer les nids qui sont pour les chinois un aliment exquis. Ces détails sont extraits des *Transactions philosophiques de la Société batave, établie dans l'île de Java pour l'avancement des arts et des sciences, vol.* 3. J'emplois la traduction du hollandais, publiée dans l'excellent recueil, intitulé : *Bibliothèque britannique*, n.os 115 et 116, pag. 177.

« Les salanganes sont d'un gris noirâtre, tirant un peu sur le vert ; mais sur le dos, jusques à la queue, de même que sous le ventre, leur couleur est gris-de-souris. La longueur totale de l'oiseau, du bec à la queue, est d'environ quatre pouces et demi ; et sa hauteur prise du bec à l'extrémité du pied, de trois pouces et un quart. Il a dix pouces et [illegible] quart d'envergure. Les plus grandes plumes des ailes ont environ quatre pouces de long. La tête est plate ; mais l'épaisseur du duvet qui la recouvre la fait paraître ronde, et assez grosse à porportion du reste du corps. Le bec est large et finit en pointe aiguë ; il est recourbé en-dessous comme celui d'un oiseau de proie nocturne ; sa largeur est augmentée

par une peau nue semblable à du parchemin, qui est repliée aux deux angles quand le bec est fermé, mais qui se développe quand il s'ouvre et fait que l'oiseau peut saisir avec plus de facilité dans son vol les insectes qui font sa nourriture. Ses yeux sont noirs et fort grands, sa langue, qui n'est point fourchue, a la forme d'une flèche. Ses oreilles sont plates, rondes, avec une petite ouverture oblongue, et le tout recouvert par les plumes de la tête. Le cou est très-court aussi bien que les jambes, et les parties osseuses des ailes. Les cuisses sont entièrement couvertes de plumes; et les parties inférieures et très-tendres des jambes, ainsi que les pieds, sont recouverts d'une peau noire ressemblante à du parchemin. Chaque pied a quatre doigts, trois dirigés en avant, et un en arrière. Ils sont détachés les uns des autres jusqu'à leur racine; et celui du milieu, en y comprenant la griffe, est au moins aussi long que la partie inférieure de la jambe. Chaque doigt est muni d'une griffe noire, aiguë, recourbée et très-longue, à l'aide de laquelle, l'oiseau s'attache fort aisément à toutes les saillies de rochers. La queue est au moins aussi longue que le corps, en y comprenant le cou et la tête. Lorsqu'elle est dé-

ployée, elle est en forme de coin, et on y compte dix grandes plumes. Les quatre premières, de chaque côté, sont plus longues, et quand la queue est fermée, elles dépassent les autres de près d'un pouce. Celles-ci diminuent vers le milieu de la queue, et elles égalent à-peu-près la longueur du corps.

« L'oiseau est extrêmement léger et délicat; dix de ces hirondelles ne pèsent ensemble qu'environ deux onces et demie. Les habitans de Java les appellent *lawit*, et les montagnards les nomment *berongdaga* ou *waled* [1].

« Il y a, près de Batavia, deux endroits où on les trouve en grande abondance. Le premier, Calappa-Nougal, est à environ dix milles au sud de la ville; l'autre, Sampia, est un peu plus loin vers le sud-ouest; mais l'un et l'autre se trouvent dans cette suite de terres élevées qui se dirigent du côté de la mer, et qui paraissent différer de la grande chaîne qui s'enfonce dans les terres et traverse toute l'île. Outre ces deux endroits principaux, il y en a plusieurs autres dans le même district, ou à une plus grande distance de la côte, dans lesquels on trouve ces oiseaux en moindre nombre; et

[1] *Voerong*, dans le langage malais, signifie en général un oiseau.

il y en a enfin qui sont soigneusement cachés par ceux des habitans qui les connaissent.

« Les deux montagnes à oiseaux dont on vient de parler, et qui sont appelées *Goa*, (cavernes) par les habitans de Java, sont des rochers isolés, creux en-dedans, et percés d'un grand nombre d'ouvertures, dont la plupart sont si larges qu'un homme peut y passer aisément; d'autres sont d'un accès plus difficile; et quelques-unes sont si petites, que la nature semble avoir cherché à pourvoir à la sécurité de ces petits animaux. Ces rochers sont recouverts par une multitude d'arbres élevés, d'espèces différentes. Ils sont composés de pierres calcaires grises et de marbre blanc. C'est aux parois de ces cavernes que les oiseaux appliquent leurs petits nids, en rangées horizontales et si voisins les uns des autres, que pour la plupart ils sont contigus. Ils les établissent à diverses hauteurs, depuis cinquante à trois cents pieds, tantôt plus haut, tantôt plus bas, selon qu'ils trouvent de la place; il ne reste pas un seul trou ou endroit convenable, s'il est sec et propre, qui ne soit occupé. Mais si les parois sont le moins du monde mouillées, ou seulement humides, les oiseaux les abandonnent incontinent.

« Au point du jour, tous les oiseaux s'envolent avec beaucoup de bruit; et dans la saison sèche ils s'élèvent, en un moment, si haut dans l'atmosphère pour aller chercher leur nourriture au loin, qu'on les perd bientôt de vue. En revanche, dans la saison pluvieuse, ils ne s'écartent jamais bien loin de leurs trous, ainsi qu'on l'a souvent remarqué, particulièrement dans le gouvernement de Java, où il y a des rochers jusque fort près du bord de la mer. Ils reviennent vers quatre heures de l'après-midi, et rentrent dans leurs trous, d'où l'on ne les voit plus sortir le reste de la journée, sauf ceux qui couvent.

« Ils se nourrissent de toutes les variétés d'insectes qui se trouvent au-dessus des eaux stagnantes; et ils les happent aisément, à raison de la grande ouverture dont leur bec est susceptible. Leur ennemi le plus dangereux est un oiseau de proie, qui en attrape un grand nombre au sortir de leurs demeures, et que les habitans du pays ont grand soin de chasser autant qu'ils le peuvent, à coups de fusil.

« Ils préparent leurs nids avec les résidus les plus solides des alimens dont ils se nourrissent, et nullement avec l'écume de la mer

ou avec des plantes marines, ainsi qu'on l'a affirmé [1]. Cette opinion est d'autant plus probable, qu'on sait par expérience que ceux de ces oiseaux qui font leur nid dans les rochers dont on a parlé, n'ont jamais été vus sur la côte, et qu'ils ne pourraient pas s'y rendre et revenir en peu d'heures, à raison des hautes chaînes de montagnes qu'ils auraient à traverser, et des vents orageux qui y règnent. La grande différence qui existe dans la couleur et la valeur de ces nids, prouve que leur qualité dépend uniquement de celle des insectes dont ils se nourrissent, et de leur abondance, peut-être aussi de la solitude plus ou moins parfaite des lieux où ils cherchent leur nourriture. Les nids qu'on ramasse sur le territoire de Celappa-Nongal et de Goadja, sont tout-à-fait gris, et valent un tiers moins que ceux du territoire de Sampia ; ces derniers encore sont fort au-dessous de l'excellente sorte envoyée chaque année de Ternate et de

[1] C'est une opinion assez généralement reçue, et que les naturalistes ont accréditée en se copiant les uns les autres. Houttyn lui-même, dans son *Naturalike Historie*, tome I, partie V, page 607, donne une description de l'oiseau et de sa manière de [redacted] nourrir, très-différente de ce qui précède.

Passir, ou qu'on trouve dans les îles environnantes et sur celle de Bornéo en particulier.

« Ces oiseaux mettent deux mois à préparer leurs nids; ils pondent ensuite et couvent quinze à seize jours. Dès que les petits sont envolés, on commence la récolte des nids, qui se fait régulièrement tous les quatre mois. C'est la moisson des propriétaires de ces rochers.

« Cette exploitation est faite par des hommes accoutumés dès leur enfance à grimper dans les précipices. Ils font avec des roseaux et des bambous, des échelles avec lesquelles ils montent jusqu'aux trous; mais si les cavernes sont trop profondes, ils emploient des cordages de navire. Arrivés au fond de ces excavations, ils dressent contre les parois, des bambous entaillés qui leur servent d'échelles pour atteindre aux nids. Si ceux-ci sont trop élevés, on les détache avec des perches de bambous. Il y a aussi certains trous, mais en petit nombre, auxquels on peut arriver par des escaliers faits avec des bambous.

« Cette recherche, qui est accompagnée d'un très-grand danger, coûte la vie à beaucoup d'hommes, et sur-tout aux voleurs qui cherchent à dérober ces nids. On établit de pe-

tits corps-de-garde çà et là pour s'en préserver.

« Les montagnards qui sont ordinairement employés à cet office, ne l'entreprennent jamais qu'ils n'aient sacrifié un buffle, prélude ordinaire des javanais dans toutes leurs entreprises. Ils murmurent quelques prières, ils oignent leur corps d'huiles aromatiques, et font dans ces cavernes des fumigations de parfums, qui, selon eux, sont de nécessité absolue. Comme la principale de ces cavernes est dans l'île de Java, on y révère particulièrement une déité femelle, sous le nom de *ratoh laut ridud*, ou *princesse de la mer du Sud*. On lui prépare une petite hutte avec un lit couvert, et divers vêtemens très-élégans, dont personne, qu'une princesse, ne peut approcher; tous les vendredis, lorsqu'on recueille les nids, on y brûle de l'encens; et le corps et les habits de tous ceux qui se proposent de monter dans les rochers, doivent être exposés à cette fumigation. Les autres javanais ne sont pas aussi superstitieux, et y mettent beaucoup moins de cérémonies. Ils s'éclairent dans ces cavernes avec des torches faites de la résine d'un grand arbre nommé *cavet*, et de l'écorce interne de l'arek.

« La récolte des nids ne dure pas plus d'un

mois; et, ainsi qu'on l'a dit, elle peut se répéter trois fois dans l'année. Quelques-uns croient qu'on pourrait aller jusqu'à quatre: mais cela n'est guère probable; car toutes les personnes employées à ce travail affirment qu'un nid, aussi long-tems qu'il demeure entier, est constamment agrandi ou rendu plus épais par l'oiseau, jusqu'à ce que celui-ci l'abandonne tout-à-fait lorsqu'il est devenu sec et velu à l'intérieur.

« Quand les nids ont été recueillis, il n'y a plus rien à faire qu'à les mettre sécher et les nettoyer, après quoi on en remplit des paniers qu'on vend aux chinois; leur prix est variable, et dépend de leur blancheur et de leur degré de perfection. Quelques-uns sont gris, et d'autres sont rougeâtres; ceux de la meilleure sorte sont extrêmement rares. On les vend sur le pied de 800 à 1400 rix-dollars pour 125 livres pesant. Ce prix, et l'avarice insatiable des chinois, introduisent beaucoup de tricherie et de falsifications dans ce commerce. Ils ne se font aucun scrupule de corrompre les gardes avec de l'argent, de l'opium, ou des étoffes; et c'est un genre de tromperie contre lequel la plus extrême vigilance est souvent en défaut.

« Les deux endroits dont on [redacted] parlé, Calappa-Nongal et Sampia, appartenaient autrefois à la compagnie des Indes hollandaise ; mais comme les avantages qui en résultaient pour elle étaient en partie méconnus, et en partie diminués par le fait des habitans de Java, la compagnie résolut de vendre ces deux places à l'enchère, et elle en tira près de 100,000 rix-dollars, somme qui surpasse ce qu'on avait cru pouvoir en espérer. Il y a encore dans la même chaîne de montagnes, d'autres places du même genre, mais de moindre importance ; il y en a deux ou trois aussi dans l'intérieur du pays, et quelques autres qu'on cache avec grand soin. Il y a dans le gouvernement de Samarang, dans l'île de Java, trois montagnes célèbres pour leurs oiseaux ; elles [redacted] nomment *Göadaher, Gede* et *Nangasari*. La mer baigne leur pied ; et elle entre si avant dans cette dernière, qu'on peut dire qu'on pêche dans la montagne. Les nids sont d'une qualité excellente dans ces parages, mais très-difficiles à ramasser, les rochers étant presque à pic, et la vague battant avec violence contre leurs flancs ; il faut se suspendre d'en haut sur des échelles de bambous.

« On ramasse annuellement, dans l'île de Java, environ vingt-cinq quintaux de ces nids.

« Il y a aussi des cavernes à hirondelles dans le royaume de Bantam, et dans l'île de Sumatra ; mais les habitans de la première de ces contrées sont si indolens, et le gouvernement y est si détestable, qu'on n'y prend pas même la peine de semer du riz, et qu'on n'y cultive aucun des articles qui servent à l'entretien de la vie. Les chinois n'ont jamais tenté de pénétrer dans l'intérieur de ce royaume, et ils n'ont aucun commerce avec les montagnards ; ensorte qu'on n'a pas grand chose à attendre de ce côté.

« Les javanais et les européens établis aux Indes, mangent ces hirondelles elles-mêmes quand elles sont jeunes ; mais il est difficile de se les procurer. On les regarde comme un mets très-échauffant. En revanche les nids, lorsqu'on les a fait bouillir en une façon de soupe, exposés ensuite à la rosée et assaisonnés de sucre, sont dits très-rafraîchissans, et les javanais les administrent avec succès dans les fièvres violentes. L'auteur de ce mémoire a aussi vu que, préparés comme on vient de le dire, ils étaient utiles dans les maux de gorge et l'enrouement. Ce remède a probablement

été emprunté des chinois qui, (d'après un rapport fait à l'auteur par un homme qui leur vendait beaucoup de nids) en font surtout usage durant l'hiver, parce que les maux de gorge sont très-communs dans cette saison dans la partie septentrionale de cet empire, à raison de l'habitude qu'ont les chinois de se tenir beaucoup auprès du feu.

« Mais quoique l'auteur ait mangé une assez grande quantité de ces nids préparés de diverses manières, il n'a pas pu se convaincre que la propriété nutritive et très-fortifiante qu'on leur attribue, eût une grande réalité. Il les a fait analyser par de bons chimistes ; mais ceux-ci n'y ont reconnu qu'une solution gommeuse, d'un goût plutôt désagréable, qui pourrait peut-être servir dans certains maux de poitrine.

« Ces nids ne sont donc qu'un mets de luxe ou d'ornement, sur les tables des riches. Les chinois les aiment avec passion. Après les avoir mis tremper et les avoir bien nettoyés, ils les mettent, avec un chapon gras ou un canard, dans un pot de terre bien fermé, et les font cuire pendant vingt-quatre heures sur un petit feu qu'ils appellent *timmen ;* par cette préparation, ce comestible acquiert une sa-

veur beaucoup plus riche et une qualité plus nourrissante.

« Le commerce de ces nids, qui était peu considérable il y a quelques années, s'est beaucoup accru depuis quelque tems. Leur prix s'élève constamment en Chine, et Batavia en est le marché principal. La compagnie l'ayant abandonné, les habitans en tirent assez de parti pour diminuer l'exportation du numéraire, qui leur est assez préjudiciable.

« On sait très-bien à présent que l'espèce d'hirondelle qui fait ces nids, ne se trouve point en Chine.

« Linnæus, dans son *Système naturel*, donne pour caractère de cette hirondelle, qu'il nomme *hirundo esculenta*, d'avoir des taches blanches seulement sur les plumes de la queue. Mais les oiseaux de Java, qui construisent ces nids, n'ont point de taches ni sur la queue ni ailleurs. Les plumes de la queue n'ont qu'une seule couleur, savoir, gris noirâtre en-dessus, et gris un peu plus clair par-dessous.

« Rumph dit, en parlant de ses *apodes marinae*, que les plumes de leur queue sont tachetées, et que le poitrail est marqué de taches blanches et noires.

« Valentyn, dans sa description de la petite hirondelle qui fait des nids qu'on mange, ne parle point de taches, et dit seulement que le corps est veiné de blanc et de noir. Si ce sont là des différences essentielles, il s'ensuivrait qu'il y a deux sortes de ces hirondelles : l'une dont la poitrine est tachetée et qui a aussi des taches blanches à la queue, et l'autre qui n'en a point. Il pourrait y en avoir une troisième variété, celles qu'on appelle *momos*, ou *bocrongitams ;* celles-ci font aussi leurs nids avec des substances comestibles, mais mêlées de tant d'impuretés, qu'on ne peut en faire usage. On fait, en conséquence, tout ce qu'on peut pour les détourner, pour qu'elles ne gâtent pas les habitations de celles dont l'espèce fait de meilleurs nids. On les reconnaît parce qu'elles sont plus grosses que ces dernières, et que leurs jambes sont garnies de petites plumes jusqu'aux pieds. »

On recherche avec autant d'empressement au Tonquin qu'à la Chine, les nids de salanganes ; ils y font partie de la chère la plus exquise, et on leur attribue la propriété de fortifier l'estomac et d'être un puissant aphrodisiaque. Ces nids sont réservés pour la table du roi et pour celles des principaux seigneurs

qui peuvent s'en procurer. On les délaie, on en fait des coulis, on les mêle avec quelques autres alimens recherchés, et l'on prétend qu'ils ont toutes sortes de goûts.

Lorsqu'on vend les nids de Salanganes, ils ressemblent assez à la moitié de l'écorce d'un citron confit, pour la grandeur et pour la forme. On les range et on les charge dans de petites barques, que les gens du pays savent conduire à travers les rochers auxquels ces nids tiennent. Le roi de la Cochinchine, pour ce qui lui en appartient, s'en est réservé le commerce exclusif, comme la production la plus précieuse de ses états, et dont le débit est le plus assuré [1].

L'hirondelle de cheminée, (*hirundo rustica* Lath. sp. 1. — Lin. — *Zoolog. brit.* I, n.° 168, tab. 58. — Forster.)

GENRE XLVII. Les engoulevents, (*caprimulgus.*)

L'engoulevent d'Asie, (*caprimulgus Asiaticus* Lath. sp. 16. — Forster.)

L'engoulevent des Indes, (*caprimulgus Indicus* Lath. sp. 17. — Forster.)

[1] Histoire naturelle, civile et politique du Tonquin, par M. l'abbé Richard, t. I, p. 143 et suiv.

ORDRE VI. Les gallinacés, (*gallinae.*)

GENRE XLVIII. Les pigeons, (*columba.*)

Le pigeon commun, (*columba domestica* Lath. sp. 1. — Daubenton, pl. enlum. 466. — Forster. — *Columba aenas* Lin.)

Le pigeon à ailes blanches des Indes, (*columba leucoptera* Lath. sp. 6. — Linn. — Edwards, tab. 76. — Forster.)

Le faisan couronné des Indes, (*columba coronata* Lath. sp. 9. — Linn. — Edwards, tab. 338. — Forster. — Le goura de la Nouvelle Guinée, Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 169, fig. pl. 104.)

L'on a reconnu que cet oiseau, auquel Brisson et Buffon avaient trouvé des rapports avec le faisan, appartient réellement au genre des pigeons.

Le pigeon pompadour, (*columba pompadora* Lath. sp. 12. — Lin. — Brown, *illustr.* tab. 20 (*femina.*) — Forster.)

Le pigeon vert, (*columba corensis* Lath. sp. 46. — Lin. — *Columba leucophrys, seu porphyromia* Forster.)

Le pigeon d'Asie, (*columba Asiatica* Lath. sp. 14. — Forster.)

Le pigeon des Indes, (*Columba Indica* Lath. 16. — Linn. — Edwards, tab. 14. — Forster.)

Le jamboo, (*columba jambos* Lath. sp. 18. — Linn. — *Columba jambu, seu eugenia* Forster.)

Le pigeon violet à tête rouge d'Antigue, (*columba rubricapilla* Lath. sp. 19. — Lin. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 112, tab. 67. — Forster.)

Le pigeon pourpré, (*columba purpurata* Lath. sp. 19. — Lin. — Brown, *illustr.* tab. 18. — Forster.)

Le pigeon vert des Philippines, (*columba vernans* Lath. sp. 22. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 138. — *Columba psittacea* Forst.)

Le pigeon de Nimcobar, (*columba Nicobarica* Lath. sp. 491. — Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. 491.)

Le pigeon vert d'Amboine, (*Columba aromatica* Lat. sp. 23. — Linn. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. 163.)]

Le rouloul de Malacca[1].

Cet oiseau paraît avoir quelque rapport

[1] *Columba cristata* Lath. *index ornithol.* gen. 48, sp. 10. — Lin. — Forster. (S.)

avec le faisan; il en diffère cependant, comme on le verra dans sa description, par des caractères essentiels qui doivent en faire un genre particulier.

Il est de la taille du ramier d'Europe, et a pour caractères génériques les doigts séparés, les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; quatre doigts, trois sont dirigés en avant et un en arrière, ce dernier n'est qu'un moignon et n'a point d'ongle; le bec en cône courbé, la queue courte et horizontale.

La tête et le cou sont noirs; derrière la tête il y a une huppe d'un rouge mordoré; les plumes qui la composent sont généralement toutes dures et roides, et les barbes ne sont pas unies les unes aux autres comme dans les plumes ordinaires; cette huppe est un peu couchée en bas, et dirigée de façon qu'il semble que l'oiseau ne peut la lever. Sur le front, il y a six crins noirs très-longs qui forment une autre huppe que l'oiseau peut lever et baisser à volonté; l'espace entre ces deux huppes est blanc, et forme une bande transversale sur le sommet de la tête; le tour des yeux est garni de petites plumes roides qui sont blanches: la poitrine et le ventre sont d'un beau violet foncé; les petites plumes qui

recouvrent les ailes sont brunes; celles qui suivent ou les moyennes, ainsi que les moins longues des grandes, sont d'un blanc roussâtre, semées de lignes transversales noires ondulées; les plus grandes sont d'un jaune roussâtre, coupées transversalement par des lignes noires ondulées; les petites plumes des ailes en-dessous sont brunes, les grandes sont grises; le dos, le croupion et la queue sont d'un vert foncé; la partie supérieure du bec est noire; l'inférieure est jaune à sa racine, et noire dans le reste de sa longueur; l'iris et les pieds sont jaunes.

Le pigeon hollandais [1].

Cet oiseau a quelque rapport, pour les couleurs, au founingo de M. de Buffon [2], et au pigeon ramier bleu de Madagascar, de Brisson [3]; mais il en diffère par la grandeur et la qualité des plumes du cou.

Il est beaucoup plus grand que le ramier d'Europe; les plumes de la tête, du cou et de la poitrine sont longues, étroites, et se ter-

[1] *Columba Franciæ* Lath. *index ornithol.* sp. 42. — Lin. (S.)

[2] N.° 2 des planches enluminées.

[3] Tom. 1, fig. 1, planche 14.

minent en pointe : ces plumes sont conformées d'une manière assez extraordinaire ; elles ont le poli, le brillant et le toucher d'une lame cartilagineuse. Je n'ai pu, à l'aide de la loupe, distinguer si ces lames étaient formées par la réunion intime des barbes ; mais il est à présumer qu'elles ont la même conformation que les appendices qui se trouvent à quelques plumes de l'aile dans le jaseur de Bohême, et aux lames cartilagineuses du coq sauvage des Indes. L'œil est entouré d'une peau nue d'un rouge foncé ; le dos, les ailes et le ventre sont d'un bleu foncé ; le croupion et la queue d'un rouge de carmin très-vif ; le bec et l'iris sont de la même couleur, et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à l'Ile-de-France ; on prétend que sa chair est un poison.

La tourterelle grise de la Chine[1].

Elle est de la grosseur de la tourterelle blanche qu'on voit en France dans les volières et chez les oiseleurs ; le dessus de la tête est de couleur grise, et le derrière d'un gris vineux foncé : le tour des yeux est garni de

[1] *Columba risoria* Lath. *index ornithol.* sp. 51, var. *b.* — Lin. — Forster. (S.)

petites plumes blanches; le cou en-devant; la poitrine et le ventre sont d'un gris vineux rougeâtre très-clair; les plumes du cou en arrière ont la forme d'un cœur renversé; elles sont noires, et sur les deux côtés il y a une tache ronde d'un beau blanc; les petites plumes des ailes, le dos et le croupion sont d'un brun terreux; les grandes plumes des ailes sont noires; les premières plumes de la queue sont brunes, celles de dessous sont noires jusqu'à la moitié, et blanches dans le reste de leur longueur; les recouvremens de la queue en-dessous sont d'un gris rougeâtre très-clair; le bec est noir; l'iris est rouge; les pieds sont jaunes.

La tourterelle brune de la Chine [1].

Elle est de la taille de la précédente; la tête, le cou, la poitrine et le dos sont d'un gris terreux brunâtre, la gorge est plus claire; de chaque côté sur le cou, il y a quelques plumes noires dont les extrémités sont d'un gris cendré clair; les petites plumes des ailes sont brunes, terminées par une bande d'un jaune d'orpin; quelques-unes de ces mêmes

[1] *Columba orientalis* Lath. sp. 48. (S.)

petites plumes sur les bords de l'aile, sont d'un gris cendré clair ; les grandes sont brunes ; le croupion et la queue sont d'un gris cendré foncé ; le ventre et les cuisses sont d'un gris vineux ; les recouvremens de la queue en-dessous sont d'un gris cendré clair ; le bec, l'iris et les pieds sont rouges.

La petite tourterelle de Quéda [1].

Elle est un peu plus grosse que le moineau franc, et beaucoup plus alongée ; le front et la gorge sont d'un gris cendré clair ; le derrière de la tête est d'un gris terreux foncé ; les plumes du cou en arrière sont de la même couleur, coupées par des lignes transversales qui sont noires ; les plumes du dos, du croupion, et les petites des ailes sont d'un gris cendré clair, terminées par une bande noire ; les côtés du cou sont blancs, avec des lignes transversales noires très-rapprochées ; la poitrine et le ventre sont d'un gris vineux clair ; sur les côtés du ventre, les plumes sont traversées de lignes noires ondulées ; les grandes plumes des ailes sont brunes ; les ailes en-

[1] *Columba malaccensis* Lath. *index ornithol.* sp. 69. — Lin. — Forster. (S.)

dessous sont roussâtres, mais les petites sont semées de bandes transversales noires ondulées; les premières plumes de la queue sont brunes, celles de dessous ou les latérales sont brunes jusqu'aux trois quarts, et blanches dans le reste de leur longueur; les cuisses et les recouvremens de la queue en-dessous sont blancs; le bec est noir, lavé de jaune à sa racine et à son extrémité; l'iris et les pieds sont de couleur jaune d'orpin.

Cette tourterelle est très-jolie; sa chair est très-délicate : on en a transporté quelques-unes à l'Ile-de-France, où elles ont beaucoup multiplié.

La grande tourterelle de la Chine.

Elle est de la taille du pigeon ramier d'Europe; la tête est grise; le cou en-devant, le ventre et les cuisses sont d'un gris vineux clair; le cou en arrière et le dos sont d'un violet pourpre foncé; les plumes qui couvrent les côtés du cou, ont la forme d'un cœur renversé; elles sont noires, terminées par une bande d'un gris vineux: les petites plumes des ailes sont d'un mordoré foncé, les grandes sont d'un noir terreux. Le croupion est d'un gris lilas; les premières plumes de la queue

sont d'un noir terreux; celles de dessous ou les latérales sont d'un gris noir jusqu'à la moitié, et blanches dans le reste de leur longueur; les recouvremens de la queue en-dessous sont blancs; le bec est jaunâtre; l'iris est rouge, et les pieds sont bruns.

La tourterelle du cap de Bonne-Espérance[1].

Elle est de la même grosseur que la précédente; la tête est d'un gris cendré clair; l'œil est entouré d'une peau nue de couleur rouge qui est circonscrite dans une ligne blanche; les plumes du cou sont longues, étroites, et paraissent n'avoir pas de tuyau; elles sont d'un gris vineux. Les petites plumes des ailes sont de la même couleur: sur chaque plume il y a une tache blanche triangulaire; les grandes plumes des ailes et la queue sont noires; le ventre, les cuisses et les recouvremens de la queue en-dessous, sont d'un gris cendré clair; le bec est noir; l'iris et les pieds sont rouges.

[1] *Le pigeon de Guinée*, Buffon. — *Columba Guinea* Lath. *index ornithol.* sp. 35. — Lin. (S.)

La tourterelle de Surate [1].

Elle est de la taille de la tourterelle de la Chine ; la tête et le cou en-devant sont d'un gris vineux ; la poitrine, le ventre et les cuisses sont de la même couleur, mais beaucoup plus claire ; les plumes du haut du cou en arrière sont noires, terminées par une bande blanche ; celles qui suivent ou celles du bas du cou sont aussi noires, mais elles sont terminées par une bande rousse ; les petites plumes des ailes sont d'un gris cendré clair ; sur chaque plume il y a une bande longitudinale noire qui a la même direction que le tuyau de la plume ; cette bande s'évase un peu vers son extrémité : les grandes plumes des ailes sont noires ; le dos, le croupion et la queue sont d'un gris terreux foncé ; les couvertures de la queue en-dessous sont blanches ; le bec est noir ; l'iris et les pieds sont rouges.

La tourterelle grise de Surate [2].

Elle est un peu moins grosse que les pré-

[1] *Columba Suratensis* Lath. *index ornithol.* sp. 55. — Lin. — Forster. (S.)

[2] *Columba Cambayensis* Lath. sp. 96. — Lin. — *Columba Cambaya* Forster. (S.)

cédentes ; la tête est d'un gris vineux roussâtre ; les plumes du cou en-devant sont noires depuis le commencement jusqu'aux deux tiers, et roussâtres dans le reste de leur longueur ; le cou en-arrière et le dos sont d'un gris terreux ; les petites plumes des ailes sont d'un gris cendré, les grandes sont noires ; les premières plumes de la queue sont d'un gris terreux, les latérales sont noires jusqu'à la moitié, et d'un gris blanc dans le reste de leur longueur ; le ventre, les cuisses et les couvertures de la queue en-dessous sont blancs ; le bec est noir ; l'iris et les pieds sont rouges.

La tourterelle de la côte de Malabar[1].

Elle est de la taille de la tourterelle à collier ; la tête est d'un gris cendré clair ; le cou et la poitrine sont d'un gris vineux clair ; le dos et les ailes sont d'un gris cendré clair. Sur les plumes moyennes de l'aile, c'est-à-dire, sur celles qui sont les plus voisines des grandes, il y a quelques taches noires ovales ; les premières plumes de la queue sont grises, les latérales sont noires jusqu'aux deux tiers, et

[1] *Columba Malabarica* Lath. *index ornithol.* sp. 57. — Lin. — Forster. (S.)

blanches dans le reste de leur longueur ; le ventre est blanc ; le bec, l'iris et les pieds sont rouges.

[La tourterelle commune, (*columba turtur* Lath.)

La tourterelle rayée des Indes, (*columba striata* Lath. — Lin. — Edwards, tab. 16. — Forster.)

Le turvert, première espèce, (*columba viridis* Lath. — Lin. — Forster. — *Tourterelle à gorge pourprée d'Amboine*, Daubent. pl. enlum. 142.)

Le turvert, seconde espèce, (*columba melanocephala* Lath. — Lin. — *Tourterelle de Batavia*, Daubenton, pl. enlum. 214.)

Un individu de cette espèce a été trouvé mort dans l'île de Java. L'excessive chaleur qui règne quelquefois sous la zone torride, et qui fait périr les oiseaux, avait tué celui-ci. Dans ces jours où l'atmosphère est brûlante, les lions, les panthères et les loups se plongent dans l'eau jusqu'aux naseaux, pour se garantir de l'ardeur du soleil [1] ; et les hommes eux-mêmes sont forcés de se tenir au haut des

[1] *Boone's account of the climate et diseases of Senegal.*

(Note de M. Forster.)

plus grands arbres, afin de respirer un air moins embrâsé [1].

C'est dans l'un de ces jours de feu, que l'on trouva l'oiseau dont il est question.

Les pieds de cette tourterelle sont noirs; le front, les genoux et le devant de la poitrine sont blancs; le derrière de la tête est noir et la gorge jaune; le dessous du cou et du corps, de même que les couvertures et les pennes moyennes de l'aile, ont une belle couleur verte; les grandes pennes sont d'un violet pourpre foncé; un beau jaune teint le bas du ventre; les jambes sont vertes en-dehors et blanches en-dedans; l'origine de la queue est marquée par une plaque pourprée. (M. Forster, *Zoolog. ind.* n.° 7.)

Le turvert, troisième espèce, (*columba Javanica* Lath. sp. 60. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 177. — Forster.)

La tourterelle à tête bleue, (*columba cyanocephala* Lath. sp. 54. — Lin. — Forst.)

La tourterelle rayée de la Chine, (*columba Sinica* Lath. sp. 52. — Lin. — Albin, *Avi*, t. III, tab. 46. — Forster.

La tourterelle d'Amboine, (*columba Amboynensis* Lath. sp. 74. — Lin. — Brisson

[1] *Philosoph. Transact.* 1767. (Note de M. Forst.)

ornithol. t. I, p. 127, pl. 9, fig. 3. — Forster.)

La tourterelle de Bantam, (*columba Bentamensis* Lath. sp. 77. — Mus. Carls. fasc. III, tab. 67. — Forster.)

ORDRE V. Les poules, (*gallinæ.*)

Genre xlix. Les paons, (*pavo.*)

Le paon, (*pavo cristatus* Lath. sp. 1. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 433 et 434. — Forster.)]

Le petit paon de Malacca[1].

Cet oiseau est d'un tiers moins gros que le faisan d'Europe; la tête et le cou sont d'un brun foncé; la gorge est grisâtre; les yeux sont entourés d'une peau nue de couleur jaunâtre orpin. Les plumes du bas du cou en avant, celles de la poitrine et du ventre sont d'un gris terreux, coupées par des bandes transversales noires ondulées, et serrées très-près les unes des autres; le tuyau de ces plumes est blanc; les petites plumes des ailes, les plus externes des grandes et celles du dos,

[1] *Pavo bicalcaratus* Lath. gen. XLIX, sp. 3. — Lin. — Forster. — L'éperonnier, Daubenton, pl. enlum. n.os 492 et 493. (S.)

sont d'un gris jaunâtre clair, semées de bandes transversales noires ondulées : sur chaque plume il y a, près de leur extrémité, une tache d'un bleu brillant qui, à [redacted] certain aspect, donne un reflet vert et or; les plus longues plumes des ailes sont brunes ; la queue est à deux étages, et d'un gris terreux clair ; sur chaque plume du premier rang, c'est-à-dire, sur les plus courtes, il y a, un peu avant leur extrémité, une tache d'un bleu brillant changeant en verdâtre et or, pareille à l'œil qui se trouve sur les plumes de la queue du paon ; sur les plus longues, il y a deux de ces taches accolées l'une contre l'autre; l'iris est jaune, et les pieds sont noirs.

Le mâle a deux ergots très-forts au pied droit et trois au pied gauche, dont deux se touchent à leur base.

Cet oiseau paraît être le même que celui d'Edwards, *pl.* 67, de Brisson, t. I, p. 291 ; et celui que M. de Buffon décrit sous le nom d'*éperonnier ;* cependant il en diffère un peu par les couleurs et pour la grosseur. Comme ces naturalistes n'ont écrit que d'après des dessins, j'ai cru devoir donner une description exacte, faite sur l'oiseau même ; je l'ai placé dans le genre des paons, parce qu'il en a les

caractères et les habitudes: le double éperon qu'il a à chaque pied, n'est pas un caractère pour en faire un genre particulier; j'ai trouvé ce même caractère, comme on l'a vu ci-devant, dans la perdrix rouge de Madagascar.

[Le spicifère, (*pavo muticus* Lath. sp. 2. — Lin. — Aldrov. *avi.* tom. II, fig. 33 et 34. — Forster.)

GENRE L. Les dindons, (*meleagris.*)

Le napaul ou faisan cornu, (*meleagris satyra* Lath. sp. 2. — Lin. — *Penelope satyra* Forster.)

GENRE LIV. Les faisans, (*phasianus.*)]

Le coq et la poule sauvages[1].

Quoique l'espèce du coq et de la poule domestiques soit très-anciennement connue, que les variétés [illegible] soient très-nombreuses, qu'on les trouve dans la plupart des pays de l'ancien continent, et dans beaucoup de contrées du nouveau monde, il n'en est pas moins vrai que nous ignorons encore quelle terre a la première donné naissance à ces oiseaux,

[1] *Phasianus gallus* Lath. sp. 1. — Lin. — Forst. (S.)

et les nourrit encore aujourd'hui dans l'état de liberté. Ce qu'on trouve à cet égard dans les auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle et dans les voyageurs, est plein d'incertitude, n'offre pas les détails et les preuves nécessaires, et ne suffit pas pour qu'on puisse s'y arrêter.

Dampier [1] parle des *coqs sauvages* qu'il dit avoir vus aux îles de Pulo-Condor, à Timor et à San-Yago : ces coqs, suivant son rapport, sont de la grosseur de nos corneilles; et leur chant, semblable à celui de nos coqs de basse-cour, est seulement plus aigu. Mais Dampier n'avait pas fait une étude particulière de l'histoire naturelle; il n'a pas donné de l'oiseau qu'il a observé, une description détaillée; on ne peut, d'après ce qu'il a dit, le comparer avec le coq domestique, et juger de l'identité ou de la différence de leur espèce.

Gemelli Careri dit avoir aperçu des coqs sauvages aux Philippines; Mérolla prétend en avoir vu dans le royaume de Congo; M. de Sonnini, qui a voyagé à la Guyane, a, dit-il, entendu dans les forêts de cette vaste contrée, un chant semblable à celui de nos coqs; il a

[1] Dampier, *nouveau voyage autour du Monde*, p. 82. *Idem*. Suite des voyages de la Nouv. Holl., t. V, p. 61.

vu de loin les oiseaux qui le font entendre ; il leur a trouvé de la ressemblance avec nos coqs, et il leur a aperçu une crête charnue sur la tête, et deux appendices aussi charnues sous la partie inférieure du bec vers sa base ; mais il n'a vu ces oiseaux que de loin ; il n'a pu avoir en sa possession aucun individu de leur espèce ; il n'en a donc jugé que d'une manière absolument conjecturale : cependant cette observation serait d'autant plus intéressante, que les premiers auteurs qui ont écrit sur l'Amérique, s'accordent à assurer qu'il n'y avait point de coqs dans ce vaste continent avant sa découverte [1]. Coréal avance comme

[1] Si M. Sonnerat eût connu les ouvrages de tous les auteurs qui ont écrit sur l'Amérique, il eût vu que le P. Acosta, provincial des Jésuites au Pérou, a dit positivement que les poules existaient dans cette contrée, avant l'arrivée de [redacted] compatriotes, et qu'elles s'appelaient, dans la langue du pays, *talpa*, et leurs œufs, *ponto* ; il eût vu, qu'au rapport de Gemelli Carreri, les anciens mexicains avaient réduit en domesticité une race de petites poules qu'ils nommaient *chiacchialacca*, et qui étaient en tout semblables à nos poules d'Europe, à l'exception qu'elles ont le plumage brunâtre et la taille plus petite.

Le témoignage d'un voyageur que M. Sonnerat n'avait pu consulter, parce qu'il est moderne, vient

certain, que les poules ont été apportées au Brésil par les espagnols, et il donne de cette assertion une preuve bien forte : c'est que les brasiliens eurent d'abord horreur de la chair des poules, et qu'ils regardèrent les œufs comme un poison. Cependant la plupart des oiseaux sont les mêmes au Brésil et à la Guyanne, et il n'est guère probable que les poules renfermées dans cette dernière contrée, ne se fussent pas répandues dans le Brésil, où elles auraient été connues des habitans. Ainsi les coqs dont parle M. de Sonnini, ne sont pas de l'espèce de cet oiseau, ou

encore à l'appui de ceux que je viens de citer. Le capitaine Stedman (*voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyane*) a observé que les indigènes de la Guyane hollandaise, nourrissent une espèce de poules dont les plumes sont frisées, et qui semble naturelle à ce pays. Il me paraît donc incontestable qu'une race de poules sauvages, très-approchante des nôtres, existe dans les terres de l'Amérique méridionale; et je ne vois pas trop que l'on doive nier son existence, parce que l'on a trouvé aussi une autre race de la même espèce, également sauvage, dans quelques cantons de l'Inde. Les naturalistes de l'expédition de découvertes, commandée par le capitaine Baudin, ont rapporté récemment une troisième race de poules sauvages; mais on ne sait de quel pays elle est originaire. (S.)

ils tirent leur origine des coqs domestiques qui y ont été transportés, et sont devenus sauvages dans la suite.

L'observation de M. de Sonnini ne peut donc, ainsi que celles de ceux qui l'ont précédé, fixer nos idées sur le pays d'où le coq et la poule tirent leur origine. Serai-je à cet égard plus heureux que tous les autres voyageurs[1] ? Les oiseaux mâles et femelles que j'ai rapportés de l'Inde, que j'ai trouvé libres et sauvages dans les forêts, sont-ils en effet, l'un un coq et l'autre une poule, et ces oiseaux doivent-ils être regardés comme la souche primitive du coq et de la poule domestiques ? C'est par la description exacte de ces oiseaux, par leur comparaison détaillée avec ceux auxquels je les ai jugé semblables, et dont je les ai cru la souche primitive, que je dois satisfaire à cette double question. Il s'agit d'abord de décider si les oiseaux dont j'entreprends la description, sont l'un un coq et l'autre une poule.

Suivant M. Brisson, les caractères du coq sont d'avoir quatre doigs dénués de mem-

[1] Si c'est un bonheur d'avoir trouvé le premier une race de poules sauvages, les voyageurs que j'ai cités dans ma note précédente, et moi-même qui ai écrit avant M. Sonnerat, avons été plus heureux que lui. (S.)

branes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec [redacted] cône courbé.

Deux membranes charnues, longitudinales, pendantes sous la gorge.

Une crête membraneuse sur le front.

A ces caractères principaux, M. Brisson ajoute que le coq et la poule portent la queue droite; je dirais plutôt verticale et un peu inclinée en arrière, expression qui donnerait, ce me semble, une idée plus exacte de la position de la partie dont il s'agit. Le même auteur ajoute que la queue est composée de quatorze plumes, dont sept sont inclinées d'un côté, et sept de l'autre, de façon qu'elles forment ensemble un angle très-aigu : cette direction des plumes de la queue, remarque M. Brisson, est particulière [redacted] oiseaux de ce genre, et ne convient à aucun autre oiseau connu. Enfin les ailes du coq et de la poule sont courtes et ne passent pas l'origine de la queue : les mâles ont à chaque pied un ergot qui devient quelquefois très-long.

Suivant M. Linné, qui ne donne pas des caractères aussi détaillés que M. Brisson, ceux des gallinacés en général sont :

Rostrum-Conico-incurvum : maxillâ superiore imbricatâ ; et en particulier par rapport au coq :

Frons cristâ membranaceâ longitudinali.

Cristae palearium membranaceae, binae longitudinales.

On peut ajouter aux caractères que je viens de rapporter d'après MM. Brisson et Linné, plusieurs observations citées par M. de Buffon, telles que les suivantes : les deux plumes du milieu de la queue sont beaucoup plus longues que les autres dans le coq, et se recourbent en arc. Les plumes du cou et du croupion sont longues et étroites.

En se rappelant les caractères indiqués par les auteurs les plus célèbres, comme distinctifs du coq et de la poule, et les cherchant sur les oiseaux qui nous occupent, on les y trouve tous réunis, et leur genre est par conséquent déterminé : il est vrai que la poule n'a ni crête sur le front, ni appendices membraneusés sous le bec ; mais j'examinerai en la décrivant en particulier, si c'est une raison de ne la pas regarder comme une véritable poule.

Après l'examen et la recherche des caractères génériques, si l'on continue d'observer

en détail ces deux oiseaux, on trouvera au coq, de même qu'à la poule, 1.° que leurs ailes ne s'étendent pas au-delà de l'origine de la queue; 2.° que leurs pieds sont conformés de la même manière que dans ces oiseaux domestiques; 3.° que dans le coq, les deux plumes du milieu sont plus longues que les autres, et se recourbent en arc; 4.° que les plumes du cou et du croupion, sont longues et étroites.

On ne peut donc douter que ces deux oiseaux ne soient un coq et une poule, puisqu'ils en réunissent les caractères distinctifs, tant ceux qui peuvent être regardés comme particuliers et propres à ce genre, que ceux qui lui conviennent plus généralement; mais cette première question étant résolue, le coq et la poule que je viens de reconnaître pour tels, doivent-ils être regardés comme la souche primitive de cette famille, et peut-on assurer que les variétés du coq et de la poule domestiques tirent d'eux leur origine?

Avant que de répondre à cette seconde question, je ferai la description détaillée des deux oiseaux, afin que la comparaison de leurs différentes parties avec celles du coq et de la poule domestiques, et des variétés de

cette espèce, concourt à la solution de la question.

Le coq a, de l'extrémité supérieure du bec à celle de la queue abaissée et étendue, deux pieds quatre pouces.

Son bec a quinze lignes de l'extrémité supérieure à l'angle qu'il forme en s'ouvrant, et un pouce du même angle à la pointe de la partie inférieure.

La jambe a cinq pouces de longueur mesurée du genou à l'extrémité de l'ongle du milieu; ce doigt, en comprenant l'ongle, est de deux pouces cinq lignes de long, l'ergot d'un pouce quatre lignes.

La grosseur du corps, que je ne peux déterminer au juste, et qui varie dans les différens individus, est d'un tiers environ moindre que dans le coq domestique commun.

Le bec est formé en cône, courbé à son extrémité supérieure; il est de couleur de corne, et parfaitement semblable en tous points au bec du coq commun.

Le dessus de la tête est orné d'une crête déprimée sur les côtés, aplatie, festonnée ou découpée à sa partie supérieure; elle prend son origine à la base du bec, et s'agrandit en se portant en arrière; elle adhère à la partie

supérieure du crâne, et flotte en arrière au-dessus de l'occiput qu'elle déborde ; sa forme est à-peu-près celle d'une faux renversée ; elle est d'un rouge vif dans l'animal vivant.

Aux deux côtés de la partie inférieure du bec, sont placées deux appendices membraneuses de la même couleur que la crête, d'une forme à-peu-près triangulaire, et telles qu'on en voit aux mêmes endroits dans le coq commun.

Les joues, les côtés et le dessous de la gorge sont nus et dégarnis de plumes, ainsi qu'une ligne longitudinale sur le sommet de la tête, entre la crête et l'œil. Ces parties nues sont d'un rouge pâle ou de couleur de chair dans l'oiseau vivant.

De chaque côté de la tête, au-dessous de l'œil, est une tache de couleur de perle, de la grandeur et de la forme de l'ongle du petit doigt humain : elle est formée par des plumes courtes pressées à côté les unes des autres, dont les barbes sont désunies, et se portent latéralement de devant en arrière, et couvrent le méat auditif.

Les jambes sont, comme dans le coq commun, dégarnies de plumes jusqu'au genou, couvertes d'écailles, d'une couleur grisâtre

terne ; les ongles et l'ergot sont noirâtres ; l'ergot est formé en cône alongé, de substance cornée, terminé en pointe aiguë, et placé de façon que faisant angle avec la jambe, il se dirige vers le haut de sa base à sa pointe.

Les plumes du sommet de la tête, celles du cou par-devant et sur les côtés, sont longues et étroites ; elles deviennent plus longues, selon qu'elles sont placées plus bas. Lorsque le cou est plié et dans l'état naturel, elles sont flottantes sur le dos et sur l'origine des ailes.

Ces plumes sont aplaties ; leurs barbes sont douces au toucher, désunies, d'égale longueur de chaque côté.

Le tuyau est gros, très-exprimé et sensible à la vue dans la longueur de la plume, jusqu'à quelques lignes de son extrémité, ce qui fait que chaque plume paraît rayée longitudinalement à son centre ; à l'origine, cette raie est grise, au milieu elle est noire, et un peu avant l'extrémité de la queue, elle devient blanche.

Ces différentes nuances du tuyau dans sa longueur, se retrouvent sur les barbes, mais différemment disposées.

A l'origine de la plume jusqu'au tiers de sa

longueur environ, les barbes sont d'un gris sale blanchâtre.

Au milieu de la plume, à l'endroit où le tuyau est noir, les barbes le sont aussi du côté du tuyau, et leur bord ou limbe est blanchâtre. Elles sont colorées de même au-dessous, et latéralement à la portion du tuyau qui est blanche. Mais ce qui mérite une attention plus particulière, c'est que chaque plume est terminée par un épanouissement oblong, arrondi sur ses bords, qui forme à l'extrémité de chaque plume une tache oblongue, luisante, blanchâtre ou de couleur de perle en plus grande partie, et d'un jaune roux, brillant à sa pointe : cet appendice a l'aspect, le poli, le brillant et le toucher d'une lame cartilagineuse très-mince ; cependant si on l'examine attentivement, en soulevant la plume et regardant en face du jour, on voit que cet appendice est bordé dans son contour par une frange composée de l'extrémité des barbes de la plume, et qu'il ne résulte que de l'union de ces barbes, plus intime qu'elle n'a coutume de l'être dans les plumes ordinaires.

Cette conformation est la même que celle d'appendices pareilles à quelques plumes de l'aile dans le jaseur de Bohême ; j'ai trouvé

de semblables appendices aux plumes du cou du pigeon hollandais de l'Ile-de-France, que je décris ci-après.

Le dessous de ces plumes que je viens de décrire, ne diffère du dessus que par des nuances moins fortes.

Les plumes qui couvrent le dos jusqu'aux couvertures de la queue, sont longues et étroites; leur plus grande largeur est vers le milieu de leur longueur; elles vont ensuite en se rétrécissant de chaque côté, et se terminent en pointe arrondie. Leurs barbes dégarnies d'abord, et formant duvet à l'origine du tuyau, se réunissent vers la moitié de sa longueur, et s'engrènent les unes dans les autres à la manière ordinaire. Ces plumes sont traversées dans leur longueur par une raie longitudinale blanche; cette raie est accompagnée de chaque côté d'une raie noire, bordée d'un limbe blanchâtre très-étroit; le duvet de ces mêmes plumes est d'un gris sale.

Les plumes qui couvrent le bas du cou en-devant, le haut de la poitrine, les côtés et les cuisses, sont formées et colorées comme les plumes du dos, avec ces deux différences que les plumes de la cuisse sont proportionnellement plus larges et moins longues, et celles

des côtés plus larges. Il faut encore remarquer que celles qui répondent à la pointe du sternum de l'un et l'autre côtés, sont rousses dans le dernier tiers de leur longueur, et qu'on retrouve sur ces plumes ce lustre et cette apparence d'un cartilage mince que j'ai observé à l'extrémité des plumes du cou.

Les plumes qui couvrent l'extrémité du ventre et celles du dessous de la queue, ne sont qu'un duvet semblable à celui que portent les coqs communs aux mêmes parties; ce duvet, dans le coq sauvage, est mêlé de blanc, de noir et de gris terne.

Les ailes se terminent à l'origine de la queue. Les grandes plumes sont d'un noir terne et n'offrent rien de particulier dans leur conformation. Celles qui couvrent le pli de l'aile ou les petites couvertures, sont longues, étroites, rayées et colorées comme les plumes du dos, mais plus petites dans toutes leurs dimensions.

Les grandes couvertures des ailes sont longues et étroites, roides et lustrées à leur extrémité, qui est fortement teinte d'un roux glacé de marron. Ces plumes sont disposées de façon que, se couvrant en partie les unes les autres, elles ne laissent apercevoir que la

portion de la plume qui est rousse; celle qui est cachée, est rayée de blanc dans son milieu, de noir sur les côtés, et accompagnée à son origine d'un duvet grisâtre.

Les couleurs et la disposition des grandes et des petites couvertures de l'aile, la font paraître vers son pli, rayée de noir et de blanc, et couverte au-dessous de l'endroit où elle s'attache au corps, d'une plaque rousse, lustrée, glacée de marron. Il faut noter encore que les grandes couvertures des ailes sont comme striées transversalement.

Les couvertures de la queue sont longues, flottantes, d'un violet foncé, chatoyantes et donnant des reflets comme l'acier bruni: ces plumes ou plutôt leurs barbes, forment à leur origine un duvet très-doux au toucher.

Enfin la queue est composée de quatorze plumes séparées en deux portions inclinées l'une vers l'autre, formant un angle aigu. Les deux plumes du milieu plus longues que les autres, forment un arc, dont la convexité est tournée du côté du corps de l'oiseau.

Si après avoir décrit le coq sauvage, je le compare au coq domestique, je trouverai entr'eux une conformité exacte dans les parties dont les naturalistes ont tiré les carac-

tères génériques de cet oiseau. Mais comme j'ai traité cet objet au commencement de cet article, et qu'on en peut juger d'après la description que je viens de faire, sans m'arrêter davantage à comparer le coq sauvage et le coq domestique relativement aux parties caractéristiques de leur genre, je vais essayer de les comparer dans des parties qui, quoique moins intéressantes, peuvent concourir à faire reconnaître l'identité ou la disparité d'espèce. Les parties dégarnies de plumes, tant sur le sommet de la tête que sur ses côtés et sous la gorge, sont proportionnellement plus étendues dans le coq sauvage que dans le coq de basse-cour ou le coq villageois; c'est sur-tout celui-ci que je prendrai pour sujet de comparaison, parce que vivant plus en liberté, il est probable que son espèce est moins altérée. Les mêmes parties qui sont nues dans le coq sauvage, le sont aussi dans le coq de basse-cour; elles le sont encore dans plusieurs races ou variétés; telles que celles du coq nain ou anglais, du coq à plumes de soie, etc. On retrouve donc dans le coq de basse-cour et dans plusieurs races, la même disposition par rapport à la nudité des parties de la tête qui s'observe dans le coq sauvage;

la plus grande étendue de ces parties dans ce dernier, ne paraît qu'une différence très-légère, et qui n'en indique pas une suffisante pour isoler cette espèce.

Les plumes courtes, roides, à barbes désunies, réfléchies de bas en haut, qui couvrent le méat auditif et forment de chaque côté de la tête du coq sauvage une tache à-peu-près ovale, grisâtre ou de couleur de perle, se retrouvent dans le coq de basse-cour, ont la même structure, sont disposées de même, et forment une semblable tache de chaque côté. Ces plumes, dont la structure, la disposition sont plus importantes que celles des autres plumes, parce que celles-ci influent sur un organe très-intéressant; offrent dans toutes les races le même mécanisme, et se retrouvent dans toutes les variétés, avec cette différence seule; que dans quelques races elles sont cachées sous d'autres plumes qui les couvrent, en débordant les parties voisines.

Les plumes du cou sont longues, étroites, lustrées et flottantes dans toutes les races; mais ces plumes semblent, au premier aspect, offrir quelque chose de particulier dans le coq sauvage; je veux parler de l'appendice presque cartilagineux qui termine ces plumes.

Cependant si l'on examine les choses de près, on reconnaît aisément que cette apparence cartilagineuse n'est due, dans le coq sauvage, qu'au rapprochement, à l'union intime et au collement des barbes à leur extrémité; on observe d'ailleurs dans le coq de basse-cour et dans toutes les races, quelque chose de très-analogue, et l'on voit qu'au même endroit la plume est plus serrée, plus lustrée, qu'il n'y a de différence que dans une adhésion plus grande des barbes les unes avec les autres. Cette différence, qui avait d'abord paru frappante, s'évanouit donc par un examen ultérieur, et devient au contraire un trait de ressemblance et un sujet de rapprochement.

La même différence se présente à l'égard des grandes couvertures des ailes, et l'examen attentif nous conduit au même résultat et au même rapprochement; on en trouve même un frappant en faisant cet examen entre le coq sauvage et celui de basse-cour ou de village, car la couleur ordinaire des grandes couvertures des ailes dans ce dernier, est d'un roux glacé de marron, qui est aussi la couleur des mêmes plumes dans le coq sauvage, et ces plumes forment sur les ailes dans les deux races que nous comparons, une large

plaque de même couleur, et les plumes qui la composent sont conformées à-peu-près d'égale manière.

Quant à la ressemblance entre les couvertures du dessus et du dessous de la queue, et les plumes dont la queue est composée, elle est si parfaite entre le coq sauvage et celui de basse-cour, qu'on n'aperçoit pas à cet égard la plus légère différence entre ces deux oiseaux. On trouve donc entr'eux une parfaite ressemblance dans les parties caractéristiques du genre, et l'on en trouve encore une très-frappante dans la disposition et la structure même des plumes; preuves bien fortes de l'identité des espèces.

Quant aux nuances du plumage, je ne m'arrêterai point à les comparer, puisque l'on sait que, variables à l'infini par l'influence des climats, par l'âge et les différentes circonstances de la vie, elles sont absolument insuffisantes pour servir à distinguer et faire reconnaître les oiseaux.

Après avoir décrit le coq sauvage et l'avoir comparé avec celui de basse-cour, tant aux parties caractéristiques du genre, qu'à la conformation et à la disposition des plumes, je décrirai la poule.

Elle est d'un tiers plus petite que son mâle;

cette différence dans la grandeur est à-peu-près la même dans toutes les races entre la poule et le coq.

La poule sauvage, ainsi que son mâle, a tous les caractères propres à ce genre d'oiseau, à un seul près qui lui manque, c'est la crête et les appendices membraneuses sous le bec. Cette différence, je l'avoue, paraît forte; mais suffit-elle pour établir une distinction réelle? Je crois qu'on sera peu porté à le penser, lorsqu'on fera attention qu'il y a à cet égard les plus étonnantes variétés entre toutes les races, et même entre les individus d'une même race. En effet, il y a des races de coqs et de poules, telles que les huppées, dans lesquelles le mâle et la femelle n'ont ni crête ni appendices sous le bec; dans d'autres races, telle que celle du coq de basse-cour, le mâle a quelquefois une crête et des appendices d'une excessive grandeur, tandis que ses femelles ont ces parties charnues mal prononcées. Ces différences n'en établissent cependant point à nos yeux entre les races et les individus, parce que nous sommes bien convaincus et bien certains de leur identité. La même différence doit-elle nous porter à en établir entre la poule sauvage et la poule domestique, parfaitement

semblables d'ailleurs? Toute difficulté serait levée si, comme des personnes dignes de foi, et qui vivent à la campagne, me l'ont assuré, il y a des poules villageoises absolument privées de crête et d'appendices; ce que je n'ose assurer, ne l'ayant pu vérifier moi-même: mais ces poules villageoises sont au moins celles qui ont en général une crête et des appendices plus petites; par ce trait même, qui paraissait d'abord différenciel, elles se rapprochent davantage de la poule sauvage.

Le dessus de la tête, le commencement du cou en arrière, sont couverts de plumes courtes, étroites, grisâtres. Les joues et le dessous de la gorge sont blanchâtres; et ces parties, nues dans le coq, sont couvertes, dans la poule, de plumes très-petites et peu nombreuses.

Les plumes du cou en arrière sont brunâtres, rayées longitudinalement dans leur milieu, de roux blanc.

Les plumes du cou en-devant, celles qui couvrent le sternum et le ventre, sont brunes, rayées longitudinalement de blanc sale dans leur milieu.

Les plumes qui couvrent les côtés ou les flancs, sont grises.

Celles du dos sont d'un brun clair teintées de gris, et le tuyau forme dans la longueur de ces plumes, une raie longitudinale très-étroite, d'un roux lavé. Les petites et les grandes couvertures des ailes offrent les mêmes couleurs et la même raie.

Les grandes plumes de l'aile sont noirâtres du côté interne, brunâtres et pointillées de gris du côté externe.

Les plumes de la queue sont grisâtres.

Enfin les jambes et les doigts sont couverts d'écailles grises. On voit à la place où est l'ergot dans le mâle, un bouton peu saillant.

Il est aisé de remarquer, d'après la description que je viens de faire, que les couleurs de la poule sauvage sont celles qui sont les plus ordinaires et les plus communes sur le plumage de la poule de basse-cour.

Ainsi je crois avoir suffisamment prouvé que ces deux oiseaux sont du même genre que le coq et la poule domestiques; les traits de ressemblance dans la fabrique, la disposition et le coloris même du plumage observé entre le coq sauvage et celui de basse-cour, le villageois sur-tout, la conformité de coloris entre le plumage de la poule sauvage et celui de la poule villageoise, la petitesse de la

crête et des appendices membraneuses de celle-ci, l'absence de ces parties dans la poule sauvage, offrent des rapprochemens et des traits de ressemblance bien frappans. Si à cette ressemblance entre le coq et la poule sauvage et les mêmes oiseaux domestiques, on ajoute la nécessité d'une souche primitive, passée de l'état de liberté à celui de domesticité, l'ignorance où l'on a été jusqu'à présent sur l'espèce qui constitue cette souche primitive, les recherches infructueuses des voyageurs qui ont parcouru toutes les autres contrées, et le lieu où cette espèce a été rencontrée, je crois qu'il paraîtra très-probable que le coq et la poule sauvage trouvés libres dans les forêts de l'Inde, sont la souche primitive de toutes les races et variétés de ces oiseaux si anciennement connus, si altérés, si changés par le laps de tems, par l'influence des climats, par la différence de la nourriture, et sur-tout par un esclavage dont la durée remonte aux siècles les plus reculés.

Mon opinion est encore appuyée sur cette croyance, que l'Inde a été la première terre habitée; que c'est aux Indes que les hommes établis par la suite dans des climats moins heureux, sont venus anciennement chercher

les connaissances dont ils avaient besoin ; car, ou les peuples de l'Inde, dans leurs premières émigrations, ont transporté avec eux un oiseau si utile, ou les voyageurs l'ont par la suite rapporté de ce climat dans celui qu'ils habitaient.

Je sais que des savans dont le sentiment est d'un grand poids, ne conviennent pas aujourd'hui de l'antériorité de l'Inde, comme berceau des hommes et de leurs connaissances. Mais même en admettant leur opinion, les révolutions sur lesquelles ils se fondent sont si anciennes, que par rapport à nous, il n'en est pas moins vrai que l'Inde est la partie de l'ancien continent la plus heureusement située, celle qui, par cette raison, a dû être la plus anciennement peuplée, et d'où les habitans des autres contrées ont tiré la plus grande partie de leurs connaissances, et même des productions qui leur sont utiles. Ainsi l'histoire du coq et de la poule sauvages, s'il est en effet probable qu'ils soient la souche primitive du coq et de la poule domestiques, se trouve en quelque sorte liée à l'histoire des hommes, de leurs émigrations, de leurs voyages; et ce point d'histoire naturelle d'un oiseau jette quelque jour sur l'histoire civile de

l'homme, comme l'histoire civile de l'homme en répand sur ce point d'histoire naturelle.

Je finirai en observant que les indiens nourrissent deux races de coq et de poule : l'une est purement domestique, et n'est pour ces peuples, qui ne mangent de la chair d'aucun animal, qu'un objet de commerce ou d'amusement et de curiosité ; l'autre est esclave et sert pour les combats de coqs, genre de spectacle fort en usage aux Indes.

La première race est semblable à celle de nos coqs et poules domestiques, et se perpétue par les individus qui se renouvellent et se succèdent.

La seconde race est celle du coq et de la poule sauvages, que les indiens entretiennent et renouvellent en tirant les individus des forêts où ils sont nés.

Cette observation ajoutée aux faits que j'ai rapportés, confirme les conséquences que j'ai tirées de ces mêmes faits ; elle prouve que dans l'Inde même, la domesticité amollit et énerve le coq sauvage et produit dans son plumage et dans celui de sa femelle, les différences que nous avons remarquées entre le coq et la poule sauvages, et le coq et la poule de nos basses-cours : cette observation

est donc une dernière et forte preuve que les oiseaux que je viens de décrire, sont la souche primitive du coq et de la poule domestiques. La souche de cette première variété étant une fois connue, il est aisé de sentir comment les circonstances variées à l'infini par rapport à un animal si prodigieusement multiplié et transporté en des climats si différens, ont occasioné les races et les variétés que nous connaissons dans cette espèce.

[Le faisan à collier, (*phasianus colchicus* Lath. sp. 4, var. *b*. — Lin. — Forster.)

L'argus, (*phasianus argus* Lath. sp. 3. — Lin. — Forster.)

Le faisan doré de la Chine, *phasianus pictus* Lath. sp. 5. — Lin. — Edwards, tab. 68 et 69, fig. 2. — Forster.)

Le faisan coloré, (*phasianus leucomelas* Latham, sp. 13. — *Phasianus coloratus* Forst.)

Le faisan d'Impey, (*phasianus Impejanus* Lath. sp. 11. — *Phasianus Impeya* Forster.)

GENRE LVI. Les tetras, (*tetrao*.)

Le tetras de Ceylan, (*tetrao Ceylanensis*

Lath. sp. 3. — Linn. — *Perdix bicalcarata* Forster.)

Les cinguldis donnent à cet oiseau la dénomination de *haban-kukella ;* on l'a trouvé aux environs de la ville de Colombo.

Le mâle de cette espèce a le bec rouge, ainsi qu'un espace nu qui en entoure la base. Les pieds sont armés d'un double éperon, et les doigts sont rouges.

La tête est variée de blanc et de noir. Le cou, la poitrine, la partie antérieure du dos et les couvertures des ailes sont noires; il y a une tache blanche en forme de flèche sur chacune des pennes de l'aile. La partie postérieure du dos est de couleur de rouille, et la queue est brune.

Sur la femelle, la tête qui est cendrée a des taches noires. La poitrine, le dos et les ailes sont d'un brun ferrugineux. Les plumes du dos et des ailes ont dans leur milieu des taches brunes, et celles de la poitrine sont bordées de jaune. La queue est brune. Les pieds n'ont pas les éperons. (M. Forster, *Zoolog. ind.* n.° 14.)

Le francolin, (*tetrao francolinus* Lath. sp. 6. — Lin. — Edwards, tab. 246. — Forster.)

GENRE LVII. Les perdrix, (*perdix.*)

La gélinote des Indes[1].

Cet oiseau est de la grosseur de la gélinote des pyrénées; son front est blanc avec une bande noire circulaire qui s'étend des deux côtés jusqu'à la racine du bec; le derrière de la tête est roussâtre, et sur chaque plume il y a une bande longitudinale noire; le cou est d'un gris terreux roussâtre; les plumes de la poitrine sont mordorées et terminées par une bande transversale blanche; les suivantes sont grises jusqu'à la moitié, et noires dans le reste de leur longueur : les plumes du dos, du croupion et de la queue, les petites des ailes sont d'un roux jaunâtre, coupées par des bandes transversales demi-circulaires, qui sont noires; les moins longues des grandes plumes des ailes sont d'un gris terreux jusqu'à la moitié; le reste est composé de quatre bandes transversales, la première est noire, la seconde blanche, la troisième noire, et la quatrième ou extrémité de la plume est d'un jaune roussâtre; les plus longues plumes des ailes sont

[1] *Pèrdix Indica* Lath. *index ornithol.* gen. 57, sp. 25. — *Tetrao ferrugineus* Lin. — Forster. (S.)

d'un noir brunâtre, les ailes en-dessous sont grises; le ventre est d'un gris terreux, coupé par des bandes transversales noires; le bec est jaunâtre; les pieds sont bruns.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel, où on l'appelle *Caille de la China.*

La perdrix de Pondichéry [1].

Elle est de la grosseur de la perdrix grise d'Europe; le dessus de la tête est d'un gris terreux roussâtre; les plumes qui entourent la base du bec, sont jaunâtres; la gorge est de la même couleur; les dernières plumes de la gorge sont terminées de noir; le haut du cou en-arrière est grisâtre, ondé par des raies transversales noires; le bas, et le dos sont roux, traversés de bandes blanches ondulées; la poitrine est d'un roux beaucoup plus clair, avec des bandes noires transversales ondulées; le ventre est blanc, coupé par des bandes transversales noires demi-circulaires; sur les côtés du ventre il y a des taches mordorées; les petites plumes des ailes sont d'un rouge mordoré, coupées par des bandes transver-

[1] *Perdix Ponticeriana* Lath. sp. 18. — *Tetrao Ponticerianus* Lin. — Forster. (S.)

sales d'un blanc roussâtre ; leur tuyau est de la même couleur ; les plus longues sont d'un gris terreux très-foncé : le croupion est gris, avec des bandes transversales d'un blanc sale ; ces bandes sont bordées de chaque côté de lignes noires ; les plumes moyennes ou intermédiaires, ou du milieu de la queue, sont rousses, variées d'une infinité de petites lignes brunes en zig-zag, très-près les unes des autres, ce qui rend la queue comme moirée ; Il y a sur chaque plume quatre bandes transversales d'un blanc terne jaunâtre ; ces bandes sont bordées du côté de l'extrémité de la queue, d'une ligne noire : les plumes latérales sont d'un brun mordoré, coupées transversalement par des bandes noires sur leur côté intérieur seulement ; le bec est noirâtre, l'iris et les pieds sont rouges. Le mâle a un ergot très-fort. Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel.

Le francolin de l'Ile-de-France [1].

Cet oiseau est de la grosseur d'une forte perdrix rouge ; le dessus de la tête est d'un

[1] *Perdix Madagascariensis* Lath. sp. 8. — *Tetrao Madagascariensis* Lin. (S.)

jaune roussâtre, mais les plumes du sommet sont noires, bordées de roux : de chaque côté de la tête, il y a deux raies longitudinales qui commencent à la base de la partie supérieure du bec; l'une passe vers l'œil, l'entoure et se prolonge un peu au-delà de l'œil, l'autre plus bas suit le même contour et se termine en rejoignant presque la première : l'espace entre ces deux bandes est blanc; la gorge est blanche; les plumes du cou en arrière sont blanches, avec une bande longitudinale noire plus large à son extrémité; les plumes du bas du cou et celles de la poitrine sont noires, et ont sur leur bord six taches blanches; celles du ventre sont de la même couleur, mais les taches sont plus grandes et de couleur roussâtre. Les cuisses sont d'un roux clair, coupées par des bandes transversales noires; les plumes du dos sont mordorées, mais celles qui tombent sur les ailes sont noirâtres dans le milieu, et ont des taches irrégulières d'un blanc roux; les petites plumes des ailes sont noires avec des taches rondes d'un blanc roussâtre; les grandes plumes des ailes sont aussi noires, mais elles sont transversalement rayées de blanc; les ailes en-dessous sont grises; le croupion et les premières plumes de la queue

sont d'un roux clair, traversés de bandes noires ; les latérales sont entièrement d'un noir brunâtre : le bec est noir ; les pieds sont d'un roux clair. Le mâle a un ergot très fort.

Cet oiseau est naturel à l'île de Madagascar, d'où il a été porté à l'Île-de-France : il perche ; son chant approche de celui de la pintade, ce qui lui a fait donner par les habitans de cette colonie, le nom de *Perdrix pintadée.*

La perdrix de Gingi [1]

Elle est moins grosse que la perdrix grise d'Europe ; le dessus de la tête est d'un brun foncé : il naît de l'angle supérieur du bec une ligne blanche longitudinale qui passe au-dessus de l'œil, et s'étend presque jusque derrière la tête ; chaque plume qui forme cette ligne, a une tache ou raie longitudinale noire, la gorge est d'un roux clair, le cou et les joues sont de la même couleur ; mais sur chaque plume il y a une tache ou raie longitudinale noire. Sur le haut de la poitrine, il y a une tache noire séparée d'une autre, qui est marron, par une

[1] *Perdix Gingica* Lath. sp. 17. — *Tetrao Gingicus* Lin. — *Tetrao dschindschicus* Forster. (S.)

bande blanche demi-circulaire ; le dos est d'un gris terreux roussâtre ; les petites plumes qui recouvrent les ailes sont marron, lavées sur leur bord extérieur et à leur extrémité d'un gris terreux roussâtre ; sur chaque plume, près de leur extrémité, il y a une tache noire presque ronde ; les plumes qui suivent ou les moyennes, sont aussi marron, mais elles sont lavées à leur extrémité, et du côté extérieur, de jaune terne ; sur chaque plume il y a une tache noire arrondie du côté de l'extrémité de la plume ; les moins longues des grandes plumes des ailes sont d'un marron plus clair, lavées de jaune à leur extrémité ; sur chaque plume il y a près de leur extrémité une petite tache noire presque ronde ; les plus grandes sont d'un brun noirâtre : le croupion et la queue sont d'un gris terreux roussâtre, et sur chaque plume il y a une tache noire faite comme une larme : le ventre est blanc, et sur chaque plume il y a deux bandes longitudinales d'un marron clair ; les pieds sont d'un jaune roussâtre ; le bec est noir.

La femelle est un peu moins forte que le mâle, et absolument différente pour le plumage ; le dessus de la tête, le cou en-arrière sont d'un gris terreux, la gorge et le cou

en-devant d'un brun foncé; sur le haut de la poitrine il y a une large tache grise; les plumes qui la forment sont coupées transversalement par des lignes noires ondulées; les côtés du ventre sont marron; le ventre est d'un roux clair : sur les premières plumes du côté de la poitrine, il y a une tache noire ronde, et sur les autres il y a une tache de la même couleur, faite en croissant; les petites plumes des ailes sont jusqu'aux trois quarts d'un gris terreux, coupées transversalement par des lignes noires ondulées; leur extrémité est d'un marron foncé, ce qui forme une tache presque ronde de cette couleur sur l'extrémité des plumes : il y a sur chaque plume, dans l'endroit où commence cette tache marron, deux taches blanches, une sur le bord extérieur, et l'autre sur le bord intérieur; les moins longues des grandes plumes des ailes sont d'un gris terreux, lavé d'un roux clair du côté intérieur jusqu'aux trois quarts, et d'un roux foncé jusque près de leur extrémité, qui est bordée de jaune roussâtre. Sur le côté extérieur, près de l'extrémité de chaque plume, il y a une tache ronde d'un jaune roussâtre; mais sur la première plume ou la moins longue, cette tache

est circonscrite dans une ligne circulaire de la même couleur. Les plumes du croupion et de la queue sont grises, lavées de roux et coupées transversalement par des lignes noires ondulées : les pieds sont d'un gris terreux ; le bec est noir, et l'iris jaune.

La perdrix rouge de Madagascar [1].

Elle est de la même grosseur que la précédente ; tout son corps est d'un rouge brun terne : le dessus de la tête et le derrière du cou sont seulement un peu plus foncés et lavés de brun ; le bec est jaune, l'iris et les pieds sont d'un beau rouge ; le mâle a deux ergots à chaque pied.

La grande caille de Madagascar [2].

Elle est du double plus grande que la caille d'Europe ; le dessus de la tête, le cou en arrière et le dos sont d'un roux brunâtre ; les plumes, sur le sommet de la tête, ont une ligne d'un blanc jaunâtre, qui en forme une

[1] *Perdix spadicea* Lath. sp. 4. — *Tetrao spadiceus* Lin. (S.)

[2] *Perdix striata* Lath. sp. 36. — *Tetrao striatus* Lin. (S.)

autre blanchâtre derrière la tête ; cette ligne se termine un peu au-delà du milieu du cou, parce qu'alors elle se confond avec les plumes du bas du cou, qui ont, ainsi que celles du dos, une ligne d'un blanc jaunâtre : mais ces dernières sont coupées par des bandes transversales noires. Sur les joues, il y a deux raies longitudinales blanches, étroites, qui descendent jusqu'au bas du cou : entre ces deux raies, il y en a une grise qui se prolonge jusque sur la poitrine ; elle est d'un gris foncé vers la tête ; la gorge est noire ; il y a sur le haut de la poitrine, une large tache de couleur marron ; la poitrine et le ventre sont noirs ; et sur chaque plume, il y a une tache blanche ronde plus large que haute. Les plumes du côté du ventre sont longues et étroites, et cachent entièrement celles du ventre et des cuisses ; elles sont de couleur marron, et ont sur le tuyau une bande longitudinale d'un blanc jaunâtre : de chaque côté de cette bande, il y a une ligne noire. Les petites plumes qui recouvrent les ailes sont roussâtres, et ont une ligne d'un blanc jaunâtre dans le milieu ; elles sont aussi coupées transversalement par des bandes noires indéterminées ; les plumes qui suivent, ou les moyennes, sont roussâ-

tres, lavées de noir; elles ont de même une ligne blanche longitudinale dans le milieu; mais elles sont de plus transversées par des lignes d'un blanc jaunâtre : les moins longues des grandes plumes des ailes sont noires; elles ont une ligne blanche sur le tuyau, sont marquées par des bandes jaunâtres, et bordées à leur extrémité par une bande de la même couleur : les plus longues enfin sont d'un brun terreux. La queue est noire, avec des lignes transversales d'un blanc jaunâtre; le tuyau de chaque plume est de la même couleur; les pieds sont roussâtres; le bec est noir, et l'iris d'un jaune terne.

La grande caille de la Chine [1].

Elle est un peu moins grosse que la précédente; les plumes du sommet de la tête sont d'un gris terreux, coupées par des bandes transversales qui sont noires; leur tuyau est blanc; la joue est d'un roux clair : il naît de l'angle supérieur du bec une ligne blanche longitudinale qui passe au-dessus de l'œil, et s'étend presque jusqu'au derrière de la tête.

[1] *Perdix ferruginea* Lath. sp. 26. — *Tetrao ferrugineus* Lin. — Forster. (S.)

Les plumes du cou, du dos et du croupion sont longues et étroites; elles sont d'un gris terreux très-clair, semées de bandes noires transversales, et sur le milieu de chaque plume, il y a une bande blanchâtre assez large par le haut, et qui se termine en pointe du côté de l'extrémité de la plume. Les plumes du croupion sont beaucoup plus longues que la queue, et la couvrent entièrement : les ailes sont brunâtres; mais sur les côtés extérieurs de chaque plume, il y a de larges taches noires et rondes. Le ventre est roussâtre ; les plumes en sont longues et étroites, et il y a de même une bande blanchâtre sur chaque plume ; mais il n'y a sur les côtés des plumes que quelques taches noires. Le bec est noir et l'iris rouge ; les pieds sont jaunes.

La caille brune de Madagascar [1].

Elle est de la grosseur de la caille d'Europe ; le dessus de la tête, le haut du cou en arrière sont couverts de plumes noires et de plumes rousses; les noires sont en plus grand nombre. La gorge est d'un gris terreux clair ; les

[1] *Perdix grisea* Lath. sp. 57. — *Tetrao griseus* Lin. (S.)

plumes du bas du cou, de la poitrine et du ventre, sont de la même couleur, et elles ont deux bandes noires circonscrites qui suivent le contour de la plume : les plumes du dos, du croupion, de la queue, les petites des ailes et les moins longues des grandes, sont aussi d'un gris terreux clair, coupées par des bandes transversales qui sont noires ; les plus grandes plumes des ailes sont brunes ; l'iris est jaune ; le bec et les pieds sont noirs.

La petite caille de Gingi [1].

Elle est d'un tiers à-peu-près moins grosse que la caille d'Europe ; la tête est noire et le sommet d'un jaune roussâtre : à l'angle supérieur du bec, il naît une raie longitudinale de la même couleur, qui, étant coupée par l'œil, se prolonge presque jusque derrière la tête. La gorge est blanche, terminée par une raie noire ; le cou en-devant, la poitrine et le ventre sont d'un jaune rougeâtre : sur le milieu de chaque plume, il y a une bande noire longitudinale un peu plus large par le bas ; cette bande est bordée sur ses deux côtés

[1] *Perdix Coromandelica* Lath. sp. 58. — *Tetrao Coromandelicus* Lin. — Forster. (S.)

d'une autre bande blanche. Sur la poitrine, il y a une bande noire inégale dans sa largeur, et qui se prolonge en zig-zag depuis la gorge jusque sur le ventre; le cou en-arrière est roussâtre; sur chaque plume il y a une bande longitudinale jaunâtre: cette bande est bordée de noir sur les côtés; les plumes du dos, du croupion et les petites plumes des ailes sont d'un roux presque marron: sur chaque plume, il y a une bande longitudinale assez large, de couleur jaunâtre, et elles sont coupées transversalement par de petites lignes de la même couleur: ces petites lignes sont bordées de noir; les grandes plumes des ailes sont brunes; les petites des ailes en-dessous sont blanches, et les grandes sont grises.

La femelle est de la même grosseur: les couleurs sont les mêmes dans toute la partie supérieure, et moins brillantes dans la partie inférieure. La gorge est blanche, terminée par une raie noire; le cou en-devant est d'un jaune rougeâtre: sur le milieu de chaque plume, il y a une bande longitudinale blanche, et sur les côtés deux petites taches noires rondes. Le ventre est aussi d'un jaune rougeâtre; sur le milieu de chaque plume, il y a une bande longitudinale blanche assez large,

et sur les côtés ces mêmes plumes sont coupées par des bandes transversales qui sont noires.

Ces oiseaux se trouvent à la côte de Coromandel.

[La bartavelle, (*perdix rufa* Lath. sp. 12. — *Tetrao rufus* Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enlum. n.° 231.)

La perdrix à bandes, (*perdix ponticeriana* Lath. sp. 18, var. — *Tetrao pondicerianus* Forster.)

M. Latham soupçonne que c'est la femelle de la perdrix de Pondichéry, décrite par M. Sonnerat.

La perdrix d'Asie, (*perdix Asiatica* Lath. sp. 20. — *Tetrao Asiaticus* Forster.)

La perdrix perlée de la Chine, (*perdix perlata* Lath. sp. 15. — Lin. — Brisson, *Ornith.* tom. I, p. 234, n.° 9, fig. pl. 28, A, fig. 1. — *Tetrao perlatus* Forster.)

La perdrix de Java, (*perdix Javanica* Lath. sp. 27. — *Tetrao Javanicus* Lin. — Forster. — Brown, *Illustr.* tab. 17.)

La caille, (*perdix coturnix* Lath. sp. 28. — *Tetrao coturnix* Lin. — *Zoolog. brit.* t. I, n.° 97. — Forster.)

La fraise ou caille de la Chine, (*perdix*

Chinensis Lath. sp. 29. — *Tetrao Chinensis* Lin. — Daubenton, pl. enlum. n.° 126. — *Tetrao Sinensis* Forster.)

Le réveil-matin, (*perdix suscitator* Lath. sp. 35. — *Tetrao suscitator* Lin. — Forster. — Willugh. *ornithol.* p. 123, tab. 29.)

La petite caille de l'île de Luçon, (*perdix Manillensis* Lath. sp. 40. — *Tetrao Manillensis* Lin. — Forster. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 154, fig., pl. 24.)

La caille de Cambaie, (*perdix Cambaiensis* Lath. sp. 44. — *Tetrao Cambayca* Forster.)

La caille de l'île de Luçon, (*perdix Luzoniensis* Lath. sp. 48. — *Tetrao Luzoniensis* Lin. — Forster. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 54, fig. pl. 25.)

GENRE LIX. Les outardes, (*otis*).

Le churge (*otis Bengalensis* Lath. sp. 6. — Lin. — Edwards, tab. 250. — Forster.)

L'outarde des Indes, (*otis indica* Lath. sp. 10. — Lin. — Miller, *illustr.* tab 33. — Forster.)

Le passarage (*otis aurita* Lath. sp. 7. — Forster.)

ORDRE VI. Les autruches (*Struthio.*)

GENRE LXII. Les casoars, (*casuarius.*)

Le casoar, (*casuarius emeu* Lath. sp. 1. — Daubenton, pl. enlum. 313. — *Struthio casuarius* Lin. — Forster.)

DIVISION II.

LES OISEAUX AQUATIQUES, (*aves aquaticæ.*)

ORDRE VII. Les échasses, (*grallæ.*)

GENRE LXIV. Les spatules, (*platalea.*)

La spatule blanche de Luçon et la spatule huppée de l'île de Luçon, (*platalea leucorodia* Lath. sp. 1, var. *b* et *g*. — Forster. — Sonnerat, *voyage à la Nouvelle Guinée*, page 89, fig. pl. 51, et page 90, fig. pl. 50.

GENRE LXVI. Les jabirus, (*mycteria.*)

Le jabiru des Indes, (*mycteria Asiatica* Lath. sp. 2. — *Mycteria Indica* Forster.)

GENRE LXIX. Les herons, (*ardea.*)

La grue, (*ardea grus* Lath. sp. 5. — Lin. —Forster. — Daubenton, pl. enlum. 769.)

La grue des Indes, (*ardea antigone* Lath. sp. 4. — Lin. — Edwards, tab. 45. — Forst.)

La grue géante, (*ardea gigantea* Lath. sp. 3. — Lin. — *Ardea leucogeranos* Pallas, *it.* II, tab. 1. — *Ardea gigantea seu dubia*, et *ardea leucogeranos* Forster.)

La grue du Japon, (*grus Japonensis* Lath. sp. 5, var *b.* — Brisson, *ornith.* tom. 5, pl. 382, n.° 10. — Forster.)

Le petit crabier, (*ardea Philippinensis* Lath. sp. 35. — Lin. — Daubenton, planches enlum. 898. — Forster.)

Le crabier noir de la Nouvelle Guinée, (*ardea Novae Guineæ* Lath. sp. 34. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 926. — *Ardea nigra, seu Novæ Guineæ* Forster.)

Le crabier de Coromandel, (*ardea comata* Lath. sp. 59, var. *b.* — *Ardea comata* var. *Luzonica* Forster.)

Le crabier-cannelle, (*ardea cinnamomea* Lath. sp. 46. — Lin. — Forster.)

Le crabier blanc et brun de Malacca, (*ar-*

dea Malaccensis Lath. sp. 47. — Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enlum 911.)

Le héron violet, (*ardea leucocephala* Lath. sp. 78. — Lin. — Forster. — Héron de la côte de Coromandel, Daubenton, planches enlum. 906.

Le héron de la Chine, (*ardea Sinensis* Lath. sp. 81. — Lin. — Forster.)

Le lohanjung, *ardea Indica* Lath. sp. 86. — Forster.)

Le heron à cou jaune, (*ardea flavicollis* Lath. sp. 87. — Forster.)

Le bec-ouvert, (*ardea Pondiceriana* Lath. sp. 90. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 932. — Forster.)]

Le bec-ouvert blanc des Indes[1].

J'ai conservé à cet oiseau le nom que M. de Buffon a donné à un oiseau du même genre, que je lui envoyai de Pondichéry : celui que je vais décrire ne diffère de celui de M. de Buffon que par les couleurs; peut-être cette différence vient-elle de ce que l'un est le mâle et l'autre la femelle; les caractères étant les

[1] *Ardea Coromandeliana* Lath. *ind. orn.* gen. 69, sp. 91. — Lin. — *Ardea Coromanda* Forster. (S.)

mêmes dans les deux individus, je les rapporterai tels que M. de Buffon les a décrits. « Cet oiseau, dit cet écrivain sublime, a des « traits qui le rappellent au genre des hérons, « et en même tems il en a d'autres qui l'en « éloignent; il a de plus une de ces singula- « rités ou défectuosités que nous avons déjà « remarquées sur un petit nombre d'êtres. « Le nom de *bec-ouvert* marque cette diffor- « mité : le bec de cet oiseau est en effet ou- « vert et béant sur les deux tiers de sa lon- « gueur; la partie du dessus et celle du des- « sous se déjetant également en-dehors, « laissent entr'elles un large vide, et ne se « rejoignent qu'à la pointe. Il a les pieds et les « jambes du héron, mais n'en porte qu'à demi « le caractère sur l'ongle du doigt du milieu, « qui s'élargit bien en-dedans en lame avan- « cée, mais qui n'est point dentelée à la « tranche. »

J'ajouterai aux caractères qu'a donnés M. de Buffon, que la mâchoire supérieure est dentelée sur ses bords, depuis la pointe jusqu'à la moitié de sa longueur; que les doigts de devant sont unis par une membrane jusqu'à la première articulation, et que les ailes s'étendent jusqu'au bout de la queue. La tête, le

croupion, le ventre et les petites plumes des ailes sont blanches; les plumes de la tête sont courtes, étroites et relevées; le dos, les grandes plumes des ailes et la queue sont noirs : à l'angle supérieur du bec, il naît une bande noire dénuée de plumes qui se termine à l'œil; à l'angle inférieur du bec, prend naissance une autre bande de même couleur qui se prolonge jusque sur la gorge; l'iris est rouge; le bec et les pieds sont d'un jaune roussâtre.

Cet oiseau ne se trouve à la côte de Coromandel qu'en septembre, octobre et novembre; il se tient, comme les hérons, sur les bords des étangs et des rivières, pour y prendre des poissons et des reptiles, qui sont sa nourriture.

[Genre LXX. Les courlis, (*tantalus.*)

Le courlis à tête blanche, (*tantalus leucocephalus* Lath. sp. 10. — Lin.)

Un oiseau de cette espèce fut pris à l'île de Ceylan, et nourri pendant quelque tems en domesticité dans la ville de Colombo. Il fait claquer son bec à la manière des cigognes; et ce qui est très-remarquable, il perd chaque année ses belles plumes couleur de rose au commencement de la saison des pluies.

Son très-long bec est jaune, épais et un peu arqué ; ses narines étroites sont placées à la base du bec ; il a la face nue et jaune ; ses yeux paraissent dans cet espace nu et près de la base du bec.

Les pieds sont très-longs, de couleur de chair pâle et à demi-palmés, les doigts étant unis par une membrane jusqu'à la première phalange.

Les plumes de la tête, du cou, du dos et du ventre sont d'un beau blanc, aussi bien que les pennes moyennes de l'aile. Une large bande noire s'étend sur la poitrine; les couvertures et les grandes pennes des ailes sont noires.

Au bas du croupion, des plumes couleur de rose flottent avec élégance sur les pennes de la queue et les couvrent presque entièrement.

Cette espèce de courlis surpasse toutes les autres en grandeur. (M. Forster, *Zoolog. indica*, n.° 10, avec une figure.)

Le courlis brun de Luçon, (*tantalus Manillensis* Lath. — Lin. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pag. 85, fig. pl. 47. — Forster.)

Le courlis à tête noire, (*tantalus melanocephalus* Lath. sp. 21. — Forster.)

Le courlis tacheté de Luçon, (*numenius Luzoniensis* Lath. gen. 71, sp. 3. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 85, fig. pl. 48. — *Scolopax Luzoniensis* Lin. — Forst.)

GENRE LXXII. Les bécasses, (*scolopax*.)

La bécasse, (*scolopax rusticola* Lath. sp. 1. — Lin. — *Zoolog. brit.* tom. II, n.° 178, tab. 65. — Forster.)

Nota que M. Forster dit que cette espèce se trouve en effet dans l'Inde.

La bécassine, (*scolopax gallinago* Lath. — Lin. — *Zoolog. brit.* tom. II, n.° 187, tab. 68. — Forster.)

La bécassine du cap de Bonne-Espérance, (*scolopax Capensis* Lath. sp. 10. — Linn. — Forster.)

Le chevalier vert, (*scolopax Capensis*, var. *d.* Lath. — Albin, *avi.* tom. III, tab. 90. Forster. — *Rallus Bengalensis* Lin.)

La bécassine de Madras, (*scolopax Maderaspatana* Lath. sp. 12. — Linn. — Ray *synops* p. 193, tab. 1, fig. 2. — Forster.)]

Bécassine blanche des Indes[1].

Cet oiseau est moins gros que notre bécas-

[1] *Scolopax Indica* Lath. sp. 13. — Lin. — Forst. (S.)

sine d'Europe ; la tête est blanche, lavée de gris terreux très clair sur le sommet ; à l'angle supérieur du bec, naît une raie longitudinale grise qui, étant coupée par l'œil, se prolonge presque jusque derrière la tête ; un peu au-dessous de l'œil, prend naissance une autre raie de la même couleur, qui s'étend presque jusque derrière la tête ; la gorge est blanche ; le cou et la poitrine sont d'un blanc sale, marqués de taches et de bandes longitudinales d'un gris terreux ; le dos, le croupion, les petites plumes des ailes, les moins longues des grandes et la queue sont d'un gris terreux, coupés par des bandes transversales couleur de terre d'ombre et ondulées ; les petites plumes des ailes sont presque blanches sur leur côté extérieur ; les plus grandes sont d'un gris terreux foncé ; le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont bleues ; les côtés du ventre sont de la même couleur avec des bandes transversales d'un gris terreux très-clair ; le bec et les pieds sont noirs.

[La bécassine de la Chine, (*scolopax Sinensis* Lath. sp. 11. — Daubenton, pl. enlum. 881. — Forster.)

GENRE LXXIII. Les vanneaux, (*tringa.*)

Le vanneau, (*tringa vanellus* Lath. sp. 2. — *Zoolog. brit.* tom. II, n.° 190. — Linn. — Forster.)

Il se trouve à la Chine pendant l'hiver.

Le vanneau armé des Indes, (*tringa Goensis* Lath. sp. 7. — Vanneau armé de Goa, Daubenton, pl. enlum. 807. — *Tringa Goana* Forster. — *Parra Goensis* Lin.)

GENRE LXXIV. Les pluviers, (*charadrius.*)

Le pluvier doré, (*charadrius pluvialis* Lath. sp. 1. — Lin. — *Zoolog. brit.* tom. II, n.° 208, tab. 72. — Forster.)

Nota que M. Forster n'assure pas que cette espèce de pluvier existe dans l'Inde.

L'échasse, (*charadrius himantopus* Lath. sp. 3. — Lin. — *Zoolog. brit.* tom. II, 209. — Forster.)

Le petit pluvier à collier de Luçon, (*charadrius Philippinus* Lath. sp. 11. — Forster. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 84, pl. 46.)

Le pluvier à lambeaux, *charadrius bilobus* Lath. sp. 28. — Lin. — Forster. — Pluvier à

lambeaux de la côte de Malabar, Daubenton, pl. enlum. 880.)

Le petit pluvier des Indes, (*charadrius Indicus* Lath. sp. 30. — Forster.)

GENRE LXXV. Les coure-vite, (*cursorius.*)

Le coure-vite de Coromandel, *cursorius Asiaticus* Lath. sp. 2. — Daubenton, pl. enl. 892. — Forster. — *Charadrius Coromandelicus* Lin.)

GENRE LXXVII. Les glaréoles ou perdrix de mer, (*glareola.*)]

Des perdrix de mer.

J'ai conservé le nom de *perdrix de mer* à ces oiseaux, quoique leur caractère n'ait aucun rapport avec celui des perdrix. Ils ont le bec court, large à sa base, comprimé par ses côtés, convexe en-dessus et un peu courbé vers la pointe; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; quatre doigts, trois devant et un derrière, celui du milieu uni au doigt extérieur par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; les ongles petits, celui du doigt du milieu a une arête très-distincte découpée en forme de scie; les

ailes s'étendent jusqu'au bout de la queue ; la queue est fourchue.

J'en décrirai trois espèces qui ne sont peut-être que des variétés.

La première [1] se rapproche beaucoup de la perdrix de mer grise de M. de Buffon ; elle a près de neuf pouces depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue ; les ailes ont six pouces six lignes. La tête, le cou, le dos et les petites plumes des ailes sont d'un gris terre d'ombre ; les petites plumes des ailes en-dessous sont d'un rouge brun ; la gorge est blanche, entourée d'une bande noire, et sur chaque plume il y a une ligne longitudinale noire ; les grandes plumes des ailes et la queue sont noires ; le croupion, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont blancs ; l'iris est rouge-brun ; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau a été pris en pleine mer par la latitude des îles Maldives ; il a vécu près d'un mois, se nourrissant de mouches et de pain trempé dans l'eau.

La seconde [2] diffère peu de la précédente :

[1] *Glareola Austriaca* Lath. *index ornith.* gen. 77, sp. 1, var *g*. — *Glareola Maldivarum* Forst. (S.)

[2] *Glareola Austriaca* Lath. sp. 1, var *d*. — *Glareola Coromanda* Forster. (S.)

la tête, le cou, le dos et les petites plumes des ailes sont d'un gris roussâtre plus clair que dans la première. La gorge est d'un blanc roussâtre, entourée d'une bande noire; les grandes plumes des ailes sont d'un brun noirâtre; les petites plumes des ailes en-dessous sont d'un marron très-vif; la première plume de la queue est la plus courte; les latérales sont par paires et vont en augmentant jusqu'aux deux dernières, qui sont les plus longues; elles sont blanches jusqu'à la moitié, brunes dans le reste de leur longueur, et terminées par une tache d'un gris terreux: le croupion et les plumes qui recouvrent la queue en-dessus sont blancs; cette partie blanche est beaucoup plus grande que dans la première; la poitrine est d'un blanc roussâtre; le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont blanches; l'iris est roussâtre; le bec et les pieds sont noirs. Celle-ci a été prise à la côte de Coromandel.

La troisième[1] est un peu moins grosse que les deux premières; les ailes se prolongent plus loin que la queue, qui est peu fourchue; la partie supérieure de la tête est d'un brun

[1] *Glareola Austriaca* Lath. sp. 1, var e. — *Glareola madraspatana.* (S.)

foncé ; le cou, le dos et les petites plumes des ailes sont d'un gris terreux lavés de roux : les grandes plumes des ailes sont brunes ; les petites plumes des ailes en-dessous sont d'un rouge brun-clair ; les couvertures de la queue en-dessus sont blanches ; cette partie blanche est beaucoup moins grande que dans les deux autres ; la première plume de la queue est brune, les suivantes sont de la même couleur, terminées par une bande blanche demi-circulaire ; les dernières sont blanches jusqu'à la moitié, et brunes dans le reste de leur longueur ; la poitrine et le ventre sont d'un rouge-brun très-clair ; les cuisses et les couvertures de la queue en-dessous sont blanches ; l'iris est d'un rouge-brun ; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à la côte de Coromandel.

[GENRE LXXVIII. Les râles, (*rallus.*)

Le râle des Philippines, (*rallus Philippensis* Lath. sp. 4. — Lin. — Daubenton, pl. enl. 774. — *Rallus Philippinus* Forster.)

Le tiklin rayé, (*rallus Philippensis* Lath. sp. 4, var. *g.* — Lin. — Forster. — Brisson, *ornith.* tom. V, p. 167, fig. 2.)

Le râle obscur, (*rallus obscurus* Lath. sp. 16. — Lin. — Forster.)

Le tiklin à collier, (*rallus torquatus* Lath. sp. 5. — Lin. — Forster. — Brisson, *ornith.* tom. V, p. 170, pl. 15, fig. 2.)

Le tiklin brun, (*rallus fuscus* Lath. sp. 6. — Lin. — Forster. — Râle brun des Philippines, Daubenton, pl. enl. 773.)

Le râle rouge, (*rallus phœnicurus* Lin. — Forster. — *Gallinula phœnicura* Lath.

Kalu-kerenaka est le nom que les insulaires de Ceylan donnent à cette espèce.

On la rencontre non-seulement à Ceylan, mais encore dans toute l'Inde. On la voit souvent représentée sur les papiers peints de la Chine.

Le râle rouge ressemble, pour les formes, au râle d'Europe; son bec est seulement un peu plus épais et d'un vert rougeâtre. Sur le front est une tache couleur de chair. Les jambes et les pieds sont alongés et d'un vert pâle mêlé de rouge.

Le derrière de la tête, le cou, le dos et les couvertures des ailes sont noirs, ainsi que la queue, sur laquelle sont répandues des taches bleues. Le dessus de la tête, les joues, et toutes les parties inférieures jusqu'au bas-ventre,

ont une couleur rouge. Le bas-ventre et la queue sont d'un orangé rougeâtre.

Neuf pouces font la longueur de cet oiseau, et sept onces un quart son poids. (M. Forster, *Zoolog. indic.* n°. 9.)

Le râle de Ceylan, *rallus Zeylanicus* Lath. sp. 10. — Lin. — Brown, *illustr.* p. 96, tab. 37. — Forster.)

GENRE LXXIX. Les jacanas, (*parra.*)

Le chirurgien de l'île de Luçon, (*parra Luzoniensis* Lath. sp. 6. — Lin. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 82, fig. pl. 45. — Forster.)

Le jacana des Indes, (*parra indica* Lath. sp. 10. — Forster.)

Le jacana de la Chine, (*parra Sinensis* Lath. sp. 7. — Lin. — Forster.)

GENRE LXXX. Les poules-d'eau, (*gallinula.*)

La poule-sultane, (*gallinula porphyrio* Lath. sp. 6. — Edwards, tab. 87. — *Fulica porphyrio* Lin. — Forster.)

L'angali, (*gallinula maderaspatana* Lath. sp. 5. — Raj. *synops.* p. 194, tab. I, fig. 4. — *Fulica maderaspatana* Lin. — Forster.)

La poule-sultane verte, (*gallinula viridis* Lath. sp. 12. — Brisson, *ornith.* tom. V, p. 529. n.° 3. *Fulica viridis* Lin. — Forster.)

La poule-sultane cendrée, (*gallinula cristata* Lath. sp. 23. *Fulica cinerea* Linn. — Forster.)

ORDRE VIII. Les pinnatipèdes. (*pinnatipedes.*)

GENRE LXXXIII. Les foulques, (*fulica.*)

La grande foulque de Madagascar à crête, (*fulica cristata* Lath. sp. 3. — Lin. — Forst. — Daubenton, pl. enlum. 797.)

GENRE LXXXIV. Les grèbes, (*podiceps.*)

Le grèbe de rivière, ou castagneux, (*podiceps minor* Lath. sp. 9. — *Colymbus minor* Lin. — Forster. — Daubenton, pl. enl. 945.)

ORDRE IX. Les palmipèdes, (*palmipedes.*)

GENRE LXXXVIII. Les albatros, (*diomedea.*)

L'albatros, (*diomedea cynlaus* Lath. sp. 12 — Lin. — Edwards, tab. 88. — Forster.)

Genre xci. Les plongeons, (*colymbus.*)

Le plongeon de la Chine, (*colymbus Sinensis* Lath. sp. 8. — Linn. — *Uria Sinensis* Forster.)

Genre xcii. Les bec-en-ciseaux, (*rhyncops.*)

Le bec-en-ciseaux, (*rhyncops nigra* Lath. sp. 1. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 357. — Forster.)

Genre xciii. Les hirondelles de mer, (*sterna.*)

L'hirondelle de mer de la mer Caspienne, (*sterna Caspia* Lath. sp. 1. — Lin. — Forst.)

Le petit fouquet des Philippines, (*sterna Philippina* Lath. sp. 7. — Forster. — Sonner. *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 125, pl. 85.)

L'hirondelle de mer de l'île de Panay, (*sterna Panaya* Lath. sp. 16. — *Sterna Panayensis* Lin. — Forst. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 125, pl. 84.)

L'hirondelle de mer, blanche, *sterna alba* Lath. sp. 18. — Lin. — Mus. Carls. Fasc. 1, tab. 11. — Forster.)

L'hirondelle de mer de la Chine, (*sterna Sinensis* Lath. sp. 20. — Lin. — Forster.)

GENRE XCIV. Les mouettes, (*larus.*)

Le goéland à manteau gris, (*larus glaucus* Lath. sp. 7. — Lin. — Brisson, *ornith.* t. VI, p. 160, n.° 2. — *Larus littoreus* Forster.)

GENRE XCV. Les petrels, (*procellaria.*)

L'oiseau de tempête, (*procellaria pelagica* Lath. sp. 19. — Lin. — Pennant, *Zoolog. brit.* tom. II, 259, tab. 91. — Forster.)

GENRE XCVII. Les canards, (*anas.*)

L'oie de Guinée, (*anas cygnoïdes* Lath. sp. 16. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 374. — Forster.)

L'oie brouzée de Coromandel, (*anas melanotos* Lath. sp. 18. — Lin.)

Quoique les îles des Indes orientales soient infestées de nombreux crocodiles, dont l'excessive voracité met en danger imminent les animaux qui approchent d'un élément où ces bêtes hideuses et féroces semblent régner, il n'y a cependant point de pays où les oiseaux d'eau soient aussi multipliés. Mais ils ont reçu de la nature une vue très-perçante et le coup-d'œil très-prompt, ce qui leur donne la faci-

lité d'éviter un ennemi très-glouton, mais qui ne peut se tourner de côté qu'avec beaucoup de lenteur. Ce n'est certainement point par hasard que les plus petites, mais en même tems les plus agiles espèces de canards, fréquentent en troupes innombrables les rivages, l'embouchure des fleuves et les eaux stagnantes des îles, et y vivent au milieu des crocodiles comme s'ils s'étaient accordés à partager la même habitation; tandis que d'autres oiseaux plus gros, mais plus pesans, fuient les mêmes eaux, et que, divisés en petites bandes, ils ne visitent que les lacs et les ruisseaux qui se trouvent dans les lieux les plus escarpés et inaccessibles des montagnes, défendus par des cataractes qui éloignent leurs ennemis [1]. L'on ne peut méconnaître dans ces dispositions de la nature, la sublime ordonnance de la Divinité.

Les indiens nourrissent de grands troupeaux de canards domestiques, et ils négligent le plus souvent la chasse des espèces sauvages. Ils ne connaissent point les piéges que l'on tend ailleurs à ces oiseaux; et leur

[1] Knox, *hist. Ceylan*, p. 5, assure que les crocodiles ne fréquentent jamais ces sortes de lacs.

(*Note de M. Forster.*)

manière la plus ordinaire de faire cette chasse, se réduit à [redacted] cacher la tête avec un pot ou tout autre grand vase; un homme ainsi affublé, marche ou nage dans les eaux, de sorte que sa tête seule paraisse au-dessus. Les oiseaux trompés, croient que le vase qu'ils voient à la surface de l'eau s'y trouve par hasard, et ne fuient point à l'approche de l'oiseleur; celui-ci les saisit par les pattes, les tire sous l'eau, les attache à sa ceinture, et peut en prendre ainsi plusieurs de suite. Les chinois se servent du même stratagème [1], et, selon toute apparence, il a été enseigné par les égyptiens, dont la patrie fut le berceau des connaissances.

L'oie bronzée que nous décrivons est très-commune à Ceylan et à Madagascar. Elle est à peine aussi grande que notre canard sauvage.

Le bec est aussi long que le corps; il porte à sa base une caroncule noire, en demi-cercle aplati; elle croît avec l'âge, et devient fort grosse quand l'oiseau est vieux; les pieds ont la même couleur que le bec.

De petites taches noires sont semées sur le fond blanc de la tête et du cou; la poitrine et

[1] *Vide* Duhalde, *Hist. Chinens.* t. 1, p. 314. (*Note de M. Forster.*)

le ventre sont du blanc le plus pur. Le dos et et les ailes sont noirs; le miroir des ailes est d'un beau vert luisant et à reflets.

La queue a la forme d'un coin et la couleur noire. (M. Forster, *Zoolog. ind.* n.° 11.)]

L'oie sauvage du cap de Bonne-Espérance[1].

Cette espèce paraît n'être qu'une variété de l'oie d'Egypte; elle est de la même taille: la tête, le cou, le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont gris. L'œil est entouré d'une peau nue de couleur marron; sur la poitrine il y a une large tache noire; le dos, le croupion et les ailes sont marrons; sur le bord des ailes il y a quelques plumes blanches; la queue est noire; l'iris est jaune; le bec est grisâtre lavé de noir à sa pointe; les pieds sont rouges.

L'oie sauvage à tête grise de la côte de Coromandel[2].

Elle est un peu moins grosse que la précé-

[1] *Anas Ægyptiaca* Lath. *index ornith.* gen. 97, sp. 41, var b. — Lin. (S.)

[2] *Anas cana* Lath. sp. 22. — Lin. — Brouwn, *illustr.* tab. 41-42. — Forster. (S.)

dente : la tête est d'un gris cendré; le cou, le dos, le croupion, la queue et les petites plumes des ailes sont d'un roux terreux foncé; la poitrine et le ventre sont d'un roux beaucoup plus clair; sur le bord des ailes il y a quelques plumes blanches; les grandes plumes des ailes sont d'un vert soyeux jusqu'à la moitié, et noires dans le reste de leur longueur; le bec et les pieds sont noirs.

[Le canard musqué, (*anas moschata* Lath. sp. 37. — Lin. — Aldrovand. *avi*, tom. 3, tab. 193, 194, 195. — *Forster.*)

Le canard à bec taché de rouge, (*anas pœcilorhyncha* Lath. sp. 47. — Lin.)

Son bec est long, marqué sur les côtés de taches rouges, noir en-dessus et blanc à son bout. Les pieds ont une teinte brune mêlée de jaune.

Une ligne noire qui prend naissance au bec, passe par les yeux.

Les joues et une partie du cou en-devant sont d'un cendré blanchâtre. Le dessus et le derrière de la tête, le dessus du cou, le dos, les couvertures et les grandes pennes des ailes, de même que celles de la queue, sont noires; ces dernières ont une bordure cendrée. Le miroir, d'un vert brillant, est surmonté d'un

arc blanc; en-dessous une bande noire et blanche le termine. Les pennes moyennes des ailes sont blanches; le bas-ventre est noir.

Ce canard est commun dans l'île de Ceylan. (M. Forster, *Zoolog. ind.* n.° 13.)

La sarcelle de Java, (*anas falcaria* Lath. sp. 70, var. *b*. — Lin. — Daubenton, pl. enl. 930. — Forster.)

La sarcelle de Coromandel, (*anas Coromandeliana* Lath. sp. 106. — Lin. — Daub., planch. enlum. 949 et 950. — Forster.)

La sarcelle de l'île de Luçon, (*anas Manillensis* Lath. sp. 107. — Lin. — Forster. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 91, fig. pl. 54.)

La sarcelle hina, (*anas hina* Lath. sp. 109. — Lin. — Osbeck, *it.* tom. 2, p. 53. — Forst.).

La sarcelle de la Chine, (*anas galericulata* Lath. sp. 98. — Linn. — Daubenton, pl. enl. 805 et 806. — Forster.)]

Le canard dominicain du cap de Bonne-Espérance[1].

Cet oiseau est de la taille du canard sauvage; le masque et la gorge sont blancs; à

[1] *Anas dominicana* Lath. *index ornith.* 66. — Lin. (S.)

l'angle supérieur du bec, il naît une bande longitudinale noire qui, étant coupée par l'œil, se termine en angle aigu un peu au-delà; le derrière de la tête, le cou et la poitrine sont noirs; le dos et les petites plumes des ailes sont d'un gris cendré foncé, traversés par deux bandes d'un gris cendré très-clair; les grandes plumes des ailes et la queue sont noires; le ventre et les couvertures de la queue en-dessous sont d'un gris clair; le bec et les pieds sont noirs.

[GENRE XCVIII. (Les manchots, (*aptenodytes.*)

Le grand manchot des îles Malouines, (*aptenodytes patachonica* Lath. sp. 2. — Lin. — *Comment. Goetting.* tom. III, p. 137, tab. 2. — Forster.)

Le manchot papou, (*aptenodytes papua* Lath. sp. 3. — Lin. — Forster. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 181, fig. pl. 115. — *Comment. Goetting.* t. III, p. 143, tab. 3.)

GENRE XCIX. Les pélicans, (*pelecanus.*)

Le pélican, (*pelecanus onocrotalus* Lath.)

Le pélican rose de l'île de Luçon, (*pelecanus roseus* Lath. sp. 2. — Lin. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pag. 91, fig. pl. 54. — Forster.)

Le pélican brun de l'île de Luçon, (*pelecanus Manillensis* Lath. sp. 4. — Lin. — Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 91, fig. pl. 53.)

Le pélican des Philippines, (*pelecanus Philippensis* Lath. sp. 5. — Linn. — Brisson, *ornith.* tom. VI, p. 527, n.° 3, fig. pl. 46. — *Pelecanus Philippinus* Forster.)

La frégate, (*pelecanus aquilus* Lath. sp. 10. — Lin. — Daubenton, pl. enlum. 961. — Forster.)

Le fou blanc, (*pelecanus piscator* Lath. sp. 27. — Lin. — Forster.)

GENRE c. Les paille-en-queue, (*phaëton.*)

Le paille-en-queue de l'île de l'Ascension, (*phaëton aethereus* Lath. sp. 1, var. *b.* — Daubenton, pl. enlum. 369. — Forster.)

Le paille-en-queue à brins rouges, (*phaëton phaenicurus* Lath. sp. 3. — Lin. — Daubent. pl. enlum. 979. — Forster.)

GENRE CI. Les anhingas, (*plotus.*)

L'anhinga à ventre noir, (*plotus melanogaster* Lath. sp. 2. — Lin.)

Nous avons distingué par l'épithète de *melanogaster* (à ventre noir), cette espèce d'anhinga de celle d'Amérique, dont le ventre est argentin [1].

On la trouve à Ceylan et à Java; cependant elle n'est pas particulière à ces îles, puisqu'une variété de cette espèce ou peut-être l'espèce elle-même a été rencontrée au Sénégal [2].

L'anhinga à ventre noir se tient ordinairement dans les lieux ombragés, au bord des eaux; et dans les pays où la crainte des serpens accompagne les voyageurs, il effraie très-souvent les passans quand il alonge son cou, qui paraît, au premier aspect, comme la partie antérieure d'un serpent dangereux.

Le bec de cet oiseau est droit, long, aigu, bleu pâle en-dessus et rouge en-dessous. Ses yeux ont beaucoup de vivacité. Ses pieds,

[1] C'est au Bresil principalement qu'elle se trouve. *Voyez* Marcgr. *Hist. Bras.* page 218.

(*Note de M. Forster.*)

[2] Daubenton, pl. enlum. 107. (*Note de M. Forst.*)

d'un vert pâle, ont les trois doigts de devant unis par une membrane, comme ceux des pélicans.

La tête, le cou et le haut de la poitrine sont d'un brun très-clair; une large ligne blanche s'étend sur les côtés de la tête et sur une partie du cou.

Des taches blanches et noires, placées à une distance égale l'une de l'autre, sont semées sur les plumes scapulaires et les couvertures des ailes.

Les pennes de l'aile, le ventre, les jambes et la queue sont noires; la queue est longue et étroite.

Cet oiseau est à-peu-près de la grandeur de notre canard domestique; mais le cou est beaucoup plus long. (M. Forster, *Zoolog. ind.* n.° 12.)

Après avoir traité avec quelque développement l'histoire naturelle des quadrupèdes et des oiseaux qui vivent dans l'Inde, c'est-à-dire les deux parties de la zoologie auxquelles on attache le plus d'intérêt, il m'a paru superflu de traiter les autres parties de la zoologie indienne. Ç'eût été grossir cet ouvrage assez inutilement, car peu de personnes s'occupent des espèces qui forment

les dernières classes dans la série des êtres animés. Le naturaliste ou le curieux qui voudra embrasser d'un coup-d'œil toute l'étendue et la diversité des objets qui forment le règne animal de l'Inde, et acquérir, relativement aux Indes orientales, un ensemble de connaissances qui ne se trouve dans aucun autre ouvrage, pourra consulter le catalogue des *amphibies*, des *poissons*, des *insectes* et des *vers*, que M. Forster a publié dans sa *Zoologie Indienne*. Un pareil catalogue n'aurait pas été supportable en français; l'on sait d'ailleurs qu'un grand nombre d'insectes, de vers, etc. n'ont pas de nom dans notre langue.]

§. III.

DES PLANTES[1].

L'hévi ou arbre de Cythère[2].

Sa fleur a un calice à cinq divisions ovales,

[1] M. Sonnerat ne décrit qu'un très-petit nombre de plantes, et il a cru inutile de les disposer dans un ordre méthodique. Je n'ai pas jugé qu'il fût nécessaire de les présenter autrement. (S.)

[2] *Spondias Cytherea*, le mobin de Cythère.

Spondias petiolis teretibus, foliolis sexjugis serratis

et dont la longueur égale à peine une demi-ligne.

Une corolle à cinq pétales lancéolés, ouverts en étoile, et longs d'une demi-ligne ou un peu plus.

Dix étamines dont les filamens sont presque de la longueur des pétales, et soutiennent chacun une petite anthère ovoïde.

Un pistil dont l'ovaire est partagé supérieurement en cinq portions, comme s'il existait cinq ovaires élevés sur un disque; chaque portion se termine en formant un style épais moins long que les étamines, et chargé d'un stigmate obtus.

Le fruit est une espèce de noix ovale, dont le brou ou la chair extérieure est entrelacé de fibres ou de filamens particuliers qui naissent de la surface externe du noyau que cette chair recouvre. Ce noyau ainsi hérissé de toutes parts de pointes filamenteuses, est divisé intérieurement en cinq loges, qui renferment chacune une seule semence.

L'arbre est grand, très-droit; son bois est tendre, facile à casser; il est couvert d'une

costatis...... *Spondias dulcis* Forster, *Flor. Austr.* p. 34. — Lin. *Syst. nat.* gen. 577, sp. 3. (S.)

écorce verte et lisse; ses feuilles sont ailées avec impaire, et composées de neuf à treize folioles ovales acuminées, ayant des crénelures écartées et peu profondes à leurs bords, glabres et munies de beaucoup de nervures latérales parallèles entre elles. Les fleurs sont petites et disposées en grand nombre sur des grappes panniculées et axillaires.

Cet arbre a été apporté de Taïti, ou île de Cythère, à l'Ile-de-France, par M. de Commerçon, médecin naturaliste du roi, qui fit le voyage du tour du monde avec M. de Bougainville.

Ses branches cassées et mises en terre prennent facilement racine, ce qui a donné beaucoup de facilité pour le multiplier. Son fruit est estimé des habitans de l'Ile-de-France; son goût approche un peu de celui de la pomme de rénette, mais il n'est point aussi agréable.

Si cet arbre doit être rapporté au genre du spondias de Linné, cette espèce est inconnue.

Le ravénala [1].

Sa fleur a un calice formé d'une spathe

[1] *Ravelana Madagascariensis* Linn. *Syst. nat.*

commune multiflore, d'une seule pièce ovale, lancéolée, pliée en deux, charnue, dure et fort épaisse à sa base; cette spathe contient dix à douze fleurs.

Il y a une spathe particlle de chaque fleur formée de deux pièces, longues, pointues, blanches, persistantes, moins épaisses que la spathe commune, et dont chacune enveloppe sa fleur avant son épanouissement.

Une corolle qui est une enveloppe divisée jusqu'à sa base en quatre pièces longues, étroites, très-pointues, pliées en gouttière, blanchâtre, et dont une est plus épaisse que les autres et embrasse plus particulièrement les parties génitales de la fleur. Ces pétales ont sept à huit pouces de long.

Six étamines dont les filamens sont presque aussi longs que les pétales, un peu courbés dans leur partie supérieure, d'une consistance dure et coriace, s'épaississant un peu vers leur base, et longs d'environ sept pouces. A deux pouces au-dessus de leur origine, commence une cannelure particulière qui règne de là jusqu'à leur sommet dans leur surface

gen. 1084 quater, sp. 1. — *Illustrat.* de Lamark, pl. 221. (S.)

interne, et qui est remplie dans toute cette longueur d'une poussière fécondante, blanchâtre. Cette longue cannelure est une anthère linéaire adnée au filament qui la soutient.

Un pistil composé d'un ovaire alongé situé sur le réceptacle de la fleur, d'où part un style qui s'élève de la base des étamines jusqu'au sommet de la fleur, et qui a presque huit pouces de long. Ce style est droit, assez ferme, cannelé, anguleux, sur-tout vers [redacted] base, et un peu épaissi au-dessus du stigmate, qui est remarquable par six petites dents redressés.

Le fruit est une capsule alongée, épaisse, coriace, triangulaire, et divisée intérieurement en trois loges polispermes. Cette capsule s'ouvre par le haut en trois parties, qui chacune sont divisées longitudinalement en deux cavités, et qui contiennent deux rangs de semences : ces semences sont noires et couvertes chacune par une pellicule d'un beau bleu-de-ciel.

Le tronc de cette sorte de palmier est droit, marqué des expressions circulaires des anciennes feuilles, d'un tissu filamenteux, s'élève fort haut, n'a aucune branche, et est couronné par un éventail parfait et superbe,

que forment ses feuilles par leur disposition.

Les feuilles de ce singulier arbre ressemblent à celles du bananier, mais elles sont plus longues et plus épaisses. Leur pétiole qui a deux pieds de long, est élargi vers sa base, et embrasse la tige, de sorte que comme tous les pétioles s'insèrent fort près les uns des autres dans cet arbre, ils se croisent régulièrement à leur base, en se dirigeant sur des côtés opposés.

Les régimes qui portent les fleurs et les fruits, naissent aussi de chaque côté des aisselles des feuilles, et sont eux-mêmes disposés en éventail par le croisement des spathes communes qui contiennent la fructification.

Cet arbre doit être rangé dans la famille des bananiers, dont il a les vrais caractères, mais il doit faire un genre à part, ayant une capsule à trois loges polispermes, en quoi il diffère de l'*Heliconia de Linné*, dont les loges du fruit sont monospermes, et du musa ou vrai bananier, en ce que celui-ci n'a qu'une capsule uniloculaire.

Le ravénala se trouve à Madagascar, il vient dans les marais ; les madégasses se servent de ses feuilles pour couvrir leurs maisons. On l'a transporté à l'Ile-de-France, où

il a très-bien réussi. Flacourt en fait mention dans son *Histoire de Madagascar*, sous le nom de *voafoutsi*; il dit que les madégasses font de l'huile avec la pellicule qui enveloppe les semences, et que de celles-ci ils en font de la farine qu'ils mangent avec du lait. Je n'en ai vu faire aucun usage.

Le ravensara [1].

Sa fleur a un calice très-petit, haut d'un quart de ligne et tronqué en son bord qui n'est point divisé.

Une corolle à six pétales ovales, longs d'une demi-ligne, portés sur le calice, et velus intérieurement. Ils sont aussi chargés en-dehors de quelques poils courts.

Ses étamines insérées chacune à la base de chaque pétale, et six autres qui sont alternes avec les pétales, et insérées sur la paroi intérieure du calice. Ces étamines ont leurs filamens un peu élargis, et sont si courtes qu'elles ne font point de saillie hors de la fleur. Elles portent de petites anthères arrondies.

[1] *Ravensara aromatica* Linn. *Syst. nat.* gen. 605 *ter.* sp. 1. — *Illustr.* de Lamark, pl. 825. (S.)

Un pistil composé d'un ovaire fort petit, situé au fond du calice, chargé d'un style très-court que termine un stigmate pubescent.

Le fruit est une noix arrondie, de la grosseur d'une belle cerise, enveloppée extérieurement d'un brou mince, sous lequel est une coque dure, coriace et aromatique, ainsi que le brou. Cette coque renferme une amande blanche, dont le haut est ordinairement divisé en six lobes, comme l'amande de la noix commune l'est en quatre. Le suc de cette amande a un goût âcre, piquant, qui prend à la gorge, et qui est presque caustique.

L'arbre est assez gros et touffu ; il porte, comme le giroflier, une tête pyramidale : son écorce est roussâtre et odorante. Son bois est dur, pesant, sans odeur, blanc et mêlé de quelques fibres rousses. Ses feuilles sont alternes, simples, ovales, entières, quelquefois un peu pointues, plus souvent obtuses, glabres des deux côtés, vertes en-dessus, blanchâtres et un peu glauques en-dessous, ayant une nervure longitudinale bien marquée, d'une consistance un peu ferme, comme celle du laurier, et portées chacune sur un pétiole long de six lignes. Les fleurs sont extrêmement petites, et disposées vers

le sommet des rameaux en plusieurs pannicules peu étendues, dont une est terminale, et les deux ou trois autres sont dans les aisselles des dernières feuilles.

Les fruits sont solitaires à l'extrémité de chaque rameau; on dirait qu'ils ont été cueillis sur des pieds différens de ceux qui portent les fleurs en pannicule, que je viens de décrire : Flacourt en parle dans son Histoire de Madagascar, sous le nom de *voara-vendsara*.

Je crois devoir ajouter à la description du ravensara, l'article que M. Céré, directeur du Jardin du roi à l'Ile-de-France, fit insérer dans la gazette de cette île, le 6 octobre 1779.

« Le ravensara est un arbre à épicerie de « Madagascar, dont la feuille et le fruit tien- « nent des quatre épices fines que nous con- « naissons. Il rapporte à cinq ou six ans, et « fleurit au commencement de janvier et « février; la fleur est très-petite et vient par « bouquets aux extrémités des branches, et « aux aisselles des feuilles; le fruit est dix « mois à se former et à mûrir; les madégasses « le cueillent vraisemblablement à six ou sept « mois, parce que peut-être ils le trouvent

« plus propre à ce point pour l'assaisonne-
« ment. L'amande du ravensara fraîchement
« cueillie, a une excellente et fine odeur aroma-
« tique ; mais elle est d'une saveur amère, fort
« âcre, très-piquante et mordicante, brûlant
« les papilles nerveuses et la gorge, enfin
« très-désagréable. Ces qualités n'ont pas dû
« plaire à ces peuples encore trop peu ins-
« truits pour soupçonner qu'elle pouvait,
« étant conservée quelque tems, ou étant pré-
« parée, acquérir un tout autre goût.

« La manière de préparer les feuilles de
« ravensara pour les conserver avec tout leur
« aromate, est très-simple; on en fait des cha-
« pelets et on les laisse à l'air pendant un
« mois, pour leur faire perdre leur suc
« aqueux; au bout de ce tems on les jette
« dans de l'eau bouillante, et on les y laisse
« quatre à cinq minutes; on les fait ensuite
« sécher au soleil ou à la cheminée; elles ne
« se trouvent plus imprégnées que de leur
« huile, qui les conserve plusieurs années :
« les procédés sont les mêmes pour la con-
« servation des fruits. »

Fleur de saint Thomé[1].

Sa fleur a un calice monophile, petit, à peine long d'une ligne, velu extérieurement, caduc, et entier à son bord, où l'on ne voit que quatre ondulations peu remarquables.

Une corolle monopétale infondibuliforme, portée sur l'ovaire, ayant un tube long de huit à neuf lignes ; et un limbe partagé en neuf divisions ovales, obtuses et ouvertes en rosette. Cette corolle est pubescente extérieurement.

Neuf étamines qui sont des anthères presque sessiles, longues d'une ligne ou un peu plus et attachées à la corolle dans la partie

[1] *Cadamba jasmini-flora* Lin. *Syst. nat.* gen. 1225 *bis*. sp. 1.

Rava-pou *seu jasminum Indicum bacciferum flore albo majore, noctu olente; vel arbor tristis de die alterâ.* Reede, *hortus Malabaricus*, t. 4, p. 99, fig. tab. 47 et 48.

Cet arbre porte au Malabar le nom de *rava-pou*; parmi les portugais établis dans l'Inde, celui de *foula-bordao*, ou de *arvore triste de dia;* chez les brachmanes, celui de *marotani;* enfin dans les établissemens hollandais, celui de *nacht-bloemen*. (S.)

supérieure de son tube, de manière que leur sommet en garnit l'entrée.

Un pistil qui est un ovaire situé sous la fleur, petit, obrond, et chargé d'un style filiforme qui a presqu'un pouce de longueur. Ce style fait une saillie médiocre à l'entrée du tube de la corolle, et se termine par un stigmate petit et globuleux.

Le fruit est une espèce de noix verte globuleuse, ayant six angles arrondis et peu saillans, ombiliquée et un peu aplatie en-dessus. Cette noix contient un noyau à six lobes obtus, et est divisée intérieurement en six, et quelquefois neuf loges monospermes. Chaque semence est une petite amande oblongue, dont la substance est blanchâtre.

L'arbre est peu élevé et couvert d'une écorce noirâtre. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, presque obtuses, longues de cinq à six pouces sur environ trois pouces et demi ou quatre pouces de largeur; elles sont entières, glabres, molles et marquées en-dessous par des nervures saillantes. Leur pétiole est long d'un pouce et demi, roussâtre et couvert de poils courts, ainsi que la principale nervure. Ses fleurs sont blanches, et ne ressemblent pas mal à celles des jasmins

ou des nyctantes; elles sont diposées à l'extrémité de longs pédoncules, dichotomes à leur sommet. Ces pédoncules sont longs de quatre pouces, naissent dans les aisselles supérieures des feuilles, et soutiennent chacun sept à dix fleurs.

Cet arbre est le rava-pou de l'*Hortus Malab.*, vol. IV, pag. 99. Il se trouve sur la côte de Coromandel : on le cultive dans les jardins, à cause de l'odeur de sa fleur qui est très-agréable.

[Dans la médecine des indiens, la décoction des feuilles du cadamba passe pour favoriser l'accouchement, et la poudre de l'écorce pour nettoyer et dessécher les ulcères et les chairs fongeuses.]

Le litchi [1].

Sa fleur a un calice très-petit, n'ayant pas une demi-ligne de hauteur, presqu'entier en son bord, ou ayant cinq divisions très-peu sensibles. Ce calice est couvert en-dehors de poils très-courts, roussâtres, et semblables à ceux qui sont sur les pédoncules des fleurs.

[1] Litchi ponceau, *Litchi Chinensis*. — *Euphoria Sinensis* Jussieu, *Gen. plant.* p. 248. — Lin. *Syst. nat.* gen. 279 *bis*, sp. 1.

Une corolle à cinq pétales.

Six ou huit étamines [1] dont les filamens ont deux lignes de longueur; ils sont velus sur-tout vers le fond de la fleur, où ils vont un peu en grossissant. Ces filamens soutiennent chacun une anthère ovale, échancrée à son sommet et à sa base, et a deux loges qui forment quatre feuillets saillans lorsqu'elles sont ouvertes.

Le pistil est un ovaire à deux lobes médiocrement distincts, surmonté d'un style un peu moins long que les étamines, et partagé à son sommet en deux branches, qui sont deux stigmates divergens.

Le fruit est une noix ovale, arrondie, dont l'écaille est mince et couverte de petites élévations, qui dans la jeunesse du fruit sont saillantes, pointues, anguleuses, et le font paraître hérissé de toutes parts; mais dans le fruit développé ou mûr, elles sont fort abaissées, et ressemblent alors à des pustules cir-

[1] Je trouve dans mes notes huit étamines exprimées dans la description que j'avais faite des fleurs du litchi; et cependant, en examinant depuis ces mêmes fleurs sur le sec, je n'en ai vu réellement que six *.

* Il y a presque toujours huit étamines, et quelquefois sept seulement. (S.)

conscrites chacune par un sillon circulaire ou anguleux. Cette noix renferme une pulpe bonne à manger ; et au milieu de cette pulpe on trouve un noyau ovale, enveloppé d'une pellicule mince, et qui a sa substance interne solide comme celle du gland.

L'arbre est grand, l'écorce des rameaux est ponctuée, le bois blanc et tendre, et la moëlle abondante. Ses feuilles sont ailées, composées de cinq à six folioles ovales, lancéolées, pointues, entières, portées sur des pétioles courts, opposées entre elles, glabres des deux côtés, ayant une forte nervure et une couleur terne en-dessous, mais un peu luisantes et garnies d'un sillon longitudinal en-dessus. Ces folioles ont un peu la consistance des feuilles du laurier : les fleurs sont très-petites, herbacées, et disposées en pannicule lâche et terminale.

Ces arbre se trouve à la Chine : son fruit est très-agréable, et un des meilleurs de ce pays ; lorsqu'il est mûr, il a une couleur roussâtre ou rougeâtre ; les chinois, pour le conserver, le font sécher au four ; et ainsi préparé il devient un objet de commerce.

Il faut rapprocher [illegible] même genre la longane de la Chine.

Le wampi [1].

Sa fleur a un calice fort petit, n'ayant pas une demi-ligne de hauteur, et formé par cinq folioles ovales et légèrement velues en-dehors.

Une corolle à cinq pétales lancéolés très-ouverts, ou réfléchis vers le pédoncule, et longs d'environ deux lignes.

Dix étamines dont les filamens sont libres, déliés, un peu plus longs que les pétales ; ils portent chacun une petite anthère obronde.

Le pistil est un ovaire pentagonal, ovoïde, hérissé de poils courts, et élevé sur un pédicule long d'une demi-ligne qui naît du fond du calice. Cet ovaire est chargé d'un style fort court, au sommet duquel est un stigmate obtus ou un peu en tête.

Le fruit est une petite baie ovale, longue de six lignes, verdâtre, veloutée, ponctuée et partagée intérieurement en plusieurs loges, mais dont je n'ai vu que deux de fécondes ;

[1] *Cookia punctata* *. — *Sonneratia punctata* Lin. *Syst. nat.* gen. 519, 7, sp. 1. — Lamark, *Illustr.* pl. 354. (S.)

* En mémoire du célèbre Cook, si connu par ses voyages, etc.

elles contiennent chacune une petite graine oblongue, dure et noirâtre.

L'arbre est assez gros et touffu; ses feuilles sont ailées avec impaire, composées de sept à onze folioles ovales, pointues, entières ou ondulées à leur bord, portées sur de courts pétioles, glabres, vertes, parsemées de points transparens, et situées alternativement sur le pétiole commun. Les fleurs sont petites et disposées en grappe panniculée et lâche. Les pécondules communs et partiels sont couverts d'un duvet court.

On trouve cet arbre à la Chine; les chinois le cultivent à Canton, dans les petits jardins qui forment les cours de leurs maisons.

L'arbre de mâture[1].

Sa fleur a un calice petit à trois divisions courtes et en coin, et couvert en-dehors d'un duvet blanchâtre.

Une corolle à six pétales lancéolés pointus, longs de trois ou quatre lignes, et de couleur jaune.

Un grand nombre d'étamines qui sont des

[1] *Uvaria longifolia.* — Le canang à longues feuilles, *Uvaria foliis lineari-lanceolatis*..... *Uvaria lanceolata* Lin. *Syst. nat.* gen. 692, sp. 4. (S.)

anthères sessiles ou [redacted] filamens sensibles, et qui recouvrent en grande partie le pistil.

Plusieurs pistils qui sont des ovaires nombreux et ramassés de manière qu'ils semblent n'en former qu'un seul; les styles sont très-courts, cachés sous les anthères, et terminés chacun par un stigmate simple.

Les ovaires deviennent des baies ovales, obtuses, pédiculées, uniloculaires, ne contenant communément qu'une graine arrondie. Les pédicules de ces baies naissent d'un point commun qui auparavant était le centre de la fleur.

L'arbre est fort grand et très-droit, ce qui lui a fait donner le nom d'*arbre de mâture*. Ses feuilles sont simples, lancéolées, étroites, longues de sept à huit pouces, glabres, entières, ondulées à leur bord, portées sur de courts pétioles, et se terminent chacune par une pointe fort effilée. Elles sont situées alternativement sur les branches. Les fleurs sont assez petites et disposées en grand nombre par bouquets ombelliformes sur la partie des rameaux, qui est dénuée de feuilles.

On trouve cet arbre à la côte de Coromandel. Comme il donne beaucoup d'ombrage, on en fait des allées dans les jardins aux

environs de Pondichéry. Il est une espèce d'*uvaria* de Linné.

Le cavalam à feuilles digitées [1].

Sa fleur a un calice monophile, divisé profondément en cinq découpures lancéolées-linéaires et ouvertes en étoile. Ce calice est cotonneux et d'un rouge brun en-dedans, pubescent et d'un rouge plus clair en-dehors; il a près d'un pouce de diamètre de l'extrémité de l'une de ces divisions à celle de la division opposée.

Point de corolle.

Quatorze ou quinze étamines qui sont des anthères ovales, petites, presque sessiles, et qui s'insèrent sur le bord ondulé d'un petit collet membraneux qui environne la base de l'ovaire.

Un pistil qui est [redacted] ovaire globuleux, velu, entouré à sa base par le collet qui porte les étamines, et soutenu par une colonne ou un pédicule grêle, pubescent, coloré, long de quatre à cinq lignes, et qui s'élève du fond du calice. Du sommet de l'ovaire naît un style

[1] *Sterculia fœtida.* — Le toug-chu fétide, *sterculia foliis digitatis, floribus laxè racemosis.... Sterculia fœtida* Lin. gen. 1086, sp. 6. (S.)

velu, long d'une ligne ou un peu plus, menu à sa base, s'épaississant un peu vers son extrémité, recourbé sur l'ovaire ou vers la fleur, et terminé par un stigmate en masse tronquée.

Le fruit est une capsule ovale obtuse, ayant un de ses côtés plus droit et moins arrondi que les autres, et une petite pointe à son sommet.. Cette capsule est presque aussi grosse que le poing, épaisse, ligneuse, uniloculaire; elle s'ouvre par un de ses côtés, et renferme plusieurs graines ovoïdes. Ces graines sont attachées par une de leurs extrémités, aux deux bords latéraux de sa capsule, sur deux lignes qui sont rapprochées et parallèles, lorsque cette capsule est encore fermée.

L'arbre est grand et très-droit; ses feuilles sont digitées, composées de sept à neuf folioles lancéolées, pointues, entières, qui naissent d'un point commun à l'extrémité d'un long pétiole. Ses fleurs sont disposées en grappes lâches, pendantes sur des pédoncules communs, longs d'environ huit pouces.

On trouve cet arbre à la côte de Malabar; on le place devant les maisons, parce qu'il donne beaucoup d'ombrage. Les indiens mangent les graines cuites sur la cendre; elles ont le goût de la châtaigne. On lui a donné le

nom de *bois de merde*, parce que ses fleurs ont une odeur d'excrémens humains.

Cet arbre est le *clompanus major* de Rumphe, mais ne paraît pas être le *karil* de l'*hortus Malab.*, comme l'a dit Linné.

Il diffère du *cavalam* de l'*hortus Malab.* principalement par ses feuilles digitées.

Le fromager à grandes fleurs[1].

Sa fleur a un calice composé de cinq feuilles inégales, ovales-oblongues, émoussées ou obtuses à leur sommet, et pubescentes extérieurement.

Une corolle à cinq pétales ouverts en rose, une fois plus grands que le calice, et de couleur jaune.

Un grand nombre d'étamines, dont les filamens sont tout-à-fait libres, mais ils paraissent se réunir autour du pistil, vers le point de cette insertion. Ces filamens sont une fois plus courts que les pétales, et soutiennent des anthères alongées, courbées et corniformes.

[1] *Bombax gossipium* Lin — Le fromager cotonnier, *bombax foliis quinquelobis acuminatis subtus tomentosis, calicibus pentaphyllis..... Bombax gossipium* Lin. *Syst. nat.* gen. 835, sp. 7. (S.)

Un pistil qui est un ovaire arrondi qui soutient un style de la longueur des étamines, un peu courbé vers son sommet, où il s'épaissit légérement, et terminé par un stigmate simple.

Le fruit est une capsule ovale-obtuse, quinquangulaire, pubescente, de la grandeur d'une grosse pomme calville, et ayant cinq loges formées par des cloisons membraneuses. Chaque loge contient beaucoup de semences ovales ou en forme de rein, sur le dos desquelles est un duvet blanc assez long. Ces semences sont attachées par un de leurs bouts aux membranes qui forment les loges de cette capsule.

L'arbre est grand, son bois est léger, facile à casser, son écorce est verte et presque lisse. Ses feuilles sont placées alternativement sur les branches, portées chacune sur un long pétiole grêle et pubescent, et sont divisées jusqu'à moitié en cinq lobes cunéiformes et pointus. Elles sont vertes en-dessus, cotonneuses et blanches en-dessous, et communément se replient sur leur pétiole, de manière que les bouts de leurs divisions penchent vers la terre. Les fleurs sont grandes, belles, et disposées en pannicules simples, sur des pé-

doncules cotonneux. Les graines de la capsule donnent, lorsqu'on les écrase avant leur maturité, une belle couleur jaune comme la gomme gutte.

Cet arbre [redacted] trouve à la côte de Coromandel : c'est le *bombax gossipium* de Linné : j'en donne la figure, parce que je ne le connais figuré nulle part ; Linné cependant cite la planche 188, fig. 2, de Puknete ; mais outre que la figure ne représente que des feuilles, elles ne me paraissent pas y ressembler.

Le bois tambour [1].

Le bois tambour, tambourissa ou tambourécissa, selon Flacourt, est un arbre bien singulier par sa fructification, et qui semble tenir le milieu entre les figuiers et les *dorstenia* de Linné. Ses fleurs naissent par petites grappes longues d'environ trois pouces, et sont situées sur le vieux bois des rameaux, un peu audessous des feuilles et sur le tronc de l'arbre. Ce que l'on prend pour chaque fleur, est un réceptacle commun, qui, avant de s'ouvrir, a la forme d'un grain de raisin ovoïde, et se

[1] *Tembourissa quadrifida* Lin. *Syst. nat.* gen. 10. *bis*, sp. 1 — Lamark, *Illustr.* pl. 784. (S.)

partage ensuite en quatre parties qui laissent apercevoir toute leur surface interne couverte d'un grand nombre d'étamines bien distinctes. Chaque étamine a une anthère oblongue, divisée par un sillon, et soutenue par un filament long d'un tiers de ligne. Cette anthère, pliée en deux dans sa longueur, m'a paru renfermer ou embrasser le style du pistil, qui est un filet conique un peu plus court que l'étamine, d'où il résulte qu'il y a autant de fleurs particulières sur ce réceptacle commun, que d'étamines apparentes. Après la floraison, ce réceptacle commun se referme un peu, s'accroît et se change en une grosse pomme qui n'est jamais complètement fermée dans sa partie supérieure, et laisse un vide ou une cavité dans son milieu. La chair de ce fruit est épaisse, et contient une grande quantité de noyaux de la forme d'une petite amande, et qui sont couverts d'une peau orangée, dont on fait, dit Flacourt, une teinture semblable au rocou d'Amérique.

Le bois du tambourissa est blanc, léger, et contient beaucoup de moelle; ses feuilles sont ovales-elliptiques, presque obtuses, entières à leurs bords, un peu coriaces, glabres, pétiolées, opposées et traversées par une ner-

vure moyenne bien apparente. Le fruit est attaché par un pédoncule gros, court et ligneux, et a ordinairement plus de largeur que de longueur, de sorte qu'il ressemble à une sphère aplatie en-dessus.

Cet arbre se trouve à Madagascar et aux Iles-de-France et de Bourbon; son fruit est connu à l'Ile-de-France sous le nom de *pomme de singe.*

Le madablota[1].

Sa fleur a un calice à cinq feuilles ovales, obtuses, pubescentes, persistantes, et d'un vert un peu rose en-dessous. Ce calice est muni d'un côté et à sa base, d'une callosité particulière qui a une ligne de longueur, et est large d'un seizième de ligne.

Une corolle à cinq pétales arrondis, inégaux, frangés à leurs bords, deux fois plus grands que le calice, portés chacun par un onglet fort court, et d'un blanc rougeâtre.

Dix étamines; neuf filamens sont plus courts que la corolle, et un est plus long,

[1] *Banisteria tetraptera.* — *Gœrtnera Indica* Linn. *Syst. nat.* gen. 535 *bis*, sp. 1. — Schreb. *Gen. pl.* Lin. 1, p. 290. — Cavanilles, *Dissert. g.* tab. 116. (S.)

plus gros que les autres, et est un peu courbe; ils soutiennent de petites anthères blanchâtres et à deux loges.

Un pistil qui est un ovaire velu, à peine de la grosseur d'une petite lentille, un peu comprimé, adhérant fortement au réceptacle dans sa partie inférieure, et ayant à son bord supérieur trois petites éminences, dont une seule est chargée d'un style grêle plus long que les étamines, et recourbé sur la fleur; ce style est terminé par un stigmate simple, aigu et en crochet.

Le fruit est une capsule ligneuse de la grosseur d'un pois, chargée de quatre ailes, dont la plus grande est droite, et a quinze à dix-huit lignes de longueur sur trois lignes et plus de large dans le milieu; les deux ailes moyennes sont latérales, et forment une croix avec la plus grande; enfin la quatrième aile est fort petite, et s'élève obliquement entre les trois autres. Cette capsule est uniloculaire, et renferme une graine arrondie.

L'arbre est petit; ses feuilles sont simples, ovales, pointues, entières, nerveuses en-dessous, et opposées entre elles; elles ont quatre pouces et plus de longueur sur plus de deux pouces de large, et sont portées sur

des pétioles cotonneux qui n'ont que trois ou quatre lignes de longueur. Les fleurs terminent les rameaux, et sont disposées sur des panicules simples ou des épis lâches, longs de deux à trois pouces ; les pédoncules particuliers sont opposés par étages, et sont munis chacun d'une petite bractée en alène à leur base.

On trouve cet arbre à la côte de Malabar : les indiens le cultivent dans les jardins, et [redacted] servent des fleurs pour parer leurs dieux.

Il a du rapport avec les banisteria de Linné ; mais il en diffère en ce que ses fleurs n'ont qu'un style, et sa capsule a quatre ailes.

Le cardamome de la côte de Malabar [1].

La fleur a pour calice un spathe commun, monophile, long de douze à quinze lignes, membraneux, marqué en-dehors par de fines nervures longitudinales, et ouvert de côté dans sa longueur pour laisser sortir l'épi de fleurs particulier qu'il enveloppe.

Un spathe propre ou partiel de chaque

[1] *Amomum repens. — Amomum scapis procumbentibus, floris racemosis spathœ in basis, foliis lanceolatis utrinque acuminatis....... Amomum repens* Lin. *Syst. nat.* gen. 2, sp. 7. (S.)

fleur, monophile, long de sept à huit lignes, membraneux, très-mince, et simplement ouvert à son extrémité, où son bord forme deux lobes courts et obtus. Ce spathe n'est qu'un tube cylindrique et lâche, qui tient lieu de calice.

Une corolle monopétale située sous l'ovaire, et formant à sa base un tube grêle, long de trois lignes; un peu après sa sortie hors du spathe partiel, ce tube se partage en quatre divisions remarquables, dont trois sont étroites, lancéolées, minces, longues presque de quatre lignes, ouvertes et assez semblables entr'elles; la quatrième division est plus grande, plus large que les autres, de forme un peu spatulée, et de couleur blanche avec quelques raies violettes.

Une étamine, dont le filament est membraneux; il naît du fond de la fleur, est moins long que les divisions de la corolle, et ressemble à une languette étroite, tronquée à son sommet. Il est chargé dans sa moitié supérieure d'une anthère qui lui est adnée; et toute la portion qu'occupe l'anthère se rapproche par ses bords, de manière à former un cylindre, au travers duquel passe le style du pistil.

Le pistil est un ovaire obrond, situé sous la fleur, d'où s'élève dans la corolle un style filiforme, qui, après avoir traversé le fourreau que forme l'anthère, sort d'un quart de ligne, et laisse voir un stigmate obtus.

Le fruit est une capsule ronde, ayant trois angles ou trois côtés arrondis, marquée dans sa hauteur de quelques nervures parallèles, et partagée intérieurement en trois loges, qui renferment chacune plusieurs semences noirâtres.

Les tiges de cette plante naissent plusieurs ensemble, et s'élèvent jusqu'à la hauteur de huit à douze pieds, elles sont simples et garnies de feuilles alternes, lancéolées, acuminées et rétrécies à leur base où elles s'insèrent par le moyen d'une longue gaine qui enveloppe la tige. Les feuilles ont huit à quinze pouces de longueur, sur plus de deux pouces de large; elles ont en-dessous une nervure moyenne, blanche et bien marquée, et leurs nervures latérales sont obliques, parallèles et d'une finesse extrême. Les fleurs naissent de la racine sur des grappes longues d'un pied et demi, et couchées sur la terre : les pédoncules qui forment chacune de ces grappes communes, sont articulés un peu en zig-zag, et

à chaque articulation sort alternativement une petite grappe particulière, longue de deux pouces, et qui est chargée d'une vingtaine de fleurs, et quelquefois davantage.

Le cardamome est un objet de commerce à la côte de Malabar : les Gates, vers Mahé, prennent le nom de *Montagne de Cardamome*, à cause de la grande quantité de ces plantes qui y sont naturelles, et qui fournissent tout le cardamome qui se vend dans l'Inde. Les indiens en font grand usage ; ils mêlent les semences avec le bétel, et prétendent qu'elles facilitent la digestion : ces semences ont un goût très-agréable ; écrasées dans la bouche, elles y produisent un froid qui plaît.

Cette plante est l'*Elettari* de l'*Hortus Malab.* Vol. II. tab. 4 et 5.

Le grand cardamome de Madagascar[1].

Sa fleur a pour calice un spathe propre

[1] *Amomum angustifolium.* — *Amomum scapo brevissimo; bracteis alternis sursum majoribus, floribus densè spicatis : corollâ labiatâ; labio trifido. . . . . . Amomum angustifolium* Lin. *Syst. nat.* gen. 2, sp. 8. — Gaertn. *de fruct. et seminib.* cent. 1, tab. 12, fig. 1. (S.)

de chaque fleur, monophile, membraneux, mince, tubulé et ouvert obliquement ou en oreille d'âne dans sa partie supérieure. Il a presque un pouce et demi de long.

Une corolle monopétale, portée sur l'ovaire, tubulée dans sa partie inférieure, et se divisant, à sa sortie du spathe, en deux grandes lèvres, dont une est entière et légèrement concave, et l'autre qui est un peu plus grande, est munie de chaque côté d'une petite découpure pointue.

Du tube de la corolle s'élève une languette membraneuse, élargie vers sa base, se rétrécissant vers son sommet, et qui se termine par trois pointes en croix, dont celle du milieu est la plus petite. Cette languette est chargée dans sa partie supérieure d'une anthère adnée, longue de deux lignes et demie; partagée en deux dans sa longueur, comme s'il y avait deux anthères, c'est-à-dire, une à chaque bord de la languette; mais cette même languette, en se pliant en deux dans sa longueur, rapproche et réunit les deux portions de l'anthère, et forme en même tems un fourreau au travers duquel passe le style.

Un pistil qui est un ovaire ovale-oblong, situé sous la fleur, et du sommet duquel naît

un style filiforme qui, après avoir traversé la corolle, va s'enfoncer dans la gaine que forme l'étamine. Ce style qui a deux pouces de long, s'épaissit vers son sommet, et est terminé par un stigmate en tête, tronqué et garni d'un rebord pubescent.

Le fruit est une capsule rougeâtre, ovale-oblongue presque triangulaire, et divisée intérieurement en trois loges polispermes. Les semences sont noires et enveloppées d'une pulpe blanche, dont le goût est fort agréable; les semences écrasées dans la bouche, produisent, comme le cardamome de la côte de Malabar, un froid qui fait plaisir.

Les tiges de cette plante sont simples, feuillées, et naissent en nombre, de la racine d'où elles s'élèvent jusqu'à huit ou dix pieds; ses feuilles sont étroites, ensiformes, longues de plus d'un pied, garnies d'une nervure saillante en-dessous, et de nervures latérales obliques extrêmement fines; elles sont rétrécies à leur base, comme si elles étaient pétiolées, et enveloppent la tige au moyen d'une gaîne qui est fendue d'un côté. Les fleurs sont ramassées en épi court et serré, au sommet d'une hampe particulière qui naît de la racine entre les tiges. Cette hampe est enveloppée

et couverte d'écailles alternes, striées, et qui vont en s'élargissant, à mesure qu'elles sont plus près de l'épi de fleurs : elle n'a que sept à huit pouces de hauteur, et est plus grosse dans sa partie supérieure que vers sa base.

Le grand cardamome est naturel à l'île de Madagascar : il vient dans les marais ; on l'a transporté à l'Ile-de-France, où il a très-bien réussi.

Flacourt le nomme *longouse*.

Je le croirais l'*amomun zingiber* de Linné, à cause de ses feuilles étroites ; mais il en diffère beaucoup par l'épi de ses fleurs, au moins selon la figure qu'en donne Rhéede au vol. II, tab. 12 de l'*Hortus Malab.*, cité par Linné.

Le falsé [1].

Sa fleur [redacted] calice à cinq feuilles lancéolées, cotonneuses et blanchâtres en-dehors, colorées [redacted] jaune en-dedans et munies de trois nervures.

Une corolle à cinq pétales lancéolés,

[1] Le greuvier à feuilles de noisetier, *Grewia Asiatica* Lin. — *Grewia foliis cordatis..... Grewia Asiatica* Lin. *Syst. nat.* gen. 1026, sp. 5. (S.)

moins grands que le calice et d'un rouge carmin.

Un grand nombre d'étamines dont les filamens sont plus longs que les pétales, et sont insérés sous l'ovaire.

Un pistil qui est un ovaire porté sur un petit pédicule, et surmonté d'un style de la longueur des étamines, qui est terminé par un stigmate en massue, ayant quatre petits angles à son sommet.

Le fruit est une baie arrondie, d'une couleur rouge-foncé, et qui renferme deux semences.

Les rameaux de cet arbrisseau sont couverts d'un duvet court, ses feuilles sont arrondies un peu en cœur à leur base, dentées en leur bord, un peu cotonneuses en-dessous où elles sont marquées de sept nervures, dont trois principales, et portées sur des pétioles cotonneux qui n'ont que quatre lignes de longueur. Ces feuilles ont au moins trois pouces de largeur, sont disposées alternativement, et ont à la naissance de leur pétiole deux stipules lancéolées-linéaires. Les fleurs viennent dans les aisselles des feuilles, vers l'extrémité des rameaux; leurs pédoncules qui [redacted] divisent communément en trois

parties, dont une ou deux se subdivisent en trois ou quatre autres, forment de médiocres pannicules une fois plus grandes que les feuilles. Les fruits sont rouges, ont un goût aigrelet fort agréable et sont rafraîchissans. Les feuilles de cet arbrisseau ressemblent en quelque sorte à celles du noisetier.

On le cultive dans les jardins de Pondichéry.

Il n'a point été figuré.

La marsana[1].

Sa fleur a un calice très-petit, monophile à cinq dents étroites et pointues.

Une corolle à cinq pétales lancéolés, étroits, formant un onglet menu par leur base, et long de sept à huit lignes.

Dix étamines dont les filamens sont inégaux, un peu moins longs que la corolle, et soutenant chacun une petite anthère arrondie et biloculaire.

Un pistil qui est un ovaire très-petit, ovoïde au fond de la fleur, soutenant un style

[1] *Marsana buxifolia* — Le murrai. Lin. *Syst. nat.* gen. 519, 7, sp. 1. — Lamark, *Illustr.* pl. 352.
Calchas paniculata Lin. *mantiss.* (S.)

un peu épais, de la longueur des étamines; et terminé par un stigmate en tête et à cinq angles.

Le fruit est un noyau ovale, un peu pointu à son sommet, uni-loculaire, contenant une amande ou une substance tendre, succulente, qui adhère par-tout à l'écaille mince et ligneuse qui la renferme; ce noyau n'a pas trois lignes de longueur, et a sa surface externe un peu chagrinée.

Cet arbrisseau s'élève jusqu'à six à sept pieds; son écorce est grisâtre, son bois est blanc, peu dur, et contient beaucoup de moëlle; ses rameaux sont alternes et redressés: ses feuilles sont ailées et composées d'environ sept folioles alternes, ovales, entières, se rétrécissant en pétiole à leur base, glabres de deux côtés, d'une substance un peu ferme, et assez semblables à celles du buis auxquelles on les a comparées en nommant cet arbrisseau *buis de Chine*. Il est au Jardin du Roi à Paris; mais il n'a pas encore donné des fleurs: je lui ai conservé le nom de *Marsana* [1], qu'il porte dans le catalogue des plantes du Jardin du Roi.

[1] Du nom de madame la princesse de Marsan, gouvernante des enfans de France.

L'aigrette [1].

Sa fleur a un calice monophile à cinq dents cunéiformes, et velu dans son intérieur.

Une corolle à cinq pétales ovales, d'un beau rouge, et portés sur le calice; chaque pétale s'insérant sans onglet sensible, entre chaque dent du calice un peu dans son intérieur.

Dix étamines dont les filamens sont deux fois plus longs que la corolle; ils sont très-saillans hors de la fleur, rouges comme les pétales, et s'insèrent dans la paroi interne du calice entre les poils qui la couvrent. Les anthères sont petites, ovoïdes, et partagées par un sillon.

Un pistil composé d'un ovaire très-petit et à peine visible; il est placé au fond du calice, d'où part un seul style, saillant hors de la fleur, mais moins long que les étamines, terminé par un stigmate très-simple.

Le fruit est une graine nue, ovale; il a cinq angles minces et très-aplatis par les côtés, qui forment cinq ailes membraneuses.

[1] *Cristaria coccinea* Lin. *Syst. nat.* gen. 519, 6, sp 1. (S.)

Sa tige est une liane sarmenteuse, ligneuse, garnie de feuilles ovales, opposées, portées sur de courts pétioles, glabres, très-entières et d'une substance un peu ferme. Ses fleurs sont terminales et forment de belles grappes panniculées et d'un beau rouge. Chaque fleur est portée sur un pédoncule quadrangulaire, et qui n'a que deux lignes de longueur.

Cette plante a été rapportée de Madagascar à l'Ile-de-France. On la cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs.

[*Le bétel*[1].

Cette espèce de poivre dont les feuilles sont d'un usage général dans l'Inde, rampe et grimpe comme le lierre; elle a besoin d'appui, et sa culture est la même que celle de la vigne.

Ses tiges sont creuses, d'environ quatre pieds de hauteur, et garnies de plusieurs petites branches; ses feuilles sont longues, en forme de lance, terminées par une pointe

[1] Betel ou tamboul, *Piper betel.* — *Piper foliis oblongiusculis acuminatis septemnerviis : petiolis bidentatis..... Piper betel.* Lin. *Syst. nat.* gen. 43, sp. 2. (S.)

longue et aigue, et sillonnées à leur base par sept nervures. Des épis minces, de quatre pouces environ de longueur et courbés en dos, sortent latéralement des branches. De petites fleurs herbacées les garnissent, et de petites baies renfermant chacune une graine, succèdent aux fleurs.]

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans cet ouvrage.

C.

D.

E.

F.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

P.

Q.

R.

S.

U.

V.

W.

X.

Y.

Z.

Fin de la Table des Matières.

